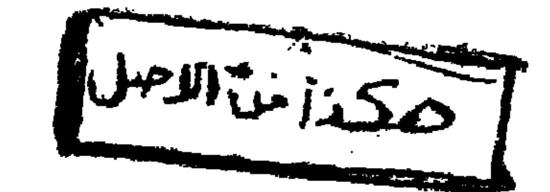


TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 632 — 38 PAGES — VENDREDI 6 AVRIL 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 60 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA GUERRE D'OUGANDA

Des éléments tanzaniens ont pénétré dans Kampala

LIRE PAGE 4

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La fin du « libéralisme » en Chine

Il y a trois ans, sur la place Tiananmen, une manifestation d'hommage à Zhou Enlai dégénérait en émeute contre le régime, alors sous l'influence de ceux qui allaient devenir la « bande des quatre ». Les manifestants victimes de la répression furent ensuite réhabilités en grande pompe par M. Deng Xiaoping, revenu au pouvoir en 1977. Depuis lors, un certain vent de libéralisme semblait souffler sur la Chine, ou du moins dans les grandes villes.

L'heure n'est plus aux concessions. Le groupe de dirigeants qui avait si bien su tirer parti de la vague de contestations — tant qu'elle n'était dirigée, bien sûr, que contre le régime déchu — y a mis le holà dès qu'il n'en a plus eu besoin ou qu'il a senti que le mouvement risquait d'aller trop loin.

Après avoir encouragé, voire suscité, puis laissé se développer une campagne vigoureuse sur les « droits de l'homme », M. Deng Xiaoping semble être revenu à des méthodes plus traditionnelles. Lorsqu'il était secrétaire général du parti, il n'avait guère manifesté un attachement particulier aux libertés et prônait, avec Liu Shaoqui, un développement « à la soviétique ». Son tout récent libéralisme ne s'appliqua d'ailleurs jamais à ses propres adversaires politiques, anciens partisans des « quatre » ou de Lin Biao.

Comme les gardes rouges en 1966, les contestataires aujourd'hui poursuivis paraissent avoir — inconsciemment sans doute — fait le jeu de ceux qui se disputent le pouvoir. La licence qui leur était accordée était, à vrai dire, bien surprenante : on voyait des jeunes gens placarder librement des dazibaos virulents contre le maoïsme ou des paysans en colère défiler devant la résidence du président Hua Guofeng. La mansuétude des forces de sécurité pouvait-elle ne pas répondre à des instructions venues d'en haut ? Comment les trois dissidents connus sous le pseudonyme collectif de Li Yizhi auraient-ils pu afficher dans la rue un manifeste de plus de soixante-dix pages sans un certain appui officiel ?

Innocents ou téméraires, d'aucuns ont pris cette campagne pour les « droits de l'homme » au sérieux. Des auteurs de dazibaos, emportés par l'enthousiasme, ont cru possible de poser des questions sur le socialisme, de critiquer certains aspects de la Chine que gouvernent les septuagénaires qui entourent M. Deng. A un moment où la situation économique est difficile et où le pays sort d'un conflit avec le Vietnam, le risque d'un tel « dérapage » a été jugé inacceptable.

Les dirigeants avaient-ils mesuré l'impact qu'aurait sur la population, et en particulier sur une partie de la jeunesse, leur « ouverture » diplomatique et économique, même limitée ? D'autant qu'on ne peut envoyer étudiants et techniciens à l'étranger sans que des contacts s'établissent, que des idées s'échangent et que les Chinois découvrent quelques aspects d'un monde qu'ils ne connaissaient guère. Cela ne pouvait que les inciter à réfléchir.

Certes, en Chine comme ailleurs, les arrestations ne règlent pas les problèmes. Mais le durcissement, de même qu'hier l'opération contre le Vietnam, confirment, s'il en était encore besoin, que les dirigeants chinois n'ont pas l'intention de céder à la « tentation de l'Occident ». En dépit de la recherche de relations avantageuses avec l'Ouest, il n'est pas question pour eux de se convertir à ses valeurs, mais de défendre d'abord leur pouvoir et la conception qu'ils ont de l'intérêt national.

Au Portugal

LA SCISSION AU SEIN DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE EST CONSACRÉE PAR LE DÉPART DE PRÈS DE LA MOITIÉ DES DÉPUTÉS.

(Lire page 6.)

LES DIFFICULTÉS DE LA MAJORITÉ ET LES DÉBATS AU SEIN DU P.S.

M. Giscard d'Estaing souhaite établir grâce à la télévision un contact régulier avec l'opinion

La présidence de la République a annoncé jeudi 5 avril que M. Giscard d'Estaing va participer à des émissions télévisées « d'un type nouveau ». Ces émissions, en direct de l'Elysée, auront lieu environ tous les deux mois *et seront programmées chaque fois sur une chaîne différente. L'idée est de leur donner la forme de « rendez-vous avec l'opinion »*, au cours desquels le président de la République répondra aux questions de journalistes appartenant aux trois chaînes et désignés par celles-ci (les représentants de *France-Inter seront associés quand viendra le tour de FR 3). Le titre de l'émission sera* « Une heure avec le président de la République ». La première aura lieu le 18 avril sur Antenne 2, à 20 h. 30.

Cette initiative répond au souci du chef de l'Etat d'engager un effort supplémentaire d'information et d'explication. Il semble peu douteux que la *première de ces émissions donnera l'occasion* à M. Giscard d'Estaing de porter une appréciation sur la situation au sein de la majorité et, vraisemblablement, de répondre aux attaques de M. Jacques Chirac. Celles-ci, par leur dureté accrue, peuvent conduire à *s'interroger sur l'attitude qu'adoptera l'Elysée face à l'offensive* du leader du R.P.R.

L'édredon ou le marteau-pilon ?

Que faire ? Que faire quand on incarne le pouvoir exécutif dans un régime semi-présidentiel et que l'on est quotidiennement contesté par l'un *des principaux leaders de la majorité* sur laquelle on s'appuie ?

Que faire lorsqu'on est l'objet d'un harcèlement chaque jour plus spectaculaire de la part d'un allié d'hier — *concurrent de demain* ?

Que faire quand on se situe au *degré supérieur de l'autorité* et que celui qui doit vous protéger des coups — juste au niveau inférieur — commence à donner des signes de *fatigue* ?

Bref, que faire quand on est un président de la V[e] République et que se dessine un avatar de la bipolarisation, qui fait d'un chef de forma*tion de la majorité un presque oppo*sant ?

Deux réponses sont envisageables : l'une d'expectative et de calme, l'autre de contre-offensive.

L'expectative et la placidité caractérisent *la stratégie actuelle du pou*voir.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

PAS DE PANIQUE

A l'heure où le gouvernement décide l'accélération du programme nucléaire français, et où le gouvernement allemand décide que les exigences de santé et de sécurité des populations auront priorité sur les nécessités économiques de l'industrie nucléaire, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a estimé que, en cette matière, c'est le manque d'information qui déclenche la panique du public.

Dans ces conditions, on peut se demander par quel coup du hasard le public en question n'a pas été mieux informé jusqu'à présent ; et l'on peut, d'autre part, se demander, à la lumière des récents événements de Three-Mile-Island aux Etats-Unis, si l'éventuel manque d'information des responsables chargés de la sécurité des centrales nucléaires n'est pas également susceptible de déclencher une panique.

A part cela, l'essentiel est que, dans la rapidité qu'elles mettent à programmer la construction de neuf réacteurs d'ici à 1985, les autorités françaises montrent qu'elles ne cèdent pas à la panique.

BERNARD CHAPUIS.

Plusieurs équipes dirigeantes peuvent se former au congrès de Metz autour de M. Mitterrand

Le congrès du parti socialiste, qui siège du vendredi 6 au dimanche 8 avril au Palais des congrès de Metz, doit rassembler quelque mille deux cents délégués, un millier d'invités et trois *cents journalistes. Cent cinquante délégués étrangers sont* également attendus, parmi lesquels des représentants des pays communistes ainsi que, pour la première fois, l'O.L.P. En revanche, le parti Baas irakien, qui reproche au P.S. d'avoir « salué le traité *israélo-égyptien* », *ne sera pas représenté.*

La délégation du M.R.G. sera conduite par M. François Loncle, secrétaire national. En revanche, le P.C.F. n'a, cette fois, délégué aucun responsable de haut niveau. *La C.G.T. et la C.F.D.T.* seront *également représentées.*

Les congressistes doivent être accueillis par M. Jean Laurain, député socialiste de la Moselle. Le choix de la Lorraine et de sa capitale pour ce congrès revêt, aux yeux des *dirigeants* du P.S., un caractère *symbolique, cette région étant considérée*, du fait de ses difficultés, comme l'une des principales « terres de mission » du parti socialiste.

Rarement les débats des socialistes auront été aussi ouverts : la composition de la nouvelle direction et de la majorité qui la soutiendra fait l'objet de multiples hypothèses, car plusieurs types de « gouvernement » peuvent se former autour de M. Mitterrand.

« *Tenir bon, relancer le parti* » : ainsi étaient intitulés deux chapitres *de la motion soumise par M. Fran*çois Mitterrand au vote des militants socialistes. Tel est le schéma qui prévaut aujourd'hui. Face à une vive *contestation interne, le premier* secrétaire du parti socialiste a, en effet, tenu bon ; il lui reste à relancer l'action du parti.

Dans quelles conditions pourra-t-il le faire, avec quel parti, tel est *l'enjeu du congrès de Metz*. Plusieurs hypothèses sont possibles. Le congrès peut s'achever par la mise en place d'un « *gouvernement homogène* » *des signataires de la motion de M. Mitterrand*. Il peut également être conclu par un texte adopté à l'unanimité. Il peut, enfin, donner *lieu soit à la reconstitution* de l'an*cienne majorité*, soit à la mise sur pied d'une nouvelle majorité, selon que le premier secrétaire accepte *ou non de réaliser* une synthèse avec MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, ou bien avec le CERES.

La multiplicité des solutions possibles montre à la fois que le P.S. *n'est pas véritablement unifié et* qu'il dépend encore largement de la volonté d'un homme que les sources multiples du socialisme *soient « mêlées en un seul fleuve »*, selon l'expression de M. Mitterrand.

Certes, lors du précédent congrès à Nantes en juin 1977, le premier *secrétaire avait fait en sorte d'avoir* les mains libres. Il avait pu, à l'époque, refuser la synthèse entre la large majorité qu'il conduisait *et le CERES, et imposer sa loi* à l'ensemble du parti sans enclencher, à l'encontre de la minorité, un processus d'affrontement. Les débats *de Nantes, il est vrai, se situaient* dans la perspective d'une victoire électorale de la gauche aux élections législatives de mars 1978. Le chef de file des socialistes *s'était* alors placé, lors de son intervention, en situation de futur premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Les mariages forcés

par MAURICE DUVERGER

On espère que le congrès socialiste ne perdra pas de temps à pourfendre le fantôme de la troi*sième force et à proclamer sa* fidélité à l'union de la gauche. Ces adjurations rituelles sont parfaitement inutiles. Une alliance du centre *était* possible *quand* la droite modérée partageait plus ou moins les théories de Keynes, qui la rapprochaient d'un projet *social-démocrate*. Elle est inconcevable quand la même droite s'enferme dans un intégrisme néo-libéral qui l'isole totalement d'un hypothétique centre-gauche. Entre les giscardiens et les socialistes, il n'y a qu'un terrain d'accord : la construction euro*péenne*. Cela ne *suffit* pas à *fon*der une alliance de gouvernement quand on est opposé sur tout le reste, et notamment sur la poli*tique économique et sociale*, qui est fondamentale.

Quand le P.C.F. accuse les socialistes de rêver à une entente avec une partie de la *majorité*, il fait un peu *penser* à l'incendiaire qui crie « Au feu ! ». Lui-même a beaucoup plus de points d'accord avec le R.P.R. que le P.S. avec l'U.D.F. Communistes et chiraquiens ne se rapprochent pas seulement *sur* le *refus de l'Europe* communautaire, mais aussi *sur* le nationalisme économique, sur la relance industrielle, sur la *méfiance* à l'égard *des Etats-Unis*. Cela n'empêche pas qu'une alliance Chirac-Marchais demeure impossible. Même si les états-majors *se laissaient* aller à ce rêve, l'hostilité des électeurs les empêcherait de le réaliser. Pour le *moment*, et probablement pour longtemps encore, la politique française ne peut pas échapper au quadrille bipolaire. Il n'y a tou*jours que deux alliances* possibles, celle de droite et celle de gauche, l'une et l'autre unissant des partenaires fortement rivaux.

Cependant, les règles du jeu ont changé à l'intérieur de chacune, en même temps que les rapports de forces. Il y a cinq ans, les gaullistes dominaient la majorité et les *communistes dominaient* l'opposition. Aujourd'hui, la balance penche de l'autre côté. Aux législatives de 1978, le R.P.R. a perdu la prépondérance. Il est resté *le premier* en voix et en sièges : mais une partie de ses députés subit l'attraction de l'Elysée, et une partie de ses électeurs glisse vers *l'U.D.F.*, qui devient le *moteur* de la *majorité*. Le P.C.F. a moins reculé : mais il a nettement glissé vers la seconde place. C'est un changement qualitatif essentiel, dans un pays où l'Assemblée *nationale* et le président sont élus par un crutin majoritaire à deux tours. Désormais, la gauche est conduite par les socialistes et la droite par les giscardiens. L'analogie des récrimi*nations de Georges Marchais* et de Jacques Chirac reflète l'analogie de leurs situations.

(Lire la suite page 9.)

Le VIII[e] Plan privilégie l'équilibre du commerce extérieur

M. Michel Albert, commissaire général du Plan, a présenté à la presse ce jeudi 5 avril, le rapport sur les principales options du VIII[e] Plan (1981-1985), adopté la veille par le conseil des ministres. Ce document de 114 pages, dont on lira une analyse page 34, privilégie l'objectif de l'équilibre extérieur, durant les prochaines années, conformément à la pensée constante de M. Barre. En revanche, il ne fixe aucun taux de croissance pour le développement de l'économie française.

Les six priorités retenues par le Plan, concernent, dans l'ordre, les économies d'énergie, la concurrence industrielle, le secteur agro-alimentaire, l'emploi, la protection sociale des familles et le *cadre* de vie des Français. *(Lire page 34 le commentaire de François Simon.)*

Le patronat a réagi de façon réservée au plan de relance des investissements industriels approuvé, mercredi, par le conseil des ministres et qui prévoit une aide globale de 5,8 milliards de francs en trois ans (dont 3,2 sous *forme* d'allégement fiscal en 1980 et 1981, du fait d'une réévaluation partielle des bilans). « *Cela va dans le bon sens, mais est insuffisant* », estime le C.N.P.F.

Échec des négociations à Sacilor-Sollac : 25 % des emplois seront supprimés

Sur le plan social, la concertation à Sacilor-Sollac a abouti à un échec total. Les négociations *entre* M. Mayoux, nouveau président du groupe lorrain, et les cinq fédérations syndicales de la métallurgie, qui s'étaient engagées, le 6 mars, pour « *rediscuter toutes les questions relatives aux choix industriels* », ont pris fin, mercredi 4 avril, sur une impasse. Au terme de cinq réunions, et près de quarante heures de discussions, M. Mayoux s'est refusé à revenir sur les mesures arrêtées en décembre dernier. Dans une déclaration commune, les cinq organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) ont dressé un « *constat d'échec* ». Sacilor-Sollac procédera, d'ici à la fin de 1980, à 8 500 suppressions d'emplois, soit 25 % de l'effectif actuel de 34 000 salariés. L'aciérie d'Hagondange, considérée comme trop vétuste, sera fermée en 1983. *(Lire page 38 l'article de François Renard.)*

La dictature installée au Chili

Plus de cinq ans après le coup d'Etat militaire qui renversa le gouvernement constitutionnel du président Salvador Allende, le général Pinochet est toujours au pouvoir au Chili, et, selon toute apparence, il y est solidement installé. Les formes d'institutionnalisation qu'il a *imaginées* consacrent la réalité d'un régime de force. Les progrès, indéniables, de l'économie vont de pair avec un renforcement des inégalités sociales.

Nous commençons en page 5 la publication d'une série de *trois articles de notre* envoyé spécial, Thierry Maliniak.

LA FRANCE VUE PAR PIERRE DROUIN

Le film de nos « temps forts »

« Qu'est-ce qui fait courir la France ? » Sous ce titre qui intrigue, c'est comme un grand film-reportage *à la Reichenbach* que Pierre Drouin nous offre. Film de nos temps forts, de nos respirations collectives, des obstacles surmontés et des étapes parcourues *depuis 1945 par une nation dont* la principale erreur est peut-être aujourd'hui de sous-estimer son propre souffle.

Si vous ouvrez ce livre, il y a gros à parier que vous ne le refermerez pas avant d'avoir franchi la ligne d'arrivée. Sans effort, sans fatigue : sa foulée allègre vous portera sans désemparer *au bout de ces 210 pages* (trop brèves, à mon goût).

« Qu'est-ce qui fait courir la France ? » Qu'est-ce qui, dans ce pays divisé par les *idéologies*, *recrée parfois la convergence, l'adhésion*, sinon *l'enthousiasme* ? Selon les moments ou les cas, un homme public, un projet collectif, une idée-force qui modifient les clivages.

Les *deux départs*, comme le dit Pierre Drouin, ce sont deux projets collectifs, lancés par Jean Monnet, qui ont le plus marqué les lendemains de la Libération.

Le Plan, d'abord, dont on comprendra que je ne rappelle rien d'autre que ces lignes adressées par Jean Monnet au Général. « Je suis sûr d'une chose, c'est qu'on *ne pourra pas transformer l'économie* française sans que le peuple français participe à cette transformation. Quand je dis le peuple, ce n'est pas une entité abstraite, *ce sont les syndicats, les industriels*, l'administration, tous les hommes qui seront associés à un plan d'équipement et de modernisation. »

MICHEL ALBERT.

(Lire la suite page 35.)

TIERS-MONDE

Crise et internationalisme

par LUCIEN PRAIRE (*)

L'IMPORTANCE du chômage, la disparition de parties importantes de secteurs industriels (textile, sidérurgie, chantiers navals...), la crise de régions entières (Lorraine, Nord, Midi...), ne reflètent plus, quoi qu'en disent les experts officiels, le simple niveau de la crise. Elles débouchent sur un changement profond des mentalités, sur une inquiétude considérable des populations. Le développement du racisme, la résurgence de la xénophobie, sont les compagnons usuels et odieux des périodes de crise.

Mais peut-on croire le président de la République lorsqu'il en appelle, dans sa dernière conférence de presse, à « *la solidarité entre les peuples voisins de l'Europe contre les forces de l'égoïsme et de la division* » ? La solidarité n'est pas abstraite ; elle se manifeste pour un projet, contre un adversaire : pour quoi, contre quoi s'exerce et s'exercera la solidarité des ouvriers sidérurgistes français, des ouvriers sidérurgistes européens ?

La crise est internationale et si les solutions sont, certes, de façon globale, internationales, faut-il en conclure qu'elles nous échappent totalement, qu'un consensus international est préalable à toute politique nouvelle ? Telle est, au-delà des formules de style, l'argumentation de M. Barre.

En attendant ce consensus miracle qui, apparemment, ne se profile pas, les chômeurs ne cessent de chômer, les entrepreneurs de ne plus entreprendre. N'est-il pas symptomatique de voir un gouvernement, incapable de promouvoir des emplois, utiliser ses moyens politiques et financiers pour concurrencer l'Autriche dans l'obtention d'une usine Ford sur son territoire ? Serions-nous en voie de « tiers-mondisation » ?

Les partisans du repli cherchent leur justification, développent leur propagande. L'extérieur — considéré comme un tout hostile — affaiblirait, selon eux, notre économie. Ils développent la thèse de la concurrence principale des pays du tiers-monde et de notre dépendance qui s'accroîtrait par rapport à eux. Apportons quelques précisions.

Le faible coût de la main-d'œuvre

Il est exact que certaines multinationales, attirées par le faible coût de la main-d'œuvre, ont transféré leurs usines dans le tiers-monde ; ce fait est cependant limité à quelques secteurs ou quelques produits tels que le textile : notons en effet que les investissements des multinationales françaises dans le tiers-monde ne représentent que 30 % du total des investissements français à l'étranger — encore faut-il noter qu'ils incluent les importants investissements pétroliers et que nombreux sont les investissements dans le tiers-monde dont la motivation est plus la recherche locale de marchés nouveaux que de bas salaires. Remarquons aussi qu'il est rapide de parler, dans ces cas, de « *concurrence du tiers-monde* » et qu'il conviendrait de parler de « *restructuration des multinationales* ». Faut-il enfin rappeler que la balance commerciale française est excédentaire avec tous les pays non développés qui ne produisent pas de pétrole ?

Mais l'idée se répand néanmoins. Le tiers-monde..., les Arabes..., d'où nous viendrait tout le mal : le prix du pétrole, le transfert des usines, les immigrés qui créeraient le chômage. Certains utilisent ces réflexes pour développer leur audience. C'est à cela que répond François Mitterrand lorsqu'il expose qu'« *il faut comprendre que l'on ne survit pas dans le repli sur soi* ».

Comment mettre en œuvre cette volonté ? En ne se bornant pas, comme Valéry Giscard d'Estaing, à invoquer la solidarité, mais en cherchant les moyens de sa concrétisation à partir d'une analyse des causes engendrant la division. Personne ne peut, par exemple, douter de l'aspiration des peuples d'Europe à développer leurs liens ; mais une tendance au repli se manifeste naturellement devant le naufrage de régions entières entraînées par le processus de restructuration économique mondiale. Il y a là un risque de division. On ne peut assimiler cet objectif historique qu'est le renforcement des liens entre les peuples et le développement sans contrôle de l'enchevêtrement des intérêts multinationaux. Poser des préalables économiques et sociaux à l'élargissement européen n'est ainsi pas un obstacle aux liens entre les peuples d'Europe, mais la condition de leur développement bien compris. Sachons découvrir les bases des solidarités effectives ; constatons par exemple la solidarité réelle des salariés de toute l'Europe occidentale pour la réduction du temps de travail.

Aujourd'hui les décisions s'imposent. Le danger est réel de dérapages chauvins. Il ne peut être combattu que par un projet autour duquel pourra se manifester concrètement la solidarité des peuples. La restructuration du capitalisme, le redéploiement des multinationales, opposent les intérêts, rendent de plus en plus anarchique le développement mondial. A cette logique de laissez-faire, opposons notre volonté de développement économique, social et humain, national et international, dont les populations auraient la maîtrise.

La socialisation des secteurs dominants de l'économie, l'élaboration d'une planification démocratique, la négociation de contrats de codéveloppement avec les pays du tiers-monde, pour le développement de liens avec un tiers-monde enfin souverain, pour la construction de l'Europe des travailleurs, et non pas celle des multinationales, n'ont pas d'autre sens.

(*) Secrétaire de la commission nationale tiers-monde du parti socialiste.

L'INSURRECTION DES CONSCIENCES

par JEAN ZIEGLER

ENTRE les pays industrialisés et les pays du tiers-monde, fournisseurs de matières premières ou simplement receveurs de subsides, rien ne va plus. En 1977, 52 000 experts ont participé à 1 026 réunions, sessions et conférences internationales, convoquées à Genève par les organisations intergouvernementales ; ces réunions ont « produit » environ 14 000 séances de travail ; ces conférences et réunions *ad hoc* s'ajoutent au travail régulier, quotidien, des 20 000 fonctionnaires internationaux des 110 organisations internationales ayant leur siège à Genève (1). Or, le dialogue Nord-Sud reste bloqué. « *Depuis 1964* [première conférence mondiale sur le commerce, fondation de la Conférence sur le commerce et le développement chargée de défendre les intérêts commerciaux des pays dépendants] rien n'a changé. « *L'ONU a perdu le peu de prestige qui lui restait. Le nouvel ordre économique international relève de l'incantation. Il est rituellement célébré dans les assemblées, séminaires et colloques de tout genre. Pas le moindre progrès n'a été enregistré en vue de sa réalisation.* » Ce commentaire désabusé d'un haut fonctionnaire de la CNUCED peut sembler exagéré. Il reflète pourtant assez fidèlement le sentiment d'impuissance ou même le désespoir qui prévaut chez les plus convaincus des délégués gouvernementaux, fonctionnaires internationaux ou experts universitaires engagés dans le travail de la restructuration des relations Nord-Sud.

Une sorte de dialectique négative gouverne les rapports Nord-Sud : plus de chômage, la maladie, la malnutrition, augmentent au sein des peuples pauvres, moins les nations riches sont disposées à consacrer des fonds à l'aide au développement. En 1977, les pays de l'OCDE attribuaient en moyenne 0,33 % par an de leur produit national brut à l'aide aux pays pauvres. En 1978, ce pourcentage est tombé à 0,31. Pis encore : les pays les plus agressivement riches qui tirent les profits les plus considérables du tiers-monde sont ceux qui consacrent les crédits les plus insignifiants à l'aide au développement. Exemple : la R.F.A. n'a versé en 1978 à l'aide au développement bi- et multilatérale que 0,27 % de son P.N.B (contre 0,99 % pour la Suède, 0,85 % pour les Pays-Bas, 0,63 % pour la France).

Comment comprendre cette régression ? La première évidence qui frappe est la non-représentativité de nombre de gouvernements du tiers-monde (2). Aux Nations unies, à New-York ou à Genève, dans les organisations spécialisées ou les conférences bilatérales ne se rencontrent, de rares exceptions mises à part, toujours que deux espèces d'hommes : les fondés de pouvoir européens, japonais, nord-américains, du capital financier du centre et les délégués des gouvernements de la périphérie mis en place par ce même capital. Conférences de presse, résolutions, déclarations, colloques, produisent une rhétorique enflammée : les envoyés de Mobutu, Videla, Pinochet, Marcos, Suharto, Bokassa, attaquent durement les représentants des Etats capitalistes du centre. A New-York, Paris et Genève, les hommes de la nuit subissent ainsi leur dernier outrage.

Les rapports de violence

Cependant, ces « combats de coqs », destinés à masquer les réels rapports de violence qui sont au fondement de l'ordre économique mondial, perdent graduellement de leur efficacité. Un exemple : au Zaïre, la dictature de Mobutu, installée après l'écrasement par les parachutistes belges de la deuxième insurrection lumumbiste (1965), révèle aujourd'hui son dysfonctionnement. Dans l'un des pays les plus fabuleusement riches de la terre, le chômage, la sous-nutrition, l'arbitraire policier, ont atteint aujourd'hui un seuil intolérable. Le pillage de l'économie zaïroise par le capital transnational et les dignitaires du régime contraint les tuteurs étrangers à sévir sans ménagement : en septembre 1978, une conférence dite de « redressement économique », convoquée par les tuteurs du Zaïre, se réunit à Bruxelles. Le Fonds monétaire international est chargé de l'exécution de ses décisions. Le redoutable Erwin Blumenthal, chef de la mission du Fonds, s'installe à la Banque centrale de Kinshasa. Comme première mesure, il retire les services de la banque à toute société qui refuse de rapatrier ses capitaux illégalement transférés à l'étranger, ou de payer ses dettes contractées auprès de la banque. Une première liste de sociétés « fautives », appartenant pour la plupart à des dignitaires du régime Mobutu, est publiée en janvier 1979.

Certains critiques du système impérialiste mondial prétendent que le dialogue Nord-Sud lui-même est un leurre (3). Les revendications du groupe de Lima (4), si elles correspondent au besoins urgents des peuples dominés, ne sauraient faire l'objet d'une négociation, car leur satisfaction briserait la logique, le fonctionnement de la domination. La solution serait la guerre populaire prolongée à la périphérie, soutenue par les classes travailleuses du centre. Tout espoir en la négociation est-il donc perdu ? Je ne le crois pas. André Fontaine : « *Introduire la morale dans la politique ? La plupart des hommes d'Etat lèvent les yeux au ciel, apitoyés devant une si naïve prétention* (5). »

Or il existe des hommes d'Etat qui démentent la prédiction d'André Fontaine. Ils s'appellent Willy Brandt, Olof Palme, Edgard Pisani, Layachi Yaker, Ian Pronk, Amir Jamal. Réunis avec une douzaine d'autres experts et responsables politiques au sein de la Commission indépendante pour l'étude des problèmes du développement, il tentent de réintroduire dans la négociation Nord-Sud certains principes élémentaires de raison et de morale. Le secrétariat de la ICIDI, dirigé par un économiste de réputation mondiale, Goran Ohlin de l'université d'Upsala, a été installé en 1977 pour une durée maximale de dix-huit mois (6). Rigoureusement indépendante de toute instance nationale ou internationale, la Commission élabore à l'intention des organisations intergouvernementales et des gouvernements du Nord et du Sud des propositions pour une « *justice sociale internationale* (7) ». On connaît dès maintenant certaines des mesures novatrices, parfois révolutionnaires, que la commission Brandt publiera au cours de l'année 1979.

Pour le monde industriel, la ICIDI préconise un impôt international en faveur des pays les plus pauvres ; différents modèles sont à l'étude : pour pallier la fuite des cerveaux, les pays industriels verseraient à une caisse de compensation internationale une sorte de taxe pour toute personne du tiers-monde qui, formée dans un pays industriel, déciderait de s'établir sur place (c'est-à-dire en Europe, en Amérique, en U.R.S.S. ou au Japon) au lieu de rentrer dans son pays d'origine. Autre mesure : afin de permette aux pays du tiers-monde de planifier leurs recettes budgétaires, les Etats du centre seraient tenus d'engager à l'avance, pour une durée de plusieurs années, leurs prestations à titre d'aide au développement ; aujourd'hui, ces prestations varient d'année en année en fonction de considérations politiques et financières internes, propres aux pays industriels. Autre mesure encore : une convention internationale serait conclue entre les grands empires bancaires, les banques moyennes et banques d'Etat du monde industriel, d'une part, et les gouvernements du tiers-monde, de l'autre, afin d'ouvrir le marché financier international aux pays pauvres ; elle devra permettre à ces pays de se libérer de la dépendance d'un petit nombre de banques multinationales puissantes ; aujourd'hui encore, ces banques multinationales retirent leurs crédits chaque fois qu'une occasion d'investissement ou de profit plus lucrative s'offre à elles ailleurs, dans le monde, plongeant ainsi les pays pauvres dans des crises de paiement récurrentes. D'autres mesures proposées par la ICIDI exigeront des négociations plus longues : le monde dépense environ 1 milliard de dollars par jour pour la production et l'achat d'armes de guerre ; une conférence mondiale du désarmement devrait réunir les principaux producteurs d'armes et leurs clients du tiers-monde, afin de réduire globalement les taux des investissements consacrés à l'armement. Autre problème : aujourd'hui, 7 % seulement de la production mondiale de biens manufacturés viennent du tiers-monde ; les commissaires visent un but ambitieux : en l'an 2000, le tiers-monde devrait produire le 25 % des biens manufacturés du monde. Pour réaliser ce projet, les pays du centre devraient ouvrir largement leurs frontières aux produits manufacturés de la périphérie.

Des réformes draconiennes

L'établissement d'une justice sociale internationale embryonnaire exige des réformes draconniennes au sein même des pays du tiers-monde. En voici quelques exemples : la commission Brandt, préoccupée par le problème de la non-représentativité de nombreux gouvernements de la périphérie, ne peut intervenir dans les structures du pouvoir des Etats nationaux dépendants ; en revanche, elle propose comme mesure d'urgence une assistance technique permettant aux pays dépendants de former des secrétariats de conférence efficaces ; les délégués, experts et négociateurs des pays dépendants se présentent aujourd'hui encore (à part quelques exceptions) à la table des négocations avec des négociateurs dont la qualité professionnelle, la formation et la documentation sont très inférieures à celles des négociateurs du monde industriel. La réforme agraire, le changement des structures de propriété et de la production rurales comportent une autre exigence. La facture pétrolière qui augmente d'année en année épuise les faibles réserves de devises de bien des pays dépendants ; la commission Brandt propose la mise au point de recherches d'énergies alternatives (soleil, vent, eau) pour le tiers-monde. Reste l'effrayant problème de la santé : l'absence de soins médicaux, les maladies infectieuses qui affectent des centaines de millions d'hommes du tiers-monde sont des problèmes qui ne seront résolus ni par les grandes actions régionales de l'OMS ni par les dispositifs nationaux de santé qui s'articulent généralement autour de quelques rares unités hospitalières suréquipées, inaccessibles aux pauvres. Seule la formation de nombreux « médecins aux pieds nus », aptes à la fois à utiliser la médecine traditionnelle de leur pays respectif et les connaissances de la médecine occidentale, peut combattre efficacement les maladies (maladies de la sous-nutrition, tuberculose, etc.) propres au tiers-monde.

Une question posée : que peut faire la commission ? Une conviction habite Willy Brandt et ses amis : en Occident, le capital a homogénéisé les consciences. La réification est presque achevée. Dans les Etats industriels dits socialistes, une même rationalité marchande gouverne les rapports entre les hommes. Quant aux peuples du tiers-monde, ils sont, dans leur grande majorité, asservis par des gouvernants oppressifs qui empêchent la libre expression de leurs revendications. L'actuel rapport Nord-Sud est un rapport de violence. La rareté des biens, la pénurie dont souffrent les deux tiers de l'humanité, sont organisées au profit des classes dominantes minoritaires des nations du centre. Or un monde où douze mille personnes meurent de faim tous les jours, où cinq cents millions d'hommes végètent dans les conditions subhumaines est un monde inacceptable (8). Seule une *insurrection des consciences en Occident*, c'est-à-dire la pression massive d'une opinion publique informée pourra débloquer la négociation Nord-Sud et imposer une réforme du marché mondial dont les critères décisifs seront le bonheur des hommes, la justice sociale internationale et l'établissement de relations de complémentarité entre les peuples.

(1) La crise économique frappe le monde entier... sauf la bureaucratie internationale : de 1976 à 1978, les effectifs globaux des organisations intergouvernementales à Genève ont augmenté de 3,1 %, ceux des missions permanentes gouvernementales de 4,4 %. cf. Enquête du service de statistiques de la République de Genève, décembre 1978.

(2) Dans *Main basse sur l'Afrique* (Ed. du Seuil) 1978, je tente de donner les raisons de cette non-représentativité.

(3) Tel semble être l'avis, notamment de Samir Amin, exprimé au Colloque de l'ONU, « Développement économique et information », Tunis, octobre 1977.

(4) A la conférence des Nations unies sur le développement, à Lima 1974, soixante-dix-sept pays de la zone tricontinentale ont présenté une plate-forme de revendications communes. cf. également Y. Berthelot et G. Tardy *Défi économique du tiers-monde*, Ed. La Documentation française, décembre 1978.

(5) André Fontaine : *le Dernier Quart du siècle*. Ed. Fayard, 1976, p. 219.

(6) La ICIDI (Independent commission on international development issues) a tenu jusqu'ici cinq séances : à Gynich (près de Bonn), au Mont-Pélerin (Suisse), Bamako (Mali), Tarrytown (Etats-Unis) et Kuala-Lumpur (Malaisie). Le secrétaire exécutif s'est rendu à Moscou en 1978.

(7) Le terme est de Willy Brandt in *Der Spiegel*, n° 6, 1979, p. 24/25.

(8) Pour les plus récents chiffres, cf. René Dumont, *Paysans écrasés, terres massacrées*, Ed. Laffont, 1978.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « LA JAUNE ET LA ROUGE »

L'Amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique vient de publier un numéro spécial de sa revue mensuelle *la Jaune et la Rouge* sur le tiers-monde (1). Sous la direction de MM. Michel Arnaudon, Pierre Garrigues et Claude Laigle, un dossier très vivant et très actuel a été établi. Tous les articles, comme il est de règle, sont écrits par des « X ». Ils s'organisent autour de cinq thèmes : les réalités du tiers-monde ; des points de vue sur le développement ; l'ordre international en question ; les institutions ; la technologie.

Le mérite de ce numéro spécial tient notamment au fait que de nombreux articles ont été écrits non seulement par des professionnels de haut rang, mais par des hommes qui ont vécu sur le terrain. Sans doute manque-t-il des points de vue de ressortissants du tiers-monde. Il est vrai qu'assez peu sont polytechniciens...

(1) 17, r. Descartes, 75005 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

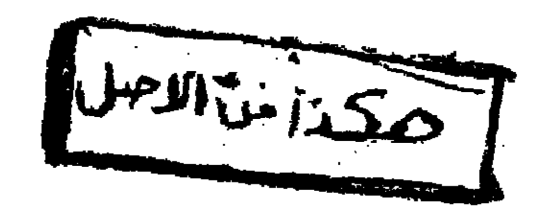
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

VIVE ÉMOTION DANS LE MONDE APRÈS L'EXÉCUTION D'ALI BHUTTO

Après l'annonce de l'exécution, le 4 avril, de M. Ali Bhutto, le Pakistan n'a pas connu de graves incidents. Toutefois, à Rawalpindi, quelque cinq cents personnes se sont réunies, criant *« Mort à Zia ! »*, *et une tension est sensible dans* la province méridionale du Sind, où a été inhumé l'ancien premier ministre. Les diplomates en poste à Islamabad ont été invités à *ne pas se rendre sans autorisation dans cette* région. Selon l'A.F.P., trois personnes au moins, qui protestaient contre l'exécution de M. Bhutto, devant le quartier général des Nations unies à Srinagar, au *Cachemire indien, ont été* tuées dans des affrontements avec *les forces* de police.

La pendaison de M. Bhutto a été accueillie avec stupéfaction et émotion dans le monde. *A Paris, le président de la République a exprimé* au cours du conseil des ministres, mercredi, sa « profonde émotion » et celle du gouvernement (nos dernières éditions du 5 avril). Le dépar*tement d'Etat américain* et le *secrétaire général* des Nations unies, M. Waldheim, ont également exprimé leur « profond regret ». M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., s'est déclaré *« choqué et horrifié »*.

En Iran, l'ayatollah Charia Madari a estimé, jeudi 5 avril, que l'exécution d'Ali Bhutto « suscitera des réactions très déplaisantes au sein du monde *islamique* ». « Sa pendaison n'a *pas de justification du point de* vue de la législation religieuse », a-t-il déclaré.

Dans de très nombreux cas, notamment en Grande-Bretagne, en Italie, en Syrie, au Canada et aux Pays-Bas, les dirigeants ont exprimé leur consternation ou leur tristesse. En Turquie, nous indique notre correspondant à Ankara, le premier *ministre, M. Ecevit, qui avait fait* plusieurs démarches pour obtenir la grâce et avait offert d'accorder asile à M. Bhutto, a exhorté la famille du supplicié à « avoir du courage ». Le chef de l'opposition, M. Demirel, a exprimé son « chagrin » après cette « catastrophe ». En Inde, *Mme Gandhi s'est déclarée* « choquée ».

Amnesty International demande à Islamabad de mettre fin à toutes les exécutions et d'abolir la peine de mort. Enfin, le parti socia*liste français estime que* l'exécution d'Ali Bhutto s'inscrit « dans le contexte brutal qui marque aujourd'hui le régime pakistanais » et exprime sa « réprobation *profonde d'un acte qui cons*titue une tache dans l'histoire du Pakistan ».

L'« islamisation » prônée par le régime a surtout un caractère répressif

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Du train de mesures accentuant *l'islamisation* de la société annoncées, le 10 février, par le chef de l'Etat, le *général Zia-Ul-Haq*, pour l'anniversaire de la naissance du Prophète, seules sont pour le moment entrées en *application* celles ayant un caractère répressif ; les autres — l'obligation de l'*aumône (zekat)* et la *taxe sur le* revenu agricole *(ushr)*, compte tenu de leur portée économique et sociale, sont *l'objet de débats* ayant d'avoir force de loi, en principe, fin avril.

Les dispositions répressives sont *évidemment celles — étant donné* leur caractère spectaculaire — qui ont parfois retenu la plus *grande attention à l'étranger*. La justice s'inspirait jusqu'à maintenant du système hérité de la période *coloniale britannique* ; celui-ci va devoir désormais s'harmoniser avec la loi islamique, *sans que la ligne de partage soit* dans tous les cas très claire. Cela risque de créer une grande confu*sion pendant quelque temps. Les* hautes cours de justice, toutefois, ont autorité pour décider dans quelle mesure le *code pénal, par* exemple, est en accord avec l'islam, afin notamment que soit *appliqué le hadd — les punitions* coraniques extrêmes — solennellement introduites au Pakistan le *10 février, mais déjà partielle*ment en vigueur pour certaines depuis la prise du pouvoir par le chef de *l'état-major des armées* en juillet 1977.

Ces châtiments frapperont désormais trois types de délits : l'alcoolisme et la consommation de stupéfiants, les délits sexuels et le vol. C'est dans ce dernier cas, *et* lorsque la valeur du larcin est supérieure à celle de 4,457 kg d'or, que le criminel se verra *amputé* de la main gauche à la hauteur du poignet, voire du pied gauche pour les délits les plus graves ou les cas de récidive. Le (ou la) coupable du péché de la chair sera *flagellé à mort sur la place pu*blique dans le cas de personnes mariées. Cependant, pour devoir être reconnu comme *tel par un* tribunal, l'acte d'adultère devra avoir été constaté par... quatre témoins visuels *! Cette exigence* limitera vraisemblablement le champ d'application de la peine ! *D'autre part, le décret présiden*tiel sur la prohibition interdit la fabrication, la vente et la consom*mation de stupéfiants, ainsi que* celle de l'alcool, sur l'ensemble du territoire (1). Cependant, les Pa*kistanais non musulmans* — ils sont plusieurs millions (chrétiens, hindous, parsis...) — ainsi que les *diplomates ne sont* pas soumis à ces restrictions les jours de fêtes, à domicile. Mais ils s'exposeront à *des* peines d'emprisonnement de trois ans ou de trente coups de fouet (la peine étant de quatre-vingts coups pour les Pakistanais musulmans) s'ils sont *surpris* à consommer publiquement de l'alcool et de la drogue. Le *hadd* ne sera appliqué, est-il précisé, que si, dans les cas généraux, la preuve suffisante du délit est fournie par deux musulmans adultes ; *et l'amputation* devra être pratiquée par un médecin assermenté.

Aumône et taxe agricole

Dans le domaine économique, le *général* Zia-Ul-Haq entend rendre obligatoire le *zakat* et l'*ushr*. Le montant de l'aumône a été fixé à *2,5 %*, aussi bien des comptes d'épargne individuelle que du *capital des entreprises*, des fonds de garanti sociaux ou de toutes valeurs possédées par un particulier *supérieures* à 87,48 g d'or fin. En fait, cette aumône aurait dû être payée spontanément par *tout « bon musulman »*, *mais* cette pratique n'était vraiment en usage que parmi la communauté des *commerçants*. *Le zakat* devra, en principe, désormais être versé sur la même base, aussi bien par les *pauvres que par* les riches, chacun étant libre cependant du montant effectif du versement puisque celui-ci ne sera pas rendu public. *A priori*, cela ne fait pas la part égale pour tout le monde. La nouvelle obligation ne *supprimant aucun* des impôts existants, et les Pakistanais ayant l'habitude de dissimuler leurs revenus, beaucoup pourraient être *tentés* de s'y soustraire. L'Etat en escompte cependant de nouvelles rentrées importantes. Le général *Zia* assure que les fonds collectés serviront à lutter contre la misère.

L'*ushr* sera fixé à 10 % du produit agricole pour les terres irriguées. Il *devra* être payé en argent ou en nature (blé, riz) par tous les paysans cultivant plus d'un hectare. Là encore, gros et petits producteurs acquitteraient le même pourcentage, ce qui apparaîtra sans doute comme une *injustice aux moins favorisés*.

Le régime ne risque-t-il pas, s'il met ces dispositions en application, de s'attirer les foudres du *monde paysan* auquel M. Bhutto avait promis une réforme agraire — afin de répartir plus équitablement la propriété, — et même, pour la première fois au Pakistan, un véritable impôt sur la richesse agricole ? Il n'eut pas le temps de mettre en pratique l'une ou l'autre de ses mesures. *Le zakat* et l'*ushr* le seront-ils ? Les responsables semblent conscients de l'impopularité des dispositions représentant, tous comptes faits, un accroissement de la pression fiscale. C'est pourquoi ils se sont donné un délai de réflexion avant leur entrée en vigueur. De nombreux Pakistanais doutent qu'il soit possible de mettre en place deux systèmes reposant largement sur la confiance dans un pays où la corruption est plus répandue que le sens du bien public et la générosité individuelle. *« Il est à craindre*, nous dit un fonctionnaire, *qu'une bonne partie de l'argent ainsi collecté serve à entretenir... la machine administrative. »*

Mais une autre mesure d'inspiration coranique soulève encore plus de difficultés : l'abolition de l'intérêt. Elle ne serait pas non plus imposée brutalement, mais progressivement ; des experts se penchent sur la question, essayant *d'établir* une formule permettant de remplacer l'intérêt bancaire par une commission ou des prises de *participation*. Mais qu'en sera-t-il dans les campagnes où le système bancaire est faible*ment implanté et où d'innombra*bles personnes ont traditionnellement recours à l'usurier, *prêtant* à des taux *prohibitifs* (jusqu'à 100 % par an) ? Or cette forme d'usure perpétue l'exploitation des *travailleurs agricoles* et des métayers et accroît la misère rurale.

Pour l'heure, le gouvernement a *seulement annoncé deux* dispositions symboliques : la suppression de l'intérêt appliqué aux avances consenties aux agents de l'Etat lors de l'achat d'une bicyclette, et aux prêts accordés aux petits *fonctionnaires* pour la construction de leur maison d'habitation.

La différence avec l'Iran

L'islamisation touche aussi l'éducation. Les programmes et les livres scolaires sont révisés afin de respecter en *tous points* les préceptes du Coran. Enfin, l'ourdou, la langue nationale, mais qui n'est *pas celle des minorités pach*toues (pathans), sindhis et baloutches, devra remplacer l'anglais *chaque fois que possible dans* l'enseignement à partir de l'année prochaine. Le général Zia-Ul-Haq a aussi rappelé que les émissions de radio et de télévision avaient été « islamisées » (*Le Monde* du 27 et 28 décembre 1978) de façon qu'elles soient le reflet parfait de *« l'identité nationale »*.

Le Pakistan n'a pas attendu la révolution islamique iranienne pour opérer ce *retour sur soi*. Les décisions prises à Islamabad ne font qu'accentuer une islamisa*tion déjà amorcée par M. Bhutto*, sous la pression, il est vrai, du mouvement d'opposition religieux dont les représentants les plus réactionnaires sont maintenant au pouvoir.

Quatre-vingt-cinq pour cent des Pakistanais *sont des sunnites*. Les chiites, minoritaires, ont participé aux discussions ayant pré*cédé la proclamation* de l'ordre islamique... mais l'un de leurs responsables en a, peu après, dénoncé certaines dispositions. *Divers* observateurs, à Islamabad, pensent que ces réserves pourront être levées, les chiites trouvant généralement des accomodements avec le pouvoir en place. Il est toutefois symptomatique que n'ait pas *été accordé au seul chiite membre* du gouvernement, M. Agha Shahi, le titre de ministre des affaires étrangères, bien qu'il en *occupe la fonction*, mais seulement celui de conseiller du président.

Certes, le Pakistan a été gouverné pendant de nombreuses *années*, et en particulier sous le régime du parti populaire pakistanais, par une élite occidentalisée — *parfois laïque*, jamais cependant en rupture avec l'islam. Mais l'occidentalisation de la société est demeurée superficielle, limitée au milieu urbain, sans commune mesure avec ce qui s'est passé sous l'empire impé*rial iranien*. Et *l'islamisation* est moins aujourd'hui une réaction à celle-ci qu'aux velléités réformistes de *M. Bhutto. Malgré* ses origines « féodales » et son autoritarisme « oriental », l'ancien pre*mier ministre* fut un homme d'Etat moderniste, qui n'ignorait rien des courants politiques *contemporains*. Il avait tenté d'introduire des réformes, de réduire certaines inégalités flagrantes ; le général Zia-Ul-Haq préserve le *statu quo*, renforce le droit de propriété, fait de l'Islam « l'idéologie » du régime. La religion fournit opportunément à celui-ci un contenu politique.

Le « pays des purs »

C'est parce qu'ils étaient attachés à l'islam que les musulmans du sous-continent ont formé, en 1947, le Pakistan, parfois appelé le *« pays des purs »*. Ce pays devait être aussi un refuge pour la bourgeoisie musulmane qui ne voulait pas se placer sous la coupe des hindouistes majoritaires et plus dynamiques en Inde. La religion a pour tous les Pakistanais un contenu émotionnel intense. Peut être cela aide-t-il le régime à rendre moins amère la pilule d'un accroissement des mesures répressives. *« Le président promet la vie en rose, mais agite aussi la carotte et le bâton. Il intervient dans le domaine de la vie personnelle et nous impose une société bigotte, une caricature de l'islam présenté comme une panacée à tous nos problèmes mais il ne s'attaque pas aux plus importants »*, nous déclare un journaliste.

L'armée a ravi le pouvoir à M. Bhutto, en 1977, pour mettre fin à une crise provoquée par un large mouvement populaire des milieux conservateurs, religieux et régionaliste. Ce mouvement n'eut, à aucun moment, l'ampleur de la vague de fond iranienne. *Les partis en ont conservé* le contrôle, et seuls les plus réactionnaires d'entre eux partagent *maintenant le pouvoir* avec les militaires et des personnalités civiles de droite. La force domi*nante* au sein de cette équipe est le Jamaat-i-islami (le mouvement islamique) qui, paradoxalement, s'opposa à la création du Pakistan car celle-ci lui paraissait, à l'époque, aller *« contre la volonté de Dieu »*. C'est sans doute aujourd'hui le parti le mieux organisé. Ses trois ou quatre mille cadres sont rémunérés ; ils disposent de locaux, de journaux et d'une certaine *influence* parmi les « lettrés » de Karachi et de Lahore notamment, mais il n'obtint que quelques sièges *aux* élections générales de 1970 et de 1977. De notoriété publique, l'Arabie Saoudite est le *principal bailleur* de fonds étranger de ce mouvement pour lequel le général Zia-Ul-Haq ne *cache pas ses* sympathies.

Ces connivences, le fait aussi que le chef de l'Etat souligne souvent sa fidélité au roi Khaled, que Ryad ait dispensé ses conseils lors de l'élaboration des nouvelles lois islamiques et finance une partie des achats d'armements pakistanais, et que l'Arabie Saoudite, enfin, emploie des dizaines de milliers de techniciens et d'ouvriers pakistanais favorisent une certaine symbiose entre les deux pays. Des relations également étroites existent avec les Emirats arabes unis ; leur chef d'Etat possède un palace au Pakistan, où il a offert récemment de financer l'installation d'une université islamique à Karachi. Islamabad peut se prévaloir d'avoir rétabli des relations plus confiante avec la plupart des pays de la communauté musulmane. Enfin, le *« triomphe de la révolution islamique »* en Iran a donné un second souffle au régime pakistanais et lui a permis de dire à l'opinion qu'il était dans la bonne direction.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Ceci posera des problèmes aux cultivateurs de pavot, le Pakistan étant un producteur d'opium illégal (*le Monde* du 10 février 1977).

Libres opinions

Un amer succès

par ÉTIENNE JAUDEL (*)

AINSI l'administrateur en chef de la loi martiale au Pakistan est resté insensible aux appels de l'opinion publique internationale ! Il a fait pendre un adversaire politique trop populaire ! La « justice » est passée sur Ali Bhutto ! C'est *un triste jour pour* la défense des droits de l'homme dans le monde.

Mais cette exécution a aussi valeur de redoutable exemple.

Jugé pour un crime de droit commun, c'est en criminel qu'Ali Bhutto a été condamné et exécuté. La justice politique s'est ici camouflée sous les oripeaux de la cour d'assises. Et, en dépit des faiblesses de l'accusation, des aveux extorqués aux prétendus complices, des contradictions évidentes des charges relevées contre *l'accusé*, le général Zial Ul Haq peut *aujourd'hui se présenter comme* un chef d'Etat respectueux des décisions de la justice de son pays et non comme l'assassin d'un adversaire politique.

Une telle mascarade traduit une sorte d'amère riposte à la défense des droits de l'homme : les gouvernements *n'osent* plus désormais poursuivre ouvertement les opposants pour leurs opinions.

Criminels de droit commun ou paranoïaques relevant des hôpitaux *psychiatriques, on continue assurément* de par le monde à tuer, à mettre en cage, à assommer à la matraque ou à la drogue les indociles et les rebelles, mais plus jamais en tant que tels. A moins que l'on ne crée des « bandes » de reîtres, qui, comme en Argentine *ou au Brésil, font le travail odieux d'élimination* sans compromettre les autorités qui guident leurs mains sans l'avouer.

Il n'y a plus de prisonniers politiques dans le monde !

Plus que des assassins, des « asociaux », des délinquants et des fous !

« L'assassin » Ali Bhutto a été pendu !

Mais qui sont les assassins ?

(*) Avocat à la cour.

EN THAILANDE

APRÈS LA VISITE DU PREMIER MINISTRE LAOTIEN

Bangkok et Vientiane veulent mettre fin aux activités des « rebelles »

De notre correspondant

Bangkok. — Compte tenu de la *tension* qui règne *dans* la région, l'aspect le plus important de la visite officielle en Thaïlande du premier ministre laotien, M. Kaysone Phomvihane, du 1er au 4 avril, est sans doute le fait même qu'elle ait eu lieu. Elle répondait au voyage effectué en janvier dernier à Vientiane par le général Kriangsak Chamanand, chef du gouvernement *thaïlandais*, alors que se déroulait l'offensive vietnamienne au Cambodge. De même que, à *cette époque, les dirigeants des* deux pays s'étaient prudemment bornés à l'examen de questions *bilatérales*, il *n'a officiellement* été question cette fois ni de la « menace chinoise » sur le Laos, ni du conflit sino-vietnamien, ni des prises de position de l'ASEAN (1), ni même des accords passés dernièrement entre le Laos et le nouveau régime de Phnom-Penh alors que Bangkok reconnait toujours celui de M. Pol Pot.

Une fois de plus, dans le com*muniqué final, il est question de* faire du Mékong un « fleuve de paix » entre les deux pays. Cha*que partie s'est engagée à pren*dre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'activité des « rebelles » qui opèrent de part et d'autre de la frontière. Il s'agit, d'un côté, des communistes thaïlandais prochinois, qui, jusqu'à une époque récente, bénéfi*ciaient du soutien du Laos et du* Vietnam, et, de l'autre, de réfugiés laotiens anticommunistes *disposant de l'appui de milieux* civils et militaires de l'extrême droite thaïlandaise dans leurs opérations contre le régime de Vientiane. Le problème de l'afflux de réfugiés laotiens — six mille en février — a été soulevé : les deux gouvernements envisage*raient la possibilité de « rapa*triement volontaire » de certaines catégories de fugitifs.

La visite de M. Kaysone devrait aussi permettre le développement des relations économiques et com*merciales, facilité par l'ouver*ture de nouveaux points de transit de marchandises le long de la frontière. C'est essentiel pour le Laos, sous-développé et enclavé, et d'autant plus dépendant *aujourd'hui du « poumon »* économique thaïlandais que son allié vietnamien est fort occupé mili*tairement chez lui* et au Cambodge.

Outre les bénéfices qu'elle escompte sur le plan commercial et de la sécurité, la Thaïlande espère que sa politique de détente sera de nature à tempérer, fût-ce modestement, l'influence vietnamo-soviétique au Laos au moment où la Chine réduit la sienne. Les experts *chinois ont été rapatriés*, l'ambassadeur et la majorité des diplomates rappelés en consultation, et les trois représentants *de l'agence Chine nouvelle ont* plié bagages la semaine dernière. Enfin, le « mystère » de la disparition de M. Phoumi Vongvichit, vice-premier ministre laotien, dont un journal de Bangkok *avait affirmé récemment qu'il* avait demandé asile en Thaïlande, a été dissipé mercredi par un communiqué officiel annonçant son retour à Vientiane après deux mois d'absence pour *« traitement médical à l'étranger »*, vraisemblablement en Union *soviétique*.

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

A travers le monde

Brésil

- M. HELMUT SCHMIDT, *chancelier* de l'Allemagne fédérale, en visite *officielle* à Brasilia, et le président brésilien, le général Joao Batista Figueiredo, ont signé, le mercredi 4 avril, un *communiqué affirmant* leur « détermination » de respecter l'accord de coopération *nucléaire* conclu entre les deux pays en 1975 (*Le Monde* du 4 avril). Aux termes du contrat, le Brésil devra acheter à l'Allemagne fédérale, d'ici à *1990*, huit réacteurs nucléaires, une usine d'enrichissement et une de retraite*ment. Les deux pays ont*, d'autre part, signé un accord sur les transports maritimes et *deux protocoles prévoyant* l'octroi d'un crédit (supérieur à 25 millions de dollars pour financer deux projets (hydroélectricité et irrigation) dans le nord-est brésilien. — *(A.F.P.)*

Chypre

- *DEUX EXPLOSIONS* ont eu lieu le jeudi 5 avril à 3 heures à Nicosie devant l'ambassade d'Israël et devant une agence de voyage représentant les lignes aériennes égyptiennes. Ces attentats, qui n'ont pas fait de victimes, ont provoqué des dégâts matériels importants. — *(A.F.P.)*.

Espagne

- M. ADOLFO SUAREZ *« sera en mesure de former le nouveau cabinet jeudi 5 ou vendredi 6 avril »*, a déclaré, mercredi *soir à Madrid*, au terme du conseil des ministres, M. Manuel Ortiz Sanchez, secrétaire d'Etat à l'information. *« Au moins cinq »* des dix-huit ministres actuels feront partie du nouveau gouvernement, a-t-il précisé. — *(A.F.P.)*

ASIE

LA DÉNONCIATION DU TRAITÉ SINO-SOVIÉTIQUE

La décision chinoise met en évidence la position délicate de l'U.R.S.S. dans le jeu triangulaire des grandes puissances

Le gouvernement soviétique, dans une déclaration diffusée mercredi 4 avril par Radio-Moscou, a qualifié la décision de Pékin de dénoncer le traité sino-soviétique d'amitié et de coopération, signé en 1950, d' « action hostile à l'U.R.S.S. ».

Après avoir rappelé que Pékin avait successivement refusé, en 1971 puis en 1973, de signer un traité de « non-recours à la force » et un traité de « non-agression », le gouvernement soviétique affirme que la ligne des dirigeants chinois est motivée par des « visées de grande puissance hégémoniste (...) et la haine envers tout ce qui conduit à la consolidation de la paix ». « Il n'existe aucune raison objective à une confrontation entre nos deux peuples », conclut la déclaration.

De notre correspondant

Moscou. — Il est permis de penser que la dénonciation du traité sino-soviétique n'a pas surpris outre mesure les dirigeants du Kremlin puisque depuis quelque temps les Chinois avaient laissé entendre qu'ils étaient décidés à franchir le pas. M. Brejnev, interrogé en janvier dernier par le magazine *Time*, avait lui-même soulevé la question : « *La direction chinoise nous pousse apparemment à dénoncer* [ce traité], avait-il déclaré. *Je peux dire que nous ne céderons pas aux provocations. Jamais nous ne romprons de notre propre gré un traité qui traduit l'amitié des peuples de l'U.R.S.S. et de la Chine, et, si la direction chinoise s'y décide, elle en endossera toute la responsabilité devant le peuple de son pays et devant les forces de paix et de progrès dans le monde entier.* »

La dénonciation par la Chine du traité d'amitié n'en est pas moins un coup dur pour l'Union soviétique même si le texte avait perdu toute signification depuis le début de la querelle sino-soviétique et depuis surtout l'aggravation récente du conflit entre les deux grands Etats communistes. Bien que les conséquences pratiques de cette décision soient minimes, elle consacre la rupture et montre que les dirigeants chinois ont décidé de marquer à nouveau que tout retour en arrière vers les années de coopération confiante (qui à vrai dire n'ont pas duré très longtemps) est exclu à moyen terme.

Les Soviétiques n'avaient sans doute nourri aucune illusion, mais au lendemain de la mort de Mao ils avaient décidé une trêve unilatérale de la polémique — sinon pour montrer leur volonté de renouer avec les successeurs du chef de la révolution chinoise, du moins pour éviter tout geste les rendant responsables d'un échec d'éventuelles retrouvailles. Les « réalistes » qui revenaient au pouvoir à Pékin après la révolution culturelle et le règne de la « bande des quatre », pensait-on, ne seraient-ils pas tentés de trouver un arrangement avec la grande puissance voisine ?

C'était oublier que M. Deng Xiaoping est l'homme de la rupture avec Moscou, celui qui, en juillet 1963, mena sans succès les derniers véritables pourparlers sino-soviétiques. Après la reprise progressive de la polémique publique en 1977, le fossé entre les deux pays s'était agrandi avec l'aggravation de la querelle entre le Vietnam et le Cambodge et l'échec de la recherche d'un *modus vivendi* entre Hanoï et Pékin.

La confirmation de la rupture sino-soviétique met aussi en lumière la position délicate de Moscou dans le jeu triangulaire des grandes puissances. L'U.R.S.S. a certes marqué des points ces derniers temps dans sa rivalité diplomatique et militaire avec Pékin, et l'intervention vietnamienne au Cambodge a permis la création — de fait — d'une fédération indochinoise sous la direction de Hanoï.

Mais, pour le moment, l'Union soviétique occupe la plus mauvaise place dans ce jeu triangulaire. Alors que les Etats-Unis ont des relations avec les deux autres pôles et que la Chine qui était encore récemment absente s'est introduite dans le jeu, l'U.R.S.S. pour sa part ne peut parler qu'avec un seul des protagonistes et se trouve ainsi en position de faiblesse par rapport à Washington. La dénonciation du traité confirme qu'à moyen terme tout au moins, Moscou ne peut pas jouer la « carte chinoise ».

Si la rupture n'a pas empêché Chinois et Soviétiques de conclure un accord sur la navigation sur les fleuves Amour et Oussouri au plus fort de la guerre sino-vietnamienne — manifestant ainsi une volonté commune de ne pas envenimer la situation à la frontière, — les négociations sur le renouvellement de l'accord commercial annuel ont été, en revanche, selon des sources yougoslaves, ajournées à la demande des Soviétiques.

Venant après celles des traités avec l'Egypte et la Somalie, la dénonciation du traité sino-soviétique peut enfin apparaître comme un coup porté au prestige de l'U.R.S.S. Ses dirigeants aiment beaucoup signer des traités d'amitié et de coopération — ils en ont conclu trois dans les deux derniers mois de 1978, — car ils y voient une garantie de durée et de solidité de leurs alliances. Les Chinois, comme les Egyptiens et les Somaliens, ont voulu montrer que ces textes pouvaient n'être aussi que des « *chiffons de papier* », à cette nuance près toutefois que les Chinois ont tenu à respecter les formes et les délais en recourant à la clause spécialement prévue pour la dénonciation du traité dans le texte lui-même. Ils auraient pu le dénoncer plus tôt. Ils ont attendu le dernier moment bien que leurs nouveaux alliés japonais leur aient demandé, dès le mois d'août dernier, de renoncer à un traité contenant des dispositions ouvertement dirigées contre eux (et contre les Etats-Unis). Mais le fait est là, qui ramène à leur juste valeur les quatorze traités d'amitié et de coopération signés par l'Union soviétique.

DANIEL VERNET.

PÉKIN PROPOSE A MOSCOU L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

(De notre correspondant.)

Pékin. — La décision de la Chine de ne pas prolonger son traité d'alliance avec l'U.R.S.S. (*le Monde* du 5 avril) a été confirmée par l'agence Chine nouvelle. Celle-ci a précisé que l'ambassadeur soviétique à Pékin, M. Tcherbakov, avait été informé de cette décision mardi 3 avril par le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua. Celui-ci lui avait rappelé que, du point de vue de Pékin, « *les divergences de principe entre la Chine et l'Union soviétique ne devraient pas empêcher le maintien et le développement de leurs relations normales d'Etat à Etat sur la base des cinq principes* » (de la coexistence pacifique).

L'agence a ajouté : « *Dans ce but, le gouvernement chinois a proposé au gouvernement soviétique des négociations pour la solution des problèmes en suspens et l'amélioration des relations entre les deux pays.* »

Cette dernière phrase intrigue les observateurs. S'agit-il d'un rappel des suggestions faites par la Chine dans le passé ou au contraire d'une proposition nouvelle ? Certains diplomates — apparemment sur la base d'indications de source chinoise — inclinent pour la seconde hypothèse et notent que, pour la première fois, la proposition de Pékin n'est assortie d'aucune condition préalable. — A. J.

Japon

ACCUSÉ D'AVOIR REÇU DES POTS-DE-VIN

Un important homme d'affaires a été arrêté

De notre correspondant

Tokyo. — Vice-président et directeur exécutif de la grande maison de commerce Nissho Iwai, M. Kaifu, impliqué dans une nouvelle affaire de pots-de-vin versés par des firmes aéronautiques américaines au Japon, a été arrêté, lundi 2 avril. Il est accusé d'avoir enfreint la législation sur les changes et d'avoir dissimulé au fisc d'importantes sommes reçues à titre de commissions et destinées, pense-t-on ici, à des hommes politiques japonais. Les bailleurs de fonds étaient Boeing (1 million de dollars versés pour favoriser la vente de 747 à Japan Air Lines) et Mac Donnel Douglas (2,8 millions de dollars). Appelé plusieurs fois à témoigner devant la Diète, M. Kaifu a toujours nié avoir eu connaissance de ces opérations.

Son arrestation constitue un tournant dans ce scandale qui se développe au Japon depuis le début de l'année (*le Monde* daté 7-8 janvier). Au départ, les firmes américaines ayant versé des fonds à Nissho Iwai étaient Grumman et Mac Donnel Douglas. Au cours de l'enquête des preuves impliquant aussi Boeing étaient découvertes. Avec l'arrestation de M. Kaifu, l'affaire entre dans une phase décisive : en effet, si elel n'est pas étouffée, elle devrait logiquement conduire à l'implication d'hommes politiques de premier plan (on mentionne les noms des anciens premiers ministres Kishi et Fukuda) qui ont reçu les fonds : Nissho Iwai n'était que l'intermédiaire.

Après le scandale Lockheed, qui avait notamment provoqué l'arrestation de M. Tanaka, ancien premier ministre dont le procès est en cours mais qui continue à jouer un rôle déterminant dans la vie politique nippone (son groupe au sein du parti conservateur étant notamment le principal soutien du cabinet Ohira), cette nouvelle affaire de pots-de-vin a pris une grande importance : elle a déjà été à l'origine du suicide de M. Shimada (*le Monde* du 3 février), un des directeurs de Nissho Iwai et le bras droit de M. Kaifu, et a conduit dernièrement à l'arrestation de deux de leurs subordonnés.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

Ouganda

Des éléments tanzaniens ont pénétré dans Kampala

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les premiers éléments de la coalition tanzano-ougandaise qui assiégeaient Kampala depuis une dizaine de jours ont pénétré, mercredi 4 avril, après la tombée de la nuit, dans une ville pratiquement déserte. Ils se sont heurtés à quelques poches de résistance, la majorité des défenseurs ayant évacué la capitale ougandaise en direction de Jinja, où le maréchal Amin a établi son quartier général, mardi, en prévision d'un assaut contre Kampala.

Cet assaut final semble marquer la fin de huit années d'une dictature militaire parmi les plus contestées du continent. Mercredi à midi, la prise du quartier général de la police ougandaise, à Makindye, à 4 kilomètres au sud de Kampala, sur la route d'Entebbe, avait marqué le début de cet assaut contre la capitale. Les troupes tanzaniennes, qui appuient le Front nationale de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.), ont attaqué, mercredi, sur trois fronts. Au sud, elles ont pris Makindye, isolant ainsi Entebbe. A 30 kilomètres au nord de Kampala, dans un mouvement d'encerclement, elles ont pénétré dans la caserne de Bombo, désertée par leurs adversaires. A l'ouest, enfin, elles se sont de nouveau rapprochées des faubourgs de Kampala.

Des voyageurs qui se sont rendus du Kenya à Kampala, mercredi, ont affirmé que la route était encore contrôlée par des forces loyales au maréchal Amin, ce qui tendrait à démentir les informations selon lesquelles une forte position libyenne, aménagée à Mokono, entre Kampala et Jinja, aurait été attaquée avec succès dans la nuit de mardi à mercredi.

En fin d'après-midi, avant l'intervention du couvre-feu, la présence militaire paraissait bien réduite dans la capitale. Quelques éléments des polices militaire et civile ougandaises se trouvaient encore sur place et la rumeur faisait état de l'encerclement, à la périphérie, de quelques positions encore tenues par des Libyens.

Le tournant des combats se serait produit lundi soir, lorsque une unité libyenne est tombée dans une embuscade meurtrière à 10 kilomètres au sud de Kampala, sur la route d'Entebbe. Les Libyens auraient perdu jusqu'à cent cinquante hommes dans une bataille qui est jugée la plus âpre du conflit. Ils ont commencé à se retirer de Kampala le lendemain en direction de Jinja où le maréchal Idi Amin Dada entendrait opposer une dernière résistance à l'abri du Nil et du lac Victoria. L'usine électrique de Jinja alimente Kampala, et la route du Kenya franchit le Nil à hauteur de cette ville, la deuxième de l'Ouganda.

Même si le maréchal parvient à tenir quelque temps dans ce réduit, l'intervention militaire libyenne, précipitée par la déroute de l'armée ougandaise vendredi dernier, n'aura servi qu'à reporter de quelques jours la chute de Kampala. On se demande ici comment les Libyens pourront évacuer l'Ouganda une fois repliés sur Jinja, la seule issue étant le Kenya voisin.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République Sud-Africaine

Condamné à mort pour port d'arme

SOLOMON MAHLANGU NE PEUT PLUS ÊTRE SAUVÉ QUE PAR LA GRACE PRÉSIDENTIELLE

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — Seule une ultime intervention de M. John Vorster, président de la République, pourrait sauver Solomon Mahlangu, condamné à mort pour avoir été trouvé porteur d'une arme après une fusillade dans le centre de Johannesburg, en juin 1977, et qui devrait être pendu, vendredi 6 avril, à l'aube, à Pretoria (*le Monde* du 5 avril).

Solomon Mahlangu était étudiant en 1976. Il fut l'un de ces jeunes qui quittèrent par centaines leur pays après les révoltes anti-apartheid. Il expliqua pendant son procès que, contacté par un membre de l'African National Congress (A.N.C.), mouvement banni en Afrique du Sud, il partit pour l'étranger où une bourse d'étude lui avait été promise.

Quelques mois plus tard, il était de retour, accompagné de deux autres étudiants. Tous étaient armés. Traqués par la police, ils prennent peur et se réfugient dans un garage où l'un d'entre eux, Mandy Motloung, tire et tue deux Blancs avant d'être sérieusement blessé à la tête. Il se trouve actuellement dans un hôpital psychiatrique et a été jugé inapte à comparaître. Le troisième membre du groupe a pu s'échapper.

Solomon Mahlangu paie pour le meurtre qu'il n'a pas commis. A aucun moment il ne s'est servi de son arme. Dans sa prison, il lit la Bible et prie pour qu'on intervienne en sa faveur. Tous les recours de la procédure ont été épuisés.

De nombreux dirigeants noirs, qui demandent la grâce de Solomon Mahlangu, espèrent que les pays occidentaux, qui avaient déjà effectué des démarches en ce sens après la condamnation, renouvelleront leurs efforts. L'ambassade des Etats-Unis a déjà annoncé qu'une représentation avait été faite auprès du gouvernement sud-africain ce mercredi. — C. C.

● *La Grande-Bretagne a lancé*, mercredi 4 avril, un appel au gouvernement de Pretoria demandant la grâce de Solomon Mahlangu. De son côté, le groupe africain de l'ONU demande la réunion du Conseil de sécurité pour débattre de l'affaire. Enfin, le pasteur Philip Potter, secrétaire général du Conseil mondial des églises, a lancé à Genève un appel à la clémence en faveur du jeune condamné noir.

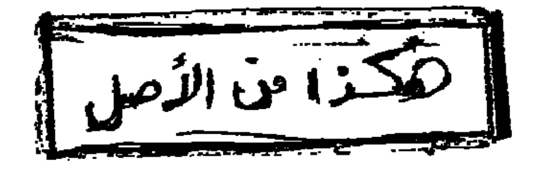
République populaire du Congo

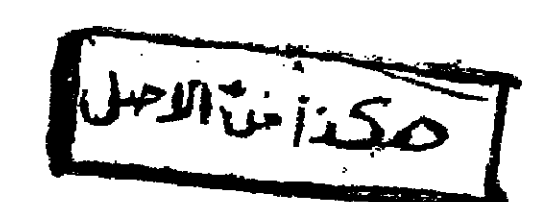
IMPORTANT REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Brazzaville (*Reuter*). — Le comité central du Parti congolais du travail (P.C.T.), réuni depuis mardi 3 avril, à Brazzaville, sous la présidence du colonel Denis Sassou-Nguesso, a approuvé, mercredi, la liste du nouveau gouvernement proposée par le colonel Louis-Sylvain Goma, premier ministre.

Sept des douze anciens ministres ne font plus partie du gouvernement : MM. François Mbita (Plan), Dieudonné Itoua (travail et justice), Jean-Pierre Ngombe (information et P.T.T.), Camille Delbot (travaux publics), Théophile Obenga (affaires étrangères), Pascal Mbima (urbanisme, habitat), Nabel Wilson Mitsontsa (santé et affaires sociales).

Le nouveau cabinet est composé des quatorze membres suivants : colonel Louis-Sylvain Goma (chef du gouvernement), commandant François-Xavier Katali (intérieur), MM. Nelenga Gamporo (commerce), Marius Mouambenga (industrie et tourisme), Jean Itadi (économie rurale), Pierre Nze (affaires étrangères), Pierre Mossa (Plan), Pierre-Xavier Opa (santé et affaires sociales), Victor Tamba-Tamba (travail et justice), Moundele Ngolo (aménagement du territoire), Gabriel Oba Apounou (jeunesse et sports), capitaine Florent Tsiba (information), MM. Jean-Baptiste Taty Loutard (culture et arts) et Rodolphe Adada (mines et énergie).





CHILI : la dictature installée

I. — LA FIN DES CROISADES

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Santiago. — Simple changement de style ? Ou un vent nouveau soufflerait-il sur Santiago ? La « décrispation », en tout cas, est l'image que l'on cherche à y donner. Le journaliste français arrivant à Diego Portales, le palais présidentiel, n'est plus considéré comme un agresseur potentiel, ou un agent plus ou moins conscient du grand complot international contre le régime chilien. On le voit plutôt, aujourd'hui, comme un observateur qu'il faut savoir gagner, en soulignant qu'après les « *erreurs* » possibles des années antérieures une normalisation est en route.

Une dictature militaire à visage humain ? Ce serait un peu vite dit. Certes, les difficultés internationales, et surtout la période de tension avec l'Argentine, ont fait comprendre au régime de Santiago que l'on ne peut imaginer avoir raison contre tout le monde — contre l'Est, qui ne penserait qu'à *comploter contre le Chili*, et contre l'Ouest, dont la faiblesse passerait presque pour de la complicité. Il faut maintenant veiller aux apparences. Mais si la forme évolue, le fond ne change guère : aucune ouverture réelle ne s'est produite à Santiago. Le régime militaire manque toujours d'un véritable appui politique.

S'il est isolé, il est apparemment solide. Plus, en tout cas, qu'il y a un an. Le journaliste débarquant à Buenos-Aires, à Brasilia ou à La Paz se voit généralement décrire avec une profusion de détails les divergences au sein des forces armées, les solutions de remplacement possibles, les noms des « jeunes loups » qui pourraient menacer les tenants du pouvoir. Rien de tel à Santiago. Avant d'être le président de la République, le général Pinochet reste pour ses pairs le commandant en chef des forces armées. Et, s'il n'est pas un grand homme politique, il s'est révélé, à tout le moins, un habile chef militaire.

Durant l'année 1978, il a marqué des points. Il a démis de leurs fonctions le commandant en chef de la force aérienne, le général Gustavo Leigh, qui critiquait la « *personnalisation* » du régime, et les quelque vingt officiers les plus gradés de la même arme qui s'étaient déclarés solidaires de leur supérieur. C'était jouer à quitte ou double : le général Pinochet risquait de provoquer une grave crise institutionnelle, alors que la tension avec l'Argentine était sérieuse. Mais il gagna son pari.

Par ce coup de force, le général Pinochet s'est affirmé le chef incontesté de l'institution militaire. Depuis l' « *affaire Leigh* », les quelques officiers de l'armée de terre qui pouvaient apparaître comme des opposants potentiels au régime sont rentrés dans l'ombre. Ce fut, notamment, le cas du général Brady, qui perdit son poste de ministre de la défense, et, plus récemment, du général Campos, préfet de Santiago, qui passait pour partager les vues de la force aérienne, et qui fut également démis de ses fonctions. Quant à la marine, elle est restée silencieuse : la nomination, à la place du général Leigh, d'un officier de la force aérienne proche du général Pinochet, a isolé, au sein de la junte (*dont le quatrième membre*, le chef des carabiniers, est lui aussi un « inconditionnel »), *son commandant en chef*, l'amiral Merino.

Maître du terrain militaire, le général Pinochet s'est aventuré sur l'espace politique : le régime s' « institutionnalise », selon un plan annoncé pour la première fois en juillet 1977, lors du discours dit de Chacarillas : le retour à la démocratie devrait se réaliser d'ici à... 1991. Ce programme a été rejeté par la totalité du monde politique chilien — ce dont le régime, apparemment, n'a cure.

Améliorer les relations avec Washington

Afin de donner quelque crédibilité à *cette « institutionnalisation »* (leitmotiv des milieux officiels), le général Pinochet a augmenté il y a un an le nombre de civils dans son cabinet. Les deux nominations les plus importantes ont été celles de M. Hernan Cubillos, un homme d'affaires, un proche du chef de l'Etat, au ministère de l'intérieur.

Le premier a réussi, tant bien que mal, à colmater les brèches, et à réparer les erreurs de la catastrophique diplomatie militaire de ses prédécesseurs, dont les philippiques enflammées contre la plupart des pays de l'univers avaient contribué à l'isolement du Chili. On dément, évidemment, à Santiago les récentes accusations de la presse américaine liant le nom de M. Cubillos à certaines tentatives de la C.I.A. pour renverser le président Allende. En tout état de cause, l'amélioration des relations entre Santiago et Washington paraît être une tâche prioritaire.

Le choix de M. Sergio Fernandez, virtuel chef de gouvernement, est de toute évidence moins heureux. Il illustre, en tout cas, les limites de l'actuelle institutionnalisation. « *Le plus militaire des civils chiliens* », comme le décrivait un journaliste local, fut ministre du travail en 1977, et se distingua alors par son intransigeance vis-à-vis des milieux syndicaux. En décembre 1977, il fut nommé à la *contraloria* (1) de la République à la place de M. Hector Humeres — coupable d'avoir déclaré « illégal » le décret du général Pinochet organisant une consultation nationale. M. Fernandez n'occupa le poste que peu de temps : celui d'annuler la mesure prise par son prédécesseur.

Pour M. Fernandez, le gouvernement actuel peut se définir comme « *ni dur, ni mou, ni favorable, ni hostile à l'ouverture* ». Pour la première fois, il a fait, il y a quelques mois, allusion à une opposition de droite en dénonçant ceux qui « *prétendent établir un régime consacrant de simples formules de force* ».

Ces propos ont rencontré un certain scepticisme. Les détracteurs du régime remarquent que la manière la plus commode de se définir comme centriste est *évidemment de se découvrir des* opposants à droite comme à gauche. Néanmoins, M. Fernandez n'a peut-être pas tout à fait tort. L'actuel plan d'institutionnalisation, si timide soit-il, suscite des inquiétudes chez ceux qui considèrent que la défense de leurs intérêts est plus sûrement garantie par l'immobilisme. Les tenants de cette thèse se recrutent apparemment davantage chez les civils que chez les militaires. Ils s'inquiètent des manifestations et des critiques, plus audacieuses sans doute mais *assez inoffensives* encore, de l'opposition.

Sans se préoccuper, apparemment, de ces murmures en coulisse, le chef de l'Etat poursuit son programme. La commission présidée par l'ancien ministre de la justice du président Alessandri, M. Enrique Ortuzar, a terminé la rédaction de l'avant-projet de Constitution, et l'a remis au Conseil d'Etat. Ce processus illustre bien les limites de l'ouverture : élaboré par une commission nommée par le général Pinochet, le projet de Constitution sera examiné par un organisme dont la composition a été déterminée par le même général Pinochet, avant d'être approuvé enfin... par le général Pinochet.

Les principales dispositions de l'avant-projet renforcent considérablement les prérogatives de l'exécutif ainsi que celles des forces armées et du Conseil de sécurité nationale. Sa véritable originalité réside dans les obstacles qu'il dresse pour faire échouer toute déviation des grandes options socio-économiques du régime militaire. Ainsi la Banque du Chili, dont le directeur est nommé par le président, déterminerait la politique monétaire, ce qui la rendrait pratiquement indépendante du Congrès. Dans ces conditions, une répétition de l'expérience de l'Unité populaire serait difficile.

Les « agressions de l'étranger »

Le général Pinochet imposera-t-il sans résistance son « institutionnalisation de la dictature », pour reprendre l'expression de ses opposants ? Il a, apparemment, de bonnes cartes en main. Davantage, en tout cas, qu'il y a un an ou deux. « *Il s'est produit une symbiose inattendue au sein de la droite*, affirme un dirigeant de la démocratie chrétienne. *Aujourd'hui, la droite ne discute plus s'il convient ou non de remplacer éventuellement le chef de l'Etat pour consolider le régime et préserver ses intérêts. Dans l'affaire Leigh, le général Pinochet a montré qu'il avait la force, et que c'est avec lui qu'il fallait compter. C'est ce qui explique l'apparent renforcement du gouvernement de ces derniers mois.* »

Disposant effectivement de la force, le régime n'a guère cherché à perfectionner son argumentation. Il s'en tient toujours, dans un cadre manichéen, à quelques idées sommaires — *mais maniées* avec habileté. Face à une bourgeoisie qui craint de tomber de Charybde en Scylla, le général Pinochet se présente comme le seul rempart contre un retour à une Unité populaire peinte des *couleurs les plus apocalyptiques*.

Restent les difficultés internationales. *Le régime tente de les* utiliser pour susciter une réaction nationaliste contre les « *agressions de l'étranger à l'encontre de la souveraineté chilienne* ». Toute attaque contre le régime est assimilée à une attaque contre le pays. Privés d'accès à la presse quotidienne, voyant leur conférence de presse interrompue par des individus appartenant (au dire de journalistes présents) à la C.N.I. (la *centrale nationale d'informations* qui a succédé à la DINA), les contestations n'ont guère de possibilités d'aller à contre-courant.

Le général Pinochet a longtemps disposé d'un argument très sérieux : la tension avec l'Argentine à propos du canal du Beagle (*le Monde* daté 24-25 décembre) obligeait à serrer les rangs. Au moment de l'« affaire Leigh », on répétait que la force aérienne affaiblissait, par son action, la capacité militaire du pays... Aujourd'hui, le général Leigh renverse l'argument. A ses interlocuteurs, qui sont nombreux, il affirme que c'est l'isolement international du pays, dont est responsable le régime, qui le rend impuissant face à l'Argentine. L'intervention du Vatican en vue d'un règlement du conflit a, de toute façon, largement rendu ces arguments caducs.

Le général Leigh représente-t-il un important secteur des forces armées ? Il est difficile de l'affirmer. Certes, le général et ses collègues démis de la force aérienne insistent aujourd'hui sur la nécessité d'un retour rapide à la démocratie. Mais, comme le souligne un journaliste de Santiago, « *le problème, avec les militaires chiliens, c'est qu'ils ne découvrent la démocratie qu'au moment de perdre leurs fonctions* ».

Calcul stratégique ? Le temps des croisades fanatiques semble, en tout cas, terminé. Mais M. Hernan Cubillos n'a pas, en fin de compte, remporté de victoires spectaculaires. Le resserrement des relations avec la Chine populaire, où le ministre des affaires étrangères vient de faire une visite remarquée, n'est pas un fait nouveau : c'est la confirmation des excellentes relations que maintiennent les deux pays, sur la base de leur antisoviétisme commun, depuis le coup d'Etat militaire de 1973. Le Chili, dont la diplomatie reste fondée sur le primat de l'affrontement Est-Ouest, a peu d'affinités avec la majeure partie du tiers-monde, plus préoccupée par le problème Nord-Sud.

Quant aux relations avec l'Occident, elles ne se sont guère améliorées — comme l'a encore montré le débat sur la question chilienne à la dernière Assemblée générale des Nations unies. Tant les Etats-Unis que la plupart des pays d'Europe occidentale paraissent partager l'opinion du groupe de travail *ad hoc* de l'ONU. « *La situation actuelle des droits de l'homme au Chili*, affirme ce texte dans sa conclusion, *s'est améliorée par rapport aux années immédiatement consécutives au changement de régime. Mais les recherches conduisent cependant à la conclusion que, dans de nombreux domaines, continuent de se produire des violations, souvent graves, des droits de l'homme, qui doivent continuer à faire l'objet des préoccupations de la communauté internationale.* »

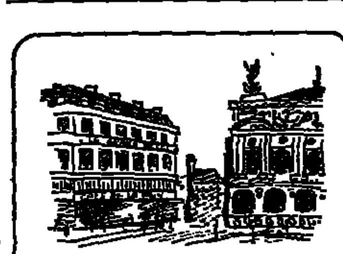
Déjà difficiles en raison du problème des droits de l'homme, les relations avec les Etats-Unis, vitales pour le Chili, se sont compliquées avec les développements de l'« affaire Letelier ». Qui a assassiné dans la capitale américaine l'ancien ministre des affaires étrangères du président Allende, et dirigeant du parti socialiste ? *Toutes* les pistes paraissent bien converger vers Santiago.

Le problème est, de toute évidence, considéré au Chili comme plus politique que judiciaire. Personne ne croit réellement que le général Contreras, principal suspect en tant qu'ancien « patron » de la *DINA*, puisse un jour être extradé. Pour les secteurs les plus durs des forces armées (une base d'appui indispensable au général Pinochet), il fait figure de « *sauveur de la patrie* ». D'autre part, les années qu'il a passées à la tête de la police secrète lui ont permis d'avoir accès à tous les dossiers et de connaître avec précision les responsabilités de chacun dans les heures les plus sombres de la répression qui s'est abattue sur le Chili après septembre 1973.

Prochain article :

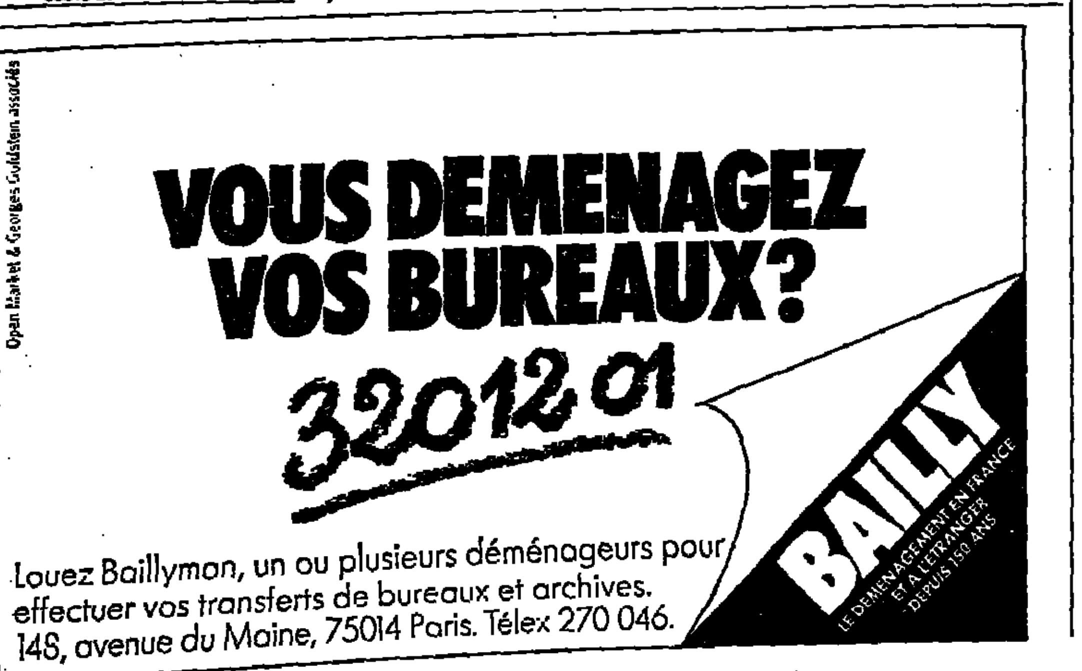
UNE POPULATION PAUVRE DANS UN PAYS RICHE

(1) La « contraloria » joue à la fois, partiellement, le rôle dévolu en Cour des comptes. L'office est rempli par une seule personne.











PROCHE-ORIENT

Iran

DÉNONÇANT LES « FAUTEURS DE DÉSORDRES »

Le premier ministre appelle à la reconstitution d'une « armée puissante »

Téhéran (A.F.P.) — 20 284 000 électeurs, sur un total d'environ 22 millions d'inscrits, soit à peu près 92,5 % du corps électoral, ont pris part au référendum des 30 et 31 mars dernier, a annoncé, mercredi soir 4 avril, à la télévision, M. Mehdi Bazargan, premier ministre.

Plus de 99 % des votants ont voté pour la République islamique, a-t-il déclaré, dans un premier exposé officiel des résultats du référendum.

M. Bazargan a estimé que le plus grand nombre des 7,5 % d'abstentionnistes avaient des « *justifications normales* » : maladies, voyages, défaut de papiers d'identité ou simplement impossibilité de receuillir les suffrages dans des régions éloignées.

Moins de 1 % de ceux qui ne ne se sont pas rendus aux urnes étaient des « *abstentionnistes politiques* », a-t-il affirmé, faisant allusion, sans les nommer, aux partis et mouvements qui s'étaient prononcés pour l'abstention : Fedayin du peuple et Front national démocratique.

Par ailleurs, le premier ministre s'en est pris aux « *groupes marxistes ou populistes* » qui « *vont de ville en ville pour fomenter des désordres en exploitant des prétextes futiles, comme le chiisme, le sunisme, ou le fait d'être Turkmène ou Persan* ».

« *Ces groupes reçoivent des renforts et des munitions de l'intérieur et de l'extérieur. Ils ont de l'argent et le soutien de l'étranger*, a-t-il dit. *Chaque fois que le gouvernement essaie d'agir dans l'intérêt de la nation, il les trouve devant lui, prêts à exciter les gens des villes et des campagnes en utilisant contre le gouvernement islamique les méthodes et les grèves employées contre l'ancien régime.* »

Affirmant que le peuple « *doit se mobiliser pour une nouvelle guerre afin que l'ennemi sache que nous sommes toujours prêts* », M. Bazargan a estimé qu'une « *armée puissante nous est maintenant plus nécessaire que le pain* ».

Des troubles, qui auraient fait plusieurs morts, ont eu lieu au cours des dernières semaines au Baloutchistan iranien (sud-est du pays), a affirmé, mercredi, un ingénieur de Téhéran qui travaille dans cette région.

Le Comité international du droit des femmes a rendu compte de sa mission

La délégation du Comité international du droit des femmes (C.I.D.F.), dépêchée d'urgence en Iran il y a deux semaines (*le Monde* du 21 mars), a rendu compte de sa mission au cours d'une conférence de presse réunie à Paris mardi 3 avril. Les informations recueillies par vingt femmes — journalistes, écrivains, universitaires, cinéastes ou militantes politiques et féministes — font l'objet d'un mémoire de trente-quatre feuillets présenté comme l'ébauche d'un rapport exhaustif en cours d'élaboration.

« *Il n'a jamais été dans notre propos de faire du tiers-mondisme ou d'aller sauver les femmes iraniennes* », a souligné Mme Elisabeth Salvaresi, l'une des responsables du comité, fâchée — comme plusieurs des déléguées qui l'entouraient — de la façon dont une partie de la presse a commenté l'initiative de cette mission. Constituée, comme ont tenu à l'expliquer les dirigeantes du C.I.D.F., « *dans le feu de l'action, dans un mouvement du cœur, un mouvement d'émotion* », la délégation estime avoir atteint ses buts : enquêter sur la situation des femmes en Iran et rencontrer des personnes de toutes opinions, ainsi que les principales autorités du pays afin de connaître leurs intentions et de leur transmettre l'inquiétude que suscite dans le monde le sort réservé aux femmes iraniennes.

« *Nous avons circulé et travaillé librement*, a indiqué Mme Marie-Odile Fargier, *mais certaines femmes ont hésité à nous recevoir et refusé de donner leur nom pour des raisons de sécurité. Toutes ont tenu à affirmer leur engagement dans la révolution qui a rendu possible leur prise de conscience féministe.* » La liberté se heurte à une série de restrictions que la délégation a mises en évidence en diffusant quelques extraits des interviews enregistrées auprès des autorités iraniennes.

« Si ce vêtement est bon pour la révolution... »

M. Bazargan : « *On ne peut parler de façon absolue d'égalité des sexes. La nature ne l'a pas voulu non seulement pour la race humaine, mais pour aucun règne, qu'il soit végétal ou animal...* » L'ayatollah Taleghani : « *Le premier droit d'une femme est d'avoir un mari (...) pour être mère (...). On ne peut priver une femme de ces droits et la condamner à avoir la vie de prostituée ou de maîtresse...* » M. Sadegh Ghobzadeh, directeur de la télévision, au sujet du port du voile sur le petit écran : « *Si ce vêtement est bon pour la révolution, il est bon pour la télévision aussi...* »

Mme Maria Antonietta Macchiochi, qui faisait aussi partie du voyage, a ensuite affirmé que « *nous faisons face en Europe à une vague de misogynie qui va s'aggraver* », avant de s'en prendre « *aux plaisanteries et aux dessins de certains journaux humoristiques pétris d'une vieille mentalité masculine et phallocratique* ». L'allusion visait d'évidence un article récemment publié dans *Charlie-Hebdo* sous la signature... d'une des déléguées, Mme Sylvie Caster, qui s'attaquait notamment au fait que les femmes de la mission aient cru bon de se couvrir la tête pour rendre visite à l'ayatollah Taleghani, certaines « récidivant » pour rencontrer l'ayatollah Khomeiny.

Un débat, plutôt vif, devait suivre, reflétant les divergences apparues au sein de la délégation. « *Nous nous sommes conduites en petites filles sages, obéissantes et dociles qu'on nous a appris à être* », affirmait l'une. « *Nous avons été ainsi complices de l'oppression...* » « *La question était seulement de savoir s'il fallait ou non aller chez Khomeiny pour lui transmettre nos inquiétudes et les revendications des Iraniennes*, rétorquait Mme Macchiochi. *Si oui, il fallait respecter le geste protocolaire minimal et mettre nos foulards parisiens sur la tête. C'était simplement raisonnable.* »

La question n'a pas été tranchée. Bien des militantes comprenaient mal une « *concession sur les principes* » que des journalistes en quête d'informations se résolurent, bon gré mal gré, à accepter. Mais n'était-ce point là, dans cette double fonction de « *militantes en mission* » et de « *journalistes en reportage* » que résidait précisément l'ambiguïté d'une telle délégation ? — D. P.

L'échange des instruments de ratification du traité de Washington aura lieu dans le Sinaï, annonce M. Begin à la Knesset

La Knesset a approuvé mercredi 4 avril le traité israélo-égyptien signé à Washington au cours d'une séance extraordinaire qui n'a pas donné lieu à un débat animé. Le décompte des voix n'a même pas été fait.

Le député Toufik Toubi, parlant au nom du parti communiste pro-soviétique Rakah, a une fois de plus rejeté un accord « *qui constitue une légitimation de la poursuite de l'occupation par Israël de territoires arabes et du maintien de l'oppression* ».

Le parti Shelli (gauche sioniste) a présenté sans succès une résolution demandant une amnistie générale des détenus politiques, la liberté d'expression pour le peuple palestinien et l'élaboration d'un plan pour l'autodétermination des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Ouvrant le débat, M. Begin avait révélé la mise en place mercredi d'une « *ligne directe* » entre lui et le président Sadate « *pour faciliter nos échanges d'idées* ». Ce « téléphone rouge » prouve que la glace a vraiment été rompue au Caire et que désormais MM. Begin et Sadate vont concentrer dans leurs mains les problèmes essentiels concernant les relations futures entre les deux pays.

Il ressort, d'autre part, des déclarations de M. Begin qu'il y a eu un changement dans les cérémonies prévues pour l'échange des instruments de ratification du traité. Il avait été annoncé au Caire que le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, se rendrait à Jérusalem pour y apporter le document égyptien et que le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, se rendrait au Caire porteur du document israélien. Or M. Begin a annoncé que l'échange se ferait dans le Sinaï, à la station américaine de détection avancée de Oum-Hashiba. Ce changement, annoncé discrètement au cours de l'allocution, semble répondre au désir de l'Egypte d'éviter tout geste pouvant être interprété comme une reconnaissance de Jérusalem en tant que capitale réunifiée d'Israël.

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, répondant au nom du parti travailliste à M. Begin, l'a félicité « *d'avoir pris le risque d'aller en ce moment au Caire, tout délai ne pouvant avoir que des effets négatifs* ». M. Allon estime que, « *dans les circonstances présentes, Israël doit s'estimer satisfait de l'accueil fait à M. Begin* ». Il a mis en garde contre « *une trop grande euphorie, les épreuves les plus dures étant encore à venir avec les négociations sur l'autonomie* ».

M. Allon s'est une fois de plus élevé « *contre le plan d'autonomie de M. Begin, qui risque de déboucher sur la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Or il n'y a pas place pour deux Etats palestiniens, mais seulement pour un Etat jordano-palestinien* ».

Cela dit, il a mis en garde M. Begin contre « *les idées de ses partenaires dans la coalition, qui veulent établir une distinction entre l'autonomie territoriale et l'autonomie « pour les résidents arabes* ». « *Cette théorie n'est pas viable, car tout peuple est attaché à sa terre* », a-t-il souligné.

Au Caire, le président Sadate a déclaré mercredi que, après la visite de M. Menahem Begin, « *un nouvel élan* » avait été pris dans le processus de paix au Proche-Orient. D'autre part, le conseil des ministres a approuvé mercredi soir le traité de paix avec Israël. — (A.F.P.)

Entre Egyptiens et israélites, des contacts longtemps pacifiques

Le Caire. — Le plus ancien texte connu parlant d'Israël remonte à douze siècles avant Jésus-Christ et se trouve sur une stèle du pharaon Mineptah (ou Merenptah), fils de Ramsès II. Il proclame : « *Israël est désolé, et sa race n'existe plus.* » Néanmoins les premiers contacts entre Egyptiens et Israélites sont plus anciens encore, et ils furent pacifiques.

Selon la Genèse, dans la Bible, lorsque le patriarche Abraham (environ deux mille ans avant Jésus-Christ), chassé de Palestine par la famine, descendit en Egypte, il fit passer sa femme Sarah pour sa sœur. Très belle, celle-ci « *fut emmenée dans la maison de Pharaon* ». Abraham « *reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs et des servantes, des ânesses et des chameaux* ».

Cette situation ne pouvait durer pour un homme à travers lequel Dieu voulait se manifester. Aussi « *l'Eternel frappa de grandes plaies Pharaon* », qui découvrit le subterfuge d'Abraham, renvoya Sarah et pria le couple de décamper « *avec tout ce qui lui appartenait* ».

De retour en Terre promise, Abraham, dont le nom signifie « père d'une multitude de nations », devait être à l'origine des trois grandes religions révélées, dites plus tard abrahamiques : le judaïsme, le christianisme et l'islam. En outre, c'est une servante égyptienne, Agar, qui donna à Abraham, alors âgé de quatre-vingt-six ans, un fils, Ismaël, en qui les Arabes voient leur ancêtre.

Le séjour dans la vallée du Nil de la tribu de Jacob fut plus durable que celui d'Abraham. Commencé vers 1600 avant Jésus-Christ, il ne prit fin que quatre siècles plus tard avec l'Exode.

De notre correspondant

C'est au roi Mineptah que Moïse et Aaron auraient eu affaire. D'aucuns croient que le Bahr-Youssef, antique canal doublant le Nil sur une partie de son cours, perpétue le souvenir de Joseph, victime de la femme de l'officier Putiphar, puis « maire du palais ». D'autres disent qu'en Egypte le judaïsme fit des emprunts aux idées, tendant à l'unicité divine, d'Aménophis IV (Akhenaton). Ce qui est certain, c'est que l'armée de Golda Meir, en 1973, retrouva, quand elle envahit le Déversoir, à l'ouest du canal de Suez le même gras pays de Gessen où les fils de Jacob avaient vécu.

L'implantation définitive de juifs en Egypte eut lieu sous la dynastie grecque Lagide, à la veille de l'ère chrétienne. Ils connurent en Alexandrie un essor culturel et économique brillant, mais c'est aussi dans le grand port antique que certains historiens situent la naissance des légendes antisémites, au plutôt antijudaïques, reprises jusqu'à nos jours dans des ouvrages comme les Protocoles des sages de Sion, que le président Nasser aussi bien que le roi Fayçal citaient à leurs visiteurs. Pour soumettre les juifs d'Alexandrie, Rome y envoya un préfet d'origine israélite, Tibère Alexandre, ce qui fit dire plus tard aux Egyptiens que l'Amérique agissait de même en chargeant Henry Kissinger de réduire les prétentions israéliennes...

Sous la domination islamique, les juifs, comme les chrétiens, furent astreints au statut des dhimmis (protégés), avec ses avantages et ses inconvénients. De même que le Coran contient des dispositions favorables aux fils d'Israël, et d'autres qui le sont beaucoup moins, les Israélites d'Egypte connurent sous les califes des hauts et des bas. Aujourd'hui encore c'est au nom de la religion que certains cheikhs, sortis d'un autre âge, contestent au raïs « *le pouvoir de réaliser ce que le prophète Mahomet lui-même n'a pas pu faire : la paix avec les juifs* ». L'université-mosquée d'Al-Azhar, dont le grand imam, le cheikh Bissar, vient d'approuver le traité de paix (mais où des professeurs et des étudiants ont récemment conspué « *ceux qui tendent la main aux sionistes* »), devrait se souvenir qu'elle fut fondée, vers l'an 1000, par un vizir d'origine juive de la dynastie fatimide, Yacoub Ibn Killis.

La communauté israélite d'Egypte étant réduite aujourd'hui, par l'émigration, à quelques dizaines de personnes, la majorité des jeunes Egyptiens ignorent parfois jusqu'à son existence. Mais les adultes ont, dans l'ensemble, conservé de bons souvenirs de leurs anciens compatriotes juifs, dont ils disent volontiers : « *Ils étaient aussi égyptiens que les Coptes musulmans.* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LA RÉPRESSION ANTICOMMUNISTE EN IRAK

Un membre du bureau politique du P.C.I. assure qu'une « quinzaine de milliers » de militants ont été arrêtés

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, mercredi 4 avril, M. Zeki Khairi, membre du bureau politique du parti communiste irakien, a brossé un sombre tableau de la situation des communistes irakiens. Après avoir rappelé que sa formation demeurait partie intégrante du Front progressiste au pouvoir à Bagdad, dont le principal élément est le parti gouvernemental Baas, et que deux communistes siégeaient toujours dans le cabinet (le ministre des transports et un ministre sans portefeuille), M. Khairi a affirmé qu'une « *quinzaine de milliers* » de militants et de cadres du P.C. avaient été arrêtés et a dénoncé des tortures ayant parfois provoqué la mort. Trente et un membres du parti ont été, d'autre part, condamnés et exécutés au cours des derniers mois (*le Monde* du 23 mars). M. Khairi a rappelé aussi les efforts des autres partis communistes arabes, réunis en conférence en décembre 1978, pour se solidariser avec le parti irakien et condamner la répression dont ses militants étaient victimes.

Il a toutefois fait état d'une tentative des dirigeants du parti Baas pour rouvrir le dialogue avec le parti communiste. En janvier dernier, ils auraient pris contact deux fois avec la direction du P.C. Celle-ci leur avait alors répondu qu'il fallait d'abord faire cesser la « *terreur policière* » en Irak et réclamer l'instauration d'une véritable démocratie. Cette exigence, selon M. Khairi, a toujours été la position fondamentale de son parti depuis la révolution de juillet 1968 qui a porté au pouvoir le parti Baas, révolution que le P.C. n'avait jamais considéré, a-t-il rappelé, comme une « *véritable révolution socialiste et démocratique* ».

La réplique du Baas aurait été « *violente et décourageante* », à en croire M. Khairi, et les dirigeants du parti gouvernemental auraient publié une déclaration signée du Front unifié et rejetant les demandes du P.C. Dans ces conditions, a affirmé M. Khairi, « *le Front existe toujours officiellement, mais il est pratiquement mort* ».

Pour expliquer cette répression, M. Khairi a invoqué le rapprochement entre l'Irak et l'Arabie Saoudite fondé sur des intérêts pétroliers et économiques communs et qui pousserait les dirigeants de Bagdad à donner des gages à ceux de Ryad aux dépens du P.C. irakien.

Pourquoi, dans ces conditions, le P.C. irakien reste-t-il dans le Front unifié et maintient-il la présence de ses deux ministres dans le gouvernement ? Selon M. Khairi, un départ n'était guère concevable au moment précis où leur opposition au traité israélo-égyptien permet aux dirigeants irakiens de sortir de leur isolement.

Le dirigeant communiste a également assuré que la révolution iranienne, encourageant les Kurdes à réclamer une autonomie véritable, suscitait à Bagdad des craintes qui se traduiraient par la répression anticommuniste. — R. D.

EUROPE

Pologne

LE CARDINAL WYSZYNSKI A REÇU LE PRÉSIDENT DU MOUVEMENT PAX

Varsovie (A.F.P.). — Le cardinal primat de Pologne, Stefan Wyszynski, a, pour la première fois, accordé jeudi 29 mars à Varsovie une audience à M. Ryszard Reiff, nouveau président de l'association catholique pro-gouvernementale Pax.

Cette rencontre « *sans précédent* », et qui a eu lieu à la demande de M. Reiff, marque un « *tournant crucial* » dans les rapports entre l'Eglise polonaise et Pax, fait remarquer ce mouvement. Elle était inconcevable du vivant de l'ancien président de l'association, M. Boleslaw Piasecki, décédé le 1er janvier dernier, et que le cardinal Wyszynski ainsi que le Vatican avaient sans cesse désavoué pour sa « *collusion avec le communisme* ».

Rien n'a filtré de ces premières conversations, sinon qu'elles se sont déroulées dans une « *bonne atmosphère* » et se sont révélées « *encourageantes* ».

Dans les milieux de l'association, on fait remarquer que ce revirement de Pax confirme le désir de son nouveau président de renouer avec l'Eglise sans pour autant s'écarter radicalement de la voie suivie jusqu'à présent et qui a presque contstamment été parallèle à celle du gouvernement. Pax doit dorénavant, précise-t-on de même source, perdre son rôle de « baromètre » des relations Eglise-Etat en Pologne pour lui substituer celui de « *trait d'union* ».

[Créée à la fin de la guerre à l'instigation des autorités militaires soviétiques, l'association Pax regroupe actuellement quelque seize mille membres et dispose d'un réseau de publications et de petites entreprises prospères qui lui assure d'importantes ressources financières. Dès 1948, l'association était entrée en conflit avec l'Eglise catholique polonaise et le Vatican, qui avait interdit, sous peine d'excommunication, de collaborer avec le communisme. Par la suite, les positions toujours strictement orthodoxes et pro-soviétiques de Pax avaient suscité, à maintes reprises, des tensions très sérieuses avec l'épiscopat. Cette audience accordée au nouveau président de l'association par le primat de Pologne a précédé de deux jours celle accordée à trois représentants du mouvement oppositionnel Kor (« le Monde » du 5 avril). Rappelons que le pape doit se rendre en Pologne du 2 au 10 juin prochain.]

Portugal

La scission au sein du parti social-démocrate est consacrée par le départ de près de la moitié des députés

Lisbonne (A.F.P.). — Trente-cinq des soixante-treize députés du parti social-démocrate portugais (P.S.D.) ont annoncé, le mercredi 4 avril, leur décision de quitter le parti et de siéger dorénavant à l'Assemblée de la République comme « indépendants ». Parmi les « dissidents » du parti de M. Francisco Sa Carneiro figurent des personnalités comme MM. Magalhaes Mota, ancien ministre, actuel président du groupe parlementaire et membre fondateur du P.S.D. ; Antonio Sousa Franco, ancien président de la commission nationale du parti, et Rui Machete, membre de la délégation portugaise au Parlement européen. Cette scission a lieu quatre jours après la réunion du conseil national du parti (la deuxième au sein de cette formation depuis sa création, en 1974), qui a décidé de retirer la confiance politique à son groupe parlementaire. Plus de la moitié des députés du P.S.D. avaient refusé de suivre la consigne d'abstention préconisée par M. Francisco Sa Carneiro, lors du vote des projets de budget et de plan du gouvernement, le 23 mars dernier, au Palement.

Cet événement pourrait avoir d'importantes répercussions sur la vie politique portugaise. Les « dissidents » devraient voter le budget et le plan demandés qui seront soumis dans les trois mois par M. Mota Pinto, chef du gouvernement, à l'Assemblée de la République. Ils permettront au premier ministre d'obtenir un feu vert pour sa politique économique et financière, soutien qui lui avait été refusé il ya quinze jours par le même Parlement. Fort d'un soutien parlementaire qu'il n'escomptait plus, le gouvernement de M. Mota Pinto pourrait aller au terme de la législature fixé en 1980.

Il est également probable que les « dissidents » du P.S.D. faciliteront la création d'un grand mouvement réformateur auquel viendraient se joindre des transfuges du parti socialiste, voire une partie du Centre démocratique et social (C.D.S., centre droit). Ce mouvement pourrait servir de plate-forme à une candidature présidentielle, vraisemblablement celle du général Antonio Ramalho Eanes, chef de l'Etat.

Le P.S.D., deuxième parti politique depuis 1974, s'est trouvé balotté du fait des contradictions de son président, M. Francisco Sa Carneiro. Ce dernier avait voulu créer, à côté d'un parti socialiste puissant, un parti social-démocrate. Mais les sympathies extérieures, et notamment celle de la social-démocratie allemande, sont toujours allées vers le parti socialiste de M. Mario Soares, qui jouit d'une position privilégiée dans l'Internationale socialiste.

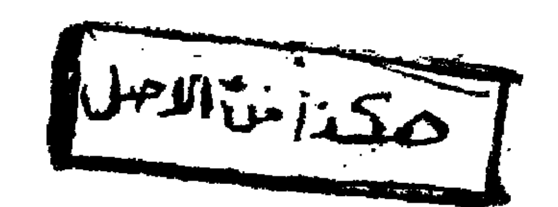
Les députés dissidents, qui représentent l'aile progressiste du P.S.D., et notamment l'électorat du parti dans les grandes villes portugaises, ont décidé de se débarrasser de la « tutelle » exercée par M. Sa Carneiro. Ils ont voulu prendre leurs distances avec une formation politique qui est beaucoup plus proche, selon l'acception européenne, des libéraux que des sociaux-démocrates.

DIPLOMATIE

M. ROSS AMBASSADEUR EN INDE

Le *Journal officiel* du jeudi 5 avril publie la nomination de M. André Ross comme ambassadeur à New-Delhi, en remplacement de M. Jean-Claude Winckler.

[M. André Ross, né en 1922, ancien élève de l'ENA, a été en poste à Calcutta, New-Delhi, Tokyo (à deux reprises), et Hongkong. Puis il a été affecté à l'administration centrale (affaires économiques et secrétariat général). A partir de 1959, il est entré au cabinet de divers secrétaires d'Etat et ministres, notamment M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1960-1962). M. Ross a été ensuite conseiller en Thaïlande, ambassadeur au Laos (1968-1972). Depuis cette dernière date il était ambassadeur au Zaïre.]



Le Monde

politique

LA CRISE ENTRE LE POUVOIR ET LE R.P.R.

M. Chirac : qui peut prétendre, en France, avoir fait davantage que les gaullistes pour la construction de l'Europe ?

Nancy. — M. Jacques Chirac a présidé mercredi soir 4 avril au Parc des expositions de Nancy le premier meeting de la campagne européenne de «la liste pour la défense de l'indépendance de la France en Europe» devant une foule de quelque cinq mille personnes.

De notre envoyé spécial

Après avoir dit qu'il avait choisi Nancy car la Lorraine est *« exposée au grand large européen »* et que plus que d'autres régions elle est *« meurtrie par la crise »*, le maire de Paris a évoqué la doctrine européenne du R.P.R. et les conditions politiques de l'élection prochaine. A de multiples reprises il a affirmé que ni le gaullisme, ni lui-même, ni le R.P.R., ni sa liste ne pouvaient être considérés comme anti-européens.

« C'est là, a-t-il assuré avec force, *un procès d'intention qu'on nous fait, c'est une accusation dérisoire destinée à nous nuire. »* Et il a ajouté sous les applaudissements : *« Qui peut prétendre en France avoir fait davantage que les gaullistes pour la construction de l'Europe ? Ceux qui aujourd'hui se parent des vertus européennes avaient naguère un autre idéal, fait de compromis et d'abdications et s'étaient alors opposés à la voie du général de Gaulle. Si de Gaulle acceptait les contraintes de l'organisation européenne, il mettait à cela une condition : que l'Europe soit réellement indépendante. »*

Pour la première fois, M. Jacques Chirac a indiqué que cette conception était également celle qu'avait eue le président Antoine Pinay lorsqu'il avait négocié comme ministre des affaires étrangères le traité de Messine, en 1955. Cette référence semble bien indiquer que l'ancien président du conseil de la IVe République, qui a déjeuné ces jours derniers avec le maire de Paris, ne se prononcera pas pour une autre liste que celle de M. Jacques Chirac.

Reprenant les propos qu'il avait tenus lors de l'émission télévisée « Cartes sur table », lundi 2 avril, le président du R.P.R. a provoqué des applaudissements fréquents et des huées répétées en évoquant la liste de l'U.D.F. Il a affirmé : *« Elle représente par ses composantes ce que de Gaulle et Georges Pompidou ont toujours combattu. J'entends avec stupéfaction M. Lecanuet ou M. Poniatowski nous dire ce que ferait de Gaulle. De qui se moque-t-on ? Messieurs, un peu de pudeur ! Que vous tentiez d'attirer dans vos rangs un M. Fabre passe encore, mais pas de Gaulle ou Pompidou, que vous avez combattus. »*

Le maire de Paris poursuit : *« Quand on nous reproche d'être indociles ou incommodes dans la majorité, on oublie de dire qu'à une certaine époque la contestation allait chez certains de nos partenaires jusqu'à voter contre de Gaulle et pour son départ. »* Des applaudissements saluent cette évocation de l'attitude de M. Giscard d'Estaing en 1969.

M. Jacques Chirac, qui au passage égratigne M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, *« ce personnage folklorique de la politique française qui, me dit-on, pourrait représenter la Lorraine sur la liste U.D.F. »*, ajoute : *« Que M. Raymond Barre soutienne la liste U.D.F. parce qu'il est U.D.F., il n'y a rien à redire à cela. En effet lorsqu'il a été élu député de Lyon il s'est apparenté au groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale. Mais que le premier ministre, qui dirige un gouvernement soutenu par deux groupes de la majorité, fasse un choix entre les deux listes auxquelles participent ces groupes, qu'il soutienne l'une d'elle et combatte l'autre, il y a là un dérapage. Il n'est pas acceptable que le chef du gouvernement mette tout son crédit au bénéfice d'une seule liste, ou il faut qu'il en tire les conséquences. Car cela veut dire que le scrutin du 10 juin portera sur l'ensemble de la politique gouvernementale. Cette décision implique que demain vous aurez à juger non seulement la politique européenne de l'avenir mais aussi la politique économique et sociale du gouvernement d'aujourd'hui. »* Là encore des applaudissements nourris et des huées accompagnées de coups de sifflet saluent les propos de l'orateur.

M. Jacques Chirac a aussi évoqué les deux autres principales listes en disant : *« On a tenté de démontrer notre connivence avec les communistes. Et alors ! S'il se trouve qu'à un moment donné les communistes expriment un sentiment de responsabilité nationale, il n'y a aucune raison de leur en faire procès. Mais nous ne saurions rien avoir de commun avec eux car ils représentent un type de société inacceptable pour nous. »* Quant à la liste du parti socialiste, qui semble à M. Chirac *« plus confuse »* car ce parti *« langue un peu comme une mouche sous un abat-jour »*, il ne veut pas la critiquer car, dit-il, *« j'ignore encore quelle est sa pensée »*.

M. Chirac a brièvement évoqué dans cette région de Lorraine les problèmes de la sidérurgie pour dire notamment : *« Il faut accepter pour une industrie fondamentale de la nation un effort de solidarité, non pas pour indemniser des chômeurs mais pour faire travailler des hommes qui produisent de l'acier. »*

ANDRÉ PASSERON.

Libres opinions

Intellectuellement vôtre ?

par ALAIN DEMAQUET (*)

J'AI été heureux qu'au Club de la presse, dimanche soir, le premier ministre ait bien voulu qualifier le rapport que j'ai présenté aux assises nationales du R.P.R. de *« discours d'un homme intellectuellement honnête »*. J'essayais effectivement de l'être lorsque je disais : *« Quelle que soit la voie choisie, un prix est toujours à payer. Le premier ministre entend observer avec rigueur les lois économiques classiques qui sont, par exemple, la maîtrise de la masse monétaire et le maintien de la valeur du franc. Le chômage croissant et l'inflation constante en sont le prix. Quand le Rassemblement fonde sa politique socio-économique sur le « non au chômage », il doit savoir que, d'une façon ou d'une autre, par un déficit budgétaire accru, ou par un franc affaibli, ou par la création monétaire, il devra payer un prix. »*

Cette dernière phrase n'est que de bon sens. Chaque Français pouvait l'écrire à ma place, et mon seul mérite est peut-être de l'avoir prononcée à une tribune politique en sachant bien qu'elle pouvait facilement être extraite de son contexte. Elle le fut, avec, en prime, ironie et persiflage.

L'honnêteté intellectuelle m'oblige aujourd'hui à répéter les propos qui suivaient ce *« morceau merveilleux »*. J'y expliquais pourquoi la démarche du R.P.R. me semble supérieure — et pour deux raisons — à celle du premier ministre, pourquoi elle implique, à mon sens, un moindre prix à payer.

La première raison est qu'ainsi nous préservons le potentiel humain de notre pays en l'employant à plein, en l'encourageant et lui rendant confiance. La seule richesse de la France, ce sont ses hommes et ses femmes. Limité géographiquement, pauvre géologiquement, notre pays ne survivra que par la valeur, que l'intelligence, l'intuition, l'expérience des hommes pourront ajouter à ce que nous produirons. Il ne pourra s'affirmer parmi les autres nations que grâce au travail des ouvriers et des agriculteurs, à l'habileté des techniciens et des artisans, à la lucidité des cadres et des ingénieurs, à la persévérance des chercheurs. Chaque effort a autant de valeur, de qualité, que tout autre pour la survie commune. Encore faut-il que cet effort de chacun ait une chance de se manifester. C'est pour cela que nous disons *« non au chômage »*.

La seconde raison est que nous sentons que si l'on ne peut jouer, sans injustice ni péril, avec les hommes, on peut, intelligemment, composer avec les lois économiques classiques. Il faut, en effet, reconnaître que ces lois, valables il y a vingt ans encore, dans des économies fermées et stables, ne le sont plus aujourd'hui complètement, dans des économies ouvertes et instables. L'avantage d'une nation sur ses concurrents est maintenant dans les bénéfices qu'elle saura se créer en provoquant des déviations autour de ces lois. Ces écarts, d'une ampleur de 10 ou 15 %, d'une durée limitée, sans cesse réexaminés et corrigés, sont la clé de notre succès sur des nations qui se contenteraient de l'application mécanique de règles rigides. En d'autres termes, le temps de ces règles sacrées est terminé, celui des déviations intelligentes commence. Alors, plutôt que d'appliquer des théorèmes et d'en faire payer le lourd tribut aux hommes, préoccupons-nous d'abord des hommes, et payons un moindre prix, en utilisant audacieusement la marge d'initiative que constituent ces déviations intelligentes.

Mais, peut-être ma réaction est-elle trop vive quand j'entends le premier ministre utiliser la partie de mon discours qui lui convient en laissant de côté celle qui le gêne. C'était, sans doute, faute de temps, puisque, comme il le disait à ce même Club de la presse, *« lorsqu'on parle de ces questions* [le chômage], *je ne crois pas qu'une argumentation politicienne de ce genre soit de mise »*.

(*) Député de Paris, secrétaire général du R.P.R.

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, a préconisé le *« choix du non-alignement pour la France »*, lors d'un dîner-débat organisé mercredi soir 4 avril à Marseille par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises.

L'ancien ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou a déploré *« qu'il faille se ranger dans l'un ou l'autre bloc »*, *féminine*, répond aux questions

Evoquant la préparation des prochaines élections européennes en France, M. Jobert a estimé : *« On assiste à une sorte de transfert sur les affaires intérieures. »*

Puis M. Jobert a souhaité que la France se retire de l'alliance atlantique. *« Le parapluie américain est percé au-dessus de l'Europe »*, a-t-il déclaré, en soulignant la nécessité de la capacité de l'Europe à administrer sa propre défense.

L'édredon ou le marteau-pilon ?

(Suite de la première page.)

Elle se résume ainsi : les institutions fonctionnent, l'Assemblée travaille, les députés du R.P.R., comme ceux de l'U.D.F., soutiennent le gouvernement et si, dans le même temps, M. Chirac s'agite, ce n'est là qu'un épi-phénomène sans traduction institutionnelle. Il suffit donc de refuser de sortir de ces constatations et de ne considérer la vie politique qu'à travers la vie parlementaire pour que tout continue à n'aller pas trop mal.

Soit. Mais depuis la dernière émission « Cartes sur table », l'équation n'est peut-être plus aussi simple. Pendant une heure trente, lundi, les Français ont assisté à l'étonnant spectacle de M. Jacques Chirac bousculant son monde, assénant avec une stupéfiante pugnacité condamnations, mises en demeure et menaces, mettant carrément en doute l'avenir de M. Giscard d'Estaing, jetant sur le tapis ses regrets, ses soupçons et sa défiance profonde. Une interpellation péremptoire et insistante.

Combien de Français se sont alors demandé si ceux à qui le leader gaulliste s'adressait sur ce ton, avec cette efficacité et cette causticité, pouvaient rester sans répondre. Combien de responsables, de conseillers, de gouvernants, n'ont-ils pas attendu, le lendemain, la réplique du pouvoir ? L'extrême dureté de l'attaque ne constituait-elle pas un fait nouveau et n'appelait-elle pas l'abandon de la stratégie de l'édredon ?

Le pouvoir lui-même a semblé hésiter : M. Barre pourrait répondre, M. Barre allait répondre, entendit-on le mardi matin, le déjeuner à l'Elysée des présidents des groupes parlementaires de la majorité allait créer l'occasion de la réplique. Or celle-ci ne vint pas vraiment. Au lieu de contre-attaquer, le premier ministre se limita à une justification laborieuse de sa dernière maladresse : celle qui avait consisté à annoncer qu'il soutiendrait une des deux listes de la majorité aux élections européennes, et à tendre ainsi des bâtons pour se faire battre. Ni silence hautain ni réponse cinglante : une demi-mesure dont la modicité donnait un peu plus de relief à l'audace et à la virulence de l'offensive.

Une fois de plus, parce que M. Raymond Barre n'est peut-être pas assez un politique, il semble avoir manqué à cette fonction capitale qui est la sienne de servir de bouclier au chef de l'Etat. Une fois de plus c'est, à travers la transparence politique du premier ministre, le président de la République qui s'est trouvé directement visé. C'est de celui-ci en tout cas que désormais dépend la réponse. Si réponse il y a.

Transparence

Que faire ? Laisser passer, encore une fois, et attendre la prochaine offensive ? Mais ce qui a, semble-t-il, changé par rapport aux semaines précédentes, c'est que l'on a maintenant le sentiment confus que, de la part du président du R.P.R., tout est désormais possible. On ne peut plus, à l'Elysée ou à l'Hôtel Matignon, spéculer calmement sur les limites que M. Chirac ne peut pas franchir. On ne peut rien exclure. Ni une autre mise en cause, plus dure encore, ni une rupture plus proche que prévue dans le temps, ni, par exemple, une motion de censure à la rentrée, après la fin de la « trêve ».

En outre, le ton n'est plus seul en cause. La sérénité de la majorité parlementaire, si volontiers invoquée jusque-là, est elle-même en danger. Il serait, en effet, périlleux de vouloir ignorer l'importante modification des données que représente, à l'usage, l'élévation de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée, au rang de conseiller politique du parti, c'est-à-dire de numéro deux de la formation. Ainsi est sensiblement réduite la marge entre l'appareil du parti et les élus, cette faille par laquelle Matignon s'est appliqué — jusqu'à maintenant avec un relatif succès — à faire passer la réalisation de ses objectifs. M. Labbé adhère plus directement aux initiatives des dirigeants du R.P.R. et, avec lui, qu'on le veuille ou non, le groupe, longtemps réservé, se trouve apparemment entraîné dans une attitude de contestation plus nette. Il en découle une difficulté accrue pour le pouvoir d'isoler M. Chirac des élus gaullistes.

Les arguments en faveur de cette solution ne sont pas si rares. Le risque n'est pas absent.

Il n'est donc plus aussi certain qu'on puisse continuer à constater, comme auparavant, le calme et la cohésion de la majorité sur les bancs du Palais-Bourbon. Le danger s'est sensiblement rapproché de cette majorité parlementaire jusque-là épargnée. Laisser faire et voir venir n'est peut-être plus aussi facile...

Alors, faut-il attendre une réponse de M. Valéry Giscard d'Estaing ? Et dans ce cas laquelle ? Répliquera-t-il directement à l'interpellateur ? Ne serait-ce pas s'abaisser au niveau d'une polémique de chef d'Etat à chef de parti, attitude difficilement conciliable avec la conception que le président de la République a de sa fonction ? Temporiser quelque peu, pour ne pas paraître renvoyer la balle aussitôt, mais répondre tout de même ? C'est ce que pourrait faire M. Giscard d'Estaing, le 18 avril, à l'occasion de la première émission « Une heure avec le président de la République » (dont le lancement témoigne de sa volonté d'occuper un peu plus le terrain de l'information). Faire savoir que la venue de M. Chirac n'est plus souhaitée à l'Elysée ? Sur ce point, la décision n'est ni rapportée ni confirmée. Mais on pèse vraisemblablement le pour et le contre. Le pour étant que M. Chirac a divulgué à la télévision le contenu des propos qu'il tiendrait à l'occasion de cette entrevue et que, dès lors, ladite entrevue n'a plus de raison d'être. Le contre étant l'impossibilité d'éviter qu'une telle annulation ne soit interprétée comme une réplique quelque peu mesquine à un coup reçu et mal encaissé.

On est là à mi-chemin entre la stratégie de l'édredon et celle du marteau-pilon. Cette dernière consisterait, de la part du pouvoir exécutif, à dire tout bonnement : « Maintenant, cela suffit, que la majorité se compte. Contestataires, sortez des rangs ! » Autrement dit : la question de confiance posée par M. Barre. Arme disproportionnée naguère, envisageable aujourd'hui, elle aurait à tout le moins l'avantage de la simplicité et de la symétrie dans la violence par rapport à l'« adversaire ». Elle serait, en outre, la seule réponse située au niveau où veut demeurer le président de la République : celui des institutions. Puisque la thèse officielle — mais de plus en plus fragile — est que les institutions fonctionnent malgré les attaques de dée. Puisque le Parlement est étranger aux vicissitudes de la politique politicienne, on lui offre l'occasion d'en faire la démonstration. Puisqu'on reproche au gouvernement de ne pas tenir compte de l'avis de l'opinion et de ne pas respecter les règles de la démocratie, le premier ministre demande aux représentants des citoyens de manifester leur choix : on vote.

Au nombre des arguments favorables : les engagements de M. Chirac lui-même à ne pas renverser le gouvernement, l'hésitation que pourraient avoir nombre de députés gaullistes à s'exposer au danger d'être renvoyés devant leurs électeurs, et surtout le désamorçage d'une éventuelle motion de censure après les élections européennes ou à la rentrée d'octobre ; on peut admettre, en effet, qu'il serait délicat pour des élus qui auraient voté la confiance quelques semaines auparavant de paraître revenir sur leur vote...

Le risque ? Que, malgré tout, quelque quarante-six députés R.P.R. votent avec l'opposition...

Hypothèse qu'aucun stratège, aucun conseiller ne peut exclure. Mais reste à savoir si, à force de laisser l'audace profiter à son concurrent de demain, M. Giscard d'Estaing — qui s'apprête à contre-attaquer par le moyen de la télévision — ne sera pas contraint de prendre un jour ou l'autre le parti du risque. S'il veut préserver un avenir présidentiel que M. Chirac a d'ores et déjà mis en cause.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le Front national lance un appel en faveur d'une liste d'« Union française pour l'Europe des patries »

Le Front national (extrême droite), qui préconise pour les élections européennes la formation d'une liste d' « Union française pour l'Europe des patries », « *regrette que les dirigeants du P.F.N. aient, par la voix de M. Tixier-Vignancour, refusé purement et simplement de discuter de l'unité d'action offerte à toutes les organisations et personnalités de la droite nationale en vue des élections européennes* » (*le Monde* du 5 avril). Il « *laisse à ceux-ci la lourde responsabilité de mettre en péril le succès électoral d'une liste d'union* » et « *appelle tous les militants nationaux de toute origine et tous les Français patriotes libres de toute sujétion politique étrangère à manifester leur volonté d'union.* »

Au cours d'un colloque organisé à Paris le 31 mars pour les élections européennes, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, avait « *lancé un appel au Parlement* » pour qu'il « *révise la loi qui met à la charge des listes n'ayant pas obtenu 5 % des voix les 6 millions de francs de la campagne, véritable barrage censitaire et antidémocratique, et qu'il adopte une loi analogue à celle en vigueur en Allemagne fédérale* ».

M. Le Pen avait souligné que « *la porte reste ouverte aussi bien au Parti des forces nouvelles qu'aux personnalités de la droite nationale* », afin de constituer une liste d' « Union française pour l'Europe des patries », dont le slogan sera « *Faire l'Europe sans défaire la France* ».

Le colloque avait lancé un appel à toutes les personnalités de l'opposition nationale pour qu'elles s'unissent afin de constituer une seule liste de la droite nationale, et décidé de lancer une souscription pour financer l'élection.

Diverses personnalités avaient assisté au colloque, notamment Mme de Larminat, Mme Jeanine Duprat (dont le mari fut tué le 18 mars 1978 par l'explosion de leur voiture piégée), l'historien Jean-François Chiappe, MM. Jean-Maurice Demarquet et Mourad Kouad, anciens députés ; Claude Adam, président des intellectuels indépendants ; Albaret, secrétaire général du Rassemblement des usagers et contribuables ; Roger Holeindre, ancien président du Front uni de soutien au Sud-Vietnam.

La liste Régions-Europe cherche à regrouper les formations minoritaires

M. Jean-Edern Hallier a rendu publique, jeudi 5 avril, à Paris, la liste « Régions-Europe » qu'il conduira aux élections européennes.

D'origine essentiellement bretonne, mais ouverte aux autres régions et à des responsables politiques, cette liste n'est pas définitive, car des négociations sont en cours avec Europe-Ecologie, le Mouvement des radicaux de gauche, le P.S.U. et l'Union démocratique bretonne. la liste Régions-Europe souhaite, en effet, rassembler aussi les écologistes, les partis politiques hexagonaux minoritaires et les formations régionales.

Pour le moment, son programme est assez limité : vivre et travailler au pays, suffrage universel pour les assemblées régionales dotées d'un exécutif, Europe des régions, protection de la qualité de la vie et référendum pour toutes les questions fondamentales.

Parim les quatre-vingt et un candidats actuellement présentés et dont nous publions ci-dessous la liste, figurent, autour de M. Jean-Edern Hallier, des personnalités diverses et souvent connues du grand public.

M. Hallier, pour qui le financement de la campagne est d'ores et déjà pratiquement assuré, en grande partie grâce à la solidarité bretonne, a aussi annoncé son intention de porter plainte devant la Cour européenne de justice de La Haye si la répartition des subventions électorales européennes ne tenait pas compte de l'existence des listes autres que celles présentées par les partis politiques traditionnels.

Voici, par ordre alphabétique, la liste des candidats :

MM. Abgrall, agriculteur (Carhaix) ; Aperry, capitaine au long cours (Paimpol) ; Arvor, journaliste (Paris) ; Bollore, industriel (Quimper) ; Bothorel, journaliste (Paris) ; Bergeron, médecin (Brest) ; Bainvel, professeur de médecine (Nantes) ; Bonnet, viticulteur (La Bronière) ; Bellec, publicitaire (Paris) ; de Boisgelin, agriculteur (Plehebel) ; Casteret, agent d'assurances (Saint-Malo) ; Chauvin, cadre (Massy-Palaiseau) ; Clavelly, chef d'entreprise (Paris) ; Cariou, ouvrier (Paris) ; Cornou, ingénieur (Quimper) ; Mme Chauffin, écrivain (Rédené) ; MM. Delorme, cadre (Paris) ; David, sénateur de l'Aube ; Duhamel, écrivain (Paris) ; Danze, cadre (Dirinon) ; Ehni, écrivain (Guebwiller) ; Even, avocat (Paris) ; Gicquel, directeur de chambre de commerce (Lorient) ; Glenmor, chanteur (Mellionnec) ; Grall Xavier, écrivain (Pont-Aven) ; Mme Guilleux, agricultrice ; MM. Graziani, peintre (Ajaccio) ; Gloaguen, journaliste (Paris) ; Mme Graffard, chanteuse (Plurien) ; MM. Hallier, écrivain-éditeur (Paris/Briec) ; Hamont, éducateur (Paris) ; Jossic, chanteur (Nantes) ; Mme Kerloch, agricultrice (Plogoff) ; M. Kergoulay, artisan (Quimper) ; Mme Kervoas, professeur (Lannion) ; MM. Kervern, pharmacien (Landeda) ; Le Scouezec, médecin (Quimper) ; Legrand, sénateur de la Loire-Atlantique; Laisné, directeur commercial (Roscoff) ; Lelayec, professeur (Fay-de-Bretagne) ; Le Bris, écrivain (Plougasnou) ; Lepape, professeur (Trebeurden) ; Le Dore, ouvrier (Châtelaudren) ; Le Douarin, directeur de sociétés (Lorient) ; Le Fur, chanteur (La Forêt-Fouesnant) ; Mme Lemoine, ouvrière (Clohars-Fouesnant) ; M. Le Quintrec, journaliste (Paris) ; Mme Le Pironnec, médecin (Paris) ; MM. Le Borgne, employé de banque (Landernau) ; Lefèvre, cadre (Saint-Malo) ; Lejancourt, pharmacien (Lorient) ; Mme Le Faou, peintre (Perros-Guirec) ; M. Le Moal, adjoint au maire de Rennes ; Mmes Le Masson, représentante (Guidel) ; Lemeuner, journaliste (Paris) ; Escolan, agricultrice (Roscoff) ; MM. Moulin, artisan (Châteauneuf-du-Faou) ; Mauroy, chef d'entreprise (Rennes) ; Moigne, artiste (Paris/Saint-Brieuc) ; Monfort, représentant (Saint-Malo) ; Markale, écrivain (Paris) ; Mohrt, écrivain (Paris) ; Negroni, professeur (Calvi) ; Moisan, directeur de laboratoire (Carhaix) ; Mahé, cadre (Paris) ; Piccolec, éditeur (Paris) ; Pelletier, professeur (Saint-Brieuc) ; Poilvet, journaliste (Lamballe) ; Mmes Puyandre, agricultrice (Quimperlé) ; Prat, agricultrice (Lannion) ; MM. Planson, artiste (Lasselle) ; Poivre de la Freta, peintre (Locronan) ; Roy Pierre, imprimeur (Rennes) ; Mme Rouat, ouvrière (Brest) ; MM. Texier, professeur (Paris) ; Trémois, peintre (Paris) ; Turpin, écrivain (Cannicis) ; Valerrie, officier supérieur (Saint-Malo) ; Vincent, professeur (Rennes) ; Vidament, agriculteur (Callac) ; Visticot, commerçant (Lorient).

LES CANDIDATS DU C.D.S. A LA CANDIDATURE

Le comité directeur du Centre des démocrates sociaux a élu mercredi après-midi 4 avril les neuf personnalités qu'il présentera aux instances fédérales de l'U.D.F. comme candidates aux places qui lui sont imparties parmi les vingt-cinq premières de la liste européenne que conduira Mme Simone Veil.

M. Lecanuet, qui figurera sur cette liste, n'a pas été soumis à ce scrutin. Deux des candidats à la candidature ont été désignés au premier tour : MM. André Diligent, secrétaire général du C.D.S. et Maurice-René Simonnet, ancien ministre, ancien député, ancien secrétaire général du Mouvement républicain populaire.

Ont été élus au second tour : MM. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil, ancien député, maire de Strasbourg ; François Bordry, président des Jeunes Démocrates sociaux ; Pierre Cormorèche, vice-président de la F.N.S.E.A.; Jacques Mallet, ancien directeur adjoint du bureau d'information des Communautés européennes ; Jean Seitlinger, député de la Moselle, Roger Partrat, ancien député, secrétaire général adjoint du C.D.S., et Mme Louise Moreau, député des Alpes-Maritimes.

La liste que soutiendra l'U.D.F. aux élections européennes pourrait être connue mardi soir 10 avril (*le Monde* du 4 avril).





AVANT LE CONGRÈS

Plusieurs équipes autour de M. Mitterrand ?

(Suite de la première page.)

Mais déjà le discours de M. Michel Rocard avait mis en lumière l'un des principaux clivages qui existent au sein du parti, en distinguant entre « *deux cultures* », l'une jacobine et centralisatrice, l'autre décentralisatrice et autogestionnaire.

Ce « *grand et vrai débat* », selon M. Mitterrand, s'est trouvé progressivement placé sur le devant de la scène, sous l'impulsion de M. Michel Rocard. Dans le même temps, l'échec électoral de la gauche en mars 1978 a avivé les querelles internes au P.S. et amoindri l'autorité de celui qui incarnait son unité.

Surtout, cet échec a ressuscité les doutes sur la volonté des communistes de gouverner avec des alliés qui ne soient pas des satellites.

La nécessité de vivre une concurrence de plus en plus dure avec le P.C. tout en affirmant sa fidélité à l'union de la gauche peut aujourd'hui conduire à deux sortes d'attitudes.

La première consiste à privilégier l'identité socialiste, en affirmant son originalité doctrinale, en harcelant le P.C.F. de façon à dénoncer sa « *démagogie* » économique. C'est le sens de la démarche de M. Michel Rocard, qui souhaite fonder la doctrine socialiste en dehors du marxisme, à partir d'une idée simple selon laquelle « *le socialisme ne se résume pas à une administration généralisée, génératrice de bureaucratie* ». Cela le conduit à critiquer ceux dont le discours économique « *doit beaucoup à l'analyse complètement fausse du capitalisme monopoliste d'Etat* », c'est-à-dire à l'analyse développée par le P.C.F.

La seconde consiste à considérer que, pour conserver et accroître son audience auprès de la classe ouvrière, incarnée pour l'essentiel par le P.C.F., il ne faut pas, ou peu, se distinguer des positions communistes, afin de pouvoir se prévaloir, le moment venu, d'une conduite exemplaire. Une telle attitude conduit également à « coller » à la C.G.T. aux dépens de la C.F.D.T. Ainsi, le P.S. pourra-t-il « *créer les conditions qui imposeront l'union au parti communiste* ». Cette dernière démarche et cet objectif sont défendus par le CERES.

Dans le premier cas, il s'agit de tirer les leçons d'un échec que l'on croit être historique, et l'on cherche à créer les conditions d'une victoire autour d'un P.S. s'affirmant comme le pôle dominant de la vie politique. Dans le second, on spécule sur une victoire très prochaine de la gauche, celle-ci étant portée au pouvoir de façon quasi mécanique par l'ampleur du mécontentement que suscite la politique du gouvernement, et quel que soit l'état des relations entre P.S. et P.C.F. Et l'on affirme que le P.C.F. aura toute sa place dans le partage du pouvoir.

Le choix entre ces deux lignes se fait chaque jour, en fonction des arbitrages rendus par M. Mitterrand. Il se fait dans un sens (lorsque le groupe socialiste refuse de voter la motion de censure déposée par le P.C.F.) ou dans l'autre (lorsque le P.S. à l'inverse de la C.F.D.T., décide de participer à la marche sur Paris organisé par la C.G.T.). Un tel choix méritait un débat de fond.

Synthèse ou minorité offensive ?

Il est vrai que la seule lecture des différentes motions peut laisser penser que ce débat a eu lieu. En fait, si la question a été abordée, elle le fut de façon polémique. Tout s'est passé comme si les militants socialistes avaient été conviés à désigner leur candidat à l'élection présidentielle de 1981. Cette présidentialisation des débats, sans doute imposée par les institutions du pays, a facilité une bipolarisation entre MM. Mitterrand et Rocard aux dépens de MM. Pierre Mauroy et Jean-Pierre Chevènement.

A cette cause institutionnelle de recul, les amis du député de Belfort en ajoutent une autre : le « *gauchissement* » du langage de M. Mitterrand, ce dernier s'étant, sur plusieurs points, rapproché des thèses du CERES. Ce rapprochement est réel, à l'égard de l'union de la gauche notamment, mais il est habituel, le premier secrétaire ayant coutume d'adopter un discours plus rassurant dans les périodes où il dialogue avec son pays, pour revenir à un discours plus intransigeant lorsqu'il dialogue avec son parti. Tirant la leçon et de cette présidentialisation et du discours du premier secrétaire, M. Chevènement a estimé, mercredi 4 avril, au micro d'Europe 1, que M. Mitterrand « *est le meilleur candidat pour 1981* ».

Quant à M. Pierre Mauroy, force est de constater qu'il a été victime d'un affrontement qu'il n'avait pas souhaité, du moins si tôt. D'accord avec M. Rocard pour demander rapidement au premier secrétaire de partager un pouvoir exercé de façon très présidentielle, le député du Nord n'avait pas envisagé de poser le problème de l'élection présidentielle avant le congrès et le scrutin européen. Mais le député des Yvelines a pressé le mouvement, las de ne pouvoir faire passer son message, et peut-être inquiet de voir se former autour du premier secrétaire, avec des hommes comme MM. Lionel Jospin, Laurent Fabius ou Paul Quilès, la relève de la « *vieille garde* » de la Conventoin des institutions républicaines.

Le maire de Lille s'est donc trouvé quelque peu pris en porte-à-faux, conduit à accompagner une opération qu'il n'avait pas voulu engager aussi rapidement. C'est pourquoi il a défendu, et continue de défendre, l'idée d'une synthèse entre les courants qui composent l'ancienne majorité du parti. Mais, atteint par une campagne dirigée contre lui sans ménagements, il est prêt à jouer la carte d'une minorité offensive avec M. Rocard.

Cette dernière hypothèse, si elle se réalise, risque cependant d'affaiblir un peu plus les positions de M. Mauroy, car il semble qu'au niveau de certaines fédérations ses amis soient prêts à conclure des accords locaux avec ceux de M. Mitterrand et soient ainsi conduits à ne pas suivre leur chef de file dans l'opposition. La perspective de cette érosion qui pourrait intervenir au moment du congrès nourrit les espoirs de ceux des amis de M. Mitterrand qui souhaitent l'établissement d'un « *gouvernement homogène* » à l'issue du congrès.

Il est vrai que, à la veille de l'ouverture, chacun joue sur le registre qui lui paraît le plus favorable. C'est ainsi qu'une partie de l'entourage du premier secrétaire semble privilégier un schéma qui, compte tenu des quelque 47,8 % de mandats dont dispose M. Mitterrand à l'entrée du congrès, est tout à fait plausible. Il ne devrait pas être difficile de trouver les quelques mandats qui, traditionnellement, volent au secours de la victoire ; ce devrait être d'autant plus facile que la liste des candidats socialistes aux élections européennes doit être mise sur pied par la nouvelle direction, à peine le congrès achevé, dimanche soir.

De son côté, M. Mitterrand se réserve d'évoquer une possible unanimité (samedi 31 mars au micro de R.T.L.). Ailleurs (mercredi 4 avril au micro de France-Inter), il promet d'être « *juste* ». Enfin, dans *le Point* du 2 avril, il indique qu'il s'attache à « *mêler les deux cultures socialistes en un seul mouvement* », puis il convie « *tous les socialistes, oui, tous les socialistes* » à faire « *une synthèse, une symbiose (...) au-delà des motions de circonstance et des compétitions passagères* ».

Quant à M. Rocard, il agite la menace d'une alliance de M. Mitterrand avec le CERES, qui n'irait pas sans poser quelques problèmes pendant la campagne pour les élections européennes. A l'inverse, le CERES ne se fait pas faute d'évoquer le spectre d'une reconstitution de l'ancienne majorité. Il souligne que « *ni M. Mitterrand, avec son autorité, ni le CERES, avec son opiniâtreté, ne seraient parvenus à faire obstacle à la tentative de rassembler une majorité sur une position néo-travailliste si la fermeté du premier n'avait pu s'appuyer sur la continuité du second* ».

Il reste que, comme à Pau en 1975, lorsqu'il avait rompu son alliance avec le CERES, comme à Nantes en 1977, lorsqu'il avait refusé de renouer avec lui, M. Mitterrand devra choisir entre des inconvénients. (Mais n'est-ce pas là la nature d'un choix démocratique ?) La mise en place d'un gouvernement homogène, pour séduisante qu'elle soit pour ses partisans, reléguerait dans l'opposition deux des principales forces militantes du parti, les rocardiens et le CERES.

La réalisation d'une synthèse ou la conclusion d'un compromis acceptable par tous comporte le risque de voir le parti se diviser sur tel ou tel épisode de la vie politique, sauf à contraindre chacun des courants à une discipline de fer.

Enfin, dans tous les cas, M. Mitterrand aura sans doute à négocier, soit avec son équipe, renouvelée et plus exigeante, soit avec les autres courants. Ce changement dans le mode de gouvernement du parti, l'abandon d'une certaine forme d'autorité, ne sont donc pas à exclure.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« Parler vrai », de Michel Rocard

M. Michel Rocard vient de rassembler, à la veille du congrès socialiste, une sélection des interventions qu'il a faites, depuis des années, sur les principaux thèmes du débat public. Si la plupart de ces textes sont récents, le lecteur retrouvera aussi des extraits du rapport sur les régions présenté lors de la rencontre socialiste de Grenoble en avril 1966. Pour introduire ce recueil, le député des Yvelines s'explique avec Jacques Julliard. Il s'efforce de restituer au mot socialisme une signification précise, refusant en particulier d'appliquer ce terme aux régimes « *populistes et autoritaires* » du tiers-monde.

M. Michel Rocard revient au passage sur les négociations d'actualisation du programme commun et note, à propos des offices fonciers proposés par le P.S., qui auraient offert des baux à vie aux exploitants : « *La première des exigences du P.C. a été de refuser cette idée, et ce sont les socialistes soi-disant les plus à gauche qui se sont battus pour qu'on fasse cette concession. Je dis que nous avons eu là une attitude de droite. La rupture avec le capitalisme se reconnaît à un certain nombre de signes, et là nous avons manqué une très bonne occasion de la faire, dans ce qui touche les comportements par rapport au rôle de la propriété dans la vie économique.* »

Le député des Yvelines profite également de cet entretien pour développer ses thèses sur la politique économique, la construction européenne et l'union de la gauche. Bref, sur les principaux sujets dont aura à débattre le congrès de Metz. — T. P.

★ *Parler vrai*, de Michel Rocard, Ed. du Seuil, 170 p., 13,50 F.



DU PARTI SOCIALISTE

Les principaux courants par départements

Les cartes que nous publions ci-dessous représentent l'implantation des quatre principaux courants du P.S., tels qu'ils ressortent des votes des fédérations (le Monde du 3 avril). Elles montrent que les zones de force du premier secrétaire du P.S. se situent plutôt au sud de la Loire, et ne sont absentes d'aucune région, si ce n'est l'Ouest, où M. Michel Rocard enregistre globalement ses meilleurs résultats. L'ancien secrétaire national du P.S.U. bénéficie désormais d'une implantation nationale (il ne tombe au-dessous de 10 % que dans deux départements, l'Aude et la Nièvre). Tel n'est pas le cas de M. Pierre Mauroy, qui n'obtient de bons résultats (hormis le Var) que dans sa région du Nord-Pas-de-Calais, encore que ces résultats soient inférieurs à ce que l'on pouvait *attendre. Enfin, les* forces du CERES sont concentrées dans l'Est.

Le cas des Bouches-du-Rhône est particulier. Ce département n'apparaît pas comme un département acquis à M. Mitterrand alors qu'en fait il l'est par l'intermédiaire des mandats de M. Defferre.

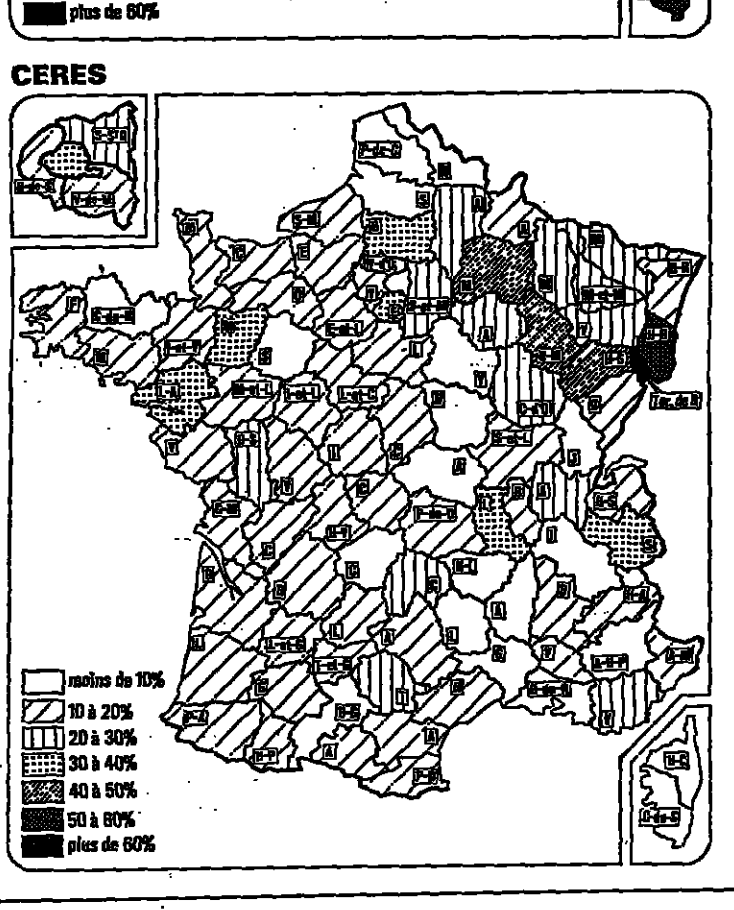
MITTERRAND

moins de 10%
10 à 20%
20 à 30%
30 à 40%
50 à 60%
plus de 60%

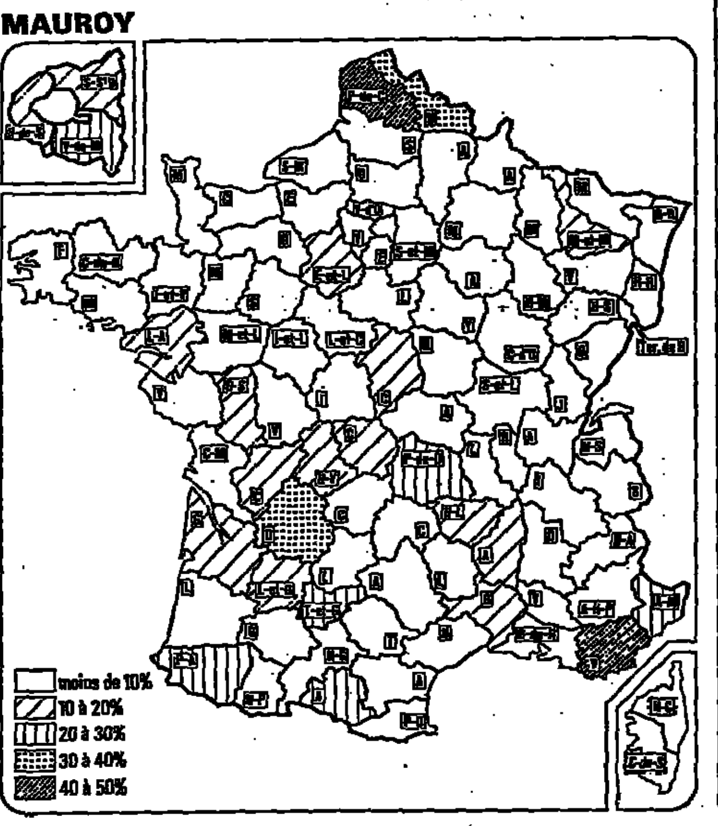
ROCARD

moins de 10%
10 à 20%
20 à 30%
30 à 40%
40 à 50%
50 à 60%
plus de 60%

CERES



MAUROY



Les mariages forcés

(Suite de la première page.)

L'un et l'autre détestent l'allié-rival qui les a distancés. Ils pourraient briser son essor en lui refusant *leur soutien* au second *tour.* Ils éprouvent une furieuse envie de le faire. Mais ils risqueraient *de se suicider du même coup. Le* quadrille bipolaire juxtapose ainsi deux mariages forcés où les *conjoints se détestent de plus en* plus sans pouvoir se séparer. A gauche comme à droite, les états-majors se haïssent. Mais les électeurs sont unitaires. A quelques bavures près, ils pratiquent le désistement au second tour. Ils admettraient difficilement qu'on leur impose un comportement contraire.

A gauche, *comme* à *droite,* chaque mariage forcé repose en définitive sur la volonté de citoyens qui sont plus unitaires *que les* états-majors. Jacques Chirac brûle de renverser le gouvernement à dominante giscardienne. Mais il peut difficilement le faire parce que la plupart des électeurs du R.P.R. l'admettraient mal. Il peut encore moins refuser le désistement du second tour en faveur de l'U.D.F. La discipline anti-collec*tiviste est* aussi *contraignante que* la discipline républicaine. On comprend la colère du maire de Paris devant des bavures *autrement* graves que celles dénoncées par Georges Marchais. Mais il faut bien supporter ce qu'on ne peut pas empêcher.

Et ne pas oublier que les injures à l'égard des socialistes (ou des giscardiens) ne sont pas le meilleur moyen d'obtenir que leurs partisans votent en masse au second tour pour le communiste (ou le chiraquien). Les reports en faveur du P.C.F. ne sont pas facilités par le visage de grand mé*chant loup qu'il* a *repris depuis* septembre 1977. Plus il montrera les dents, plus il risquera d'éloigner une partie des électeurs potentiels. N'oublions pas enfin que le P.S. est en définitive le principal artisan des progrès communistes dans les assemblées locales et au Palais-Bourbon. Les voix du P.C.F. restant stables glo*balement ou subissant* un tassement, c'est l'accroissement des voix socialistes qui permet la victoire de la *gauche. Même si* les communistes n'en profitent pas aussi pleinement que leurs alliés, c'est à eux qu'ils doivent d'en profiter quelque peu.

La différence entre les deux ménages obligés à la vie commune, c'est que le conjoint dominant l'un a mieux compris la situation que le conjoint dominant l'autre. *Depuis* mars 1978, M. Giscard d'Estaing a fort bien mesuré les nouveaux rapports de forces à l'intérieur de la majorité. Il tire *tous* les avantages [illegible] sa prépondér[illegible]e. Les socialistes hésitent encore à manifester la même *clairvoyance.* Ils gardent plus ou moins la nostalgie du programme commun, sans voir qu'il ne renaîtra pas de ses cendres, que son absence est plus profitable que sa présence, qu'ils ont maintenant les moyens d'une autre stratégie. Leur congrès sera un succès ou un échec suivant qu'il permettra ou non d'aborder le problème de la gauche dans ses termes actuels et futurs au lieu de s'accrocher à un passé dépassé.

Le programme commun était utile aux socialistes tant qu'ils occupaient la seconde place dans l'union de la gauche. Il *leur* donnait des garanties contre les exigences de leur partenaire. Le P.C. lui-même acceptait volontiers un document *qui* lui *prêtait* une figure modérée et rassurante, et semblait donc susceptible d'accroître son audience. Du jour où le parti socialiste a pris une position prépondérante, le pro*gramme commun lui est* devenu plus nuisible qu'utile, en permettant au P.C.F. de s'en servir *comme d'un licol pour enchaîner* son allié.

Tant que le parti socialiste dominera la gauche, toute allianc[illegible] de programme au [illegible] au des états-majors lui sera nuisible et restera d'ailleurs tout à fait illusoire. Elle permettrait au P.C.F. de refaire le coup de « l'actualisation », qui serait sa tentation permanente. L'unité ne *peut être désormais* recherchée que là où elle est réellement désirée et vécue : au niveau des *citoyens,* à *travers la discipline* du second tour. Georges Marchais pourrait d'autant moins la récuser que *le* parti *socialiste* serait parvenu à définir un projet de gouvernement qui offre à l'ensemble de la gauche, et notamment aux *électeurs commu*[illegible]*istes,* une perspective plus attray[illegible]nte que celle d'une majorité de droite *à perpétuité. Et plus réaliste que* celle des promesses démagogiques de mars 1978.

On a tort de croire que la rup*ture* de l'accord *des états-majors* rend impossible toute victoire électorale et tout gouvernement de la gauche. Finalement, les communistes et les *socialistes* ne sont guère plus divisés maintenant que les chiraquiens et les *giscardiens. Dans une majorité* formée par la gauche, le tintamarre ne serait guère plus fort *que dans la majorité* présente, ni les difficultés plus grandes. Le P.C.F. serait alors plus insupportable que le R.P.R. aujourd'hui, parce qu'il est plus discipliné, plus fort et plus capable d'agir, par exemple à travers la C.G.T. *Mais lui-même ne pourrait pas* franchir certaines limites, à moins de faire trop ouvertement le jeu de la droite. Les mariages forcés ont des règles communes, malgré la différence des partenaires. On ne discutera probablement pas de ces problèmes au congrès socialiste. Il serait étonnant qu'on n'y réfléchisse pas. Peu *importe qu'on* n'en parle jamais, pourvu qu'on y pense toujours.

MAURICE DUVERGER.

POLITIQUE

AVANT LE CONGRÈS DU P.S.

POINTS DE VUE

Synthèse pour un grand parti

par ROGER FAJARDIE (*)

L'AFFRONTEMENT a eu lieu et il a été rude. Il a parfois échappé au cadre strictement politique dans lequel il devait se tenir. Face à ceux qui veulent François Mitterrand sans Michel Rocard et à ceux qui veulent Michel Rocard sans François Mitterrand, ceux qui, avec Pierre Mauroy, ont essayé, par souci du parti, de modérer l'ampleur du combat, n'ont guère été entendus. Les militants ont, dans leur majorité, choisi l'un ou l'autre camp. Les délégués des motions, réunis dimanche dernier à Paris, ont fait les comptes. Et maintenant ? Dès l'ouverture du congrès national de Metz revient nécessairement, dans l'intérêt du combat socialiste, le moment de rechercher la synthèse avec la volonté de parvenir à la réaliser.

Cette synthèse se justifie d'autant plus qu'aucun désaccord politique fondamental ne sépare ceux qui animaient ensemble, pour la plupart depuis 1971, pour les autres depuis 1973 et 1975, la majorité du parti. Certains ont vu dans les déclarations de Michel Rocard, d'autres dans la mise en œuvre du règlement intérieur du parti, d'autres dans le « texte des trente » (1), des raisons d'inquiétude. Je ne renonce pas à celles que j'ai exprimées à propos de ce dernier. Je crois que toutes, pour peu que chacun en ait vraiment la volonté, peuvent être surmontées. L'essentiel est l'accord politique et il est à la portée des délégués au congrès de Metz. Au prix de concessions mutuelles, les motions A (Mitterrand), B (Mauroy), C (Rocard) et D (Defferre) peuvent converger sur un texte commun. L'accord avec la motion E, qui rassemble les militants du CERES, serait possible si ceux-ci voulaient bien renoncer à prétendre faire partager au parti socialiste la responsabilité de l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978, qui est, exclusivement, celle du parti communiste.

∴

La base d'un accord politique repose sur la fidélité à la ligne adoptée au congrès de l'unité des socialistes, réuni en 1971 à Épinay-sur-Seine. Cette ligne, qui fixe sans ambiguïté la stratégie de l'union de la gauche, est celle de tous les socialistes. Aucun militant n'y a manqué depuis huit ans. Aucun ne saurait y manquer demain sans s'écarter de la route que nous avons décidé de suivre en commun. Certes, entre tous ceux qui ont pour référence la motion et, plus encore, l'esprit d'Epinay, des nuances, parfois importantes, demeurent. Elles existaient déjà en 1971, elles existaient encore en 1975, et, plus ou moins apparentes selon l'éclairage que portaient les événements, elles ont subsisté. Mais qui pourrait le déplorer ? Le parti socialiste réunit aujourd'hui, comme jadis au cours de l'histoire, des écoles de pensée différentes : le dialogue animé qui, en 1900 à Lille, opposa Jean Jaurès et Jules Guesde sur le thème : « Les deux méthodes », marquait un point d'orgue dans un débat qui durait depuis longtemps et n'a pas fini de se prolonger. Ce débat, pourvu qu'il sache rester fraternel, est l'une des richesses essentielles d'un parti dont la réflexion se développe, dont la construction se poursuit au fil du temps. Et il nous appelle, dans le respect des diverses sensibilités, à l'unité pour l'action. Il nous invite aussi à la synthèse.

Nous souhaitons que le parti socialiste soit clair sur la rupture avec le capitalisme. Il n'est pas un socialiste qui récuse cette notion, inscrite depuis 1905 en tête de la déclaration de principes du parti. Il n'en est pas un non plus qui puisse imaginer qu'elle surgisse par une sorte de magie au lendemain matin d'une victoire électorale. Pour instaurer, dans la liberté qui est sa loi essentielle, un processus de rupture et le conduire à son aboutissement, le socialisme au pouvoir aura besoin de la durée.

∴

Nous souhaitons que, dans le cadre des choix du congrès de Bagnolet, le parti socialiste s'affirme avec chaleur pour la construction européenne. C'est dans la mise en œuvre des dispositions du traité de Rome, créant un climat et des rapports nouveaux, que la lutte contre le capitalisme, et en particulier contre les multinationales qui en sont aujourd'hui la plus pesante expression, pourra être menée avec une réelle efficacité. Il n'est pas, en outre, indifférent que la campagne pour les élections à l'Assemblée européenne nous soit une occasion majeure d'affirmer notre attachement à l'expression solidaire des travailleurs d'Europe et notre vocation internationaliste, qui est l'une des valeurs permanentes du socialisme.

Nous souhaitons que le parti socialiste s'exprime clairement sur une nouvelle pratique de l'union de la gauche. En dépit des progrès réalisés par les socialistes, qui font de notre organisation la première formation politique en France, le parti communiste, par son comportement d'échec, a permis le maintien de la droite au pouvoir. Il nous faut prendre en compte cette réalité et, dans le cadre rigoureux de la stratégie d'union de la gauche, chercher un nouveau chemin. Mais, dans les circonstances actuelles, quelle serait la crédibilité d'un nouveau programme commun, si même il pouvait être écrit ? Nous devons demander au parti communiste de s'exprimer clairement sur les problèmes majeurs de l'actualité et sur des questions générales importantes telles que la souveraineté nationale, le respect de la volonté populaire exprimée par le suffrage universel, les libertés démocratiques, la conception et la pratique de l'union de la gauche. Nous devons, le jour venu, nous attacher à l'établissement d'un document-cadre qui ne constitue pas un programme, mais définisse les grandes lignes de l'action de la gauche. Le programme définitif sera établi à partir de celui de la formation qui aura recueilli le plus large assentiment au vu des résultats des élections législatives. Mais surtout, il nous faut prendre en charge la dynamique propre du parti socialiste, privilégier son action, sa propagande, la formation de ses militants, améliorer son fonctionnement démocratique. Sa force accrue sera la meilleure chance de la gauche.

∴

La tâche majeure du congrès de Metz est de lui donner les moyens de ce renforcement en réalisant la synthèse la plus large possible, que souhaite pour le parti. Nous avons très grande majorité, les militants du parti. François Mitterrand, dont nous avons toujours dit qu'il devait continuer d'assumer la responsabilité de premier secrétaire, est, à l'évidence, en situation de favoriser cette synthèse.

C'est à lui de dire ce qu'il souhaite pour le parti .Nous avons exprimé, en nous prononçant pour la synthèse, notre espoir de voir la majorité actuelle du parti reconduite sans exclusive, voire élargie. Nous n'avons pas changé d'avis. La réalisation de cette synthèse implique naturellement un accord politique et un accord sur l'organisation. J'affirme que c'est possible. J'affirme que c'est nécessaire pour le parti socialiste et pour le socialisme. Quelle que soit, demain, notre place, nous continuerons, de toute notre foi et de toute notre volonté, à les servir.

(*) Courant Mauroy.

(1) N.D.L.R. : Contribution déposée en juin 1978 par les partisans de M. François Mitterrand.

La réponse des oubliés

par LIONEL JOSPIN (*)

AVANT le congrès de Metz et les résultats connus, pour comprendre l'erreur des augures, les 40 % du texte signé par F. Mitterrand, la chute des voix de P. Mauroy et du CERES, le score notable mais limité de M. Rocard, il faut rappeler ceux qu'ont oubliés les « grands spécialistes » : le parti et ses militants, la politique.

D'abord, on a fait parler tout le monde : les analystes, les sondages, l' « opinion », les radios, les télés, les cabinets fantômes, les spécialistes du marketing, les chefs de courants (et c'était déjà plus normal), mais pas le parti lui-même et ses militants rassemblés dans ses structures. D'ailleurs, quand il a pris la parole, les rapports de force ont commencé à changer, car il existe un nouveau parti socialiste et ses membres, ses animateurs, ont cherché par leurs votes au congrès à exprimer son identité et, déjà, sa fidélité à lui-même.

L'autre oubliée fut la politique. Trop de protagonistes de ce débat décisif ont fait preuve de légèreté dans l'analyse. Ils ont décrit ce qu'ils souhaitaient, non ce qu'ils voyaient. Ils ont inventé un « tournant politique » — gauche défaite, parti socialiste en crise, majorité et surtout président de la République dominant les événements, — là où il n'y en avait pas. Ils ont commencé à rêver d'une « nouvelle période » alors que l'ancienne est encore devant nous. L'incapacité du P.C. à accréditer notre responsabilité dans la division de la gauche et notre virage à droite, la fragilité de la majorité au pouvoir — avec cette guerre hier feutrée, aujourd'hui éclatante entre ses deux factions, — fragilité d'ailleurs contradictoire avec la politique économique violente, presque provocante, menée par le premier ministre, furent autant de démentis.

Or dans un paysage politique, les positions ne sont pas si nombreuses. Encore moins dans un même parti. Parce que l'enjeu du congrès leur paraissait clair (grâce aux déclarations, malgré les textes de plusieurs motions) ou paradoxalement parce qu'il ne l'était pas assez, les militants ont cherché quels étaient les choix politiques qui les aideraient à s'orienter, quelles étaient les références les plus simples face à la situation politique et du parti. D'où ces transferts de voix imprévus, ces changements de territoire, ces pertes de substance.

∴

Le CERES ? Il était condamné à céder du terrain. Son analyse irréelle de la responsabilité du P.S. dans la désunion de la gauche (par la « ligne de Nantes »), une partie de sa vision de l'Europe ou du mouvement socialiste, l'avaient mis en état de faiblesse. Le débat du congrès n'a fait qu'accélérer la déperdition. Car, sauf à s'approcher dangereusement des marges du socialisme par le biais du nationalisme ou du suivisme à l'égard du P.C., le CERES avait beaucoup de mal à se situer par rapport à la ligne défendue dans la motion du premier secrétaire. La leçon mérite d'être retenue.

Pierre Mauroy ? Il y a quelques semaines, j'avais déjà souligné dans ce journal le risque que courait son courant de perdre son autonomie politique. En tournant le dos à la tradition qu'il incarnait pour défendre des thèmes, une orientation — qui, certes, avait le subtil prestige de la nouveauté, — mais que d'autres (venus du P.S.U. ou d'ailleurs) pouvaient tellement mieux illustrer, les amis de M. Pierre Mauroy ont désorienté leurs cadres et leurs militants, et provoqué eux-mêmes leur marginalisation. Que Gaston Defferre ait fait le choix qui est le sien ne s'explique pas seulement par les liens d'amitié politique. Beaucoup de représentants de la « vieille maison », que nous avons après tout rejoints chez eux pour bâtir la nouvelle, ont voté pour ce que représentait désormais à leurs yeux François Mitterrand. Une telle évolution mériterait, de la part de M. Rocard, une méditation plus sérieuse que son propos, imprudent autant que désinvolte, sur le « troisième âge ». Je souhaite qu'elle inspire le responsable qu'est Pierre Mauroy.

∴

Et Michel .Rocard ? S'il n'a pas progressé autant qu'il l'attendait — lui qui s'était promis d'atteindre avec d'autres la majorité absolue dans le parti, et avait bénéficié pour cela d'appuis non négligeables, — c'est qu'il s'est en grande partie trompé de débat. Il a voulu à toute force entre nous un clivage idéologique là où il n'y avait de place que pour un clivage politique. Les militants ont écouté avec intérêt son discours sur les « deux cultures » (l'autoritaire et la libertaire, etc.), mais cela ne les a pas déterminés. Car ils savent bien que ces cultures ne s'incarnent pas séparément dans des courants au sein du parti ; elles font partie de notre ciel, elles sont en chacun de nous, contradictoires et mêlées. Choisir le terrain idéologique, c'était fuir un peu celui de la politique. Alors que là il y avait l'objet d'un débat : faut-il ou non un changement de cours pour le parti d'Epinay et des hommes nouveaux pour l'incarner ? Polariser autour de soi, à partir de cet enjeu, supposait de parler clair et de nommer sans fard les révisions souhaitables. Il faut croire que c'était difficile à dire. Restait le thème de la critique de la direction (à laquelle on appartenait), de la rigueur économique (dont on n'osa pas tirer les conclusions sociales... face aux régions en crise) et celui de la nouveauté... qui n'est pas neuf. C'était trop peu pour une alternative.

Si le succès des cantonales a favorisé François Mitterrand, ce n'est pas par un caprice des dieux, c'est qu'il justifie notre politique. Le problème n'est pas pour le parti de poser le sac sur le sable pour un déballage idéologique en vue d'une nouvelle traversée du désert. Il est, les échéances étant restées proches, de confirmer la direction prise, de poursuivre la marche en avant en s'adaptant, bien sûr, au terrain.

Que reste-t-il aujourd'hui de la théorie des quatre quarts qui se partageraient le parti ? Que n'a-t-on entendu sur François Mitterrand, leader charismatique usé, chef autoritaire d'une cohorte de courtisans sans base réelle. La réalité était autre. Le nouveau parti socialiste a forgé, hors des clivages anciens et des fidélités historiques, des centaines de cadres, des milliers d'animateurs, et beaucoup d'entre eux, sans respect excessif, avec une certaine affection ou, en tout cas, confiance, sont en accord politique avec l'orientation et les actes concrets du premier secrétaire de leur parti. Ils souhaitent agir pour ce parti et non pour un groupe. On peut naturellement nier cette réalité et proposer le retour aux errements du passé immédiat : cacophonie des déclarations, positionnements tactiques, dévotion au courant, commode partage des rôles entre pervers et vertueux. Mais alors, aux erreurs d'analyse on ajouterait les erreurs de synthèse.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.

● *M. Pierre Mauroy*, député socialiste, maire de Lille, a déclaré, mardi 3 avril au micro de R.T.L., que M. François Mitterrand a le pouvoir de décider si une synthèse des motions des membres de l'ancienne majorité du parti socialiste aura lieu ou non. Il a précisé : « *La synthèse se fera s'il la veut. (...) Il en aura la responsabilité entière devant le socialisme et le parti. Je serai au service de la synthèse jusqu'à la fin du congrès de Metz, une majorité d'au moins 60 à 70 % est indispensable.* »

M. Edmond Maire : la C.F.D.T. souhaite que le congrès socialiste marque « un changement de comportement »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., évoque, jeudi 5 avril, dans une interview à l'A.F.P., la réunion du congrès du P.S. à Metz. Il indique notamment :

« *Au lendemain de mars 1978, le P.S. n'a pas eu du tout la même attitude que la nôtre. Il s'est refusé à toute analyse critique de son action. Il n'a pas cherché à combler les insuffisances de la gauche sur les véritables réponses à apporter à la crise. Il a donné l'impression de faire du sur-place. Il n'y a que pour les élections, qui constituent son penchant naturel, qu'il a refusé l'immobilisme.*

» *D'ores et déjà, il apparaît centré sur 1971, sur 1983 et très préoccupé par la sélection de son personnel dirigeant et de ses candidats. Son bon score aux cantonales risque de l'enferrer plus encore dans cette attitude. Si le congrès de Metz pouvait marquer un changement de comportement favorisant l'action du P.S. sur le terrain et sur les problèmes d'aujourd'hui, la participation des travailleurs et des couches populaires à l'élaboration d'un projet cohérent, alors il y aurait un grand changement positif à gauche.*

» *Il n'y a pas de contentieux entre le P.S. et la C.F.D.T., il y a des analyses différentes quant aux leçons à tirer du passé. La C.F.D.T. ne rêve pas d'une situation où elle n'aurait pas de problèmes avec les formations de gauche. Il est naturel que la logique politique et la logique syndicale ne se recouvrent pas. Si le socialisme a échoué partout jusqu'à présent à travers le monde, c'est parce qu'il a toujours reposé sur l'illusion qu'une société pouvait fonctionner dans l'harmonie, à partir d'une idéologie et de structures unifiées. Les forces de gauche sont encore sous l'influence de ce modèle alors que, pour la C.F.D.T., une société ne peut progresser que si elle accepte, et résout, par des négociations et des compromis, les tensions et conflits existant en son sein.*

» *La grande faiblesse du P.S., malgré son électorat ouvrier, c'est d'être un parti où les militants d'origine ouvrière ne sont pas à l'aise. Ils ne peuvent pas accéder aux postes de responsabilité. Cela est d'autant plus regrettable que le mouvement ouvrier français a besoin d'un grand parti socialiste en prise sur les luttes sociales et qu'il est donc souhaitable que des militants syndicalistes s'engagent politiquement dans ce sens.* »

AU SÉNAT

La réforme des régimes matrimoniaux est votée

Le Sénat a adopté jeudi 5 avril, peu après minuit, l'ensemble du projet de loi tendant à assurer l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux. Ce texte, voté en première lecture avant l'Assemblée nationale, sort des délibérations sénatoriales sensiblement modifié par rapport à sa version gouvernementale. Les amendements adoptés, dûs, pour la plupart, à l'initiative de M. PIERRE MARCILHACY (non inscrit, Charente), rapporteur de la commission des lois, n'apportent pas, toutefois, de changements fondamentaux au texte initial.

M. GEOFFROY, sénateur socialiste du Vaucluse, et notaire de son état, a obtenu aussi plusieurs modifications qui complètent et précisent certaines des dispositions un peu trop « technocratiques » préparées par la chancellerie. Un article additionnel défendu par M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) a d'abord été voté par le Sénat. Il visait à assurer une publicité à cette réforme. Mais, dans une seconde délibération demandée par le gouvernement, Mme PELLETIER, ministre de la condition féminine, a obtenu le rejet de l'amendement communiste, considéré comme une « injonction au gouvernement », et auquel « l'exception d'irrecevabilité » était opposable.

L'examen des articles

Une première discussion s'engage à propos de la disposition capitale du projet, qui supprime la prééminence du mari pour la gestion des biens communs. Dans le régime en vigueur, « *le mari administre seul la communauté* ». Le projet gouvernemental établit une gestion concurrente : le mari ou la femme, indifféremment, peuvent gérer les biens ou même en disposer librement. La commission des lois demande que l'administration des biens communs puisse être assurée par « *l'un ou l'autre des époux* », mais précise que le « *consentement exprès des deux époux* » est requis pour « *la disposition des biens communs* ».

Mme Pelletier est hostile à cette distinction entre les actes de pure administration et la « disposition » au sens juridique du terme, pour laquelle il faudra le consentement des deux époux.

« *Votre amendement*, dit-elle, *alourdirait grandement la gestion du patrimoine commun. Les tiers, par mesure de précaution, auraient tendance, en effet, à exiger la double signature. Il risque aussi d'être accueilli comme inégalitaire et fondé sur une méfiance à l'égard de la femme.* »

Pour le rapporteur, M. Marcilhacy, la solution de la gestion concurrente préconisée par le gouvernement serait dans ce cas une duperie, car elle donnerait en fait la prééminence au plus averti des deux époux, donc, estime-t-il, au mari.

M. RUDLOFF (Union centriste) pense, comme le rapporteur, que la véritable égalité entre les époux implique le principe de la cogestion, repoussé par le gouvernement. C'est finalement le texte proposé par M. Marcilhacy qui est adopté. Plusieurs autres amendements, qui sont la conséquence de ce premier vote, sont ensuite approuvés par le Sénat sur initiative du rapporteur.

Un amendement de la commission des lois, rectifié par M. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher) et accepté par Mme Pelletier, répond à la revendication des épouses d'agriculteurs : elles disposeront désormais d'un mandat tacite qui leur permettra d'administrer les biens affectés à l'exploitation sans considération de la propriété de ces biens. M. JOZEAU-MARIGNÉ (R.I., Manche), président de la commission des lois, se félicite du vote qui vient d'intervenir et demande au gouvernement de faire respecter par l'administration, spécialement par l'administration fiscale, la volonté du législateur.

« *Le ministre du budget*, répond Mme Pelletier, *étudie avec moi les améliorations à apporter en matière de droit fiscal.* »

Contre le vœu du ministre, le Sénat vote ensuite un amendement de M. Marcilhacy par lequel les époux qui exercent en commun une activité professionnelle sont tenus des dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de cette activité.

« *L'amendement*, avait déclaré le ministre, *va à l'encontre des garanties que réclament les intéressées.* »

Plusieurs amendements, dus à l'initiative de M. Geoffroy et du groupe socialiste, fixent, avec une technicité trop poussée pour entrer dans un compte rendu de séance, les modalités des remplois immobiliers ou visent à améliorer le fonctionnement du régime de « *participation aux acquêts* », ainsi que la procédure de répartition des biens communs en cas de dissolution du mariage. Ils sont votés malgré l'opposition du ministre qui les considère comme apportant « *un véritable bouleversement* ».

L'ensemble du projet de loi est adopté à main levée. — A. G.

EN VISITE A LA RÉUNION

M. Marchais rappelle les positions du P.C.F. en matière de politique étrangère

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., en visite à la Réunion du 2 au 6 avril, a prononcé, mercredi 4 avril, au cours d'un meeting à Sainte-Suzanne, dans l'est de l'île, un discours consacré à la situation internationale.

Le secrétaire général du P.C.F. a évoqué la « *brutale agression* » de la Chine contre le Vietnam et le « *plan américain au Moyen-Orient, qui relance la course aux armements et renforce la présence directe des Etats-Unis dans la région* ». « *Le parti communiste français*, a-t-il dit, *réaffirme qu'il ne peut y avoir de paix juste et durable, garantissant les droits et l'existence des peuples et des Etats de la région, sans la reconnaissance des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien et sans la participation de l'O.L.P. au processus de paix* »

Au sujet de la course aux armements, M. Marchais a évoqué les négociations sur la limitation des armements stratégiques. Il a souhaité « *dans l'intérêt de la paix et dans l'intérêt de l'humanité, que ces négociations puissent aboutir rapidement.* »

Faire de l'océan Indien une zone de paix

Traitant du déploiement militaire occidental dans l'océan Indien, M. Marchais a souligné, en particulier, la présence de quatre mille soldats français à la Réunion

« *De telles forces*, a-t-il dit, *visent à intimider et, éventuellement, à réprimer les forces démocratiques de l'île. Elles appuient les entreprises de déstabilisation engagées contre les pays voisins. (...) Il y a plus : l'impérialisme envisage de déployer l'armement nucléaire dans l'océan Indien. Il y a quelques mois, après M. Barre, le chef d'état-major de l'armée française l'a clairement laissé entendre. Dès à présent, grâce à l'aide des pays de l'OTAN, les racistes sud-africains disposent de l'arme atomique. Celle-ci fait également partie de la machine de guerre installée dans la région par les Etats-Unis.*

» *Une telle situation est grave. Elle constitue une menace sérieuse pour les peuples et pour la paix. Il est à noter que — tant dans le cadre du mouvement des non-alignés qu'à l'ONU, ainsi que lors de la conférence des partis progressistes de l'océan Indien — l'idée de faire de l'océan Indien une « zone de paix » a été avancée avec force. Nous approuvons cette exigence et nous la partageons.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a demandé que soient respectés « *les droits des peuples de la région à gérer librement leurs affaires, à vivre dans le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale* » et que « *des discussions, auxquelles la France se doit de participer, se déroulent dans le cadre de l'O.N.U., afin de transformer l'océan Indien en zone de paix* ».

M. Marchais a exprimé la solidarité du P.C.F. avec les peuples d'Afrique australe en lutte contre « *les régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie* », et il a condamné la « *collaboration* » de la France avec ces Etats. Analysant la politique de Paris vis-à-vis de l'Afrique, M. Marchais a déclaré : « *Dans le cadre de la contre-offensive (...) que mène l'impérialisme en Afrique et dans l'océan Indien, le gouvernement français joue un rôle particulièrement actif. Il appuie les régimes les plus réactionnaires. Il multiplie, à travers des interventions militaires, les actes d'ingérence dans les affaires intérieures des pays. Il dévoie la coopération en en faisant un instrument de pression politique. Il fait de notre pays, pour le compte de l'ensemble des pays impérialistes, le gendarme de l'Afrique. En un mot, il gâche les relations d'amitié et de large coopération que notre pays peut entretenir, sur une base égalitaire et démocratique, avec tous les Etats d'Afrique et de l'océan Indien. Cette politique ne correspond en rien aux intérêts de la France, ni à ceux de notre peuple.*

» *D'autres principes devraient fonder la politique de la France à l'égard des pays d'Afrique, de l'océan Indien, de tous les pays en voie de développement. Ces principes tiennent en trois mots : paix, indépendance, coopération.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur

M. Weisenhorn (R.P.R.) instruit le procès d'E.D.F.

Mercredi 4 avril, l'Assemblée nationale a entrepris l'examen, qu'elle continuera jeudi, puis les 10 et 11 avril, du projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur. Ce texte traite, d'une part, de la réglementation des publicités susceptibles de pousser à la consommation d'énergie, d'autre part, du développement de réseaux de distribution de chaleur. Il oblige notamment l'exploitant d'une installaiton produitant d'une installation produi-faire connaître les quantités de chaleur disponibles et les conditions de cession de cette énergie.

L'initiative de la création d'un réseau de distribution reviendrait aux collectivités locales intéressées qui en assureraient la réalisation et l'exploitation. Le projet permet la construction et l'exploitation, sous l'autorité des collectivités locales, d'installations produisant de la chaleur et de l'électricité, et contient de ce fait un aménagement du monopole de production de l'E.D.F.

Rapporteur de la commission de la production, M. WEISENHOM (R.P.R.) regrette qu'il ait fallu tant d'années pour que soit abordée devant le Parlement la question de la récupération de la chaleur perdue par les installations industrielles, en raison, précise-t-il, de la résistance acharnée de certains établissements publics et de certains *fonctionnaires*. Après avoir estimé que les économies d'énergie doivent être amplifiées, il justifie la proposition de sa commission d'établir une taxe sur les consommations énergétiques, dont le rendement annuel devrait être d'environ 1,5 milliard de francs, et qui devrait entraîner des économies d'énergie.

Il affirme ensuite que, pour satisfaire les besoins en eau chaude à 90 ou 100 degrés, dans les agglomérations denses, les réseaux d'eau chaude de chauffage urbain collectif constituent, s'ils sont alimentés rationnellement en énergie, la meilleure solution.

Le rapporteur précise que sa commission n'a pas retenu l'obligation de raccordement pour les installations existantes, mais estime nécessaire d'imposer aux industriels privés l'obligation de mettre la chaleur actuellement perdue à la disposition de la collectivité.

Pour ce qui concerne l'aménagement de la loi de nationalisation de l'E.D.F., afin que les collectivités locales puissent construire des centrales thermiques mixtes produisant de l'électricité et de la chaleur, il juge les craintes exprimées à ce sujet par les syndicats d'E.D.F. « *plus exagérées que légitimes* ». Les dispositions retenues par la commission garantissent à son avis le respect des acquis de la nationalisation. M. Weisenhorn estime ensuite nécessaire de « renationaliser » l'E.D.F., c'est-à-dire de réaffirmer que cet établissement public est au service de la nation, ce qui devrait l'amener, par exemple, à infléchir sa politique de choix de sites pour les centrales nucléaires qui devraient servir à alimenter des réseaux de chauffage urbain.

Il précise : « *L'opposition la plus vive à une politique des réseaux de chaleur est venue d'E.D.F. elle-même. Or le chauffage des locaux par résistance électrique, comme le veut E.D.F., est absurde et coûteux. Il est inadmissible de faire croire à l'opinion que nous pourrions faire reposer l'avenir énergétique du monde sur le nucléaire. A notre avis, il passe par l'utilisation des diverses ressources énergétiques dont nous disposons. Pour satisfaire 30 % à 50 % de nos besoins énergétiques, il importe donc de mettre en place un nouveau système d'alimentation des foyers et des industries et de le confier aux collectivités locales... Il faudra que l'E.D.F. s'y plie.* »

M. GIRAUD : la sécurité reste un impératif absolu

M. ANDRÉ GIRAUD, ministre de l'industrie, insiste sur la gravité du problème de l'énergie et rappelle brièvement la situation internationale dans laquelle s'insère la politique française. Présentant cette dernière, il évoque successivement les trois points suivants :

1° La nécessité d'une politique ambitieuse d'économie d'énergie. « *Une telle économie*, explique-t-il, *peut représenter, dans notre bilan énergétique, une part aussi importante que l'énergie nucléaire.* »

2° Le développement accéléré des ressources nationales : « *Le gouvernement a décidé de maintenir à niveau constant le volume de nos importations pétrolières et de promouvoir en priorité les ressources nationales exploitables dans des conditions économiques raisonnables pour ramener notre taux de dépendance de 75 % à 65 % environ en 1985.*

» *Une stratégie charbonnière internationale doit être mise en place, afin que notre pays se ménage l'accès à des ressources stables.* »

Pour M. Giraud, « *il n'y a pas dans notre pays d'alternative sérieuse à l'énergie nucléaire, sinon la récession économique et la dépendance* ». Evoquant, à ce sujet, l'accident nucléaire survenu aux Etats-Unis, il note que la sécurité reste « *un impératif absolu* » et assure que le gouvernement fera procéder aux améliorations et aux modifications qui se révéleraient nécessaires. « *Il reste*, poursuit-il, *que l'énergie nucléaire demeure aujourd'hui la solution la plus appropriée à la production d'électricité (en 1985, elle fournira environ 55 % de la consommation nationale) et que, malgré des dépassements de délai et de coût, le programme électronucléaire français se réalise de façon satisfaisante. Le programme nucléaire est donc vital pour le pays, mais il ne conduit pas pour autant à écarter toute autre forme d'équipement de production d'électricité.* »

3° La diversification accrue de nos approvisionnements. Le ministre insiste sur l'aménagement des modalités d'application de la politique pétrolière française. Il indique qu'à un système de quotas inadapté succédera un examen précis des plans d'approvisionnement que devront présenter les opérateurs. Par ailleurs, le rôle des groupes pétroliers français devra être confirmé.

M. Giraud présente ensuite le texte en discussion. Partant du constat d'un important « gisement » de chaleur pouvant contribuer à satisfaire nos besoins énergétiques, il reconnaît que sa mise en valeur pose des problèmes complexes et que seules des études ponctuelles permettent d'apprécier l'intérêt des projets d'utilisation directe de la chaleur. Reste cependant, observe-t-il, en cas d'études positives, à lever les nombreux obstacles administratifs et juridiques qui peuvent entraver l'aboutissement des projets. Tel est l'objet du projet de loi qui vise, d'une part, à permettre aux collectivités locales, *si elles le* souhaitent, de disposer des moyens juridiques leur permettant d'assurer la rentabilité de leurs projets grâce au raccordement d'un nombre suffisant de logements ou de bâtiments à desservir, d'autre part, à faciliter le passage des canalisations de transport et de distribution de chaleur.

Pour terminer, le ministre affirme qu'il n'est pas question de remettre en cause la mission de service public d'Electricité de France et estime que ce projet pourrait, à l'horizon 2000, accroître de quelque deux millions le nombre des logements desservis par le chauffage urbain.

Le groupe socialiste, constatant que le projet autorise les organismes privés à exploiter des sources de chaleur, M. Quilès oppose en son nom l'exception d'irrecevabilité : le texte est, selon le P.S., contraire à une disposition constitutionnelle.

M. CLEMENT (U.D.F., Loire) conteste l'argumentation socialiste. Il estime qu'aucune disposition ne s'oppose à ce que le Parlement modifie la loi du 8 avril 1946 qui traite d'une matière où sa compétence est reconnue par la Constitution.

A la majorité de 285 voix contre 200 l'Assemblée repousse finalement l'exception d'irrecevabilité.

Au nom du groupe communiste, M. LAJOINIE (P.C., Allier) oppose ensuite la question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer) et juge prioritaire de « *délibérer de la politique énergétique du pays avant d'examiner un texte qui, à son avis, sous couvert d'économie d'énergie, vise à élargir les possibilités de mainmise du capital privé sur notre approvisionnement en énergie* ».

Il exprime ensuite les grandes lignes d'une « *autre politique* », celle que préconise son parti et qui repose sur un approvisionnement « *le plus diversifié possible, rompant avec le tout-nucléaire actuel en faisant appel aux ressources nationales et d'abord au charbon et à la production hydro-électrique* ». Refusant d'éluder la question du nucléaire, « *source d'énergie destinée à moyen terme à occuper une place importante* », il combat cependant le programme du gouvernement en ce domaine, mais se prononce pour une politique de l'énergie coordonnée qui prenne en compte l'*ensemble* des ressources. Evoquant à son tour l'accident de la centrale américaine, il y voit le résultat de la « *recherche du profit maximum au mépris des règles de sécurité* ».

S'exprimant contre la question préalable communiste, M. CLEMENT (U.D.F.) n'y voit pour sa part qu'« *un mauvais procès qui refuse de constater les résultats obtenus depuis 1976 par une politique énergétique courageuse et éclairée* ». Après avoir évoqué, lui aussi, l'accident de la centrale américaine et estimé que le gouvernement *français* avait fait le bon choix mais qu'il doit « *en finir avec le secret* », l'orateur conteste, pour terminer, que la politique suivie se fasse au détriment des ressources potentielles nationales.

Au scrutin public, la question préalable est repoussée par 286 voix contre 198.

En séance de nuit, dans la discussion générale, M. GANTIER (U.D.F., Paris) estime que, s'il ne faut pas dramatiser notre dépendance, il importe d'économiser systématiquement l'énergie. Pour ce qui est du pétrole, l'Occident doit, à son avis, se réveiller et limiter sa dépendance à l'égard de l'OPEP. En conclusion, le député exprime des réserves quant à la création d'une nouvelle taxe parafiscale. Pour M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), « *la politique gouvernementale répond aux intérêts des sociétés multinationales* ». Quant au projet en discussion, il le juge dangereux pour E.D.F. et pour son personnel et estime qu'il ne s'attaque pas « *au vrai gaspillage* ».

M. XAVIER HAMELIN (R.P.R., Rhône) estime que ce projet vient à son heure. Mais, pour lui donner *toute son efficacité*, il faudrait, à son avis, créer un comité indépendant chargé de mesurer les conséquences politiques et sociales des options techniques prises par E.D.F. dont les programmes ne correspondent pas toujours, selon lui, à l'intérêt de la population.

M. QUILÈS (P.S., Paris) pense qu'après l'accident de Harrisburg, il faudrait marquer une pause dans le programme nucléaire et miser davantage sur l'hydroélectricité, le charbon et surtout les nouvelles énergies. Quant aux économies, « *elles stagnent car les investissements engagés sont trop faibles* ». « *Le projet en discussion*, affirme-t-il, *est dangereux, partiel, confus et pratiquement inapplicable.* » « *Dans le seul bassin du Nord - Pas-de-Calais*, constate M. ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais), *cent quatre-vingt-dix millions de tonnes dorment sous les puits abandonnés.* » « *Le gouvernement*, accuse-t-il, *laisse ainsi se perdre l'immense richesse que représentent le charbon et les mineurs français. Ces derniers*, conclut-il, *s'opposeront à ce monstrueux gaspillage et feront échec au plan de liquidation gouvernemental.* »

Pour M. CHÉNARD (P.S., Loire-Atlantique), il faut adapter la production d'énergie à l'aménagement du territoire, plutôt que d'aménager le territoire en fonction des nécessités du profit. M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) refuse que soit remise en cause la *loi de nationalisation* et le monopole d'E.D.F. Pour M. BIRRAUX (U.D.F., Haute-Savoie), « *la course effrénée à la consommation et le gaspillage ne peuvent plus durer* ». Enfin, M. DEPIETRI (P.C., Moselle) se félicite que la lutte des syndicats d'*E.D.F.-G.D.F.* ait *contraint* le gouvernement à renoncer à modifier la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz.

PATRICK FRANCÈS.

RECOURS CONTRE L'ÉLECTION DE M. MÉDECIN

M. Hervé Dupont (P.S.), devancé de cent quarante-cinq voix, le 25 mars, dans le cinquième canton de Nice, par M. Jacques Médecin, député (U.D.F.), maire de Nice et président du conseil général, vient de déposer un recours en annulation auprès du tribunal administratif. Il conteste notamment la validité de cent *soixante-quatorze* procurations de vote émanant de Français de l'étranger (*le Monde* du 23 mars).

Dans les Alpes-Maritimes, *six* autres élections sont également contestées, dont cinq par le P.C.F., qui met en cause une interview de M. Bariani, secrétaire général du parti radical, *diffusée* par FR 3 le vendredi précédant le scrutin.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 4 avril, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT A L'AÉRONAUTIQUE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi créant un établissement *public national chargé de* gérer les participations de l'Etat dans le capital de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et dans celui de la société anonyme des avions Marcel Dassault - Breguet Aviation en vue de coordonner leurs activités dans le *domaine de l'aéronautique*.

● LES ACCORDS DE COOPÉRATION FRANCO-NIGÉRIENNE

Le conseil des ministres a adopté quatre *projets de loi portant* approbation d'accords de coopération conclus entre la France et le Niger qui adaptent à l'évolution des données politiques et économiques les anciens accords passés en 1962. Ils concernent la coopération en matière militaire, en matière de personnel, *en matière économique et* financière et en matière judiciaire.

● LA CONVENTION FRANCO-CONGOLAISE SUR LA CIRCULATION DES PERSONNES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant approbation d'une convention entre *la France* et le Congo sur la circulation des personnes entre les deux pays signée le 1er janvier 1974.

● LES STATUTS DE LA SONACOTRA

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi permettant à cette société nationale, chargée initialement de construire des logements pour les Français musulmans d'Algérie travaillant en métropole, de loger tous les travailleurs immigrés et leur famille sans distinction de nationalité, ainsi que des *familles* françaises.

● LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le premier ministre a *présenté* au *conseil des ministres* trois communications concernant la politique économique du gouvernement. *La* première *a porté* sur le rapport sur les principales options du VIIIe Plan, la seconde sur les perspectives *de la* politique *d'aménagement* du territoire, la troisième sur un ensemble de mesures nouvelles en faveur de l'investissement.

Le premier ministre a souligné que la politique de redressement et d'adaptation de l'économie que le *gouvernement* applique avec continuité repose sur une stratégie économique et sociale à moyen terme, que les options du VIIIe Plan contribuent à définir, sur un renforcement *des méthodes et des* moyens de l'aménagement du territoire, afin d'obtenir une répartition *plus* harmonieuse des activités sur le territoire national, et, enfin, sur un soutien de l'investissement, dont dépendent la compétitivité des entreprises et la création d'emplois sains *et durables*.

● LES OPTIONS DU VIIIe PLAN

Le conseil des ministres a approuvé le projet de rapport sur les principales options du *VIIIe Plan*, qui sera soumis au Parlement au cours de la présente session, après avis du *Conseil* économique et social.

Se fondant sur une analyse des transformations qui affectent le monde, et de la nécessité pour la France de s'y adapter, ce rapport *propose, pour* les années 1981-1985, une croissance équilibrée pour l'emploi, aussi élevée et régulière que possible, et non inflationniste. Le premier ministre a rappelé, à cet *égard, l'importance capitale* d'une monnaie forte, et la nécessité de promouvoir une nouvelle gestion de l'économie. Le VIIIe Plan comportera six objectifs : la réduction de notre dépendance *en énergie et en* matières premières ; le développement d'une industrie concurrentielle, *le renforcement des* activités agricoles et de l'industrie alimentaire ; le développement d'actions *spécifiques pour* l'emploi ; la consolidation de la protection sociale des Français et de leur famille ; l'*amélioration* de l'habitat et du cadre de vie.

Le premier ministre a fait *observer que* les changements du monde rendaient le Plan plus nécessaire que jamais, mais qu'ils exigeaient *simultanément* un renouvellement dans sa conception et des méthodes.

Il a enfin souligné que *le rapport sur les principales options* du VIIIe Plan a été élaboré à la suite d'une large concertation avec l'*ensemble des partenaires* sociaux. Les grands choix du pays doivent être en effet arrêtés avec le concours de *tous*.

(Lire page 34.)

● L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le premier ministre a ensuite rendu compte des *décisions* du conseil central de planification que le président de la République a *réuni le 3 avril pour* définir les orientations économiques de l'aménagement du territoire au cours des prochaines années, à la suite des travaux de la conférence nationale *réunie à Vichy les 6 et 7 décembre* 1978.

L'ensemble des mesures retenues *répondent à la volonté d'amplifier* la politique d'aménagement du territoire. Elles portent sur les conditions du développement régional et les actions différenciées destinées à *donner à toutes les régions d'égales* possibilités de développement en fonction de leur vocation et de leurs ressources ; l'orientation géographique des activités, qui demeure l'*action fondamentale* de l'aménagement du territoire ; la stabilisation de la population et l'animation du milieu rural ; la décentralisation des initiatives économiques.

Le premier *ministre a particulièrement* insisté sur quatre aspects :

— L'amélioration des procédures *d'aide à la création d'emplois* industriels, en particulier pour les petites et moyennes *entreprises. Les* procédures actuelles seront simplifiées et les délais d'instruction réduits ;

— La mise en œuvre d'une nouvelle politique de décentralisation des activités tertiaires. Elle sera fondée sur une action progressive, des programmes à long terme, la conclusion de contrats de localisation avec les collectivités qui constituent des *pôles d'accueil* et *l'adoption* de mesures sociales destinées à faciliter les transferts pour les personnes *concernées* ;

— La définition de nouveaux modes d'intervention en faveur du milieu rural. Un fonds regroupant différents moyens existants sera créé. Il financera, sur des bases contractuelles et sélectives, les actions de développement et d'aménagement des *secteurs ruraux* les plus fragiles. Par ailleurs, la politique d'adaptation des services pu*blics en milieu rural* sera accentuée ;

— Le renforcement de la décen*tralisation* des initiatives économiques. Les établissements publics régionaux seront autorisés à relever le *plafond* des primes à la création d'entreprises industrielles qu'ils peuvent accorder et à donner une garan*tie globale*, *notamment* aux prêts pour le financement de l'innovation. La possibilité pour ces établisse*ments publics* d'aider les créations d'emplois en zone rurale sera mise à l'étude. Le conseil des ministres *examinera, au début* de l'automne, des propositions tendant à mieux adapter les réseaux de financement aux besoins des petites et moyennes entreprises implantées dans les régions.

● LA STIMULATION DES INVESTISSEMENTS

Enfin le premier ministre a présenté un ensemble de dispositions destinées à soutenir l'investissement.

Il a d'abord rappelé les mesures de caractère structurel déjà prises en 1978 pour améliorer la situation financière des entreprises, renforcer leurs fonds propres et aider les conversions industrielles. *Ces mesures* ont été suivies d'effets et une reprise effective de l'investissement est *en cours*. *Cette reprise risque* cependant d'être ralentie par les incertitudes internationales et, en particulier, les récentes hausses de prix du pétrole. Il convient donc de poursuivre une politique *d'incitation* à l'investissement, qui se développera pour les années 1979 et 1980.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics bénéficie déjà des financements publics mis en œuvre *dès le début de janvier. Si* la situation le justifiait, le gouvernement interviendrait encore en sa faveur au cours des prochains mois.

Le conseil des ministres a adopté *trois séries de dispositions* à caractère économique et financier en faveur des investissements industriels, des investissements qui contribuent à l'aménagement du territoire, et des *investissements pour la* recherche.

Pour les premiers, les entreprises industrielles qui auront procédé, avant le 31 décembre prochain, à la réévaluation de leur bilan, pourront déduire de leur bénéfice des années 1979 et 1980 une fraction de leur provision de *réévaluation dans* la limite de 10 % de l'accroissement de leurs investissements industriels *constatés en 1979 et en* 1980 par rapport à l'année précédente. Les conditions dans lesquelles ces dis*positions pourront* être prolongées après 1981 seront déterminées dans les futures lois de finances.

Les entreprises industrielles qui n'auraient pu procéder à la réévaluation de leur bilan, bénéficieront *de dispositions* identiques jusqu'en 1980.

En outre, le montant des prêts bonifiés ouvert en septembre dernier pour les investissements créateurs d'emplois est porté de 2,5 milliards *de francs à 3 milliards* de francs et l'enveloppe des prêts participatifs qui lui est associée est portée de *500 millions de francs* à 1 milliard de francs.

Pour les investissements contri*buant à l'aménagement du* territoire qui bénéficient d'une prime de développement régional, d'une prime d'orientation agricole ou d'une prime de développement ou d'installation artisanale, une aide fiscale exceptionnelle est instituée pour 1979 et 1980 sous la forme d'un suramortissement égal à la moitié de *la prime dont ils bénéficient*.

En ce qui concerne la recherche, les investissements en matériels réalisés par les entreprises de moins de deux mille salariés bénéficieront désormais d'une possibilité d'amortissement égale à 50 % de leur valeur dès la première année de *leur acquisition*.

En outre, ces mêmes entreprises bénéficieront d'une prime d'innovation pour les dépenses qu'elles effectueront auprès de centres de recher*che agréés pour développer des* produits ou des procédés nouveaux.

L'ensemble de ces nouvelles me*sures représente* un montant de 5,8 milliards de francs qui vient s'ajouter aux 10 milliards de francs que le gouvernement a mis, en septembre dernier, à la disposition des *entreprises pour favoriser* l'investissement. Cette action permettra à l'économie française d'améliorer le rythme de sa croissance sans compromettre le rétablissement de ses équilibres.

Commentant ces mesures, le président de la République a déclaré : « Le programme d'aide à l'investissement productif créateur d'emplois *a été décidé et avancé par le gou*vernement pour compenser l'effet négatif exercé sur notre économie *par les nouvelles* hausses des prix du pétrole. Pour obtenir un effet *d'entraînement régulier des investis*sements, l'aide est prévue pour les deux années 1979 et 1980. »

(Lire page 35.)

● LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE LA COMMUNAUTÉ

Le ministre de l'agriculture a rendu compte du conseil des ministres de la Communauté qui s'est tenu le 29 mars.

A la suite des négociations menées depuis plusieurs mois, un très grand progrès vient d'être accompli vers l'unité des prix et l'égalité des chances au sein du Marché commun agricole.

Une hausse des prix agricoles français de *5,4 %*, *et non* pas de 3,6 %, s'appliquera, dès le 5 avril, pour les produits de l'élevage, et au début de chaque campagne dans les autres cas.

Les montants compensatoires monétaires français sont réduits de moitié.

Grâce à l'entrée en vigueur du Système monétaire européen, les variations hebdomadaires des montants compensatoires *monétaires* sont désormais éliminées.

Les montants compensatoires applicables à la viande *porcine* sont totalement supprimés dans le cas de la France. Pour les vins de table, ils sont supprimés à l'exportation. Les bases de calcul des montants *compensatoires sur la viande bovine*, les amylacés et les produits laitiers feront l'objet, avant la fin du mois, d'une révision *conforme à la* demande présentée par le gouvernement français.

Le mécanisme *automatique de* suppression des montants compensatoires monétaires nouveaux est mis en œuvre.

L'action du gouvernement français a ainsi permis de réaliser des réformes très importantes pour le développement de notre agriculture et *le renforcement de nos* exportations agricoles et alimentaires ; elle assure, en outre, le soutien des revenus des producteurs.

● LA SÉCURITÉ DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Le Premier *ministre a présenté* une communication sur les conséquences que le gouvernement entend tirer, dans le domaine de la sûreté nucléaire, de l'accident survenu à la *centrale électronucléaire* de Three-Mile-Island aux Etats-Unis.

Une mission officielle française s'emploie d'ores et déjà sur place à recueillir toutes les indications *sur les causes et les effets de cet* accident.

A la demande du Président de la République, ces renseignements seront rendus publics sous la garantie de hautes personnalités scientifiques et économiques et communiqués intégralement aux commissions compétentes du Parlement.

Le Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire, confor*mément à sa mission*, veillera à ce que les Français soient pleinement informés.

Bien *qu'un très haut niveau de* sûreté soit déjà exigé dans la conception et l'exploitation de nos *installations nucléaires, le* gouvernement fera procéder aux améliorations et aux modifications se *révélant nécessaires*.

Le Président de la République a exprimé sa profonde émotion et celle du *gouvernement* devant l'exécution de M. Ali Bhutto, qu'ils avaient reçu à Paris en visite offi*cielle, comme Premier ministre de* son pays.

(Lire page 12.)

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

L'accident de la centrale américaine conduit plusieurs gouvernements à préciser leur politique

A l'Elysée, le conseil des ministres du mercredi 4 avril, prenant la suite du comité interministériel du mardi 3 avril à l'hôtel Matignon, a débattu des problèmes de l'énergie nucléaire.

● Le gouvernement a décidé de ne pas accélérer, dans l'immédiat, le programme des investissements nucléaires de l'E.D.F. se contentant de confirmer le rythme déjà prévu des centrales nucléaires et de ne pas accroitre les capacités classiques de production électrique. Des coupures de courant et des délestages sont donc prévisibles ;

● Le gouvernement a décidé, d'autre part, de demander à un groupe de personnalités scientifiques et économiques indépendantes de rédiger un rapport, qui sera transmis aux commissions parlementaires, pour « tirer tous les enseignements possibles de l'accident des Etats-Unis ».

● Le gouvernement a, enfin, décidé de faire procéder aux améliorations ou aux modifications touchant à la sécurité du fonctionnement des centrales françaises, si elles se révélaient nécessaires.

● Aux Etats-Unis, le gouverneur de Pennsylvanie a décrété, mercredi 4 avril, la fin de la menace de « catastrophe immédiate » dans la région de la centrale de Three-Mile-Island, où le taux de radioactivité revient vers la normale. La population a regagné les habitations.

Selon la commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.), au moins trois erreurs humaines distinctes ont aggravé l'accident de la centrale.

Les techniciens chargés de mener une enquête à ce propos ont découvert que :

1) Les vannes d'un système de pompage de secours étaient fermées alors qu'elles auraient dû être ouvertes ;

2) Un technicien a interrompu au mauvais moment le fonctionnement du principal système de refroidissement d'urgence du cœur de la centrale ;

3) Quatre pompes auxiliaires ont été déconnectées sans raison apparente.

● En Suède, le gouvernement a décidé d'organiser un référendum pour le printemps 1980.

Le gouvernement décide de ne pas accélérer dans l'immédiat le programme nucléaire d'E.D.F.

Des coupures de courant et des délestages sont prévisibles

Une confirmation du rythme de mise en chantier des centrales nucléaires, un refus d'accroître, dans l'immédiat, les capacités de *production classiques d'E. D. F.* Tels sont les deux principaux enseignements que l'on peut tirer des travaux du Comité interministériel réuni mardi 3 avril à l'Hôtel Matignon.

Ce comité, prévu de longue date, avait un double ordre du jour. Il s'agissait d'abord de décider d'une éventuelle accélération du programme de construction de centrales nucléaires pour les années 1980-1981. On sait que le programme français prévoit, depuis plusieurs années, un rythme annuel de mise en chantier de 5 000 mégawatts (MW) environ. En juillet dernier, un conseil des ministres avait fixé à 10 000 MW le montant des engagements pour les deux années 1980-1981. Or, la contestation anti-nucléaire, des modifications dans les systèmes de sécurité de refroidissement du cœur des réacteurs, les habituels délais administratifs avaient entraîné des retards dans l'application du programme nucléaire et les mises en chantier. Ce retard était évalué, à la fin de 1978, à environ un an.

Avec la crise iranienne et le renchérissement des prix du pétrole, le président de la République avait décidé, le 6 février, à l'occasion d'un conseil des ministres, d'accélérer légèrement le programme, afin que les objectifs initialement prévus (soit 5 000 MW par an) soient à peu près respectés. Or, d'aucuns, au gouvernement, souhaitaient, ces dernières semaines, un *« coup de pouce »* pour les années 1980-1981.

Ce sujet a été débattu mardi après-midi au cours du comité interministériel. Faute d'être d'accord sur ce *« coup de pouce »* — certains trouvent que le moment est *« mal choisi »* pour en décider — le comité a confirmé et précisé ce qui avait été décidé au cours des conseils des ministres de juillet et février. Pour les deux années 1980-1981, trois tranches de 900 MW (deux à Gravelines, dans le Nord, et une à Chinon) et six tranches de 1 300 MW chacune seront mises en chantier (1), soit au total 10 500 MW au total.

Des remous

Une septième tranche de 1 300 MW pourrait être programmée ultérieurement, à l'occasion d'un comité interministériel sur le financement d'E.D.F. L'adoption de cette septième tranche marquerait une réelle accélération du programme nucléaire français, puisqu'on atteindrait des engagements d'un montant de 11 800 MW pour les deux années. Quoi qu'il en soit, ces centrales n'entreront en service qu'en 1987. En attendant, il va falloir « passer les prochains hivers ».

A cet effet, E.D.F. demandait au gouvernement des moyens pour accroître rapidement la production d'électricité afin d'éviter la répétition des pannes de courant comme celle du 19 décembre. Il s'agissait, notamment, de l'autorisation d'installer plusieurs turbines à gaz en Bretagne, deux centrales thermiques de 600 MW chacune à Cordemais (Loire-Atlantique), de la signature définitive d'un accord pour la pose d'un câble entre la France et la Grande - Bretagne (permettant d'apporter jusqu'à 2 000 MW). E.D.F. demandait, au total, une rallonge de ses investisements de 3 milliards environ, dont 650 millions environ à imputer sur le budget 1979.

Sur cette question, non plus, le comité interministériel de mardi n'a pas réellement tranché. On va *« lancer des études sur la possibilité de construire les deux tranches thermiques »*. Il *« n'est pas nécessaire de se décider rapidement pour le câble franco-britannique »*. Les *« conditions financières et la question des tarifs d'E.D.F. seront examinées plus tard »*. Seule est acquise la construction de quatre turbines à gaz dans le Finistère, deux immédiatement et deux autres, dans un délai qui reste à déterminer, et le déblocage d'un crédit de 250 millions de francs pour le réseau de transport.

Or, on sait qu'il va manquer, dès l'hiver prochain, entre 3 000 et 3 500 MW pour « passer les heures de pointe ». Pour le gouvernement, la solution ne passe pas par une sensible augmentation des moyens de production d'E.D.F., mais plutôt par une série de mesures d'appoint : importations d'électricité aux heures de pointe, campagnes d'économies d'énergie, meilleures prévisions, etc. Si tout cela ne suffit pas, recommandation est faite à l'établissement national de *« baisser la tension »* — mais est-ce techniquement toujours possible ? — ou de procéder à des délestages locaux en cas de tension sur le réseau, afin d'éviter une panne généralisée, comme celle du 19 décembre. Bref, les Français vont devoir apprendre à vivre avec les coupures de courant.

Nul doute que ce choix gouvernemental suscitera bien des remous, d'abord au sein même d'E.D.F. où l'on va voir la remise en cause de la notion de service public. Déjà, les syndicats de l'établissement ne vont guère apprécier d'avoir été pris comme *« bouc émissaire »* dans le rapport sur la panne du 19 décembre. Mais, peut-être pense-t-on rue de Grenelle — et ailleurs, — que cette opposition s'estompera avec le temps et que les délestages locaux de ces prochains hivers rendront l'opinion publique *« plus sensible »* aux arguments gouvernementaux en faveur de l'énergie nucléaire...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Paluel (Seine-Maritime), Saint-Maurice-l'Exil (Isère), Flamanville (Seine-Maritime), Cattenom (Moselle), Belleville (Cher), Nogent-sur-Seine (Aube) ; le site de la septième tranche éventuelle de 1 300 M.W. n'est pas fixé.

LE RAPPORT OFFICIEL SUR LA PANNE D'ÉLECTRICITÉ DU 19 DÉCEMBRE

Améliorer, prévoir et... couper

Electricité de France disposait, le 19 décembre dernier, des moyens de production suffisants pour éviter la panne qui a privé le pays de courant durant plusieurs heures. Telle est l'une *des conclusions principales* du rapport de la mission d'enquête que M. André Giraud, ministre de l'industrie, a rendu public mercredi 4 avril.

Dans leurs *« recommandations »*, les deux auteurs du rapport estiment qu'il convient d'améliorer le fonctionnement du réseau E.D.F. en adaptant, en particulier, le *« plan de sauvegarde »* automatique qui, en dépit de la grande confiance qu'on lui accordait, n'avait manifestement pas joué convenablement son rôle.

La responsabilité d'E.D.F. est, indique le rapport, particulièrement engagée par d'importantes erreurs de prévision. Lors du début de l'incident, le 19 décembre, à 8 h. 26, la consommation atteignait déjà celle qui était prévue pour 10 heures : *« Le programme de la veille pour le lendemain doit prendre en compte convenablement les prévisions de température »*, affirment les auteurs du rapport, qui soulignent que la croissance de la consommation électrique prévue *« ne tenait pas compte, ou du moins pas suffisamment, des prévisions d'abaissement de la température établies par la météorologie nationale »*.

D'autre part, en dépit du fait *que cette période de l'année est traditionnellement* l'une des plus chargées, différents éléments du réseau de transport étaient indisponibles *« pour des travaux non absolument urgents »*.

Enfin, comme cela était apparu à *la première analyse de la panne* (*le Monde* daté 21-22 décembre), il semble acquis que le réseau électrique national a été victime de l'hésitation des responsables à provoquer des délestages préventifs, ainsi que d'une insuffisance d'appel aux possibilités des centrales hydrauliques (E.D.F. voulant, face à une *« hydraulicité »* faible, économiser son *« capital en eau »* pour couvrir les besoins de la fin de l'hiver).

Les responsables du centre de répartition nationale avaient *« le souci de ne pas procéder à de nouvelles coupures venant s'ajouter à celles fréquemment pratiquées au cours des semaines précédentes du fait des mouvements sociaux »*, écrivent pudiquement les auteurs du rapport, qui affirment plus franchement dans leurs recommandations : *« En cas de nécessité, les centres répartiteurs doivent procéder à temps à des délestages préventifs »*. — X. W.

La C.G.T. réclame un freinage de la construction des centrales

L'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island continue à susciter de vives réactions tant sur le plan national que dans les régions concernées par des projets nucléaires.

La C.G.T. vient de rappeler dans une conférence de presse ses positions sur l'énergie nucléaire, qui sont un « oui, mais » assorti de plusieurs conditions que ne satisfont pas l'actuel programme d'équipement électronucléaire.

Ainsi, elle réclame un freinage de la construction des centrales et un allongement des délais de construction de six à sept ans. Arguments sérieux à l'appui, les syndicalistes de l'E.G.F. et du C.E.A. font valoir qu'une construction accélérée ne permet pas d'effectuer sérieusement les contrôles de qualité, ni d'essayer correctement les systèmes de sécurité. Ils voient dans l'accident américain la confirmation de ce point : que quatre mois après la mise en service une pompe servant au transfert d'eau radioactive ait fui, alors que cette pompe n'est pas normalement utilisée, prouve qu'il y aurait eu malfaçon et défaut de contrôle.

Les syndicalistes estiment excessif de vouloir mettre en service six ou sept réacteurs dans la même année, et considèrent que trois seraient un nombre raisonnable. Cela ne permettrait pas de répondre aux besoins d'électricité, mais la C.G.T. *« rappelle avec force qu'elle a démontré à plusieurs reprises que la capacité de répondre d'ici à 1985-1986 aux besoins du pays ne peut être assurée par le programme électronucléaire »*, même en accélérant la construction des centrales. Elle rappelle aussi que, dès 1976, elle avait annoncé qu'il y aurait inévitablement des coupures pendant les périodes hivernales de 1979 à 1982, ce qui a été confirmé par la panne générale du 19 décembre. Il lui paraît nécesaire, plutôt que de viser sans le dire un « tout nucléaire pour l'électricité », de renforcer rapidement les moyens de production classiques, en lançant d'ici 1981 la construction de douze unités thermiques fonctionnant au charbon.

L'extrême gauche appelle à une manifestation

Plusieurs organisations d'extrême gauche, le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), l'Organisation communiste du travail (O.C.T.) et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), apellent à une manifestation *« contre le programme nucléaire du gouvernement français »* le vendredi 6 avril, à 18 h. 30, devant le ministère de l'industrie, à Paris. Dans un communiqué, ces quatre organisations estiment que *« la seule mesure qui corresponde aux intérêts des cinq cent mille personnes qui habitent près du Pellerin, des millions de Parisiens proches de Nogent-sur-Seine te de la population en général, c'est l'arrêt immédiat du programme électro - nucléaire lancé par Messmer en 1974 »*.

Dans une lettre au premier ministre l'union régionale C.F.D.T. des pays de la Loire demande l'abandon du *« projet insensé d'implanter une centrale nucléaire au Pellerin, près de Nantes, où vivent cinq cent mille personnes »*. La C.F.D.T estime que *« l'énergie nucléaire doit être considéré comme une énergie de complément utilisable seulement lorsque toutes les garanties en matière de sécurité existeront »*.

M. Pierre Mauroy, déput du Nord (P.S., maire de Lille) et président du conseil régional annonce dans un communiqué qu'il va demander la création *« d'une commission chargée d'examiner les mesures de sécurité prises à la centrale nucléaire de Gravelines ; développer l'information des populations du Nord-Pas-de-Calais sur les différentes énergies et engager un programme d'étude sur les énergies nouvelles »*.

L'union C.F.D.T. Drôme-Ardèche et l'union régionale C.F.D.T. de l'E.D.F. demandent dans un communiqué *« l'arrêt immédiat des travaux du chantier de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche) et la suspension pour trois ans de tous les investissements industriels dans le nucléaire »*.

Comme le rapporte notre correspondant du Vaucluse, le maire communiste et la municipalité de Bollène sur le territoire de laquelle s'édifient l'usine européenne d'enrchissement d'uraniupm (Eurodif) que le premier ministre visitera lundi, et une centrale nucléaire destinée à l'alimenter en électricité, demandent au préfet *« un contrlôe permanent et démocratique de ces installations nucléaires et le renforcement des systèmes de sécurité »*. Ils exigent la publication du plan Orsecrad et l'élargissement des pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité des installations nucléaires.

Le maire de Port-la-Nouvelle (Aude) a, pour sa part, vivement réagi au vœu du comité économique et social du Languedoc-Roussillon (*le Monde* du 5 avril) demandant la construction d'une centrale de 2 600 mégawatts sur ce site. La motion a été jugée *« indécente et provocatrice »* En 1975, la population de Port-la-Nouvelle, consultée par référendum, s'était en effet prononcée à 75 % contre le projet de l'E.D.F.

Enfin, à Paris, le Conseil d'Etat a examiné les requêtes des conseils généraux de l'Ain et de l'Isère, demandant l'annulation du décret d'utilité publique et de l'autorisation de construction du surrégénérateur de Creys - Malville (Isère) Le commissaire du gouvernement a conclu au rejet des requêtes. Le Conseil d'Etat rendra son jugement au début du mois de mai.

● *Le président brésilien*, le général Joao Batista Figueiredo, a réaffirmé que le Brésil était disposé à appliquer pleinement l'accord de coopération nucléaire signé en 1975 avec l'Allemagne fédérale, qui prévoit l'installation de trois réarteurs similaires à celui de Three-Mile-Island sur le côté Atlantique, près de Rio-de-Janeiro. *« Je réaffirme notre intention de respecter les obligations de cet accord et de garantir l'accès du Brésil aux technologies du cycle complet du combustible nucléaire, moyennant l'application des sauvegardes de l'Agence internationale de l'énergie atomique »*, a déclaré le général.

M. François-Poncet : la France réclame la révision du traité de l'Euratom sur les approvisionnements nucléaires

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée, mercredi 4 avril, aux questions au gouvernement, M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, a exprimé la crainte que la récente délibération de la Cour de justice européenne, qui, a-t-il estimé, met aujourd'hui en cause la politique d'approvisionnement et de non-prolifération de la France, ne porte demain atteinte à ses droits de propriété et à sa liberté en matière de défense atomique. L'ancien premier ministre s'est demandé si la seule procédure compatible avec les intérêts et la dignité de la France ne serait pas de dénoncer le traiter Euratom.

« *Pourquoi*, lui a alors demandé M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, *n'avez-vous jamais suggéré la dénonciation ou la révision de ce traité alors que vous étiez premier ministre ou ministre des affaires étrangères ?*

— *Parce qu'alors il n'était pas appliqué*, a répondu M. Debré.

— *Il ne l'est pas davantage aujourd'hui »*, a observé le ministre, qui a poursuivi : *« C'est l'actuel gouvernement et le président de la République qui ont posé pour la première fois la question de la compatibilité du texte du traité avec les réalités d'aujourd'hui. Ce texte a en effet été conçu, rédigé et signé il y a plus de vingt ans, alors que l'industrie nucléaire n'avait pas l'ampleur et l'importance qu'elle a aujourd'hui. Aussi ne correspond-il plus aux réalités actuelles. Ainsi, pour les règles concernant l'approvisionnement en matière nucléaire, il donne aux organes de la Communauté des pouvoirs que nous jugeons exorbitants.*

» *D'un autre côté*, a-t-il ajouté, *ont été définies des règles de non-prolifération qui sont de la seule compétence nationale. Aussi le gouvernement a-t-il estimé que le éventualité. En tout cas, a-t-il amorcé un processus de modification dont rien aujourd'hui ne permet de dire qu'il n'aboutira pas. Il n'y a donc pas lieu, pour le moment*, a estimé M. François-Poncet, *d'envisager une autre éventualité. En tous cas*, a-t-il conclu, *pleinement conscient de l'importance de l'industrie nucléaire, sous sa forme militaire comme sous sa forme civile, le gouvernement agira avec le souci le plus vigilant des intérêts de la nation. »*

[Le traité Euratom lie, depuis mars 1957, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Dans sa délibération du 14 novembre 1978, la Cour européenne de justice a restreint le droit d'approvisionnement libre en matières fissiles pour chaque pays signataire au profit de dispositifs communautaires.]

Trois nouvelles usines pour 8 milliards de francs à La Hague

De notre correspondant

Cherbourg. — Une enquête publique va être ouverte prochainement sur l'agrandissement du Centre de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche), l'un des plus vastes projets industriels de l'Hexagone. Présenté à la presse, à Saint-Lô, lundi 2 avril, le dossier d'enquête — 37 kilos, avec ses études d'impact — a été adressé aux maires de La Hague et aux parlementaires du département. Il sera mis à la disposition des six mille habitants des dix-neuf communes du canton pendant six semaines, a partir de la mi-mai. *« Le gouvernement n'était pas tenu d'observer cette procédure*, a précisé le préfet de la Manche, *mais le premier ministre et M. Giraud ont souhaité la suivre pour permettre l'information la plus large. »* Le quadruplement de la capacité de retraitement du centre n'entraînera aucune expropriation de terrains agricoles. Les trois usines qui font l'objet de la demande de déclaration d'utilité publique vont être construites — sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires — sur les 220 hectares que le C.E.A. possède déjà sur le plateau.

D'ici à 1987, U.P. 2 (l'usine de plutonium n° 2) de La Hague (capacité 400 tonnes-an) triplera le volume grâce à la réalisation S.T.E. 3 (station de traitement des effluents n° 3). Chacune de ces usines sera elle-même composée de plusieurs ateliers et laboratoires, notamment ceux destinés à la vitrification des dangereux produits de fission issus du retraitement. Ces verres seront stockés dans un premier temps sur place dans des puits peu profonds avant d'être enterrés dans un futur centre de stockage national à grande profondeur.

Un nouveau barrage

Le C.E.A. rappelle que le centre de La Hague n'était jusqu'ici qu'un prototype industriel Depuis son adaptation aux combustibles des centrales à eau légère, U.P. 3-A en effet, n'a traité que 100 tonnes de barreaux, ce qui a permis de roder la nouvelle chaîne. A partir de 1985, la COGEMA devra traiter 800 tonnes par an pour les seuls besoins français, puis 1 600 tonnes après 1990. D'où le projet de l'usine U.P. 3-A, qui démarrerait dès 1987 pour retraiter des combustibles étrangers représentant environ 12 milliards de francs de recette pour la compagnie.

L'étude d'impact a déjà coûté 5 millions de francs, mais plus de 40 millions seront dépensés pour achever la mise au point des différents dispositifs de sûreté. Un effort important sera entrepris pour diminuer les rejets liquides et gazeux par la récupération des radio-éléments. Ceux-ci seront recyclés ou prétraités avant d'être rejetés à la mer ou dans l'atmosphère. *« Tout accident susceptible d'avoir des conséquences radiologiques pour l'environnement*, précise le dossier, *sera immédiatement signalé au préfet de la Manche, y compris éventuellement dans le cadre du plan Orsec-rad. »*

Pour le transport des combustibles nucléaires, on paraît avoir abandonné le projet de relier directement le centre de La Hague à la ligne S.N.C.F. En revanche, un nouveau terminal devrait être installé dans une zone industrielle pour remplacer celui d'Equeurdreville, qui se trouve en pleine agglomération de Cherbourg. La nouvelle gare de triage pourrait se situer à Couville. Elle coûtera 4 millions de francs.

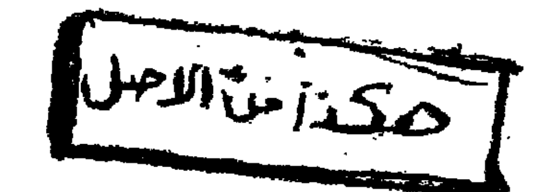
Le projet d'extension du centre de La Hague entraînera également la construction d'un nouveau barrage pour l'alimentation en eau douce des installations nucléaires. En outre, trois tours de refroidissement de 80 mètres de haut et 60 mètres de diamètre ont été prévues pour assurer l'évacuation des calories résiduelles sans peser sur les ressources en eau de la région, jugées déficitaires.

Au total, les nouvelles usines de La Hague coûteront 8 milliards de francs, soit autant que le projet de canal à grand gabarit Rhin - Rhône. Leur construction entraînera pour la région de Cherbourg le label « grand chantier », créera deux mille six cent cinquante emplois temporaires en période de pointe et deux mille sept cents emplois directs ou indirects en 1987.

Trois années difficiles sont à prévoir à partir de 1982, car les deux grands chantiers nucléaires de Flamanville et de La Hague vont se chevaucher, et le Nord-Cotentin devra alors accueillir plus de sept mille travailleurs. Cet afflux de population risque de poser des problèmes à la communauté urbaine de Cherbourg et aux district ruraux des Pieux et de La Hague, en dépit des équipements que l'E.D.F. et la COGEMA vont devoir financer et les aides dont les collectivités locales pourront bénéficier.

RENÉ MOIRAND.

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la famille, qui préside le Conseil d'information sur l'énergie nucléaire, a fixé le sujet de la prochaine réunion de cet organisme, qui aura lieu le mardi 10 avril : la sûreté nucléaire.



LE DÉBAT NUCLÉAIRE

En France

Les rapports d'activité du service de protection contre les irradiations sont publiés pour la première fois

L'accident de la centrale *américaine semble avoir fait prendre* conscience aux responsables gouvernementaux que la sous-information de la population sur les éléments du dossier nucléaire pouvait avoir de nombreux inconvénients. C'es sans doute à la *suite de cette constatation que le service central de protection* contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.) a décidé de publier ses rapports annuels d'activité. Le S.C.P.R.I. est encore loin de diffuser tout ce qu'il sait, et il paraît souhaitable que ses dossiers *s'ouvrent encore plus. Mais il y a là un premier pas notable.*

Le S.C.P.R.I. est l'un des organismes *administratifs qui a le* plus de goût pour le mystère. Dépendant du ministère de la *santé et de la famille* il n'a aucune responsabilité dans la conception, la construction, l'utilisation des centrales nucléaires ; sa mission essentielle est de contrôler les irradiations médicales, industrielles, environnementales, que peuvent subir la population en général ou des personnes particulièrement exposées, et de contrôler qu'elles ne dépassent pas les normes. En outre, il se livre à diverses recherches sur l'action biologiques des rayonnements, ou leurs techniques de mesures, et peut fournir une assistance à tout secteur d'activité où des risques d'irradiation existent. Pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), le S.C.P.R.I. est un « centre international de référence » pour les mesures de radioactivité, et organise à ce titre des comparaisons internationales.

Des concentrations très normales

Ces caractéristiques pourraient faire du S.C.P.R.I. une assemblée d'experts indépendants qui, n'étant pas suspectée de parti-pris, saurait calmer les fausses peurs, mais alerter si nécessaire.

Mais la tendance administrative au secret, la propension des médecins à ne rien dire aux « patients », et la conviction plus ou moins avouée que « les gens » ne comprendraient pas ou comprendraient de travers, en ont fait le contraire d'une maison de verre. En cas d'incident radioactif, il fait ses mesures, et nul n'en entend parler hors de cercles restreints. En revanche, des non spécialistes investis de responsabilités politiques déclarent bien fort qu'il n'y a aucun danger, sans donner aucun élément qui fonde leur conviction.

On ne trouvera pas dans les rapports d'activité du S.C.P.R.I. pour les années 1976 et 1977, accompagnées d'une note bien faite expliquant les principales notions et termes techniques, d'informations sensationnelles, et on peut se demander quelles raisons on avait de les garder confidentiels.

La surveillance de la radioactivité naturelle n'a rien montré que ded très *normal, c'est-à-dire* les retombées des explosions atomiques chinoises du 26 septembre *1976 et du 9 septembre 1977.* Elles se traduisent par un accroissement important, mais très momentané, de la radioactivité de l'air, le 5 octobre 1976, on observe à Bordeaux une radioactivité maximaled e 3,4 picocuries (1) par mètre cube, essentiellement due à du lanthane-140 et du bargum-140, qui reste bien inférieure aux valeurs *maximales admisisbles.*

Le contrôle de l'environnement des centrales nucléaires indique des concentrations d'atomes radioactifs encore *plus faibles, inférieures* à la picocurie par mètre cubie. De même, les mesures d'activité de l'eau en aval des centrales n'ont rien d'inquiétant.

La surveillance des travailleurs montre pour chaque année trente à quarante cas de dépassement *des doses* d'irradiation légalement admissibles, soit un millième de *l'effectif ttotal* des travailleurs surveillés. Les irradiations significatives ont tendance à diminuer. Quant aux incidents qui ont été signalés au S.C.P.R.I., la plupart ont été sans conséquences. Deux en 1976 et six en 1977, ont indiqué un *dépassement de normes* ou de règles de sécurité donnant lieu à une surveillance particulière jusqu'au retour à la normale.

Même avec l'art de faire parler les chiffres, ee ne sont pas ces raports qui alimenteront la contestation antinucléaire.

(1) Le curie est une unité de radio-activité, correspondant à la radio-activité d'un gramme de radium, soit 37 milliards de désintégrations par seconde. Le picocurie est le millionième de millionième de curie (0,037 désintégration par seconde).

● *Le gouvernement ouest-allemand* a décidé, mercredi 4 avril, de dresser un inventaire critique et exhaustif des normes et dispositifs de sécurité des centrales nucléaires du pays. En vertu de la loi sur l'énergie nucléaire, les autorités compétentes pourraient ordonner *la mise en* place de nouvelles mesures de sécurité si l'inventaire en faisait ressortir la nécessité. *De même,* l'autorisation de fonctionnement ou de construction d'une centrale pourrait être annulée si sa sécurité n'était plus garantie. On compte quatorze centrales nucléaires outre-Rhin. — *(A.F.P.)*

La Suède prévoit un référendum au printemps de 1980

De notre correspondant

Stockholm. — L'accident nucléaire de Three-Mile-Island a amené les partis politiques suédois à reconsidérer brusquement leur politique énergétique. Les *sociaux-démocrates ont opéré,* mercredi 4 avril, un revirement spectaculaire en demandant le *report à l'année prochaine des* décisions relatives au nucléaire et l'organisation d'un référendum, auquel *ils étaient jusqu'à* présent opposés, au printemps de 1980. Le gouvernement minoritaire libéral s'est *rangé à ces* propositions et il estime qu'un *« temps de réflexion »* s'impose à la suite de l'avarie de l'usine américaine. Aucun autre réacteur ne sera mis en service avant le référendum. Toutefois, la construction des centrales continuera probablement au rythme prévu.

Cette volte-face des sociaux-démocrates était tout à fait inattendue, même si on savait qu'une partie des militants n'était pas d'accord avec la ligne pro-nucléaire du parti. Selon M. Olof Palme, l'un des dirigeants du parti social-démocrate, une situation entièrement nouvelle est apparue après l'accident de Harrisburg. *« Nous avons toujours assuré,* a-t-il dit, *que, si l'exploitation du nucléaire présentait des risques plus grands que prévu, nous fermerions les centrales. Pour nous, c'est une question d'honnêteté politique, de crédibilité, de respect du citoyen. Les événements de Harrisburg ont suscité une inquiétude profonde ; il est normal, dans ces conditions, de revoir notre position.* »

Les sociaux-démocrates proposent, en fait, un moratoire d'un an et la mise en place de deux commissions chargées d'analyser les conséquences de l'événement. De plus, le parti, qui a lancé le programme suédois, se prononce en faveur d'un référendum, qui pourrait avoir lieu au printemps 1980.

Bien que M. Palme ait affirmé, à plusieurs reprises, que ce *revirement n'a été guidé par aucune* considération politique tactique, il semble évident que la *perspective des élections législatives de* septembre a joué un rôle dans ce que beaucoup appellent une retraite.

Selon les conservateurs, les dirigeants socialistes ont raisonné *tactiquement.* On pouvait, en effet, prévoir que la question nucléaire allait être de nouveau un des *principaux* thèmes de la campagne électorale, comme en 1976, et gêner considérablement les *sociaux-démocrates qui,* aux yeux de l'opinion, sont favorables aux centrales. Ce débat avait, on *s'en souvient,* été l'une des raisons de la défaite de M. Palme, il y a trois ans. En proposant maintenant un ajournement des décisions et un référendum, les socialistes désamorcent les *arguments des centristes de l'ancien* premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin, farouche adversaire de l'atome, et aussi du *mouvement* écologiste, qui a lancé une vaste campagne nationale en faveur *d'une consultation populaire.*

De plus, le recul constant du parti dans l'opinion, depuis six mois, inquiète les stratèges. Les derniers sondages indiquent que les deux blocs sont à égalité et que la popularité de M. Palme parmi les siens *est en* baisse.

Le gouvernement minoritaire libéral ne pouvait guère faire *autrement que suivre* les propositions du parti social-démocrate, de loin la plus grande formation *du pays. Le premier ministre,* M. Ola Ullsten, va engager des pourparlers avec les différents *dirigeants sur la formulation* de la question soumise aux Suédois.

ALAIN DEBOVE.

Les Suisses sont invités à un nouveau référendum pour renforcer le contrôle politique sur le nucléaire

De notre correspondant

Berne. — Quel aurait été le résultat du référendum du 18 *février dernier* sur la limitation du programme nucléaire en Suisse, si l'accident de Harrisburg avait *eu lieu la veille ?* A en juger par les remous que suscite cette affaire dans l'opinion *helvétique,* le *choix* de nombreux électeurs aurait sans doute pu s'en trouver modifié. C'est à 45 000 *voix de différence* seulement que les citoyens avaient rejeté la proposition des milieux écologistes réclamant des garanties de sécurité plus strictes et l'accord préalable des populations directement intéressées *lors de la* construction de centrales atomiques.

A moins de deux mois d'une nouvelle consultation populaire, l'accident de Pennsylvanie a relancé inopinément le débat. Le 20 mai, les Suisses seront en effet appelés à se prononcer sur une loi, déjà adoptée par le Parlement, et renforçant le contrôle politique sur le nucléaire. Or l'accident de Harrisburg fournit *de nouveaux arguments* aux adversaires du nucléaire, qui mènent campagne contre ce texte, *à leurs yeux trop* laxiste. Lors de diverses manifestations organisées ces jours-ci, les adversaires de la loi ont exigé une *fois* de plus l'arrêt immédiat de la construction des centrales.

A l'issue d'une séance extraordinaire de ses instances dirigeantes, le parti socialiste a invité les autorités à revoir sans tarder leur politique énergétique. Le parti socialiste a également décidé d'envoyer un expert indépendant aux Etats-Unis, afin de pouvoir informer la population suisse sur l'accident de Harrisburg. Enfin, les *socialistes* dont l'un des deux représentants au gouvernement fédéral, M. Ritschard, *est précisément chargé des* questions énergétiques, ont décidé de demander aux autorités *d'encourager* des *énergies* de remplacement, et de tirer à leur tour toutes les conséquences de l'accident.

Au cours d'une conférence de presse à Berne, les responsables de la division fédérale de la *sécurité des installations* nucléaires se sont efforcés de rassurer l'opinion. Sans aller jusqu'à *affirmer* que pareil accident serait inconcevable en Suisse, ils ont indiqué que toutes dispositions avaient été prises pour garantir un maximum de sécurité et de fiabilité. Des lacunes resteraient cependant à combler, ont-ils reconnu, pour améliorer les dispositifs d'alarme. En outre, les autorités envisagent de publier, dans les annuaires téléphoniques, les dispositions à prendre en cas de catastrophe nucléaire. Mais elles ne jugent pas nécessaire de modifier la nouvelle loi sur l'atome. En 1978, la consommation d'électricité a augmenté en Suisse de 3,8 %, et les centrales nucléaires fournissent déjà 18,9 % de l'ensemble de la production.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

La gazéification souterraine du charbon pourrait bouleverser l'avenir énergétique de l'Europe

Le groupe d'étude de la gazéification *souterraine* (du charbon), qui réunit les Charbonnages de *France, l'Institut français du pétrole* et Gaz de France, a présenté, le 4 avril à Paris, son programme de recherches communes. Près de Bruay - en - Artois, le G.E.G.S. est en train de forer, à *partir de galeries existantes,* les premiers des sept sondages qui doivent atteindre à 1 000 mètres de *profondeur les veines de* charbon. Vers la fin de cette année pourraient commencer les essais de fracturation hydraulique du charbon qui constituent la première et essentielle étape vers la gazéification *in situ.*

Devant la raréfaction et le renchérissement prévisibles des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel), il importe de trouver des ressources énergétiques sur le territoire national. D'une part, les *recherches d'hydrocarbures ont* été décevantes jusqu'à présent. D'autre part, la France a *abandonné pratiquement* depuis près de vingt ans toute recherche de charbon ; on n'a même pas fait la synthèse *des innombrables* informations charbonnières que l'on pourrait tirer des milliers de forages pétroliers *qui ont été faits* dans l'Hexagone pendant les deux ou trois dernières décennies. Mais on sait *tout de même* qu'aux 500 millions de tonnes exploitables par les méthodes classiques le *sous-sol français* recèle au moins 1 à 2 milliards de tonnes de charbon (peut-être même beaucoup plus). Ce charbon est à trop grande profondeur, et ses couches sont trop minces pour que l'on songe à l'extraire *« normalement »* en l'état actuel des cours des matières premières énergétiques. La gazéification *souterraine* peut *constituer* un des modes d'exploitation de ce charbon... et même de celui qui n'est pas encore connu.

Le principe de la gazéification souterraine est simple... théoriquement. On fore un doublet de deux puits assez rapprochés. Par le premier on injecte de l'oxygène : on met le feu au charbon en place — on a ainsi un vrai gazogène souterrain — et, par le *second, on* recueille des *gaz* de combustion (oxyde de carbone, gaz carbonique, hydrogène et vapeur d'eau, puisque *de l'eau* est présente dans toutes les mines de charbon), dont une partie est transformée, par traitement, en *méthane. Rappelons* que le gaz naturel est composé, pour l'essentiel, de méthane.

30 millions de francs

En pratique, les choses sont sensiblement plus compliquées. *Sans débit rapide et important* d'oxygène entre les deux puits, la combustion *in situ* du charbon ne peut se faire. Il faut *donc impérativement* d'abord fracturer le minerai (c'est la préliaison) ensuite élargir ce premier réseau jusqu'à obtenir un chenal de plusieurs décimètres de diamètre c'est la jonction). Alors seulement pourra commencer la gazéification *in situ.*

La *préliaison* est, de l'avis des spécialistes, la phase la plus délicate. Certes, la fracturation hydraulique de réservoirs de pétrole est une technique déjà utilisée pour améliorer le drainage des champs pétrolifères et elle est essayée dans des mines de charbon belges, américaines et soviétiques. Mais l'injection sous une pression de 800 bars (comme on *prévoit* de le faire près de Bruay - en - Artois) ne produira pas à coup sûr le réseau de fissures *capable* d'assurer une bonne circulation d'air entre le bas des deux puits. Cela dépend des caractéristiques physiques propres à chaque gisement de charbon.

Si les essais de fracturation hydraulique sont réussis, on pourrait essayer l'année prochaine la phase de la jonction, probablement par la technique de rétrocombustion. On injecte de l'air par le premier puits et on met le feu au charbon au bas du deuxième puits. Le feu remonte alors le *courant* d'air et creuse ainsi le chenal de jonction entre les deux puits.

Si cette deuxième phase est, elle aussi, réussie, *on* pourrait alors injecter de l'oxygène par le premier puits et commencer, au *stade expérimental,* la *gazéification in situ* en allumant le charbon à la base du premier puits, le feu se propageant jusqu'à la base du second puits, par lequel s'échappent, tout au long de la combustion, les *gaz produits* par celle-ci. Au stade industriel, il faudrait alors forer un peu plus loin un nouveau *doublet* pour recommencer l'ensemble des opérations (préliaison, jonction, rétrocombustion, gazéification).

On ne peut évidemment pas préjuger des résultats — positifs ou négatifs — des recherches en cours. *Mais,* en l'état *actuel* des connaissances, il semble raisonnable d'espérer éloigner les deux puits d'un doublet d'une cinquantaine de mètres, ce qui permettrait en quelques semaines de brûler au fond *10 000 ou 15 000* tonnes de charbon et de récupérer ainsi 1,5 million à 2 millions de mètres cubes de gaz. L'éloignement des puits d'un doublet est évidemment capital pour la rentabilité du procédé, car un *forage* à 1 000 mètres coûte actuellement environ 2 millions de francs. Mais sur quelle distance, à partir du *puits d'injection,* la fracturation est - elle — éventuellement — possible ?

La gazéification du charbon au stade industriel ne peut être envisagée avant dix, quinze ou même vingt ans. Mais elle pourrait alors changer radicalement l'avenir énergétique de *l'Europe.* Il est donc urgent d'y travailler dès maintenant. Pour le moment, le programme mis sud pied par le *G.E.G.S. coûte* 30 millions de francs, dont 2 millions pour des études géologiques complémentaires faites par le bureau de *recherches* géologiques et minières. La Communauté européenne apporte 40 % du coût total et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique donne une subvention de 2 millions de francs.

YVONNE REBEYROL.

MÉDECINE

LES DENTISTES RELÈVENT UNILATÉRALEMENT LEURS TARIFS

Le relèvement unilatéral de 3,80 % des tarifs dentaires, décidé à partir du lundi 2 avril par la Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.), majoritaire dans la profession, reflète les désaccords importants qui existent entre les caisses de *sécurité sociale et les syndicats de* praticiens.

Tout pourtant, au début de 1978, allait pour *le mieux* entre les uns et les autres ; les tarifs devaient être sensiblement revalorisés en trois étapes, de *1978* à *1980,* grâce à des révisions de la nomenclature. En échange, les dentistes, du moins ceux qui étaient conventionnés, acceptaient de ne plus dépasser les tarifs officiels à partir du moment où ils auraient *été modifiés.* En *effet,* les dépassements étaient jusque-là sinon autorisés, du moins tolérés dans *les faits, chez tous* les dentistes pour deux types de soins : les prothèses et l'orthopédie dento-*faciale.*

Or, quinze mois après, la situation est au point mort. Les soins conservateurs et deux types de prothèse (les dents à tenon sans technique de coulée et la couronne ajustée métallique) ont certes été revalorisés le 1er janvier 1978, mais les autres prothèses qui devaient l'être, en partie, le 1er janvier 1979 et l'orthopédie dento-faciale courant 1978, n'ont connu aucune modification de *leur tarif* : ainsi les assurés sociaux continuent à subir les conséquences des dépassements *d'honoraires, qui seuls permettent* aux dentistes d'équilibrer plus ou moins bien leur budget — mais plus souvent bien *que mal.*

Devant les reproches des syndicats, les dirigeants des caisses d'assurance - *maladie rappellent* que les réformes déjà réalisées ont entraîné une dépense supplémentaire de l'ordre de *500* millions de francs l'année dernière ; on a connu, en 1978, une augmentation de 33,5 % de ce type de prestations. *« Malgré cet effort exceptionnel,* déclarent les responsables de l'assurance-maladie, *les dentistes, dans leur grande majorité, n'ont pas respecté leurs engagements : ils ne produisent pas de devis écrit préalablement à l'exécution de tout traitement prothétique, en attendant l'opposabilité totale de la prothèse.* »

Il est certain que, en attendant la *suppression* du droit à dépassement sur les prothèses, le fait de fournir un devis préalable peut éviter des abus et, au *moins,* permettre *à l'assuré* social de comparer les tarifs des praticiens ainsi affichés. Mais l'éventuelle non-application d'une *clause* destinée à *défendre* l'usager justifie-t-elle que l'on retarde l'application de mesures qui permettraient aux *malades* d'être effectivement remboursés à 75 %.

Il semble bien que ce soit l'actuelle politique d'austérité qui ait poussé les pouvoirs publics à retarder le calendrier qu'ils avaient annoncé. Pourquoi ne pas le dire ? — N. B.

RELIGION

La congrégation pour la foi condamne le livre d'un dominicain français

La congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), approuvée par Jean-Paul II, a condamné le 3 avril plusieurs* « erreurs et affirmations dangereuses » *contenues dans le livre d'un dominicain français, le Père Jacques Pohier, du couvent Saint-Jacques, à Paris, intitulé* Quand je dis Dieu (1). *C'est la première condamnation prise depuis longtemps par les autorités romaines à l'encontre d'un livre français. Elle vient après la mise en garde de l'épiscopat français contre certaines interprétations de la personne du Christ, publiée par le bureau d'études doctrinales en mai 1978* (le Monde *du 23 mai 1978*) *où cet ouvrage est cité parmi d'autres.

***La congrégation romaine s'élève contre plusieurs erreurs touchant notamment la résurrection du Christ, la valeur de rédemption de sa passion auxquelles s'ajoute, précise le jugement,* « une série d'affirmations dangereuses parce que fortement ambiguës et de nature à provoquer l'incertitude dans l'esprit des fidèles sur des articles importants de notre foi ». « En ce qui concerne la divinité du Christ, *précise encore le jugement,* l'auteur s'exprime d'une manière si inusitée qu'il *n'est pas possible de déterminer si cette vérité est encore professée* dans le sens catholique traditionnel. »**

Une décision superflue

Cette condamnation pose, de manière exemplaire, le problème des relations entre la liberté de recherche théologique et le rôle de vigi*lance de la pureté doctrinale exercé* par le magistère romain, ou par l'épiscopat national.

Le Père Jacques Pohier, un dominicain de cinquante-trois ans, est *un théologien respecté,* qui fait autorité (il fut doyen de la faculté de théologie du Saulchoir). Actuellement, il anime des sessions, donne *des conférences et travaille comme* psychologue dans le cadre de la formation permanente. Son livre, *Quand je dis Dieu,* paru en 1977, avait été *accueilli par la critique comme un événement* important et une tentative originale d'aborder la question de Dieu et de la théologie *à partir de la problématique contemporaine. Il avait même* été bien accueilli par ceux qui faisaient des réserves sur telle ou telle affirmation de l'auteur.

Invité, il y a un an, par la congrégation pour la doctrine de la foi, à *« corriger publiquement ses erreurs et à manifester son entière adhésion à la doctrine de l'Eglise »,* le Père Pohier a engagé un dialogue épistolaire avec les autorités romaines, qui ont fini par juger que les réponses *fournies sont des « explications insuffisantes »,* sans *« une profession explicite de la foi de l'Eglise au sujet des points qui lui ont été notifiés ».*

Il faut souligner, d'abord, le progrès obtenu dans les méthodes de la congrégation romaine depuis sa réforme en 1966. Elle ne juge plus *péremptoirement sans un dialogue préalable* avec l'auteur incriminé, en vue d'une clarification. Qui plus est, et c'est capital, ce n'est pas l'homme ou le théologien qui est condamné, *mais uniquement son* livre. Notons, au passage, que si Jean-Paul II a approuvé cette décision, la procédure était entièrement terminée à la mort de Paul VI.

Il est inexact de dire, d'autre part, *que le livre du Père Pohier a « troublé la foi des fidèles ».* L'auteur a clairement présenté son essai comme une prise de position personnelle, et la plupart des réactions publiques ou privées saluent cette tentative, *tout en exprimant leurs* désaccords éventuels. On peut *reprocher* à la prise de position romaine d'avoir mélangé des points de doctrine hétérodoxes évidents — comme la résurrection corporelle *du Christ* — avec des interprétations libres, mais légitimes, en se plaçant du seul point de vue scolastique. En un mot, elle mêle l'incontestable *dogmatique avec le discutable théologique.*

Enfin, on peut se demander si la condamnation est utile. Les opinions émises par des théologiens — dont la *fonction est* la *recherche et* l'exploration de territoires nouveaux — sont suffisamment mises à l'épreuve par la critique théologique *entre collègues, et* même par des lecteurs éclairés, dont la foi — on le répète assez souvent — doit devenir adulte pour que des interventions autoritaires, comme celle de la congrégation pour la foi, *paraissent* superflues ou pour le moins inopérantes.

ALAIN WOODROW.

(1) *Quand je dis Dieu,* par Jacques Pohier, Editions du Seuil, *1977,* 252 pages, 45 F.

Mgr Patrick Mumbure Mutume est nommé évêque auxiliaire d'Umtali (Rhodésie)

Jean-Paul II a nommé, vendredi 30 mars, Mgr Patrick Mumbure Mutume évêque auxiliaire d'Umtali (Rhodésie). Ce prêtre de trente-six ans était jusqu'alors vicaire général et collaborateur du Père Francis Clarke, qui dirige le diocèse d'Umtali depuis l'expulsion, en 1977, de l'évêque, Mgr Donal Lamont.

[Mgr Donal Lamont, un carmélite *irlandais de soixante-huit ans,* était évêque d'Umtali depuis 1957. Connu pour sa défense courageuse *de la population noire* — il est l'inspirateur et l'auteur principal des nombreuses déclarations publiées par l'épiscopat catholique rhodésien pour dénoncer la politique raciste du régime de M. Ian Smith, — Mgr Lamont fut accusé, en 1976, de « non-dénonciation de *guérilleros* », condamné à dix ans de travaux forcés, puis déchu de sa nationalité rhodésienne un an plus tard, et expulsé *du pays.*

Depuis deux ans, il habite en Irlande. Il n'a pas été remplacé à la tête du diocèse, et l'annuaire *pontifical pour* 1979 le présente toujours comme évêque d'Umtali. Or la nomination d'un jeune prélat noir comme évêque auxiliaire peut laisser *supposer* que le Saint-Siège acceptera, tôt ou tard, le remplacement de Mgr Lamont par un évêque indigène. — A. W.] -

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

LES ÉTATS-UNIS A LA CONQUÊTE DES ÉNERGIES NOUVELLES

II. — Les moulins à vent de la NASA

Les Américains ont pris la tête dans la course aux énergies nouvelles. Les crédits publics qu'ils affectent aux recherches dans ce domaine sont treize fois plus importants qu'en France. Le ministère de l'énergie compte équiper de systèmes solaires deux millions et demi de logements d'ici à 1985. Des tondeuses à gazon aux macro-centrales lancées dans l'espace, les projets foisonnent (le Monde du 5 avril). *Mais on ne néglige pas pour autant la domestication d'énergies plus anciennes ou plus singulières : celle du vent et la transformation des végétaux et des ordures en carburant.*

De notre envoyé spécial MARC AMBROISE-RENDU

Cleveland. — Partis il y a quinze ans à la conquête de la Lune, les Américains sont revenus sur terre. En Floride, les pas de tir d'où s'envolaient les fusées du programme Apollo sont aujourd'hui visités par des cars de touristes. On y rêve et on s'y *amuse beaucoup moins que dans* le fabuleux Disneyworld tout proche. Dans les laboratoires de la NASA on s'occupe encore de la navette spatiale qui démarrera l'an prochain, mais déjà on se penche sur d'autres projets moins prestigieux et plus utiles.

Au Lewis Center, par exemple, qui étend ses cent vingt-cinq bâtiments en bordure de l'aéroport de Cleveland, des équipes d'ingénieurs — parmi les trois mille personnes qui travaillent ici — auscultent d'étranges mécaniques. Il s'agit de ce qu'en langage savant on appelle un aérogénérateur, autrement dit une éolienne. Voici revenu le temps des moulins à vent. Mais ceux-ci en guise de farine produisent des kilowatt-heures.

La NASA, on le voit, s'est convertie. Le ministère de l'énergie a passé avec cette puissante administration plusieurs contrats de recherche. Les uns portent sur le développement des photopiles, les autres sur les aéro-générateurs. On y met autant de sérieux et d'application que lorsqu'il s'agissait d'envoyer Armstrong planter sur la Lune la bannière étoilée.

Dans les hangars du Lewis Center, les spécialistes démontent pour la énième fois les pièces de *leur éolienne expérimentale.* Car la maîtrise du vent que possédaient tous les meuniers d'autrefois est encore un casse-tête pour les ingénieurs. Bien sûr, on sait construire de petites éoliennes pour tirer l'eau d'un puits ou fournir un maigre courant. On en vend des centaines par an. Mais ici le propos est plus ambitieux. On veut faire tourner de grandes hélices montées sur des tours de 30 à 60 mètres de haut capables d'alimenter des villages, des coopératives, des usines. Puissance souhaitée : 100, 200 et même *2 000 kilowatts.*

Jusqu'à présent, toutes les grandes éoliennes expérimentées à travers le monde ont fini par casser. Coups de vent et tempêtes ont eu raison de leur résistance. Dernière en date : celle qu'Hydro-Québec (l'E.D.F. du Québec) avait installée sur les îles de la Madeleine, dans le golfe du Saint-Laurent. Elle s'est envolée sous le souffle d'une tempête de noroît.

A la NASA, on avance donc prudemment. Le premier modèle de 100 kilowatts avait des pales en aluminium comme une hélice d'avion. Elle tourne depuis quatre ans, et sa puissance a été progressivement doublée. Mais au dernier examen, à Cleveland, on a décelé des *fissures* dans les pales. Trop lourdes sans doute, alors on cherche autre chose. Les ouvriers de la NASA sont en train de fabriquer des ailes en bois couvertes de toile. On revient aux moulins d'antan.

« Il ne s'agit pas de faire des fantaisies, dit-on ici, *mais de proposer aux compagnies électriques et aux pays en voie de développement des engins techniquement fiables et produisant du courant à bon marché.*

» Nous avons déjà abaissé le coût du kilowatt-heure de 40 à 10 cents (45 centimes). *Nous devrions arriver à produire moins cher qu'un générateur à fuel ou à charbon. »*

Deux autres aéro-générateurs tournent pour le compte de la NASA sur une île proche de Porto-Rico et à Clayton (Nouveau-Mexique). Ce dernier alimente *une ville de trois mille habitants.* Un autre modèle, dix fois plus puissant, est en construction chez Boeing. Rappelons que la France va planter cette année son premier aéro-générateur expérimental de [illegible] kW sur l'île d'Ouessant.

Au moins ne serons-nous pas en retard dans le secteur des modernes moulins à eau, autrement dit des micro-centrales. La société Leroy-Somer et d'autres constructeurs savent fabriquer chez nous de petites turbines à eau qui pourraient garnir d'innombrables biefs. L'association des ingénieurs américains a répertorié aux Etats-Unis cinquante mille petits barrages qui, selon elle, pourraient être rééquipés. Leur potentiel de 14 000 mégawatts équivaut à celui de quatorze réacteurs.

Des trésors dans nos poubelles

Les Américains s'intéressent aussi, et de fort près, à l'utilisation de la biomasse. Certains agriculteurs savent depuis belle lurette qu'en mettant sous cloche le fumier de leurs bétail ils obtiennent par fermentation un gaz combustible.

Toute matière organique — animale ou végétale — contient en effet du carbone. On le voit bien lorsque, à l'échelle des âges géologiques, le fond d'un marais se transforme en tourbe, en lignite, puis en charbon. Ou qu'une très ancienne poche de sédiments marins se mue en pétrole.

La bio-conversion consiste à accélérer ce phénomène et à tirer des végétaux et même des détritus l'énergie potentielle qu'ils recèlent. Les chercheurs américains s'y emploient de toutes les façons imaginables.

A l'Institut de technologie d'Atlanta, par exemple, on essaye d'améliorer en laboratoire le rendement des bonnes vieilles cheminées. En plaçant une vitre devant le foyer et en aménageant les arrivées d'air, on fait passer de 12 à 20 % la récupération des calories. Dans le Vermont, région couverte de forêts, une centrale à charbon de 10 mégawatts a été transformée pour brûler sous forme de copeaux le petit bois non utilisé par les papeteries. Dans l'Oregon, une usine liquéfie *le bois et en tire une huile* combustible. Depuis un an, les 75.000 têtes de bétail d'un secteur de l'Oklahoma fournissent leur fumier à une entreprise fabriquant du gaz méthane. Et les déchets de canne à sucre d'Hawaï donnent par combustion 40 % de l'électricité consommée dans l'île.

Mais c'est à Natik, près de Boston, dans les laboratoires de l'armée américaine, que le visiteur européen apprend les choses les plus singulières. Ce centre de recherche, qui emploie plusieurs centaines d'experts en tous genres, est spécialisé dans l'amélioration du confort des troupes en campagne. Dans l'armée américaine, l'intendance ne se contente pas de suivre : elle soutient le combattant en lui fournissant ce que la technologie peut inventer de plus pratique. Des rations de combat super-légères, des tenues adaptées à tous les climats du monde, des paquetages rembourrés pour ne pas blesser le para arrivant au sol, rien n'est laissé au hasard.

Ce laboratoire, style concours Lépine, a tout de même subi un humiliant échec. C'était en 1944 lorsque les G.I. reprenaient aux Japonais les jungles de Nouvelle-Guinée. Ils portaient, bien entendu, des ceinturons et cartouchières en toile, textiles pratiques, résistants et légers qui firent l'étonnement du Vieux Continent. Or ces équipements se mirent à pourrir et, littéralement, à fondre, victimes d'un champignon inconnu et microscopique. Les *militaires perdaient leurs armes*... et leur pantalon. On identifia l'assaillant, le trachoderme, seul champignon, parmi des milliers d'autres, capable de casser les fibres de cellulose, de les digérer et de les changer en sucre.

La guerre achevée, on oublia ce micro-organisme mangeur de bretelles jusqu'au jour où, en 1975, la crise de l'énergie remit en vedette l'utilisation de la biomasse et donc de la cellulose. *Avec le trachoderme, l'armée* tenait un formidable agent de transformation des végétaux en glucose. Ensuite, rien n'est plus facile que de passer du sucre à l'alcool, qui, lui, est un fort convenable carburant.

Les laboratoires de Natik travaillent depuis quatre ans à améliorer les capacités du trachoderme. Elles ont été multipliées par trente, paraît-il. Et l'on peut voir dans une sorte d'atelier d'alchimiste où s'agitent des hommes qui dissimulent leur battle-dress sous une blouse blanche une mini-chaîne de transformation de déchets urbains en glucose. Le procédé n'est couvert par aucun secret de défense nationale, bien au contraire. Le capitaine Joe Savino, qui mène l'affaire, reçoit des demandes de renseignements du monde entier.

« Une tonne de paille ou de déchets peut donner d'ores et déjà 155 litres d'alcool. Peut-être davantage si nous améliorons notre procédé », explique-t-il.

L'alcool ainsi obtenu peut se mélanger à raison de 10 % à l'es*sence ordinaire pour donner* un excellent carburant, plus efficace et moins polluant que l'essence pure. Le Brésil alimente ainsi les réservoirs de quatre millions de véhicules.

« Réduire de 10 % le pétrole consommé par les voitures aux Etats-Unis, rêve le capitaine Savino, *représenterait une économie de 4,5 milliards de dollars par an. »*

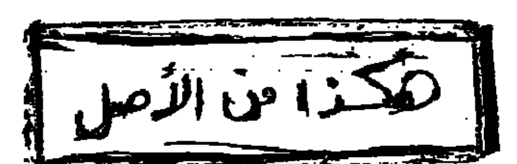
Mais, alors, la cellulose à son tour ne risquerait-elle pas de manquer ? On y songe en un autre point des Etats-Unis non moins surprenant que le laboratoire de Natik. A Disneyworld, en Floride.

La plus formidable entreprise de distraction du monde continue des recherches complètement étrangères à son objet principal. On y travaille sur les capteurs solaires, sur des maisons « énergie zéro » et sur la production de jacinthes d'eau. Cette plante de pays chauds prolifère d'autant plus qu'on la nourrit d'eaux douteuses. En aval de la station d'épuration de Disneyworld (capacité cinquante mille habitants), on construit actuellement de vastes bassins où s'écouleront les eaux chargées de phosphates et de nitrates. Ainsi commencera une production expérimentale mais intensive de jacinthes d'eau, et donc de cellulose. Il fallait y penser.

Comme on le voit, les Américains ne négligent rien. Surtout pas la bio-énergie. Il existe à Washington un comité pour la bio-énergie, une sorte de lobby financé par des industriels. Il a déjà édité un volumineux *catalogue de tous ceux* qui, aux Etats-Unis, travaillent dans cette discipline. Le volume a 400 pages. Une commission du Congrès étudie les conséquences qu'aurait sur l'emploi le développement industriel de la bio-conversion. Le comité, quant à lui, organise pour le 21 avril 1980, à Atlanta, un congrès mondial de bio-énergie. Quatre ministères, l'agence pour la protection de l'environnement, plusieurs sociétés savantes, des groupes industriels et l'Institut de technologie de Georgie lui servent de parrain.

Soleil, vent, chutes d'eau, carburant tiré des végétaux, les Etats-Unis misent sur toutes les énergies renouvelables. Comme un joueur, jette ses plaques sur plusieurs cases. Un jour ou l'autre il finit par gagner. Comme dit Lloyd O. Herwig, conseiller scientifique au ministère de l'énergie : « *Un peu aujourd'hui, davantage demain, énormément plus tard.* »

FIN



هكذا من الأصل

société

JUSTICE

LES SUITES DE LA MANIFESTATION DU 23 MARS A PARIS

Le parquet fait appel de la plupart des condamnations prononcées contre des «casseurs»

Troisième « charrette » des manifestants jugés après la marche des sidérurgistes, le 23 mars à Paris, onze militants anarchistes ont été condamnés, mercredi 4 avril, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris siégeant en audience des flagrants délits, à des peines allant de trois mois d'emprisonnement avec sursis pour neuf d'entre eux, à un mois ferme et trois avec sursis pour les deux autres. La peine a paru trop légère au parquet qui, dans la soirée, a fait appel *a minima* de ces onze jugements, ainsi que de tous ceux rendus lundi 2 avril *(le Monde* du 3 avril) et de la seule décision de relaxe, prononcée en faveur de M. Didier Dheilly le lendemain *(le Monde* du 4 avril).

Le même jour, la chambre d'accusation délivrait un mandat de dépôt contre trois autres manifestants laissés en liberté le dimanche 25 par le juge d'instruction. Il s'agit d'un mineur de dix-sept ans et de MM. Pierre Lamy, agent hospitalier et José Sanchez-Cebolada, professeur d'espagnol.

Ce parti-pris de rigueur est perceptible dans les propos tenus, mercredi après-midi à l'Assemblée nationale par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, qui a décidé de déposer une plainte en diffamation *« pour défendre l'honneur des forces de police injustement accusées »*.

En attendant, les réactions hostiles aux vingt-quatre jugements prononcés jusqu'ici se multiplient. Le Syndicat national des enseignements de second degré des trois académies de la région parisienne dénonce *« l'amalgame voulu par le pouvoir entre les manifestants pris comme otages et les véritables casseurs »*. La Coordination permanente des lycées d'enseignement professionnels (C.P.-LEP, proche de la C.G.T.) s'élève contre la volonté du pouvoir de faire croire à l'opinion *« que les vrais responsables sont les jeunes »*.

La Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine préconise une *« campagne »* pour la libération des *« emprisonnés »*. Enfin, une manifestation de protestation contre la condamnation de Gilles Desraisses, élève au lycée Paul-Valéry, devait avoir lieu ce mercredi en fin d'après-midi ainsi qu'une démarche en sa faveur au ministère de la justice de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN, de la Fédération des parents d'élèves Cornec et des deux organisations lycéennes (UNCAL et C.P.-LEP).

Onze anarchistes dans le box

Anarchistes, ils ne s'en cachent pas. « Casseurs », c'est une autre affaire. Les onze prévenus qui ont comparu, mercredi 4 avril, devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, dont neuf avaient été remis en liberté le 26 mars, avaient été arrêtés le 23, vers 17 heures, place de la République, où avait débuté, deux heures auparavant, la marche des sidérurgistes. Membres du service d'ordre de la Fédération anarchiste (ce n'est pas contradictoire), ils portaient des manches de pioche en guise de hampes pour leurs drapeaux noirs. L'un d'eux, Philippe Roussel, maintenu en détention, était en possession d'un fléau japonais. Un autre, Patrick Salcedo, également maintenu en détention, avait sur lui deux tubes d'acier qui, vissés, pouvaient servir de matraque.

Le plus âgé a trente et un ans, le plus jeune dix-huit. A l'exception de l'un d'eux, élève à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, tous travaillent, la plupart comme ouvriers ou employés. Contrairement aux deux premières séries de manifestants, les onze inculpés n'ont commis aucune violence.

De ce fait, la tension qui avait régné au cours de l'audience de la veille avait disparu, incitant M. Paul Malibert, premier substitut, qu'on avait vu plus grave, à ironiser : *« Ce fléau japonais qu'on a trouvé sur vous, Roussel, c'est une arme généralement utilisée par l'extrême droite ? »*

— Roussel : *« Je sais, monsieur le procureur, mais nous entendons lutter contre ce monopole. »*

— M. Malibert : *« Je vois que vous êtes contre tous les monopoles. »*

Et aussi contre le centralisme, l'arbitraire, pour la liberté d'expression et de manifester sans être inquiété, même si l'on n'a pas une longueur de cheveux de gardien de la paix le jour où ceux-ci se font des têtes d'anarchistes. C'est du moins ce qui ressort de la déclaration lue au début de l'audience, au nom de ses camarades, par l'un des accusés.

Au sujet des hampes-manches de pioche, les versions divergent. Avec bon sens, Me Daniel Jacoby a suggéré qu'il faut bien accrocher la pièce d'étoffe à quelque chose, morceau de bois ou manche à balai. Des « armes », là aussi ? Mme Madeleine Rebérioux, maître de conférences à l'université de Vincennes et historienne du mouvement ouvrier, a expliqué que la Fédération anarchiste a toujours tiré sa vitalité, avec des fortunes diverses, de son enracinement dans la classe laborieuse. Attacher une pièce d'étoffe noire à un manche de pioche (symbole de travail) est une manière de rappeler cet enracinement...

Plus convaincants, les accusés et l'une de leurs camarades, citée comme témoin, ont affirmé qu'il ne fait pas bon, pour des anarchistes de rencontrer sur leur chemin un cortège de la C.G.T. ou de la Ligue communiste révolutionnaire. Il n'est pas rare que les coups pleuvent. Philippe Roussel se souvient même d'avoir eu le nez cassé. Pudiquement, le témoin a expliqué que ce sont leurs « drapeaux » qui ont permis aux membres du service d'ordre de la Fédération anarchiste de limiter les dégâts de prétendus « autonomes » au cours d'une précédente manifestation.

Figure de proue des milieux libertaires, M. Maurice Joyeux, soixante-neuf ans, membre de la Fédération anarchiste depuis 1927, est parvenu à arracher un demi-sourire au président, M. Christian Jacquet, quand il s'est présenté comme *« ex-permanent, aujourd'hui rentier »*. (*« Je suis heureux d'apprendre qu'il existe des anarchistes dans cette situation*, a dit M. Malibert.) C'est ce petit homme aux cheveux blancs, incisif et caustique, qui a posé le vrai problème : les inculpés n'ont commis aucune violence ; était-il raisonnable de les arrêter sur des intentions supposées ?

Au cours de son réquisitoire, M. Malibert s'est efforcé de démontrer, comme il l'avait fait l'avant-veille, le caractère libéral de l'alinéa 5 (ou 3 selon la numérotation de certains commentateurs) de l'article 314 du code pénal, connu sous le nom de « loi anti-casseurs », alinéa qui permet d'écarter la responsabilité des organisateurs d'une manifestation licite mais qui a mal tourné. Il reste, a dit la défense, qu'un « casseur » ne peut être poursuivi en vertu de cet alinéa que s'il s'est introduit dans la manifestation *« en vue »* de s'y livrer à des violences. Ce n'est pas le cas.

C'est ce qu'a reconnu le tribunal, ne retenant pas, malgré le réquisitoire de M. Malibert, le délit d'infraction à la loi « anti-casseurs ».

Philippe Roussel et Patrick Salcedo ont cependant été condamnés à quatre mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis, pour port d'arme prohibée. Leurs neuf camarades à trois mois avec sursis pour le même motif, condamnation qui ne figurera pas dans leur casier judiciaire. Le cas d'un douzième inculpé, M. Gérard Caramaro, membre lui aussi de la Fédération anarchiste, actuellement souffrant, sera examiné le 12 juin. C'est contre ces jugements que le parquet devait, dans la soirée, faire appel « a minima ».

BERTRAND LE GENDRE.

● *A Longwy*, une vingtaine de syndicalistes C.F.D.T. se sont symboliquement enchaînés, mercredi après-midi 4 avril, devant le commissariat de police pour protester contre la condamnation la veille, de Roger Marin, par le tribunal correctionnel de Paris, à dix mois d'emprisonnement dont six avec sursis, pour avoir tiré sur des policiers avec une fronde lors de la marche du 23 mars *(le Monde* du 5 avril). Une centaine de sidérurgistes C.G.T. ont investi le tribunal d'instance de la ville, et déménagé les meubles qu'ils ont déposés sur la voie publique.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Bonnet déposera une plainte en diffamation «pour défendre l'honneur des forces de police»

Mme GŒURIOT, député communiste de Meurthe-et-Moselle, a interrogé le gouvernement, mercredi 4 avril, à l'Assemblée nationale sur les dispositions qu'il comptait prendre *« pour que la lumière soit faite sur les provocations intervenues lors de la manifestation du 23 mars et l'utilisation des forces de l'ordre qui*, a-t-elle affirmé, *ont été empêchées de faire appliquer la loi sur la sécurité des personnes et des biens »*. *« Acceptez-vous*, a-t-elle demandé, *la création d'une commission d'enquête réclamée par le groupe communiste ? »* Au nom de ce groupe, elle a protesté contre *« les menaces proférées contre le droit de grève »*.

M. CHABAN-DELMAS, qui présidait la séance, a alors donné la parole au ministre de l'intérieur. *« Le chef des provocateurs ! »* s'est exclamé M. LAJOINIE (P.C.).

M. Christian BONNET a notamment déclaré : *« Il existe un droit de manifester sur la voie publique qui vient d'être réaffirmé avec force par le président de la République. Mais la sécurité est aussi un droit pour l'ensemble des Français. J'ai rappelé aux préfets la législation et la jurisprudence en la matière. J'observe que, depuis 1974, aucune manifestation du parti communiste à Il n'en a pas toujours été de même, notamment pendant les huit mois que M. Mitterrand a passé, en 1954, au ministère de l'intérieur, période pendant laquelle il a interdit une manifestation du Parti communiste à Paris et une manifestation de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne. »*

Au sujet des « provocations » du 23 mars, M. Bonnet a déclaré : *« Provocations, répression : c'est le retour à la dialectique traditionnelle du parti communiste et un aspect du durcissement de son attitude politique. Avec vous, il y a toujours provocation. Quand la police protège ses commissariats à Longwy ou à Denain, il y a provocation. Quand, pour sauver des vies humaines, elle s'abstient d'intervenir, place de l'Opéra, pour éviter des heurts qui auraient pu provoquer une panique et des morts, il y a aussi provocation. Nous ne sommes pas intervenus, place de l'Opéra entre 17 h. 11 et 17 h. 16, afin d'éviter une panique. J'aime mieux cinq minutes de retard que cinq morts. Vous avez mis en cause la présence de policiers en civil dans le service d'ordre : c'est une tradition, et ce n'est pas avec un habit d'archevêque qu'on aurait pu arrêter les autonomes ! Le gardien Le Xuan a porté plainte* (1). *J'ai, moi aussi, décidé de porter plainte en diffamation pour défendre l'honneur des forces de police injustement accusées. C'est à la justice qu'il appartiendra de se prononcer : elle est la meilleure des commissions d'enquête. C'est une mauvaise action que de jeter la suspicion sur les forces de sécurité. On ne trompe personne*, a conclu M. Bonnet, *en criant au feu après avoir contribué à faire naître l'incendie. »*

Délégations du P.C.F. dans les préfectures

Le parti communiste rappelle dans une déclaration de son bureau politique publiée le 4 avril, ses militants à se rendre mercredi 11 avril, à partir de 17 heures, au siège de toutes les préfectures pour « exiger » le respect « total » du droit de manifester et *« la constitution immédiate d'une commission d'enquête parlementaire sur les violences du 23 mars et les poursuites contre leurs auteurs et responsables »*. Dans la région parisienne, les délégations se rendront à l'hôtel Matignon.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit du gardien de la paix appréhendé le 23 mars, boulevard Poissonnière, à Paris, par des militants de la C.G.T. Ces derniers ont affirmé que ce policier, habillé en civil et mêlé aux « autonomes », avait lancé des projectiles contre les forces de l'ordre.

Un violent en sabots ?

Après la condamnation, le 2 avril, de Pierre Legall à quinze mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis, à la suite des incidents du 23 mars (le Monde *du 4 avril*), *six médecins de la clinique de chirurgie thoracique de l'hôpital Laennec, à Paris, nous ont fait part de leur émotion. Pierre Legall est, en effet, aide-soignant dans ce service. Le professeur Jean Mathey, le professeur agrégé Eric Hazan et MM. Charles de Riberolles, Yves Lecompte, Michel Marchand et Georges Escande, chefs de clinique assistants, écrivent :*

Il est certainement nécessaire de rassurer les citoyens français émus par des actes de vandalisme gratuits se produisant au cours ou au décours de manifestations par ailleurs légitimes. La loi anti-casseurs, quelle que soit son imperfection, a été faite pour répondre à ce besoin.

Il est également nécessaire de rassurer les mêmes citoyens quant aux conditions d'application de cette loi et à la liberté de décision du tribunal sur les sanctions infligées aux prévenus.

Pierre Legall est aide-soignant dans le service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Laennec. Travaillant dans une salle d'enfants, dont il s'occupe pour la toilette, les repos, les transports dans les autres services pour examens, la distribution des médicaments, il est unanimement apprécié pour ses qualités de calme, de douceur et de disponibilité. L'estime en laquelle nous le tenons fait qu'il lui a été promis qu'il retrouverait, à son retour du service militaire, le poste qu'il a actuellement ; avec le souhait qu'il suive alors les cours d'élèves infirmiers pour que nous puissions lui confier les responsabilités que sa réelle conscience professionnelle mérite.

L'un de nous est venu dire à la barre l'estime que nous avons tous pour Pierre LEGALL. Il a pu entendre le procureur de la République déclarer que *« Pierre Legall est de façon certaine un type épatant »*. Il a pu l'entendre reconnaître le *« trouble »* dans lequel il était pour requérir contre ce prévenu, compte tenu non seulement de sa personnalité, mais aussi de ce que les faits qui lui sont reprochés ne sont pas prouvés. Pierre Legall n'a pas été vu jetant des projectiles. Non casqué, à visage découvert, en sabots, mains nues, comme on le voit sur les photos, est-ce la tenue des « casseurs » qui, par groupes, s'attaquaient aux vitrines ?

Le procureur de la République, dans son réquisitoire, n'a pas fixé de quantum aux peines pouvant être infligées par le tribunal. Nous pensions alors que la Justice faisait donc la part entre les « casseurs » et les jeunes solidaires de la manifestation des ouvriers métallurgistes, arrêtés, au hasard d'une charge de police, parce que, en sabots, on court moins vite que les autres.

Après les incidents du Carnaval de 1978

CLÉMENCE A STRASBOURG

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — C'est un jugement d'apaisement qu'a rendu le tribunal correctionnel de Strasbourg mardi 3 avril dans l'affaire du « carnaval sauvage » (la « Wackes Fassnacht »), qui, le 4 mars 1978, avait dégénéré : quelque trois mille cierges, des statuettes et d'innombrables objets de toutes sortes avaient été dérobés, soit à la cathédrale, soit dans les vitrines brisées des commerces alentour, et distribués aux deux mille carnavaliers *(le Monde* du 7 mars 1978). Vingt-deux personnes comparaissaient mardi devant le tribunal de Strasbourg pour vol et recel, bien qu'elles aient été inculpées dans un premier temps dans le cadre de la loi anticasseurs. Mais aucun des prévenus n'avait pu être accusé — faute de preuve — d'avoir brisé une vitrine pour s'emparer des objets dont il avait été porteur lors de son interpellation par la police.

Les juges n'ont pas voulu se montrer plus sévères que le conseil de fabrique de la cathédrale, qui avait renoncé à porter plainte et à se constituer partie civile. Sur les vingt-deux inculpés, trois ont été relaxés, quatorze autres condamnés à des amendes de 200 à 800 francs. Cinq cas ont été disjoints ou réputés contradictoires. Le tribunal a décidé de ne pas porter ces condamnations au casier judiciaire des condamnés. — J.-C. P.

FAITS ET JUGEMENTS

Non-lieu après onze mois de détention provisoire.

M. Abdelaziz Ferchichi, un maçon toulousain de nationalité tunisienne âgé de vingt-huit ans, a obtenu, mardi 3 avril, une décision de non-lieu de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse. Il avait été inculpé de viol, violences et vol pour des faits remontant au 11 mars 1976.

Le tribunal correctionnel de Toulouse l'avait condamné, le 22 juin 1977, à deux ans d'emprisonnement et à 10 000 F de dommages et intérêts à payer à la victime, mais l'avait laissé en liberté. Puis la cour d'appel se déclara incompétente, estimant que les faits relevaient de la cour d'assises et délivra, à l'audience le 15 décembre 1977, un mandat de dépôt. Protestant de son innocence, M. Ferchichi fit à plusieurs reprises la grève de la faim et son nouvel avocat, Me Guy Debuisson, obtint de la chambre d'accusation un supplément d'information et une nouvelle reconstitution. Finalement M. Ferchichi fut remis en liberté sous contrôle judiciaire le 7 novembre 1978. Cinq mois plus tard, il vient de bénéficier d'un non-lieu après avoir passé près de onze mois en détention provisoire.

Un administrateur judiciaire au « comité Bourgogne » fondé par M. Levavasseur.

Le tribunal de commerce de Dijon a demandé, mardi 3 avril, à M. Robert Levavasseur, l'homme d'affaires dijonnais inculpé le 15 novembre 1978 d'escroquerie, d'abus de confiance et d'abus de confiance aggravé, de combler le passif de la Société française d'équipements et d'entreprises électriques (S.E.E.), dont il était le P.-D.G. La S.E.E. a été mise en règlement judiciaire le 4 juillet 1975. M. Levavasseur a revendiqué l'entière responsabilité des créances exigées par le tribunal. Il devra donc payer à titre personnel, et dans un délai d'un an, la somme de 1 200 000 francs.

D'autre part, le tribunal de grande instance de Dijon a nommé, le 29 mars, un administrateur judiciaire provisoire du Comité Bourgogne, dont le président fondateur était M. Levavasseur. Lors de l'assemblée générale du Comité, le 12 décembre 1978, il avait été constaté un déficit financier de 597 000 francs, mais il semblerait que le « trou » soit beaucoup plus important. Le 20 décembre, M. Henri Girardot, inspecteur d'académie, élu président du comité après l'inculpation de M. Levavasseur, démissionnait et son successeur à ce poste, M. Robert Mutin, renonçait également à ses fonctions le 2 février 1979. Enfin, le 9 mars, la municipalité de Dijon faisait savoir qu'une nouvelle association devrait remplacer le Comité Bourgogne pour prendre en charge l'organisation des fêtes de la ville. La municipalité refusait, d'autre part, d'accorder sa garantie à un emprunt du Comité Bourgogne. Le même jour, le conseil d'administration radiait M. Levavasseur. — *(Corresp.)*

● *M. Michel Junot ne peut se prévaloir d'un lien de parenté avec le général Junot, duc d'Abrantès.* — La première chambre du tribunal civil de Paris, après l'échec du protocole d'accord qu'elle avait proposé le 7 février *(le Monde* du 9 février) entre M. Maurice Le Ray, duc d'Abrantès, et M. Michel Junot, conseiller et maire adjoint de Paris (C.N.I.P.), médiateur municipal, beau-père de la princesse Caroline de Monaco, a rendu, mercredi 4 avril, un jugement constatant que : *« M. Michel Junot est dans l'impossibilité de rapporter la preuve d'un lien de parenté avec le général Junot, duc d'Abrantès. » (Le Monde* du 27 octobre 1978.) Le tribunal *« lui fait interdiction de se prévaloir de l'existence d'un tel lien de parenté (...), autorise Maurice Le Ray, duc d'Abrantès, à faire publier le texte du présent jugement aux frais de qui il appartiendra ou à se référer au présent jugement pour l'exercice éventuel à venir du droit de réponse lui bénéficiant. »*

Les inculpations à la Bourse de commerce de Paris

RECTIFICATIF

Ce n'est pas M. Maurice Nataf, ex-commissaire agréé, radié en 1975, qui vient d'être inculpé par M. Bernard Peyrat, juge d'instruction à Paris, à l'occasion de l'affaire de la Bourse de commerce, ainsi que nous l'avons écrit dans *le Monde* du 5 avril. Le cinquième inculpé de l'affaire est M. Thomasz Sulowski, cinquante-sept ans, remisier, ayant exercé son activité dans des locaux mis à sa disposition par M. Jacques Maurer, commissionnaire agréé. Nous prions M. Nataf d'excuser cette erreur.

Pour fraude fiscale : quatre mois de prison ferme pour Johnny Stark.

Pour fraude fiscale, M. Roger Stark, dit Johnny Stark, imprésario de Mireille Mathieu, a été condamné le 4 avril à vingt-quatre mois d'emprisonnement, dont vingt avec sursis, par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris

En première instance, le 11 juillet 1977, il avait été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis par la onzième chambre correctionnelle. Il était accusé d'avoir transféré revenus et capitaux en Suisse de 1969 à 1971, par le truchement de diverses sociétés. Le montant des fraudes évalué par les douanes était de plus de 8 millions de francs. Le fisc lui reprochait, d'autre part, d'avoir omis de déclarer, en 1970, en 1971 et en 1972, par divers procédés, plus de 1 million de francs *(le Monde* du 26 mai 1977).

● *Des détenus en « grève » dans le Lot-et-Garonne.* — Deux cents des trois cents détenus du centre de détention d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), refusent depuis lundi 2 avril de travailler dans les ateliers et passent la journée dans les salles communes. Ils entendent ainsi protester contre la loi du 22 novembre 1978 modifiant l'exécution des peines, et en particulier le régime des permissions de sortir. Ils réclament également la construction d'un terrain de sports qui existait dans l'ancien établissement pénitentiaire mais n'a pas été reconstruit en même temps que lui voilà quatre ans. Plusieurs détenus considérés comme les « meneurs » ont été provisoirement transférés dans d'autres établissements.

● *La cour d'appel de Nancy*, dans un arrêt rendu, mercredi 4 avril, a ramené de six à un mois la suspension de Me Roger Joubert, sanctionné pour délit d'audience *(le Monde* du 31 mars). *« La prétendue violation des droits de la défense dont fait état Me Joubert n'était pas établie en fait »*, estime la cour. Les conclusions de Me Joubert contestant la validité d'un acte lui signifiant une sanction antérieure ont été jugées *« inopérantes »*. Le refus d'accomplir cette première sanction est selon la cour *« une faute »*. Me Joubert a immédiatement décidé de former un pourvoi en cassation.

● *Un prêtre condamné pour renvoi de livret militaire.* — Pour avoir renvoyé son livret militaire individuel et son fascicule de mobilisation, l'abbé Jean-Baptiste Dolé, curé de La Chaux-du-Dombief (Jura), a été condamné, mercredi 4 avril, par le tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier, à une amende de 500 francs avec sursis assortie de deux ans de suspension des droits civiques.

● *Incendie aux éditions Jean-Jacques Pauvert.* — Plusieurs bureaux ont été endommagés aux éditions Jean-Jacques Pauvert, 8, rue de Nesles, à Paris (6e), au cours d'un incendie, dans la nuit du 3 au 4 avril. Les locaux ont également été « visités » et les dossiers fouillés mais, selon M. Pauvert, rien ne permet d'affirmer que le sinistre est d'origine criminelle. L'éditeur ignore pour l'instant si quelque chose a disparu. Les bureaux avaient déjà été cambriolés au cours du week-end du 25 mars. Plusieurs objets de valeurs, des bibelots, des tableaux, des lithographies, avaient été dérobées. M. Pauvert n'explique pas les raisons de ces deux visites. Il n'a reçu jusqu'à présent aucune menace.

Le Monde DES LIVRES

Victor-Lévy Beaulieu : une œuvre à découvrir

● ***Le romantisme québécois.***

ATLANTIQUE ou pas, il est grand temps que les lecteurs de France découvrent l'un des plus déconcertants (c'est-à-dire intéressants) écrivains de langue française de la génération des trente-quarante ans ; l'un des plus irritants (et donc attachants), l'un des plus *sûrement « écriveurs »*, le Québécois Victor-Lévy Beaulieu.

Le lecteur français doit savoir que l'univers romanesque de V.L.B., déjà imposant (neuf ro*mans ou récits*), est *un tout*, un monde structuré. Par la force des choses (l'Atlantique ! le fameux décalage horo-littéraire entre le Québec et la France !), Flammarion nous ouvre cet univers en quelque sorte à rebours, nous donnant l'an passé *Blanche forcée*, le neuvième (et dernier à ce jour) des romans, aujourd'hui le huitième (et avant-dernier). *Don Quichotte de la Démanche*, demain peut-être le septième, etc.

Ce faisant, l'éditeur français s'engage à poursuivre sa remontée jusqu'à nous donner un jour ces *Mémoires d'outre-tonneau* (Montréal 1968) qui, pour être une *œuvre de la toute jeunesse* (vingt-deux ans !), un peu méprisée par la critique (québécoise), n'en sont pas moins indispensables à la « lecture » globale de V.L.B., et (à mon sentiment) tout à fait dignes d'être lus.

Neuf romans donc, formant, dès le premier, une sorte de cycle : le Satan Belhumeur des *Mémoires* (1968) a déjà la même polyomyélite qui a frappé l'Abel Beauchemin du *Don Quichotte de la Démanche*, et fait de lui cette sorte d'infirme apitoyant et odieux.

Qu'Abel Beauchemin (les Beauchemin sont la famille constitutive du cycle) soit V.L.B. lui-même, celui-ci n'en a pas fait mystère : l'un et l'autre sont nés natifs de Saint-Jean-de-Dieu, Montréalais, plus ou moins *lecteurs d'édition, et* Abel est le classique personnage-personne de son propre roman.

Mais *Don Quichotte* n'est pas, pour autant, et c'est heureux, l'*inévitable (et le plus souvent* insupportable) autoportrait pirandellien du romancier, héros de son roman. *Abel est aussi* le frère torturé de Victor (*-Lévy*), si l'on sait que ce prénom de Victor a été voulu par Beaulieu lui-même, comme un acte de liberté et en hommage à Hugo ; et si l'on se souvient que celui-ci, le « grand » Victor, avait un frère, Abel.

Mais Abel (Beauchemin), frère-miroir innocent d'un écrivain coupable (seul le crime de Caïn justifie l'existence d'Abel), est aussi, par exemple, *Jos Connaissant* (du roman de ce titre, 1970), à travers l'épisode premier, éclairant et très beau, *du Coq castrateur : « Il faut que je t'explique* (dit Jos), *je pissais dans le poulailler pis un coq m'a becqué. Il m'a arraché un morceau de peau, ça s'est mis à saigner. »*

Adolescent hanté par l'image paternelle et par la hideuse (et redoutable) sexualité animale de la ferme, Jos est devenu Abel, romancier à Montréal, homme ou *tentant de l'être. Le Coq*, ce sont maintenant *« ces rapaces-mots qui s'étaient jetés sur lui et lui béquetaient la chair »* (en précisant à l'intention du lecteur français que *becqu.* ou *béqueter* sont ici à la fois « donner des coups de bec », et « donner des baisers, des bécots »).

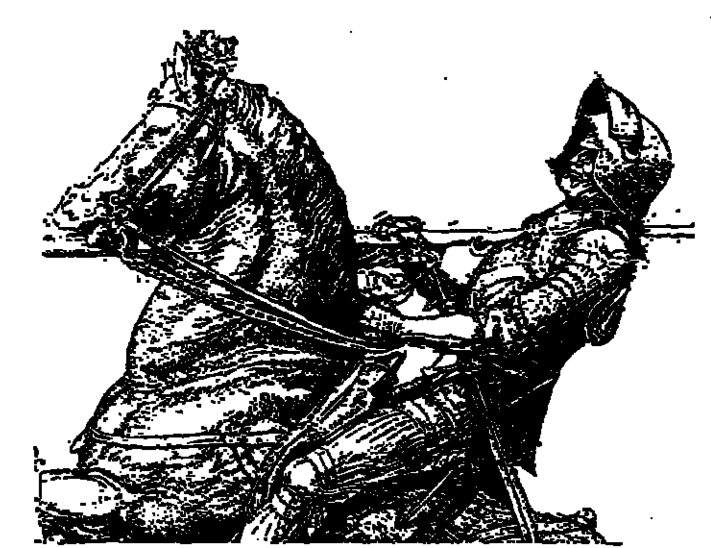
Purger les humeurs

Hantise de la castration, à la fois appelée et redoutée, poids du père, désir à peine voilé de l'inceste homosexuel (le frère est omniprésent dans le cycle), difficulté d'être : seule l'écriture peut tenter de purger ces humeurs ; et l'écriture elle-même *en devient fatalement le problème des problèmes*. Mais *« il n'y avait pas de solution à l'écriture, sinon celle de continuer et de continuer à noircir des pages, question de noyer le poisson »*. Et Abel-Victor lui-même, parlant à son frère Steven, tirera la leçon de cette impossibilité : *« Tes mots... finiront par te mordre à la queue. »*

Dans l'état actuel des choses, (ne disposant au mieux que des deux derniers récits sur les neufs écrits), le lecteur français n'a que faire de ces correspondances. *Ce sont elles cependant qui jettent* sur l'œuvre de V.L.B. une lumière très particulière, en affirmant à la fois son unité profonde et sa conflictualité immanente dans une écriture sans cesse reprise et renouvelée.

C'est en ce sens que l'univers beaulieusien est irréductiblement québécois, alors même que le Québec n'y occupe pas en surface l'espace hégémonique qui est le sien dans l'œuvre de J. Ferron, d'A. Langevin ou de J. Godbout par exemple. Anxieux et violent, habité par le désir *de (sa) mort et par la haine* de ce désir, obsédé de sexe et profondément « gynophobe » (non pas misogyne : ce n'est pas la femme qu'il redoute et qu'il hait, mais le sexe de et dans la femme), Don Quichotte velléitaire et Pança fermement enraciné dans la durée, le héros protéiforme du cycle Victor-Lévy Beaulieu est en définitive, sinon LE Québec, du moins UN Québec très probable. *« dépotoir de l'humanité, formidable bouillon de culture, matrice d'un monde nouveau »*.

« A ce que je vois (dit à Abel un personnage de *Don Quichotte), vous cultivez votre obsession. »* Et Abel, son petit doigt humide en l'air pour voir d'où venait le vent, répondit : *« Erreur, mon cher Abraham Sturgeon... c'est mon obsession qui me cultive. »*



« Don Quichotte de la Démanche »

Cette obsession cultivée-cultivante a un nom, au moins en littérature : c'est un romantisme du bon faiseur, si le mot n'était pas injuste. Il en présente du moins tous les symptômes : *« Et c'est pourquoi, disait Jos, que je laisse ma folie m'envahir, parce que personne ne m'aime, parce que personne ne me comprend, parce que personne ne veut écouter ce que j'ai à dire. »*

Ce qui condamnerait ce romantisme, c'est (à mon goût du moins), l'absence radicale d'hu*mour commune* à tous les romantismes, son narcissisme inassumé, son masochisme rudimentaire ; en clair, son acné juvénile. Ce qui le sauve, en Victor-Lévy Beaulieu, c'est une *profonde sincérité : « Je suis moi, hélas !... Moi, triste fou. Moi, décalcomaniaque reproduisant tout mais n'étant jamais ! »*.

C'est aussi le sentiment que ce romantisme épouse aujourd'hui intimement et substantiellement les contours du Québec de langue française, que personne n'aime ! qui reproduit tout (l'Amérique et la France, l'horizontalité et la verticalité, le matriarcat et la phallocratie, le *français* et l'anglais), et n'est jamais, ou du moins pas encore.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 20.)

L'art de surprendre

● ***Un maître de la nouvelle: Marcel Mariën.***

LES personnages de Marcel Mariën font d'étranges métiers. L'un d'eux est lecteur d'avenir à Florence. Un autre est poinçonneur à Londres, ce qui paraît *plus* courant, *mais* sa manière de remplir son emploi étonne davantage, car, en trente ans d'activité, il n'a jamais percé un seul ticket. On ajoutera, pour éclairer le comportement de cet homme, qu'il s'agit d'un poinçonneur anarchiste...

Marcel Mariën démontre que l'art de la nouvelle, c'est l'art de surprendre. Cet écrivain belge, *né en 1920, qui fréquenta les sur*réalistes de son pays, Nougé, Magritte et Scutenaire, dès l'âge de dix-sept ans, peut être rangé parmi les maîtres du paradoxe. Mariën nous fait considérer les mœurs humaines sous des traits toujours insolites, et ses tableaux sont d'autant plus révélateurs qu'ils sont inattendus. Ainsi, l'évocation de ce juge américain *dont l'extrême sévérité intrigue* et terrifie la population. Le secret de sa rigueur, c'est qu'il aime écouter le silence. Lorsqu'il prononce ses impitoyables sentences, elles provoquent une consternation muette dans l'auditoire. Il peut, alors, jouir durablement du « mystérieux silence des *autres* ».

Chaque nouvelle de Mariën donne matière à la méditation. *Notamment*, l'histoire de cet habitant de Vienne mis à mort au cours d'une double manifes*tation : celle des propriétaires*, qui trouvent les loyers trop modestes, et celle des locataires, qui les jugent trop élevés. Comme le héros est à la fois locataire et propriétaire, il porte une pancarte dénonçant la première catégorie sur une face, et la catégorie adverse sur l'autre face. Il périra de n'avoir pas voulu *« être l'homme d'une seule opinion », « victime sans gloire d'une sincérité trop grande »*, et n'ayant pas considéré assez l'imprudence *de se contredire, dans une société* qui demande à chaque citoyen de rester conforme à son image.

L'art de la nouvelle s'affirme particulièrement dans la manière dont elle se conclut : dans sa *chute*. Mariën, comme les meilleurs auteurs, fait usage du couperet, pour terminer ses histoires. Il donne un dénouement aussi cruel que surprenant aux *Vingt-quatre minutes de la vie d'une femme*. Celle-ci, professeur de mathématiques, découvre ses élèves nus, en se présentant dans sa classe. *« Courroucée à l'extrême, muette de stupéfaction, tenaillée par la peur des conséquences mais, dans le même instant, envoûtée, quoi qu'elle en eût, par cette nudité communicative »*, elle choisit de faire quand même son cours et de se *déshabiller elle aussi. Montrant* aux élèves son dos et ses fesses dénudés, elle écrit des équations sur le tableau noir. Ayant terminé, elle se retourne, et s'aperçoit, effarée, que les élèves ont remis leurs vêtements. Quelle tristesse, dans cette histoire, et *quelle férocité ! Il faut, en même* temps, beaucoup de compassion, d'humour et de méchanceté, pour être un véritable écrivain. Les récits de Marcel Mariën sont parfois semblables à cette peinture de Magritte qui représente un paysage ensoleillé sous un ciel nocturne (1).

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Le Salon de Dieu.*

★ FIGURES DE POUPE, *nouvelles de Marcel Mariën.* Jean-Claude Simoën, 218 p., 45 F.

Freud psychanalysé

● ***Un « ratage » réussi de Marie Balmary.***

UN murmure de voix amicales célèbre le courage de Marie Balmary dont l'essai, *l'Homme aux statues*, tente de démasquer les détermi*nations inconscientes qui amenèrent* Sigmund Freud, en 1897, à formuler le concept d'Œdipe, après la mort de son père, en occultant une partie du mythe grec. Son dévouement à la vérité la mettrait, dit-on, en posture d'accusée solitaire, menacée des gémonies par des *juges effarés* devant ses découvertes, par des censeurs arc-boutés sur leurs résistances.

C'est la pratique analytique qui conduit l'auteur à *poser* une double question : le silence sur la *« faute »* cachée du père n'est-il pas à l'origine des névroses ? Et la réalité de la *« faute »* commise, au *départ des* psychoses ? Non seulement la *« faute sexuelle »*, mais *« toutes les fautes commises par ceux qui représentent la loi devant l'enfant »*.

Quand la psychanalyse s'est-elle *« engagée à faux, égarée »*, se demande Marie Balmary ? Quand a-t-elle amené le fils à s'épuiser dans une culpabilité qui serait *celle du père* ? Freud a-t-il *« méconnu dans le mythe d'Œdipe ce qu'il a dû méconnaître dans sa propre famille*, entraînant ainsi l'impuissance de la théorie à guérir, en particulier, les enfants et les fous ?

Ainsi, reprenant la légende d'Œdipe, Marie Balmary souligne que Freud n'a tenu aucun compte de l'histoire du père, Laïos, qui en abandonnant l'enfant l'a méconnu en son lieu de fils. Pourquoi, chez Freud, cette occultation ?

Ici commence l'enquête de *Marie Balmary à travers* une histoire vécue dont elle interprète, souvent de façon ingénieuse et nouvelle, des éléments bien connus, soit par les écrits de Freud lui-même, soit par des découvertes biographiques récentes. Freud, dit-elle, avait à cacher ou à maintenir *refoulée* une *« faute »* de son père Jakob, à la nier ou à nier qu'il la connaissait inconsciemment.

Il faut suivre bien des pistes convergentes, être attentif aux détours interprétatifs, pour parvenir à cette *faute réelle* : elle résiderait dans la mort de Rebecca, seconde femme du père de Freud, *abandonnée pour un* troisième mariage qui aurait été nécessité par la perspective de *la naissance de Sigmund. C'est* pour censurer cette *faute* que Freud, au moment de la mort de son père, aurait abandonné la théorie d'une séduction sexuelle réelle chez l'hystérique pour lui substituer celle d'une séduction fantasmée. *« Freud, qui ne veut pas reconnaître la réalité, se voit obligé de ne reconnaître que l'histoire fantasmatique d'Œdipe*, affirme Marie Balmary. *Il bâtit une fiction, mélangeant ce qu'il a vécu et ce qu'il a entendu, qui viendra le protéger du retour brut d'une réalité non symbolisable. »*

Si l'auteur s'aventure beaucoup en supputant que Rebecca s'est suicidée en se *jetant* d'un train, elle met à nu très pertinemment les traces du personnage dans l'œuvre freudienne, notamment dans les commentaires sur Ibsen. Voit-elle que sa démonstration n'est pourtant qu'une étape ? Ce qui en ressort, en effet, c'est que Rebecca fascine Freud dans la mesure où elle agit comme couverture de la véritable mère de Freud, Amalia ? La culpabilité, la *« faute »*, se situe dans le triangle Jakob-Sigmund-Amalia.

JACQUES NOBÉCOURT.

(Lire la suite page 23.)

« L'Ile Atlantique », de Tony Duvert
« Portrait de Julien devant la fenêtre » d'Yves Navarre

Canards sauvages

LES romanciers nés après 1968 se partagent nettement en deux familles. Il y a ceux qui continuent à recracher leurs cours de freudo-linguistique en s'interrogeant sur la naissance du « texte » au tréfonds de leur moi. Et il y a ceux qui acceptent plus modestement d'utiliser la langue héritée pour raconter des histoires claires, ce qui est bien plus difficile.

Tony Duvert et Yves Navarre dominent le second groupe. L'un revient au roman-roman par l'ultra-réalisme, l'autre dans la tradition moraliste. Mais ils ont en commun, au moins ce *printemps, de refléter dans leurs fictions un même « fait de société »* — comme on dit maintenant des drames qu'on ne comprend pas. *L'île Atlantique* et *Portrait de Julien devant la fenêtre* évoquent des jeunes délinquants d'aujourd'hui, et le désarroi moral où leurs méfaits à froid plongent, après Paris, la province française.

L'*ILE Atlantique* pourrait être l'île de Ré. Même site, même climat, mais surtout même population à la fois entretenue et détraquée *par les invasions estivales*. Le chef-lieu, vingt-cinq mille âmes, compte en fait vingt-cinq mille corps, que ne réfrènent plus les craintes du curé et *du qu'en-dira-t-on.*

Quand ces peurs ancestrales régnaient, les enfants trouvaient déjà le moyen de les braver. Maintenant que les interdits vacillent, ils s'en donnent à cœur joie. Le vieil adage a vécu : les enfants du Bon Dieu doivent être pris, bel et bien, pour des canards sauvages. Ceux que Duvert a réunis en bande et suivis à la trace n'écoutent que leur instinct : caresses sans aucun tabou, chapardages, coups de couteau, et, à l'occasion, meurtres de vieilles dames. Scrupules et remords ont disparu des consciences, comme du vocabulaire. Même entre eux, on chercherait trace en vain de l'esprit che*valeresque dont les collections bien-pensantes créditent* les jeunes, comme pour rassurer leurs parents.

par Bertrand Poirot-Delpech

Ces derniers; chez Duvert, rivalisent de perversité avec les enfants, et ne s'en cachent plus comme autrefois. Seules quelques ouvrières célibataires cultivent encore, faute d'occasions, la morale proprette de l'encaustique et des patins. Les autres volent, violent, tuent au besoin. Des canards sauvages, eux aussi, en plus bêtes, en plus bavards, et avec le droit à la raclée, puis à la taule, sur les petits qui font comme eux.

L'*AUTEUR laisse percer son sentiment sur cette jungle.* Il l'impute aux nantis, aux quinquagénaires à « moumoutes » qui miment, en vacances, la liberté confisquée aux vrais adolescents. Il en veut aux notables d'engluer les jeunes dans le piège de la charité. Les parents sont suspects de haïr leur progéniture, de ne veiller qu'à la « mangeaille » et aux lessives, de ne croire qu'au « talion » — « Il faut payer », — qu'à la taloche. Une mère voit-elle mourir son fils ? Duvert suggère qu'elle singe la douleur *pour être déchargée* des corvées.

Les enfants sont approuvés de répliquer en barbares tranquilles à cette gérontocratie sans cœur ni idéal, d'en vouloir à leurs médiocres parents de ne pas savoir se vendre aux riches. Faire le Mal, si tant est que l'éducation l'identifie encore, devient la seule façon d'échapper à ce que l'un d'eux appelle *« une marée de dégoût »*.

MAIS *l'île Atlantique* ne fait que *sous-entendre* cette opinion sur la crise des valeurs et des liens familiaux. Le roman se veut avant tout descriptif. Et il se *révèle*, dans les moindres détails d'une bonne quinzaine de personnages, criant de vérité.

Qu'il s'agisse d'*enfants ou* d'adultes, d'épiciers *radoteurs* ou d'enseignants cuistres, d'une mère et d'une fille parlant rôtissoire, ou d'un pilier de bistrot causant croustade aux fruits *de mer, c'est d'une observation, d'une justesse et d'une* cocasserie exceptionnelles. Obsédés par la sexualité enfantine, les précédents livres de Duvert ne laissaient pas prévoir cette ouverture à tous les aspects d'une réalité sociale complexe, grouillante, savoureuse.

On songe évidemment à la Guerre des boutons, de Louis Pergaud, mais aussi à la saga villageoise de *Clochemerle*. On pense surtout à Marcel Aymé, dont Duvert rejoint le sens *de l'intimité petite-bourgeoise, la crudité tonique, l'acuité rieuse.* Quiconque s'inquiète, ou s'amuse, du regard sans merci que posent les enfants sur nos *morales* en miettes *devrait se régaler à chaque page de l'île Atlantique.*

LE regard d'Yves Navarre sur la jeunesse délinquante *reste, quant à lui, plus extérieur. C'est celui de la psy*chologie et de la morale au service de l'ordre, quand le choc de l'amour les rend compréhensives, au-delà de la *charité, jusqu'à l'ébranlement.*

Julien va répondre d'un incendie volontaire qui a causé trois morts. Il a déjà été convaincu de six tentatives analogues. Il ne sait pas bien ce qui s'est passé dans sa tête ; et en même temps il le sait, presque trop. L'instruction *lui* a appris à parler de son cas à la troisième personne, avec la distance des experts, et l'espoir d'apitoyer. Il a compris qu'il avait de quoi attendrir. Abandonné à deux ans au bord d'une autoroute, il a connu, dès onze ans, ces centres de *« redressement »* qui, loin d'éviter la prison, y conduisent.

(Lire la suite page 20.)

la vie littéraire

Raymond Busquet le plus « sudiste » des « poètes lyonnais »

Le plus « sudiste » des « poètes lyonnais », mort le 29 mars (voir *le Monde* daté 1er-2 avril), avait gardé de sa terre natale, l'Hérault, un goût aigu du soleil et du rire chaleureux. Lumière et ardeur se retrouvent dans sa poésie qui recèle, sous la rigueur de la forme et du langage, n'excluant pas *cependant un sens certain de l'ironie, tout* le tragique de l'existence humaine. Ses débuts en poésie se firent, dans les années 50, par des collaborateurs aux revues *le Pont de l'épée* et surtout *les Cahiers de la Licorne*. Parmi une dizaine de recueils signés de son nom, il faut retenir *Si j'étais moi* (Seghers, 1952), *Chansons entre deux airs* (Henneuse, 1962), *Transhumances* (Chambelland, 1964), *Mes Espagnes* (Fédérop, 1975). Il avait été l'un des amis les plus intimes d'un autre « poète lyonnais » Roger-Arnould Rivière *(lequel se donna la mort en 1959 à l'âge de vingt-neuf ans) et il lui consacra une* étude dans l'anthologie *Poètes maudits d'aujourd'hui* (Seghers, 1972).

A l'aise dans Lyon la brumeuse, ce pro*fesseur agrégé d'espagnol n'avait* jamais oublié son Occitanie natale pour laquelle il militait jusque dans son écriture, comme en témoignent les cinquante sonnets réunis sous le titre de *Un eiretage de la nuèit*. Il y reposera désormais quelque part dans un de ces cimetières pauvres qu'il se plaisait à évoquer de son vivant : « *Tous* [les morts] *me font signe, à grands ou légers clins d'œil, tous m'invitent, tous me réclament. Coqueluche du cimetière, ne suis-je pas l'un des leurs ?* » — D. P.

Classiques en habits neufs

Inaugurée il y a plus d'un an par *la Vie de Rancé* dans une présentation de Pierre *Clarac (Prix de l'édition* critique 1978 du Syndicat des critiques littéraires), la nouvelle collection de l'Imprimerie nationale, « Lettres françaises » est déjà riche d'une demi-douzaine de titres *(Lorenzaccio, Jacques le Fataliste, Rêveries d'un promeneur solitaire, Romans et Contes de Voltaire)*. Remarquable entreprise visant à rééditer les grands textes de la littérature française dans la haute tradition artisanale du beau livre et selon le dernier état de nos connaissances en histoire littéraire. Pierre-Georges Castex, membre de l'Institut, dirige la collection : Georges Bonnin et son équipe de l'I.N. veillent à traiter chaque ouvrage comme un cas d'espèce : *texte composé à la main* dans un caractère exclusif, illustrations originales demandées à des artistes vivants (dessins, bois gravés ou lithographies). Seuls traits communs à tous les volumes : la reliure en cuir rouge et les dimensions (16 × 22 cm).

Le dernier né est une somptueuse édition des *Fleurs du mal*, commentée par Max Milner, qui en souligne et éclaire la modernité, tirant le meilleur parti des récentes acquisitions de l'érudition baudelairienne. Le texte est composé à l'aide des « types poétiques » gravés par Louis-René Luce au dix-huitième *siècle : ce choix de caractères aurait séduit* l'écrivain. L'illustration, abondante, offre la reproduction des tableaux qui ont inspiré Baudelaire (Vinci, Rembrandt, Delacroix, Goya *et beaucoup d'autres, parfois moins connus)* et *aussi* une série de neuf compositions originales d'un peintre de maintenant, inspiré par Baudelaire, Paul Kallos, dont les couleurs, aux confins du figuratif et de l'abstrait, évoquent bien le sens baudelairien de l'art vivant. *(Imprimerie nationale*, 27, rue de la Convention. 440 pages. 215 F.) — R. D.

Des vers inconnus de La Fontaine

Un érudit montpelliérain, M. Gaston Vidal, secrétaire perpétuel de l'académie des lettres et sciences de Montpellier, a découvert cinq cent soixante-dix vers inconnus de La Fontaine, publiés sans signature en 1695, année de la mort du fabuliste.

On savait, par une lettre à son ami, M. de Maucroix, que La Fontaine, à la fin *de sa vie, achevait de composer des hymnes* religieux pour la maison de Saint-Cyr et poursuivait la réalisation d'un « grand dessein » poétique. Rien n'ayant été trouvé, on pouvait *penser* que l'œuvre *envisagée* avait été abandonnée ou perdue.

L'ouvrage a été acquis, par hasard, lors d'une vente, par M. Gaston Vidal, président de l'Entente bibliophile de Montpellier. Par recoupements et analogies, M. Gaston Vidal ne peut douter de l'origine des vers.

La publication originale et anonyme, sous le titre *la Poésie et la Musique*, comporte principalement une longue satire. C'est la première du genre écrite par La Fontaine, qui *s'y déclare « nouveau satirique »*. On y trouve un éclatant éloge de Racine, qui avait aidé à sa conversion. Suivant l'exemple de son ami, qui venait de donner deux tragédies d'inspiration religieuse, La Fontaine désira que la poésie comme l'opéra cessent d'être profanes.

Cette satire est précédée d'une ode à son ami Despréaux. Elle est suivie de *Cantiques spirituels*, les hymnes précisément qui étaient perdus, déclare M. Gaston Vidal.

M. Gaston Vidal a fait part de sa découverte dans une communication à l'académie montpelliéraine, et il a publié sur les presses de Jean Aubanel et fils, rue des Teinturiers, à Avignon, l'ouvrage même, reproduit en photogravure, afin d'en donner une édition originale, *telle qu'elle aurait dû être diffusée* en 1695 si la mort en avait accordé le délai à La Fontaine. — R. B.

Naissance d'une revue

Imposture : tentative pour en imposer. Entreprise de mensonge, de séduction et de *tromperie. Désir soumois* d'exercer un pouvoir... Tels sont peut-être quelques-uns des dangers les plus diffus dans l'air du temps, dans la propagande politique ou philosophique, voire même dans le discours des sciences humaines. Les a-t-on assez dénoncés ? Non, selon *Confrontation*, une nouvelle revue (édit. Aubier, 208 pages, 55 F) qui, en plaçant son premier numéro sous le signe du combat contre les *imposteurs*, ne se propose *rien de moins* que de décloisonner les ordres du savoir, et de briser leurs certitudes les mieux acquises en les confrontant à des problèmes d'*actualité. Disons* tout de suite que le *résultat est à la hauteur* des *ambitions*. En effet *Confrontation*, née sous l'impulsion du psychanalyste René Major, *se garde bien de n'être qu'une revue psycha*nalyste : refusant les écoles et les affiliations à telle ou telle chapelle, elle s'ouvre au contraire, très largement, à des philosophes, à des écrivains ou à des journalistes, sans nulle ségrégation. On y retrouve ensemble Jacques Derrida et Jean Baudrillard, Christian Delacampagne, Catherine Clément et Maria Torok, Serge Doubrovsky et Serge Leclaire. En outre, à la qualité des textes, s'ajoute celle de la présentation : mise en pages agréable et maquette remarquable due au peintre Valerio Adami. Bref, une revue luxueuse et intelligeante — ce qui prouve que ces deux qualités ne s'excluent pas nécessairement. — R.J.

vient de paraître

Romans

XAVIER GRALL : *la Fête de nuit.* — Un texte lyrique que se partagent un barde, une femme énigmatique, une mère humiliée et des amis de bohème. Suivi de *Barde imaginé* et de deux nouvelles. (Mazarine, 207 p., 41 F.)

MARIE-LAURE DAVID : *Du noir pour du bleu.* — A Paris, une histoire d'amour fou, par l'auteur de l'*Echappée*. (Mercure de France, 170 p., 39 F.)

Souvenirs

ROGER STEPHANE : *Toutes choses ont leur saison.* — La vie des idées de 1935 à 1950 et autobiographie « d'un jeune bourgeois épris de littérature et fasciné par la politique ». (Fayard, 345 p., 55 F.)

MARCEL ARLAND : *Ce fut ainsi.* — Bilan et rêverie sentimentale. Evocation des hommes et des lieux admirés. (Gallimard, 270 p., 49 F.)

CHESTER HIMES : *Regrets sans repentir.* — Brebis galeuse de sa *famille, exclu de l'université*, bagnard... et grand écrivain, Chester Himes se penche sur son passé. Traduit de l'anglais par Yves Malartic. (Gallimard, 390 p., 59 F.)

Biographie

MARC AGI : *René Cassin, fantassin des droits de l'homme.* — Evocation d'une « conscience » de notre temps à travers la vie de R. Cassin, prix Nobel de la paix. Préface de André Chouraqui. (Plon, 552 p., 68 F.)

Religion

ADAM MICHNIK : *l'Eglise et la gauche.* — L'Eglise du cardinal Wojtyla, futur Jean-Paul II, vue par un représentant de la jeune gauche polonaise. Traduit par Agnès Slonimski avec la collaboration de Constantin Jelenski. (Seuil, 224 p., 49 F.)

Justice

HENRI PASCAL : *Mon combat continue.* — Le « petit juge » de l'affaire de Bruay poursuit son « plaidoyer pour une justice à ciel ouvert ». (Seghers, 275 p., 48 F.)

Documents

VICT TRAN : *Vietnam : j'ai choisi l'exil.* — Un intellectuel vietnamien francophone explique pourquoi il n'a pu s'intégrer au nouveau système et a préféré l'exil. (Seuil, 120 p., 32 F.)

CARLOS ALTAMIRANO : *Chili : les raisons d'une défaite.* — Le secrétaire général du parti socialiste chilien se livre à une analyse sans complaisance du processus qui conduisit à la chute du gouvernement d'Unité populaire et au putsch militaire. Traduit et adapté de l'espagnol par Thierry Jouvet. (Flammarion, 232 p., 50 F.)

RAYMOND JEAN : *la Singularité d'être communiste.* — R. Jean s'interroge sur sa relation d'écrivain et d'intellectuel avec son parti et sur un « socialisme différent ». (Le Seuil, 170 p., 39 F.)

GABRIEL DE BROGLIE : *Histoire politique de* la Revue des Deux Mondes (de 1829 à 1979). — Un siècle et demi d'actualité politique retracé à partir de correspondances, de souvenirs, d'archives et des *livraisons* de la célèbre revue. (Librairie académique Perrin, 382 p., 55 F.)

RAYMOND TOURNOUX : *le Feu et la Cendre.* — A partir d'entretiens et de documents dont certains sont inédits, R. Tournoux fait revivre « les années politiques *du général* de Gaulle de 1946 à 1970. (Plon, 380 p., 55 F.)

Essais

HARVEY COX : *l'Appel de l'Orient.* — L'auteur de *la Fête des fous* s'interroge sur la signification des pratiques religieuses orientales qui séduisent l'Occident. (Trad. de l'américain par M.-F. de Palomera. Ed. du Seuil, 224 p., 49 F.)

EDWARD T. HALL : *Au-delà de la culture.* — Biologie, modèles culturels et relations humaines interrogés par l'auteur de *la Dimension cachée*. (Trad. de l'américain par M.-H. Hatchuel. (Ed. du Seuil, 240 p., 49 F.)

PASCAL BRUCKNER et ALAIN FINKIELKRAUT : *Au coin de la rue, l'aventure.* — L'individu anonyme saisi par le vertige des petits événements de la vie quotidienne. (Ed. du Seuil, 288 p., 49 F.)

Philosophie

KARL POPPER : *la Société ouverte et ses ennemis.* — Par un logicien *et épistémologue viennois*, une défense et illustration de la démocratie. (Tome I : « l'Ascendant de Platon », 264 p., 55 F.) ; Tome II : « Hegel et Marx », 256 p., 55 F. Trad. de l'anglais par J. Bernard et P. Monod. Ed. du Seuil).

en poche

Peinture et vieilles chaussures

« *JE vous dois la vérité en peinture, et je vous la dirai* » Le mot est de Cézanne, dans une lettre à Emile Bernard. De cette étrange déclaration, Jacques Derrida a fait le pré-texte d'un livre sur la peinture, ou plus exactement *autour de la peinture*. Un livre qui, malgré la nouveauté de ses thèmes, s'inscrit parfaitement dans la réflexion derridienne sur l'écriture : écriture et peinture n'ont-elles pas en commun de prendre leur source dans le *trait*, dans le geste initial qui consiste à tracer *une marque sur une surface, un signe noir sur un fond blanc ?*

Voici donc un ensemble, souvent déconcertant, de textes qui, cependant, s'appellent et se répondent : deux articles sur Adami et sur Titus-Carmel, précédés d'une méditation sur les « grandes » philosophies de l'art (Kant, Hegel, Heidegger), et suivis d'un débat passionné sur la question de savoir *à qui* appartenaient les vieilles chaussures peintes par Van Gogh. A un paysan, comme l'affirma Heidegger, ou bien au peintre lui-même, comme le soutint Meyer Schapiro ? Le problème, on le devine, est loin d'être innocent, et les fameuses chaussures n'ont pas fini de faire marcher...

Inutile de le cacher : la réunion de ces écrits forme un livre difficile, dans la lignée de *Glas*. Reste que, quelle que soit cette difficulté, le travail de Derrida manifeste, une fois de plus, une profondeur et une ampleur, dont on n'a peut-être pas pris, jusqu'ici, la vraie mesure.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LA VERITE EN PEINTURE, de Jacques Derrida. Ed. Flammarion, coll. « Champs », 446 p., 29 F. Du même auteur, dans la collection « Points » (Le Seuil) : L'ECRITURE ET LA DIFFERENCE.

● PARMI LES REEDITIONS : *Pourquoi des philosophes ?* suivi de *la Cabale des dévots*, de Jean-François Revel (Pluriel) ; *le Système totalitaire*, d'Annah Arendt (Points - Le Seuil) : *Mythes révolutionnaires du tiers-monde*, de Gérard Challand (Points-Le Seuil) : *Capitalisme moderne et Révolution* (deux tomes « 10/18 » ; des poèmes de Cesare Pavese : *Travailler fatigue*, *La mort viendra et elle aura tes yeux* (Poésies-Gallimard), et de Tahar Ben Jelloum : *Les amandiers sont morts de leurs blessures* (Petite Collection Maspero).

en bref

● **LE PRIX DE L'AFRIQUE NOIRE** a été remis, à Paris, à M. Ide Oumarou, ambassadeur du Niger auprès des Nations unies *pour son ouvrage* « *Gros Plan* », paru aux Nouvelles Editions africaines (B.P. 260 Dakar, Sénégal).

● **LE PRIX DES QUATRE JURYS**, qui récompense un ouvrage ayant obtenu des voix pour l'un des grands prix littéraires de fin d'année, a été décerné à Michel Audiard pour *son livre* « *la Nuit, le jour et toutes les autres nuits* », paru chez Denoël.

● **LE PRIX « LE BEC ET LA PLUME »** a été attribué à Jacques-André Prévost pour son roman « le Dissident » (Mercure de France).

● **UNE NOUVELLE COLLECTION ETRANGERE** est née chez Hachette-Littérature. Nicole Casanova, germaniste et traductrice, dirigera la « Collection de bibliothèque allemande » qu'inaugurent trois livres : « Sur le chemin des glaces », du cinéaste Werner Herzog, carnet de route d'un poète qui se rend à pied de Munich à Paris durant l'hiver 1974 ; « Alle*mands* », *une série* de lettres de Walter Benjamin, préfacé par T. Adorno ; enfin, « Jeunesse », de Wolfgand Koeppen (né en 1906) qui « égrène des mots allemands au long de la grande phrase de Joyce ». Nicole Casanova annonce pour les mois à venir des textes d'Achternbusch, Brasch, Fontane, Schneider et Theobaldy.

● « **MATIN D'UN BLUES** », tel est le titre d'une nouvelle collection de sciences humaines animée par Michel Marian et Bob Nadoulek chez l'éditeur Kesselring. A raison de quatre titres par an, chacun publié à six mille exemplaires, cette collection se propose par « un mélange entre discours « *scientifiques* » et *écriture* sensible de faire glisser la théorie et de faire circuler la connaissance à partir de modèles moins universitaires ». Elle publiera aussi des traductions. C'est un ouvrage de Bob Nadoulek, « musicien recyclé comme professeur de karaté », nous dit-on, qui ouvre la collection avec « L'iceberg des autono*mes* », où l'auteur s'interroge « sur le parcours des autonomes... tentative de maîtrise des rapports de forces qui voudrait élargir les espaces de lutte sans s'imposer de *finalité* ».

ERRATA. — Dans l'article intitulé « Trotski de Moscou à Ménilmontant » et publié dans « Le Monde des livres » du 30 mars, il fallait lire à la fin du troisième paragraphe « Deux textes qui soulignent à la fois les mérites et les limites de l'analyse de Trotski. » En effet, un mot sauté, « mérites », altérait la conclusion de Philippe Robrieux.

— L'éditeur François Maspero nous précise que, contrairement à ce que nous avons écrit dans « *Le Monde des livres* » du 23 mars, sa collection de poche « La découverte » présentera des textes intégraux (et non de « larges extraits ») ; cela concerne notamment *les deux premiers volumes* consacrés à Christophe Colomb.

poésie

Précieux et baroque Jude Stéfan

● ***Les blasons de la mémoire.***

PARMI les poètes de quarante ans, Jude Stéfan est l'amoureux le plus lascif des mots, non point tels qu'on les *massacre ou réinvente*, mais tels qu'ils semblent perpétuer une tradition *de bijoux indéfiniment* ciselés, repris, caressés : Maurice Scève, le Jodelle des sonnets, le premier Mallarmé.

Dans tous ses recueils, *Cyprès, Libères, Idylles,* il extorque aux verbes et aux substantifs des sens cachés, des sous-entendus, parfois des raccourcis qui étonnent. De sorte qu'on se trouve — et, en particulier, dans son livre d'aujourd'hui, *Aux chiens du soir* — devant des blasons de *la mémoire. Chaque poème fait* état d'un souvenir, lié à un *paysage ou à une scène vécue.*

Sur ces références, souvent dissimulées sous les arabesques, se greffe comme un regret, qui peut même être tragique : le temps est douloureux et la mort rôde, ou masquée ou terriblement nue. Des allusions littéraires, pudiques, et des images où la sexualité se donne libre cours viennent ajouter à la vignette comme le sentiment de la fragilité ; c'est que le blason risque l'effacement, l'oubli, l'in*compréhension.*

Ce qui est clair dans les termes, au bout d'ellipses et de pirouettes, soudain disparaît dans d'obscures *préciosités*, tandis que les jeux, en revanche, s'ouvrent sur d'atroces aveux. On se demande alors si cette héraldique du camouflage n'est pas une manière de se justifier ; Jude Stéfan, quelquefois, laisse parler sa véhémence terrorisée, et proclame, avant de repartir pour de nouvelles joutes : « Poète ni des fictions ni de la foi, je ne *suis* qu'homme *sans* fond. » Il ne faut surtout pas le croire : dans le *poker le plus rigoureux qui* soit, il est un poète qui distille remarquablement *ses* poisons. Lucrèce et Gongora modernisés par Freud ? Les traquenards de la syntaxe savent, par instants, s'achever en tendresses ; il redevient Musset pour respirer hors de ses complexités.

ALAIN BOSQUET.

A SA FEMME QUI EST SIMPLE

Tu es si triste sous mes yeux quand je téléphone
Au jeune homme qui ne regarde que sa fiancée elle
Est plus belle que lui-même mais suce ses doigts
Et poivre beaucoup ses aliments j'ai aimé une
Petite musaraigne à l'œil vivace je regarde
Tout comme en l'enfance je ne serai pas toujours
Ici avec ma voix piteuse mon extrême minceur
De Lehmbruck je n'ai pas compris mon corps
Je hais ma poésie ses mots chablis ou fougasses
J'ai toujours envie de me jeter pleurant dans
Les eaux à quelque heure qu'il soit pour un saut
D'ange dans l'adieu

★ **AUX CHIENS DU SOIR, de Jude Stéfan. Coll. « Le Chemin », Gallimard, 124 pages, 35 F.**

La pudeur et l'humilité de Georges Henein

● ***Un « Fred Astaire dansant sur du sable ».***

IL est des poètes qui traversent l'époque sur la pointe des pieds, légers et transparents, faisant de leur corps l'ombre des mots. Ils passent entre deux soleils, dans un vol délicat, avec la grâce du silence, avec l'humilité du vécu, avec la pudeur de l'inconnu. Ils viennent d'une autre durée, peut-être d'une autre planète. Georges Henein est de ceux-là. Ce copte d'Egypte est venu d'un ciel lointain pour déposer entre nos mains un siècle *amer et sans illusion.* Une *façon* de tourner le dos à *« l'éternelle grimace de vivre »* pour échapper à la nuit et sa fêlure. Georges Henein s'est demandé, avec les surréalistes, où jeter la braise des mots car, écrit-il :

« ...nous ne sûmes jamais de l'errance ou de l'erreur laquelle fut notre vie ».

Sa poésie, nourrie de rencontres fabuleuses — la plus belle est Boula, son épouse et sa lumière, — traverse le parc fertile des regards. Cet homme écrivait la vie avec le soin d'un artisan ; il la considérait comme *« l'envers d'un océan »*. Il prenait ainsi le large dans un navire de mots et d'images avec l'appro*bation des étoiles. Il s'en allait* léger comme une feuille. Patrick Waldberg, qui a préfacé ce recueil, évoque un *« Fred Astaire dansant sur du sable sans autre musique que celle suscitée par l'effleurement, sur le sol, de ses escarpins ferrés ».*

« Etre mystérieux, confie aujourd'hui Boula, *il ne parlait pas de ses préoccupations, jamais je ne le voyais écrire et pourtant, aujourd'hui, je découvre tous les jours de nouveaux textes écrits de sa main ».*

VENT DEBOUT

« On soulève une jupe et le bâtiment prend la mer
le capitaine navigue au petit doigt
parmi d'étranges récits
— ce sont mes amis d'hier dont les formes
nous sont devenues inconnues
ce sont des meules de foin piquant, des bottes de pluie sur la route aux reflets enfantins
— une romance provinciale qui vous suit comme un chat
— des lettres glissées sous la porte et où il est dit qu'on a vingt ans
et qu'on n'a pas le temps de s'arrêter
parlez-moi plutôt de cette femme — le ton monte à son approche —
de celle qui passe de main en main sans rien perdre de sa joie
et que l'on nomme vent debout *— vent debout avec vue sur l'avenir*
et dans la voix la griserie négligente de la première bagarre. »

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **LA FORCE DE SALUER, de Georges Henein ; douze dessins de Labarthe ; préface de Patrick Waldberg ; 100 p. ; Editions de la Différence ; 22, rue Saint-Paul, 75001 Paris.**

au fil des lectures

Litanies guerrières

« SUIS né barde de petite Bretagne, de moindre pays. Personne ne me tint conseil. Seuls les chemins et les vents me furent maîtres. » Ainsi s'ouvre *la Septième Mort,* cet *étrange récit que signe Glenmor, après vingt ans d'errances,* de bohèmes et de chansons. De quel nom qualifier ce livre étrange ? *Sûrement pas de « roman » comme l'éditeur l'indique sur la cou*verture. Il s'agit en fait d'une sorte de fable épique, énigmatique. Je n'en ai saisi que très partiellement tous les développements. Mais l'ésotérisme celtique n'est-il pas un domaine dont bien peu de lecteurs peuvent se vanter de posséder les clés ?

Ces litanies guerrières, ces aphorismes hautains font parfois penser au discours de Zarathoustra, mais enfin, Zarathoustra, ne serait-ce que par sa négation véhémente du christianisme, nous est d'un abord relativement facile. Avec *la Septième Mort, nous nous trouvons sans références* historiques, dans la brume des vallées, en compagnie de dieux que nous ne connaissons pas, bien *avant notre ère, tout près de la Genèse. Jean Markale tente* bien, dans une préface quelque peu embarrassée d'éclairer notre *lanterne. Quête du Graal ! nous dit-il. Ce pauvre Graal, on le met* décidément à toutes les sauces, aujourd'hui... Comment peut-on séparer la quête fameuse de son contexte chrétien ? Bien que perdu dans cette forêt de symboles, nous sommes touchés par la poésie roide de Glenmor (1).

Un aimable fourre-tout

POETE et critique littéraire, Charles Le Quintrec n'inclut pas la *prose de Glenmor* dans son anthologie des écrivains bretons qu'il intitule *les Grandes Heures littéraires de Bretagne* (2) et qu'il destine visiblement à l'attention des touristes. A lire entre crêpes et cidre ! C'est un aimable fourre-tout et d'un tel éclectisme que l'on s'interroge sur les critères choisis par l'auteur pour caractériser la littérature bretonne. Il semble que la généalogie des écrivains compte ici tout autant que leur manière. C'est ainsi qu'Hervé Bazin doit au sang morbihannais de Folcoche de figurer en royale place dans cette anthologie ! Bretagne au poing ! C'est ainsi encore que Julien Gracq, malgré *le Château d'Argol*, se trouve, lui, écarté et jeté dans la trappe : c'est qu'il est né à quelques *kilomètres au-delà de la Loire-Atlantique !*

Je n'accuserai pas pour autant Le Quintrec de racisme, je lui reprocherai *seulement*, outre quelques complaisances, de ne point croire qu'il y ait une littérature bretonne originale, distincte de la *littérature française. Il tombe ainsi dans un régionalisme mou qui* tend à gommer le caractère même de ce qu'il prétend exalter (2).

Le goéland de Montparnasse

GILLES DURIEUX, lui, dans son recueil *A la tour Montparnasse, les bateaux sont morts* (3), ne clame pas sur tous les toits qu'il est un poète breton parce qu'il est né près de Portsall. Il n'oublie pourtant jamais son pays ce flâneur des cent rives qui, de la Seine à la Sprée, de Berlin à Bogota, connaît tous les ciels et tous les avions du monde. La Bretagne est son enfance et comme le feu sur la mer de ses bourlingues. Et comme il sait chanter les belles, les amours, les amitiés ! Il y a du Blaise Cendrars, du Guillaume Apollinaire chez ce rieur mélancolique qui tourne la complainte et la ballade en mordant la vie à pleines dents.

Enfant espiègle de la rue de Rennes, lutin vif d'une trop sérieuse Bretagne, chanteur des néons et des nuits, Durieux n'a *pas son pareil pour trousser le jupon et le poème. Au-dessus des* bateaux morts, il est goéland à Montparnasse...

XAVIER GRALL.

(1) *La Septième Mort,* de Glenmor. Ed. Libres Hallier, 39 F.
(2) *Les Grandes Heures littéraires de Bretagne.* Ed. Ouest-France, 49 F.
(3) *A la tour Montparnasse tous les bateaux sont morts,* de Gilles Durieux. Librairie Saint-Germain-des-Prés, 20 F.

histoire littéraire

Aux sources du superbe Orénoque

● ***Le rêve de Jules Verne et le voyage de Chaffanjon.***

SES sources, il semble bien que Jules Verne les ait toujours spontanément avouées, mais elles n'ont sans doute *jamais* été aussi déclarées que pour *le Superbe Orénoque*. Il est *vrai que jamais non plus* sources ne méritèrent si bien leur *nom*. Celui de leur *« inventeur »* n'est pas cité moins de quarante *fois* dans le roman même, *mais* le lecteur, eût-il dépassé l'âge autorisé de l'ignorance, est bien capable de croire fictif ce Chaffanjon.

Il s'agit pourtant d'un explorateur français, injustement négligé par Larousse, qui a, le premier, remonté le cours du haut Orénoque et découvert les sources inconnues, et comme tabou, du *« grand fleuve »*. De ses expéditions, il rapporta un livre, *publié* par Hachette sous une couverture polychrome à la mode d'alors, comme celles d'Hetzel pour Jules Verne.

C'est vraiment une des bonnes initiatives du cent-cinquantenaire, due à un tout jeune éditeur, Denis Pierron, que de publier ensemble le récit du voyage réel et celui du voyage imaginaire. Dans une lettre (jusqu'ici *inédite*) à *Chaffanjon*, Jules Verne a d'ailleurs tenu à souligner que le plus extraordinaire des deux, c'était le premier. Convenons que *le Superbe Orénoque* est une version affaiblie des *Enfants du capitaine Grant*, en dépit d'un retour au théâtre du dramaturge Jules Verne : l'héroïne, adorablement téméraire, dans son travesti viril. Il n'en est pas moins instructif de faire une lecture parallèle des deux textes, et de leurs illustrations.

Nul ne pouvait mieux établir cette double publication qu'Arnaud Chaffanjon, à qui sont revenus les papiers et souvenirs de son grand-père, dont il donne un beau portrait : celui d'un homme de bon cru beaujolais, qui s'était fait lui-même (avec un coup de main de l'oncle Claude Bernard), et d'une race de pionniers à laquelle ne laisse plus de place notre monde « fini ».

Il nous révèle aussi une parenté autre qu'intellectuelle avec Jules Verne. On connaît la Coraline du vert paradis vernien : cette cousine pour qui il *allait chercher aux Indes un col*lier de corail et s'embarquait *comme mousse sur la Coralie*. Or, quatre-vingts ans après, le petit-fils de la cruelle épousait la fille de Chaffanjon, qui devenait ainsi la nièce posthume de Jules Verne.

Pour renouveler, ce qui n'est pas facile, la biographie vernienne, Gilbert Prouteau n'hésite pas à faire de la *« vie »* du romancier son *« grand roman »*. Aussi rassemble-t-il cette vie dans un récit « thématique » qui écarte la chronologie. Mais non la vérité. On lui sait gré de rendre à *celle-ci l'aventure de la Coralie*, justement, que Jules Verne devait curieusement « gommer », suivi en cela par des *biographes trop respectueux*. Un joli chapitre qui met en scène *Ernest Génevois*, le *bâtonnier* de Nantes, reprochant, avec une verve *très verte, au romancier* la minceur désincarnée de ses *héroïnes. Pour sa défense, Jules* Verne se lève et donne lecture de *son poème érotique, reproduit* in-extenso. A qui se fier ! Mais *la veine naturelle* est une *chose*, et c'en est une autre que les contrats avec *le « Musée des* familles ».

Des images, dont celle à laquelle il fallait bien qu'on vienne : les blanches barbes jumelles de Hugo sur sa terrasse, de Verne dans son jardin. Légende : « Ils ont fini par se ressembler. » Le sens des proportions n'était sans doute pas le fort du dix-neuvième siècle (avec Hugo lui-même), mais depuis une trentaine d'années *nous ne cessons de faire* beaucoup mieux.

YVES FLORENNE.

★ **L'ORENOQUE AUX DEUX VISAGES, J. Chaffanjon et Jules Verne. D. Pierron édit., 584 pages, 90 francs.**

★ **LE GRAND ROMAN DE JULES VERNE : SA VIE, de G. Prouteau. Stock, 420 p., relié, 70 F.**

Canards sauvages

(Suite de la page 17.)

Il parle de ses incendies comme de « délivrances », de « fêtes », d'actes tels que son apprentissage en menuiserie *ne lui en aurait jamais permis ; une façon de marquer enfin* sa « propriété » sur quelque chose, de laisser un paraphe sur terre, faute d'écrire sa vie...

ON est loin de la cruauté irréfléchie décrite par Duvert. Le délinquant de Navarre se demande, et nous demande, d'où vient le Mal, avec les mots de ceux qui en exigent rançon.

Il est encouragé dans ce dédoublement par un représentant de la société particulièrement engageant. Le juge d'instruction, Xavier Kappus, qui est censé tenir la plume et retrace l'affaire à travers les comparutions du prévenu, se remet lui-*même en question à mesure qu'approche le procès.*

par Bertrand Poirot-Delpech

Ancien héros de la Résistance, bon père, bon époux, magistrat honoré, parfait notable de province, il se prend à douter de son bonheur et de sa réussite. Deux événements l'amènent à cette révision déchirante. Il est devenu proprement amoureux du jeune pyromane, au point d'accepter ses caresses, de les lui rendre, de ne plus l'écouter en homme de loi. Il a appris, de surcroît, qu'il allait succomber, lui, Xavier, à une maladie incurable.

UNE des deux révélations aurait suffi. Cumulées, elles tirent le récit vers le mélodrame, et nuisent à l'analyse de caractère. On ne sait plus ce qui, d'une forme d'amour imprévue ou de la mort proche, fait chanceler les certitudes du juge.

Un autre inconvénient naît de l'écran mental et verbal que le dossier d'instruction dresse entre les faits et le prévenu lui-même. Celui-ci s'exprime et pense, dirait-on, comme son avocat. Il manie les notions de la société qui l'a défait et qu'il défiait. Il raisonne en généralités et en générosités de psychiatre, de criminologue, d'assistante sociale. Il dit « on » comme tant d'intellectuels qui se confessent sur les ondes. « On » regrette alors la sauvagerie foncière des personnages de Duvert. Cette victime a trop pris les tics des bourreaux pour être tout à fait vraisemblable et attachante.

Le portrait du magistrat, en revanche, gagne à ce glissement du réel vers l'idée. On a beau se méfier, depuis Genet, des juges amoureux de l'accusé, le moralisme sentimental qui caractérise souvent Navarre prend toute sa force quand il cerne nos responsabilités à travers celles de Xavier et avive nos inquiétudes. La malfaisance n'est-elle pas la seule *riposte possible à une société de bienfaisance et non d'égalité*, la seule réplique pour qui n'a qu'un droit théorique à l'expression ?

D'autres questions nous poursuivent, mieux que géné*reuses, salubres : pour devenir « quelqu'un de bien » dans* nos sytèmes, ne faut-il pas détruire le meilleur de soi ? N'y aura-t-il plus bientôt, pour contraindre lesdits systèmes à se dépasser, que les enfants et ceux qui le demeurent, ces canards sauvages ?

DEUX livres opposés et pourtant réunis par le bonheur que donne une langue limpide, ferme, apte, elle le prouve, à tout dire sans vaines contorsions.

On serait tenté de conclure, au sujet de Duvert et de Navarre, qu'ils ont du « talent », que ce sont des « écrivains ». Mais ces slogans évasifs perdent leur peu de sens depuis qu'en abusent, souvent par amitié, les critiques d'occasion. Raccourcis en placards publicitaires, ils ne se distinguent plus des réclames personnalisées de pâtés pour chats. L'analyse *littéraire fait place à l'« embobinement »* du consommateur par une élite cooptée.

Pour demeurer « hors commerce », selon la belle mention qui ornait jadis les éditions *originales*, il ne reste qu'à encenser *les auteurs deux par deux*. Lisez donc Duvert et Navarre, c'est moi qui vous le dis.

★ L'ILE ATLANTIQUE, de Tony Duvert, Editions de minuit, 328 p., 45 F.

★ PORTRAIT DE JULIEN DEVANT LA FENETRE, d'Yves Navarre, Laffont, édit., 216 p., 38 F.

souvenirs

Les charmes de Marguerite Gurgand

A soixante ans, se « *retirer* » à la campagne, à deux, quand on a été « *une famille* », ne va pas sans mélancolie. « *Ça doit être formidable, maman, de finir sa vie ici...* » Petite phrase gentille, qui dessille les yeux et raccourcit l'avenir à ses vraies dimensions : « *Moi qui ai toujours dû remettre mes projets à demain... Où les caser, désormais ?* » « *Nous n'irons plus au bois* », chante en mineur le « troisième âge » des renoncements difficiles et des menues joies volées au galop des jours, avec de brusques accords de rire, quand l'intrusion des autres et le goût qu'on a d'eux, toujours aussi vif, bouscule un peu les nostalgies.

Le joli livre, pudique, tendre ! L'amour conjugal assagi, si doux quand la connivence entraîne l'indulgence sans étouffer, pour *se regarder l'un l'autre, une ironie* salubre, joue en contrepoint de la peur, cette angoisse lovée au cœur de la narratrice dès sa naissance, mais plus sournoise depuis une grave maladie surmontée : « *On guérit du cancer aujourd'hui. Assez longtemps du moins pour mourir d'autre chose.* »

Il y a, contre cette anxiété, des remèdes. Marguerite Gurgand, comme autant de charmes, rappelle à elle les souvenirs de la maison d'enfance, cette « sarrazine » retapée, son domaine, où surgissent, dans tous les coins, des visages familiers.

Ce qui enchante, dans un livre où l'auteur avoue les coups de *pouce* à la vérité nue, c'est sa faculté d'émerveillement, façon de rester jeune : la meilleure. Qu'elle mette en scène le garde-champêtre *bègue ou la tailleuse* à domicile, qu'elle raconte « le jour du pain » et l'odeur de la croûte chaude, la cueillette du muguet dans les bois de la Brie, quand les femmes pauvres espéraient, de leurs ventes du 1er mai, la réalisation d'un rêve — voyage à Lourdes, carillon de Westminster, — ou encore, vraie farce à la Marcel Aymé, « le baptême de Popaul », Marguerite Gurgand renoue avec un art en apparence ingénu, « donné », très savant au fond. Une conteuse nous est née.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ NOUS N'IRONS PLUS AU BOIS. Marguerite Gurgand. Ed. Mazarine, 255 pages, 42 F.

romans

Les nouveaux cannibales

● *Dans la jungle de la politique africaine.*

PREMIERE œuvre de l'un des nombreux Guinéens de la Diaspora, *les Crapauds-brousse* doit beaucoup aux origines peules de leur auteur. Biochimiste, employé dans un laboratoire de la région lyonnaise, l'exilé politique qui se cache sous le pseudonyme de Tierno Monemembo est, en effet, né au cœur du Fouta-Djallon, région dont le président Sekou Touré a brisé de façon extrêmement brutale les velléités de particularisme.

Tirant argument d'une légende de son terroir natal, selon laquelle le crapaud, être d'élection à l'origine du monde, puis déchu par la suite, reste le conservatoire de toute connaissance, l'auteur a traité de l'avenir du cadre africain et de son rôle dans la société contemporaine. Pourtant, il se défend farouchement d'avoir *voulu écrire une autobiographie*, quels que soient les points communs existant entre sa propre vie et celle de son héros, Diouldé. Ce dernier fait des études supérieures en Hongrie, rentre au pays, devient l'un des nantis du régime et se replie sur lui-même et sur les siens, parce que le fait de détenir une prébende ne lui impose plus d'utiliser ses compétences, *ni de faire le moindre* effort.

Bureaucraties et traditions

Vigoureuse critique des régimes bureaucratiques qui se sont imposés dans certains Etats du tiers-monde africain, cette œuvre est un cri de révolte contre l'oppression, la dictature, le manque de liberté. C'est également un plaidoyer en faveur de tous les laissés-pour-compte du développement. C'est, enfin, un sévère réquisitoire contre les aspects négatifs de la tradition africaine, l'intolérance et le fanatisme que l'on oublie trop fréquemment pour les seules sagesse et fraternité, si souvent louées sans réserve.

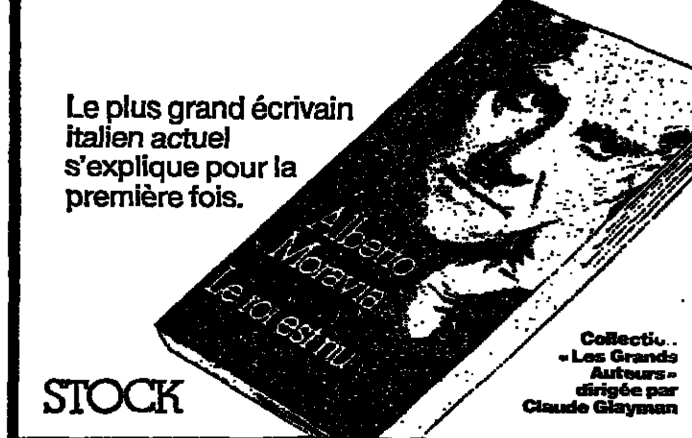
Ecrit dans un style très personnel qui emprunte beaucoup au rythme spécifique du verbe africain, l'ouvrage de Tierno Monenembo a sans aucun doute *été influencé par* la lecture *que* celui-ci a faite des écrits de certains de ses aînés ouest-africains, par exemple les deux Maliens Hampaté Ba et Yambo Ouologuem, dont la cocasserie et l'humour l'ont séduit, ainsi que le Camerounais Mongo Beti, dont les pamphlets ont, il est vrai, beaucoup plus d'alacrité.

Même s'il prétend situer son récit *« quelque part en Afrique »* de façon volontairement imprécise, Tierno Monenembo, comme Mongo Beti, dénonce le « goulag » qu'il affirme s'être installé au pays natal. Mais, au-delà, ces pages empreintes d'une très profonde tristesse constituent en réalité une implacable charge contre les nouveaux cannibales que sont un trop grand nombre de *dirigeants africains. Imposant* leurs propres lois à cette jungle que peut être la politique africaine, ils en font trop souvent une servile réplique de la politique des anciens colonisateurs.

PHILIPPE DECRAENE.

★ LES CRAPAUDS-BROUSSE, de Tierno Monenembo. Le Seuil, 192 pages, 37 F.





Victor-Lévy Beaulieu

(Suite de la page 17.)

C'est enfin, même inégale, la qualité de l'écriture. Si semblables que soient les thèmes essentiels de ces neuf romans-récits-confessions, chacun d'eux tire *d'un effort particulier sur l'écriture* une particulière beauté. On lira donc *Don Quichotte de la Démanche* (et *Blanche forcée*) comme des fragments (ou mieux : des éléments) d'une construction à venir pour nous : construction imposante, originale, et qui marquera certainement de plus en plus notre langue commune, nos deux *cultures et notre époque*.

On ne peut guère parler ici que pour mémoire de l'autre cycle de l'œuvre de V.L.B. : les trois mémorials élevés aux « écrivains-pères » (ou frères), Hugo, Kérouac, Melville. Le dernier, en particulier, est le plus beau, et de loin le plus impor*tant des textes consacrés* en français à Melville, que V.L.B. espère traduire un jour en « québécois » ; estimant (à juste titre) que seul un Nord-Américain de l'Atlantique (Québécois) peut vraiment en comprendre un autre (Melville).

Une édition en France (en un fort volume très illustré) de cette étonnante « lecture-fiction » est *probable sinon prévue pour* la fin de 1979.

JACQUES CELLARD.

★ DON QUICHOTTE DE LA DÉMANCHE, de Victor-Lévy Beaulieu, roman. Flammarion, 1979, 263 p., 50 F.

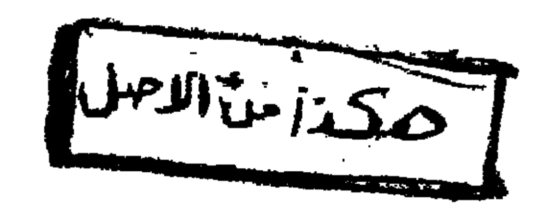
★ BLANCHE FORCÉE, récit. Flammarion, 1978, 38 F.

BIBLIOGRAPHIE

Né le 2 septembre 1945 à Saint-Jean-de-Dieu, Québec. Le Lévy de son prénom est le chevalier de Lévy (ou Lévis), qui laissa son nom à l'histoire du Québec. Journalisme, radio.

1968 : « Les Mémoires d'outre-tonneau », roman.
1968 : Directeur des Editions du Jour (Montréal) jusqu'en 1973.
1969 : « Race de monde ! », roman.
1969 : « La Nuitte de Malcom Hudd », roman.
1970 : « Pour saluer Victor Hugo », essai. Lévy Beaulieu devient Victor-Lévy Beaulieu, dit VLB.
1970 : « Jos Connaissant », roman.
1971 : « Les Grands-Pères », roman (Laffont, Paris, 1973).
1972 : « Un rêve québécois », roman.
1972 : « Jack Kérouac », essai-poulet (L'Herne, Paris, 1973).
1973 : « Oh Miami ! », roman.
1974 : « Don Quichotte de la Démanche », roman (Flammarion, Paris, 1979).
1974 : « En attendant Trudot », théâtre.
1975 : « Ma Corriveau », théâtre.
1976 : « Blanche forcée », récit (Flammarion, Paris, 1978).
1976 : « VLB devient éditeur », (VLB éditeur, Montréal).
1977 : « Sagamo Job J », roman.
1978 : Les trois volumes de « Monsieur Melville », lecture-fiction.

Plus une dizaine d'œuvres diverses (essais, lamentations, oratorios, etc.). Edite (héroïquement) une vingtaine de titres par an, outre les siens. Vit et travaille (quinze heures par jour) dans un duplex-chhalet retapé du grand nord de Montréal.



Pierre Belfond

vous propose cette semaine :

Le nouveau roman de

ISAURE DE SAINT PIERRE

"Les dieux et les chiens"



Il y a de la Penthésilée en Isaure de Saint Pierre, et si je suis tellement curieux de savoir ce qu'elle sera capable d'imaginer et de nous raconter encore, c'est en grande partie à cause de cette singulière cruauté qui la pousse à déchirer les femmes et les hommes de son invention, ses enfants spirituels, et à les mettre en butte au fouet, aux flèches, aux piques, ou aux équivalents fournis par la civilisation moderne à l'arsenal de la férocité antique. Victime de choix de telle fureur et de pareille férocité est la famille, mythe social ou cellule concrète, qu'Isaure de Saint Pierre traite en ennemie, je me permets de le dire, héréditaire. Une amazone peut-elle avoir d'autre famille que ses sœurs ?

Son pouvoir d'émotion, son pointu (comme d'une lame de couteau), son aptitude à blesser n'écartera que les *lecteurs douillets*.

ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES

Le premier roman de

VIVIANE VILLAMONT

"Le guêpiot"

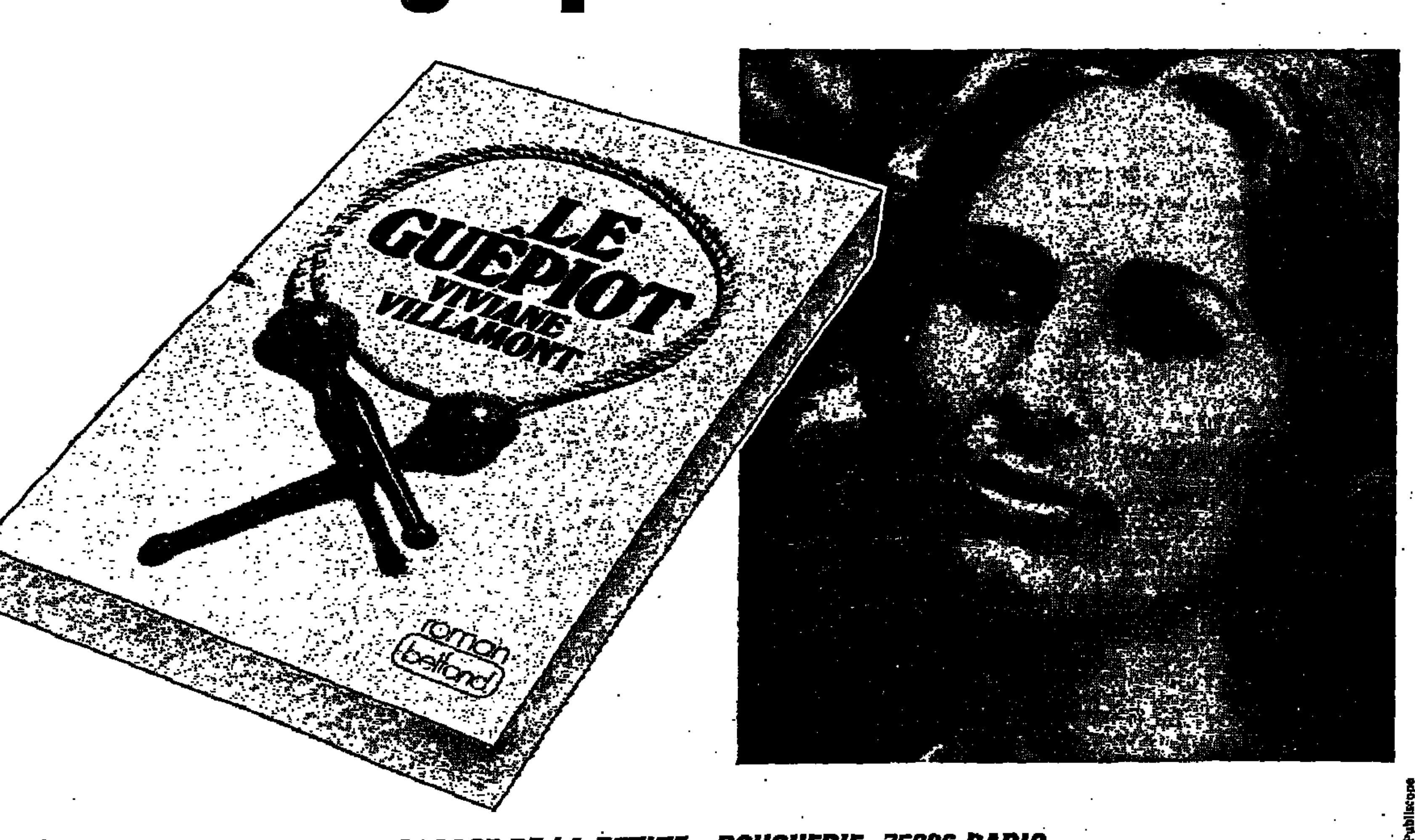
"C'est un mélange détonant. Il y a là incontestablement un écrivain... C'est une très très belle et très rare histoire d'amour d'un père et d'une petite fille... Les scènes de pensionnat sont d'une cruauté inouïe... C'est un livre à lire et qui devrait beaucoup émouvoir."
FRANÇOISE XENAKIS
(Le Matin de Paris)

"Une merveilleuse conteuse qui ficelle diaboliquement bien ses dialogues... et qui connaît d'instinct l'art de nous captiver. Surtout, ne boudez pas votre plaisir : lisez-le."
JÉRÔME GARCIN
(Les Nouvelles Littéraires)

"C'est dialogué avec vivacité, talent, hargne, drôlerie. Très bon dans le genre pétulant-amer."
JACQUES-PIERRE AMETTE
(Le Point)

"Un beau *roman*, tendu, amer, aigu. Ah ! si les mères pouvaient être des pères."
JEAN-MICHEL ROYER
(Lui)

"David Copperfield existe. C'est une jeune femme belle, blonde, l'allure d'une gentille princesse de conte de fées, Viviane Villamont."
PIERRETTE ROSSET
(Elle)



Publicope

LES ÉDITIONS BELFOND, 3 bis PASSAGE DE LA PETITE - BOUCHERIE, 75006 PARIS
VOUS ADRESSERONT GRACIEUSEMENT, SUR SIMPLE DEMANDE, LEUR CATALOGUE GÉNÉRAL ET LEURS BULLETINS D'INFORMATIONS.

lettres étrangères

Pa Kin entre Tolstoï et Henry James

● ***Deux récits importants lus par P.-J. Rémy.***

LENTEMENT, l'œuvre se découvre, et ce qui nous apparaît peu à peu est — je pèse mes mots — un chef-d'œuvre. De ces livres majeurs qui traversent nos vies, fulgurants, et qui nous donnent le courage ou l'envie, forcenée, désespérée, de lire et d'écrire encore. Parce que lire et écrire, c'est cela. Et de ces livres encore qui nous plongent dans un état de jubilation totale, car ce qui existe pour le moment en français de l'œuvre de Pa Kin n'est que la mince croûte de l'iceberg : tout encore à découvrir !

Après *Nuit glacée*, l'an dernier chez Gallimard, voici que sortent simultanément deux nouveaux romans qui sont, à des titres divers, représentatifs des deux aspects de l'œuvre de Pa Kin. D'où l'intérêt d'une lecture quasi simultanée.

La Famille d'abord. C'est le premier volet de la grande trilogie *Torrents* dans laquelle on pourrait dire, d'une manière hâtive, que Pa Kin règle ses comptes avec son passé de fils de grande famille d'une Chine révolue. Achevé en 1931, le roman se déroule dans les années 1919-1920 dans la province du Sichuan. A la différence de *Nuit glacée*, qu'on pouvait lire comme un roman purement « occidental » (*Nuit glacée* date de l'immédiat après-guerre), la *Famille* est, par essence, une vaste fresque chinoise comme *Guerre et Paix* (on verra pourquoi nous nous référons expressément à Tolstoï) est une fresque russe. Ce que Pa Kin y dénonce, c'est l'horreur d'une société figée dans un hiératisme féodal, où le « vieux maître » de grand-père tient en main les destinées de toute sa famille. Bien qu'en partie occidentalisée, la famille des Gao vit selon des rites qui sont ceux d'un passé où, religion et culture mélangées, chacun doit se plier aux volontés de l'ancêtre. D'où la révolte des jeunes générations et le martyre des femmes. Et c'est ce double mouvement que raconte Pa Kin d'un ton fiévreux, passionné.

Sur le chemin de la rédemption

Quatre visages de femmes, de jeunes femmes, se détachent de l'œuvre : trois d'entre elles seront fauchées par les règles mêmes de la famille. Qui mieux que Pa Kin a, dans la génération des hommes de son âge et de son temps, su chanter la douleur des femmes ?

Face à cet ordre sans pitié que soutiennent même des avocats formés à Tokyo ou en Amérique, quelques jeunes se lèvent. Ce sera, dans l'ensemble de la Chine, le mouvement étudiant du *Quatre mai*. Et les trois petits-fils Gao illustrent cette révolte : le premier, qui souffre, mais qui ne sait lever le poing — dans la « vie », puisqu'il y a la vraie vie, le frère aîné de l'auteur choisira, lui aussi, le suicide ; le second qui lutte et qui reste au pays ; le troisième, Eveil-de-l'Intelligence, qui décide de partir et d'étudier ailleurs. Car la lutte doit avoir lieu sur tous les fronts et l'on comprend ce que « révolution culturelle », au sens profond du mot, pouvait vouloir dire : la culture même de la société des Gao était oppression. L'opéra classique, divertissement d'esthètes décadents et égoïstes.

La Famille dépasse cette simple et trop sèche analyse, et c'est là que nous retrouvons Tolstoï : le livre tout entier est placé sous le signe de *Résurrection*. C'est un appel vibrant à la rédemption *par la souffrance. Et* c'est parce qu'Eveil-de-l'Intelligence se sent coupable de la mort de Chant-de-Phénix qu'il se lance dans le combat révolutionnaire. Ainsi, au-delà de l'histoire de la famille Gao, court un autre thème plus impalpable, fugitif : une manière de communion des pécheurs en une même révolte que seule la destruction totale de l'ordre ancien mettra sur le chemin de la rédemption.

Il est toujours hasardeux de vouloir plaquer nos propres schémas sur une littérature que d'aucuns pourraient juger si loin de nous : mais si, au contraire, nous la sentions, nous la devinions extraordinairement proche ? C'est à Henry James que nous nous réfèrerions pour parler du *Jardin du repos*. Ecrit quinze ans après, il va plus loin dans l'itinéraire douloureux de cette rédemption, *et* frôle le spirituel : le protagoniste, rejeté, réduit à vivre en coolie et à mourir en esclave, est racheté et pardonné.

Pourtant, ce qui fait la fabuleuse « occidentalité » du *Jardin*, ce sont les deux thèmes très jamesiens du mystère d'un lieu « où quelque chose a pu arriver » : ce jardin, donc... ; et la présence d'un narrateur-découvreur transparent : *ici un romancier* qui veut simplement savoir pourquoi un petit garçon vient dérober des fleurs dans le jardin d'un ami. La machine qui se met en marche est une enquête, mais toute en glissements, en hésitations, en semi-révélations. Avec là aussi la figure d'une femme qui pardonne — et qui parle d'« un roman occidental »...

Tandis que *la Famille* charrie un flot d'idées, de réflexions, de références précises à la situation historique d'une Chine placée dans l'espace et dans le temps, tandis que *la Famille* (et combien admirablement) démontre, le Pa Kin du *Jardin* n'a plus besoin de rien prouver : son chant de révolte a été entendu, déjà de toutes parts montent à l'assaut de la Chine ancienne ces colonnes d'étudiants et de paysans groupés sous une même bannière. Alors il se borne à parler. A vous raconter, comme dans *Nuit glacée*, une histoire très simple sur une toile de fond d'injustice que nous connaissons. Et c'est la musique des mots, des aller et retour, une démarche qui est celle d'un homme qui va simplement le front baissé, pour savoir — et écrire ! et qui, aux ultimes pages, finit par nous émouvoir jusqu'aux larmes. Par le simple récit, suggéré, de la mort d'un sale gosse qui a été un sale gosse pendant deux cent quarante pages : la rivière emporte l'enfant gâté et tout se tait. Une société est morte.

Dire après cela que Pa Kin est l'un *des trois ou quatre* plus grands écrivains vivants de sa génération est inutile, non ?

PIERRE-JEAN RÉMY.

★ **LA FAMILLE. Traduit du chinois par Li Che-houa et Jacqueline Alezaïs. Flammarion 416 p., 58 F.**

★ **LE JARDIN DU REPOS. Traduit du chinois par Nicolas Chapuis et Roger Darrobers. Revu par Robert Ruhlmann. Laffont, 240 p., 49 F.**

Un roman de cape et d'épée

LES épisodes contés par Wou Wo-yao dans *Crime et corruption chez les mandarins* n'ont rien de fictifs. *L'histoire du crime, les procès qui s'ensuivirent et la longue* chaîne de corruption que cela provoqua sont contenus dans un vaste dossier resté, depuis le *dix-huitième siècle*, aux mains de la magistrature. Wo Wo-yao puisa abondamment dans cette documentation et *écrivit un* roman à *la* fois drolatique, emporté et picaresque. Un grand nombre de personnages s'y côtoyent, et cent destinées s'y croisent ou s'y heurtent : c'est vivant et coloré. Roman moral, *Crime et corruption chez les mandarins* illustre le dicton populaire chinois : « *Quoi qu'elle soit grande ouverte, garde-toi de passer la porte du tribunal si tu es sans argent et fort de ton seul droit.* »

L'auteur, Wou Wo-yao, n'a pas repris cette vieille chronique par un simple caprice de lettré. Il faut y voir autre chose, et, assez clairement, un acte politique. Sous le couvert de rapporter un événement vieux de deux siècles, Wou Wo-yao avait en vue, sans doute, les ultimes convulsions du régime impérial. Il dénonçait, sous prétexte d'un *fait vrai situé au dix-huitième* siècle, les mœurs qui pouvaient se voir dans les classes dirigeantes au début du vingtième siècle. Ce n'est pas hasard s'il est fait *directement* allusion dans *Crime et corruption chez les mandarins* au fameux *Au bord de l'eau*...

Wou Wo-yao est né en 1866 dans la région de Canton. Il vécut quarante-cinq ans d'une existence vouée au journalisme et à la littérature. Ami de Lian Ts'i-tch'ao, ils furent ensemble les animateurs les plus convaincants *du mouvement réformateur* et patriotique qui, à la fin de l'Empire, préparait la relève. C'est au départ de cela que Sun Yat-sen prit son essor. Mais, dans cette mesure même, il est évident que *Crime et corruption chez les mandarins*, qui connut un succès foudroyant et durable, fut écrit pour des raisons idéologiques précises. C'est à la fois un ouvrage de combat et un excellent roman.

De propos délibéré, Wou Wo-yao a choisi d'écrire *Crime et corruption*... dans le cadre du roman populaire. Le narrateur *pourrait être aussi bien un* conteur de plein vent, installé au coin des rues, et interrompant son propos avec « *Assez là-dessus...* » ou « *Cela nous le savons déjà...* » ou « *Si vous voulez savoir la suite, écoutez l'épisode suivant...* », etc. Les *traducteurs (puisqu'il s'agit d'une* équipe dirigée par Jacques Reclus) se sont évertués à trouver des équivalents français aux termes populaires utilisés par l'écrivain cantonais : on sait que c'est un exercice périlleux. Mais le lecteur est vite séduit *par la truculence du récit*, le pittoresque des héros, le bondissement des dialogues et l'emportement de l'écriture de ce roman de cape et d'épée.

HUBERT JUIN.

★ **CRIME ET CORRUPTION CHEZ LES MANDARINS, de Wou Wo-yao. Roman chinois traduit sous la directoin de Jacques Reclus. Fayard, 344 p., 59 F.**

Le « bleu » des paumés

● ***Les enfants d'Hiroshima découvrent la drogue.***

« *BLEU presque transparent* de Ryu Murakami, arrive en France sur les ailes de la renommée et précédé d'une rumeur de scandale. Publié en 1976 au Japon, le roman reçut le prix Akutagawa, l'équivalent de notre Goncourt. En six mois, un million et demi d'exemplaires étaient vendus, et le livre provoquait de fiévreuses polémiques.

★ *Dessin de JULEM.*

Traduit aux Etats-Unis, il fut chaudement recommandé à ses lecteurs par le magazine *Newsweek*, dont le critique évoqua alors un « *mélange* d'Orange mécanique, *de Burgess, et de* l'Etranger *d'Albert Camus* ».

Qui donc était Ryu Murakami, auteur comblé ? Un jeune homme de vingt-quatre ans, fils d'un ancien officier de marine entré dans l'enseignement et d'une mère professeur, étudiant à la section de design *de l'université* des beaux-arts de Tokyo. Il étudiait aussi la photographie, une pratique qui a, sans aucun doute, influencé en profondeur l'écriture du livre.

Avec *Bleu presque transparent*, nous sommes très loin de ce Japon impérial, aristocratique, que tant de films nous ont révélé. Ici, pas de geishas aux gestes ondoyants, pas de saké, pas de thé bu selon l'antique rituel. Nous sommes au cœur de ce Japon des années 70, du Japon de Mishima, des foules marchant épaule contre épaule, de ce Japon moderne, seconde puissance économique mondiale selon les experts, où en quelques décennies, ont poussé buildings ultra-chics, sex-shops, cabarets. Un Japon où l'être humain est écartelé entre la tradition étouffante et l'obscur désir de rompre les liens ancestraux.

Le roman de Ryu Murakami retrace quelques journées dans la vie d'un groupe de jeunes gens : Moko, Reiko, Kei, Kazuo, Yoshiyama, et Ryu, l'auteur-narrateur. Ce sont les « *enfants d'Hiroshima* », et du reste. Des enfants de la nuit des mégapoles où règne la marchandise, où triomphent la cruauté, la violence, où la « *fièvre du samedi soir* » fait grésiller les peaux. Mais dans leurs veines, « *le bleu de la nuit crie au secours* », comme un vieux blues. Ils ne croient plus en rien. Ils sont « *paumés* », et secrètement terrorisés. Là où se posent leurs regards, il n'y a que désert, angoisse, horreur, néant.

Ces jeunes gens japonais, aux noms qui résonnent agréablement, ressemblent à tous ces « paumés » de la planète, qui, par la route, le joint, l'extase bouddhique, ont tenté ou tentent d'échapper à l'enfer où ils tournent comme des mouches électrisées.

Ryu et ses compagnons, eux, *tentent l'évasion sur place : par* la drogue, le sexe, la violence.

Mais tout le monde sait qu'il n'y a pas de « *drogués heureux* » et que la violence ne paie pas. *Quant au sexe, il n'est plus pour* Moko, Reiko, Yoshiyama et les autres, qu'une mécanique froide, qu'une épouvantable répétition de gestes vides. L'auteur restitue, avec une précision méticuleuse, presque glacée, ces soirées et ces nuits au long desquelles garçons et filles ne cessent de changer de partenaire, se donnent à qui veut, traquent avec rage, frénésie, une clarté qui jamais ne se lève.

Ryu participe à ces nuits de fièvre où chacun, espérant se libérer des tabous, trouve un nouvel esclavage. Mais Ryu est différent. Lorsqu'il retrouve Lili — une prostituée qu'on ne voit jamais dans ces « *fêtes érotiques* », — Ryu parle, rêve éveillé. Il parle de la « *ville qu'il voit* », de l'immense oiseau noir. Une nuit, Lili et Ryu vont franchir ensemble le mur des hallucinations, dans le quadrillage des projecteurs d'une piste d'aérodrome. Ces pages-là sont proprement inoubliables.

C'est avec du verre que Yoshiyama, un grand costaud maladroit *qui aime* Kei *mais ne sait* que l'aimer en la cognant, en la déshabillant de force, tente un jour de se suicider, tant l'horreur de ce qu'il est lui donne la nausée.

C'est avec du verre encore que Ryu, réfugié chez Lili — une Lili qu'il supplie : « *Le voilà l'oiseau, Lili. Regarde mieux, toi ! il est là, c'est la ville... il faut qu'on le tue, toi et moi, s'il ne meurt pas je ne pourrai plus rien comprendre à moi... viens tuer l'oiseau avec moi...* », — va se taillader les veines. Fuyant, ensanglanté, au comble de l'hallucination il regarde un fragment de verre « *d'un bleu illimité, presque transparent, oui* ».

Aube d'un espoir, bleu de l'apocalypse : le roman ne tranche pas. Voilà un très beau, un très pur livre, traduit par Guy Morel et Georges Belmont, avec un soin et une complicité assez rares. Ils nous donnent vraiment ce « *bleu illimité* ».

ANDRÉ LAUDE.

★ **BLEU PRESQUE TRANSPARENT, de Ryu Murakami. Traduction de Guy Morel et Georges Bemont. Editions Robert Laffont, 192 pages, 39 F.**

sciences humaines

Schreber père et fils

● *Despotisme pédagogique et paranoïa.*

BIEN qu'aucun psychanalyste ne l'ait jamais rencontré, Daniel-Paul Schreber (1842-1911) est le patient le plus cité de l'histoire de la psychanalyse. Interné comme paranoïaque à diverses reprises, ce magistrat éminent, ancien président à la cour d'appel de Dresde, publia en 1903 ses *Mémoires d'un névropathe* (traduits aux Ed. du Seuil), *récit circonstancié* de son hospitalisation et des véritables prodiges dont il était devenu l'objet. Ne croyait-il pas qu'après avoir été transformé en femme par Dieu, il allait repeupler la terre entière d'enfants schrebériens ?

En 1911, l'année où meurt Schreber, Freud publie ses « *Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa* », première tentative d'application de la psychanalyse à la psychose. Dès lors, les commentaires concernant le « cas Schreber » *connaissent* une prodigieuse fortune. Et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il est toujours tentant pour un psychanalyste de se mesurer au maître. Ensuite parce que les écrits de Schreber peuvent être manipulés sans risque, puisque tout s'y trouve. Enfin, last but *not least*, parce *qu'ils donnent* un aperçu fascinant sur un délire *hors du commun*.

Aussi, un psychanalyste argentin, Eduardo Prado De Oliveira, auteur d'un ouvrage sur *Schreber et l'art* dont trois chapitres paraissent ce mois-ci dans l'excellente revue *la Psychanalyse à l'Université* (Ed. Répliques), a-t-il eu l'idée de réunir *et de traduire les principales* contributions psychanalytiques anglo-saxonnes susceptibles d'enrichir notre compréhension du « cas Schreber ». Inutile de préciser que cet important ouvrage publié aux PUF, où figurent notamment des études de MM. Katan, H. Nunberg, W. R.D. Fairbairn, I. Macalpine et R. A. Hunter, sera désormais indispensable à quiconque tentera, à partir des *Mémoires d'un névropathe*, de forcer les serrures du royaume de la paranoïa.

Particulièrement originales et fécondes m'ont semblé les re*cherches de F. Baumeyer* et W. Niederland, dont s'est largement inspiré un anti-psychiatre américain, Morton Schatzmann, pour son essai : *l'Esprit assassiné* (éd. Stock). En effet, comme l'observe W. Niederland, récem*ment encore Schreber était* considéré comme un homme sans enfance, un malade sans passé. C'est une ironie de la recherche analytique, ajoute-t-il, que « le patient le plus cité en psychiatrie » n'ait laissé pratiquement aucune trace de son enfance et que nos déductions à *ce sujet*, aussi *bien* qu'au *sujet* de son adolescence, doivent s'appuyer sur des reconstructions.

Un éducateur fasciste

Aujourd'hui cependant, grâce précisément à W. Niederland et à *F.* Baumeyer, nous commençons à connaître relativement *bien la famille* Schreber, et *plus* particulièrement le père, le docteur Moritz Schreber (1808-1861), qui fut longtemps considéré, notamment par les nazis, comme l'un des pédagogues les plus éminents et les plus influents de son temps.

Jugeant son époque aveulie et corrompue, il proposait, dans des ouvrages d'hygiène mentale et physique très populaires dans toute l'Allemagne, de fortifier la *« race » en combattant dès* l'enfance le mal, c'est-à-dire la sensualité, la sensiblerie, l'indolence, la mollesse et la poltronnerie. Le principe de cette éducation despotique consistait à imposer une règle à chaque détail de la vie de l'enfant. *Le* résultat obtenu devait être une obéissance



Un des exercices inventés par le docteur Moritz Schreber pour lutter contre le laisser-aller et pour régénérer la race allemande.

inconditionnelle. En outre, le docteur Moritz Schreber avait mis au point toute une série de techniques et d'instruments susceptibles de maintenir droit le corps des enfants de tous âges, qu'ils soient assis ou debout, pendant la marche, le jeu, la sieste ou le sommeil.

Qu'un enfant marche la tête penchée en avant ou les épaules voûtées, c'était là un « *signe évident de faiblesse, de mutisme et de poltronnerie* ». A tout mal, un remède ; en l'occurrence, l'exercice *dit* « *le pont* », qui consistait à étendre l'enfant en*tre deux chaises*, les *pieds* et la tête touchant seuls les deux sièges.

Entre autres machines orthopédiques, *qu'il expérimentait sur* ses enfants, le docteur Moritz Schreber avait imaginé un dispositif nommé « Schrebersche Geradhalter » (le redresseur de Schreber). Il s'agissait d'une sorte de croix de fer, fixée à la *table à laquelle l'enfant était* assis pour lire ou pour écrire. Les bras de cette croix appuyaient sur les clavicules et l'avant des épaules, prévenant tout mouvement vers l'avant et toute position recroquevillée. Le docteur Schreber notait que l'enfant ne pouvait se pencher longtemps contre cette barre *« en raison de la pression de cet objet dur contre ses os et de l'inconfort qui en résultait ; de lui-même, il allait recommencer à se tenir droit »*. Quant à la sexualité, et plus spécialement la masturbation, elle était bannie et condamnée comme le mal absolu.

D'après les trop rares témoignages recueillis par W. Niederland, *il* semblerait que la mère de Daniel-Paul Schreber ait activement secondé son mari. Ce facteur d « union conjugale » dans les sévices, tromperies et mesures coercitives infligées à l'enfant, *pour* son bien et très chrétiennement, sous l'œil de Dieu, mérite d'être souligné, car il amène d'une part le sujet à douter de ses propres perceptions et *réactions* et rend d'autre part toute tentative de révolte inconcevable tant est exacerbée sa culpabilité.

Enfin, on ne sera pas trop étonné d'apprendre que le docteur Moritz Schreber souffrait d'idées obsessionnelles conjuguées à des pulsions homicides et que, *durant ses dernières* années, son équilibre mental a été *précaire*. A père *paranoïdo*-géniteur, fils paranoïaque. Quant au frère aîné de Daniel-Paul, il se suicida.

Ce que montre admirablement W. Niederland, c'est comment les techniques éducatives du docteur Moritz Schreber devinrent partie intégrante des idées délirantes de son fils. L'un et l'autre partagèrent, en effet, le même but : créer une nouvelle race d'hommes. « *Le père*, écrit Niederland, *imbu de grandeur apostolique, lutta pour le développement d'une meilleure santé et hygiène (...) ; le fils, dans son élaboration délirante de la même conception, en fit autant, d'une manière archaïque et magique.* » Reste à savoir qui, du père, honoré et admiré comme l'un des grands hommes de son temps, ou du fils, catalogué malade mental, était le plus fou...

ROLAND JACCARD.

★ **LE CAS SCHREBER.** Recueil organisé et traduit par Eduardo Prado De Oliveira. Presses universitaires de France, 494 p., 120 F.

Freud psychanalysé

(Suite de la page 17.)

Et la question posée, aussi difficile que nécessaire à soulever concernant l'élaboration théorique de Freud en relation avec *« le désir de la mère »*, touche Amalia, la mère réelle qui *l'accompagna toute son existence*, obturant sa réflexion sur la mère imaginaire ou la déplaçant sur Rebecca.

La *« résistance »* ne serait-elle pas d'abord chez Marie Balmary qui, se taisant totalement sur Amalia, la désigne cependant au lecteur ? Acharnée à traquer la *réalité de l'événement* traumatique, elle ne discerne pas que, contrairement à ce qu'elle entend démontrer, la formulation de l'Œdipe constitue une remarquable symbolisation, grâce à laquelle Freud découvre à partir de son histoire une structure universelle où la mère imaginaire *tient toute sa place*.

Animée d'une grande volonté d'écrire simplement, l'auteur renvoie trop aisément aux clans et aux *modes* un langage et une conceptualisation qui lui auraient évité de se méprendre, *dans les marais de la faute*, du bien et du mal, et de la morale. Sa recherche dans la vie de Freud n'appelle plus procès depuis longtemps. Plus d'un analysant s'y livre. Et puis s'en désintéresse.

Invoquant le séminaire sur l'éthique de Jacques Lacan, que ne s'en est-elle plus inspirée, *dans sa mise en place de* la notion de *dette* (et non de faute), en faisant intervenir les catégories de « *symbolique* », « *imaginaire* » et « *réel* », constamment à l'œuvre dans son interprétation, sans jamais être prises pour *références ? Leur* substituer les notions de *« dominé »* et *de « dominant »*, d'une façon très floue, c'est éviter quelque chose, l'interrogation sur le désir. Ici, le désir de Freud. Wladimir Granoff, qui a largement procédé à *des relevés sur le sol freudien et sur le terrain du discours lacanien*, pour mettre à nu les racines de la théorie, dans ses deux ouvrages *Filiations* et *la Pensée et le Féminin* (éditions de Minuit), s'y affrontait clairement.

Ne serait-ce que pour son « ratage » — son silence sur Amalia, — le travail de Marie Balmary conservera sa valeur. Il privilégie étonnamment un discours masculin et relève des recherches en marge de la psy*chanalyse qui dessinent une* biographie de Freud conduite selon ses propres principes. Mais de quoi relève une telle entreprise ?

JACQUES NOBÉCOURT.

★ **L'HOMME AUX STATUES, FREUD ET LA FAUTE CACHÉE DU PÈRE**, de Marie Balmary. Ed. Grasset, 282 p., 45 F.

Disciples ou apôtres ?

DISCIPLES, *élèves ? Pourquoi* pas *épigones* ou *apôtres* ? De ces termes non équivalents, on discute, la main sur la bouche, dans les sociétés de psychanalyse. Ils se rallient à la question non tranchée de la *transmission* de la psychanalyse, qui se profile sans être formulée derrière l'étude de Vincent Brome, romancier et biographe anglais.

Le titre original disait mieux son dessein : *Freud et son premier cercle*. En une série de chapitres quasi autonomes, l'auteur — dont l'ouvrage parut en 1967 — ressuscite les relations entre le « pionnier de la psychologie » et ceux qui vinrent à lui, uniquement comme déterminés à s'en séparer ensuite. Aux éléments déjà publiés, il ajoute des témoignages directs, *recueillis en particulier* auprès d'Ernest Jones. Ainsi, sur Adler, Stekel, Jung, Abraham, Ferenczi, trousse-t-il des *récits alertes mais limités aux antagonismes* entre le maître et ses disciples.

L'intérêt de cet ouvrage c'est *qu'il touche à l'élaboration* de la théorie freudienne. Si les scissions se masquent derrière des questions de personnes, *leur enjeu est ailleurs* : dans l'effort pour tourner l'intolérable avancé par Freud. Et, de cela, M. Vincent Brome ne paraît pas *avoir la moindre* intelligence. — J. N.

★ **LES PREMIERS DISCIPLES DE FREUD**, de Vincent Brome. Presses universitaires de France, collection « Perspectives critiques », 343 pages, 67 F.

Les inquiétudes de Gérard Mendel

● *...Devant les progrès du totalitarisme.*

DEPUIS près de quinze ans, le psychiatre Gérard Mendel, décidé à *comprendre* son temps, s'efforce, à travers une réflexion tout à la fois historique, sociologique et psychologique, de fonder une discipline nouvelle : la « sociopsychanalyse ». En outre, dans des *ouvrages aux vues souvent prémonitoires* (*la Révolte contre le père*, *la Crise de générations*, *Pour décoloniser l'enfant...*), il n'a pas cessé d'interroger les « malaises » de nos sociétés industrielles, et, par-delà leurs symptômes *les plus apparents*, de saisir la transmutation des valeurs qui les caractérise.

Dans son dernier livre, *Quand plus rien ne va de soi*, écrit dans un style journalistique et s'adressant à un public peu informé de psychanalyse, Gérard Mendel fait le point sur ses recherches. Sensible au désarroi provoqué par une crise de civilisation sans précédent — crise qui tient à la fois à l'effondrement du « pouvoir mâle » et à la perte du sens du sacré, — il souhaite que chacun apprenne « à vivre avec l'incertitude ».

S'il est vrai que de *profonds* changements se sont produits *dans* les mentalités *collectives* durant ces dernières décennies, on peut douter qu'ils soient aussi irréversibles que l'affirme Mendel. En revanche, ses inquiétudes concernant la neuroleptisation chimique et sociale qui accompagne un peu partout dans le monde les progrès du totalitarisme, ne peuvent laisser indifférents. D'autant plus qu'il n'est pas si *fréquent* qu'un psychanalyste nous invite, non seulement à *être attentif à notre « Moi »*, mais vigilants face à toutes les *formes d'oppression* et d'injustice qui se profilent à l'horizon

R. J.

★ **QUAND PLUS RIEN NE VA DE SOI**, de Gérard Mendel, Ed. Laffont, 260 p., 39 F.

entretien

Demouzon : « Le roman policier met le pouvoir à nu »

Demouzon n'est pas un inconnu pour les lecteurs du « Monde ». Depuis qu'il « fait la police » chez Flammarion, il en est à son huitième ouvrage : « Monsieur Abel », qui vient de paraître. Invité à représenter la littérature policière française au Salon du livre de Montréal, en novembre dernier, il s'est également produit à l'Alliance française et à l'université Mc Gill du Québec. D'autre part, le prix Mystère a tout récemment couronné « Mes crimes imparfaits ».

« Demouzon, pour vous, la littérature policière ?…

— C'est une expression « fourre-tout ». Le polar souffre, depuis ses origines, d'un problème de définition et de notoriété. C'est un genre à part — et parfois même un sous-genre — déprécié ou valorisé selon la mode du moment. Pourtant, il y a bien notoriété : « littérature », et spécificité : « policière ».

— Et la littérature policière française ?

— Elle existe, bien sûr. Nous sommes un certain nombre d'auteurs à y croire. Il s'agit pour nous de proposer des ouvrages de qualité qui ne soient pas des imitations…

— Anglo-saxonnes ?

— Oui. Nos collègues anglo-saxons occupent solidement le terrain. Il est difficile de ne pas en tenir compte. Moi-même, dans *Adieu La Jolla*, j'ai tenu à rendre un hommage direct à Raymond Chandler. Mais je ne l'ai pas fait en démarquant un roman noir à l'américaine, comme ce fut trop souvent le cas dans la « Série noire ». La Seine-et-Marne n'est pas la Californie, les choses ne peuvent pas s'y passer de la même façon. Pourtant, pendant longtemps, certains ont essayé de nous faire croire que Paris, c'était Chicago.

— Vous avez un compte à régler avec la « Série noire » ?

— Non. Mais il faut préciser. Les nouveaux auteurs ne s'intéressent pratiquement plus au bon vieux roman dit d'énigme. La tendance générale est au roman noir, et la « Série noire » en reste le pôle principal. Cela dit, il est bon de rappeler que la « Série noire » s'est fait un nom en publiant surtout des pastiches. Par exemple, ceux de Peter Chesney, et de J.-H. Chase, qui a situé longtemps ses romans aux U.S.A. sans y avoir jamais mis les pieds. Des Français suivirent, avec de mythiques histoires de truands, produites sous des pseudonymes américains.

« J'ai ma collection privée »

— La « Série noire » a tout de même publié les meilleurs. Et Raymond Chandler justement.

— Oui, en le sabotant trop souvent par des traductions médiocres, et en recourant — oserais-je dire systématiquement ? — à la coupure et à la concentration (digest). Ainsi, « *The long good-bye* », subtilement traduit par : « *Sur un air de navaja* », ne compte que 49 chapitres, au lieu des 53 de mon édition anglaise. Où sont donc passés les manquants ? Gallimard, qui ne perd jamais une occasion de se vanter d'avoir été le premier à valoriser le genre en France, se devrait de nous donner une retraduction et une réédition de tous ses « Série noire » qui sont devenus des classiques. La moitié des Chandler sont introuvables. Hammett, Mac Coy et bien d'autres mériteraient une édition avouable. J'ai parfois l'impression que la « Série noire » aime les polars, comme certains aiment les femmes : avec boulimie, mais sans beaucoup de respect.

— Demouzon, la passion vous égare. Et si nous revenions aux Français ?

— Mais nous y sommes. Ils sont à la « Série noire » aussi, pour la plupart. Pour un auteur qui veut être reconnu, il vaut mieux être à la « S.N. » qu'au « Fleuve noir », qui souffre d'une mauvaise image de marque, totalement imméritée pour certains de ses écrivains.

— Et vous ?

— J'ai ma collection privée, puisque je suis le seul, chez Flammarion.

— Vous avez, je crois, choisi de vous renouveler, d'un livre sur l'autre ?

— Ce n'est pas une solution de facilité, car beaucoup de lecteurs aiment retrouver le même produit à chaque fois. C'est ce qui explique le succès de séries bien calibrées, comme « *S.A.S.* », par exemple. Les gens n'aiment pas les surprises. Il leur faut un genre à l'intérieur d'un genre.

— Donc, vous n'avez pas encore voulu créer un « type » ?

— Pas encore, non.

— Et quant au style ?

— Là aussi je préfère tenter de nouvelles expériences. Je n'ai pas écrit le *Retour de Luis* de la même façon que *La pêche au vif*. La longue course dans la nuit du premier ne pouvait pas se raconter sur le même ton que l'enquête nonchalante et provinciale du second. Dans *Mes crimes imparfaits*, je me suis amusé à pasticher…

— Mais si vous deviez définir votre écriture ?

— Disons que j'ai choisi d'écrire « en français dans le texte », parce que je crois que beaucoup de lecteurs sont lassés de l'argot systématique — et trop souvent factice — des romans noirs, qui finit par donner quelque chose de vulgaire. Mes personnages sont de petites gens, parlant le langage de tout le monde. Du même coup, ils sont plus proches des personnages des véritables romans noirs américains, qui, eux, parlaient le langage de la rue, et pas cet argot irréel des traductions. Il y a eu, de par les traductions, un décalage, que l'on a peu étudié, mais que les auteurs français ont ensuite pris pour référence. J'ai décidé de m'en passer.

— Quel est votre genre policier préféré ?

— J'ai beaucoup aimé le roman d'énigme. On y allait de surprise en surprise, c'était fabuleux. A présent, je ne retrouve plus le même plaisir à lire *Dix Petits Nègres*, par exemple… C'est que je ne peux plus admettre la règle du jeu : une totale invraisemblance humaine, au profit d'une cohérence inhumaine. Je n'admets plus que ces dix paumés se laissent massacrer sans tenter de casser le jeu… Les polars qui m'intéressent à présent sont surtout ceux que l'on aime relire, ceux qui tiennent toujours le coup en tant que romans une fois que l'on sait qui a fait le coup. Dans le fond, ce qui compte, c'est l'atmosphère, comme dirait Arletty. L'enquête, on s'en fout un peu. Ce qui me touche, c'est le côté humain du polar.

— Et est-ce que vous en tenez compte dans votre production ?

— Bien sûr. J'écris des histoires que j'aimerais relire, justement. Je ne suis pas un partisan de l'aventure rapide et brutale. Au contraire, mes personnages ont un côté flanouillard, ils font des détours, ils semblent plus pressés de se soustraire à l'aventure pour aller boire un demi et faire un flipper plutôt que de la mener à terme. Avant tout, ils tiennent à leur peau, même s'ils doivent passer pour des lâches.

★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

— Des anti-héros ?

— Si vous voulez ! Ils essaient de se débrouiller avec humour dans une existence pas toujours très gaie, remplie de petits riens. On m'a reproché de ne pas pratiquer l'ellipse. Vous savez, quand un type vient d'échapper à un tueur, je crois que, pour lui, les heures qui vont suivre n'auront rien d'« elliptique ». Dans ce genre d'aventures, toutes les minutes comptent. Voilà pourquoi j'aime suivre mes personnages pas à pas.

— Est-ce que vos personnages sont solidement situés par rapport à la société ?

— Oui, et c'est l'essentiel, pour le roman policier de notre temps. Parce que, désormais, n'importe qui peut être pris en otage en allant porter un chèque à sa banque. La criminalité n'est plus l'apanage du « milieu », et nous risquons tous de mener une vie dangereuse sans l'avoir souhaité. De plus, il y a cette fameuse crise des valeurs, et de plus en plus de gens versent dans la délinquance. Le crime s'est banalisé. Autrefois, le bon père de famille vivait en paix. A présent, il a des traites, il est au chômage, et, pour se procurer de l'argent, il risque de céder à la tentation d'emprunter des raccourcis qui ont fait la fortune des romans noirs. Si un nouveau roman noir émerge en France en ce moment, la recrudescence du chômage n'y est pas pour rien. Comme pour le roman noir des années 30 en Amérique.

Un député véreux

— Vous voulez dire que nous sommes tous des criminels en puissance ?

— Tout de même pas.

— Mais votre roman policier va verser dans la politique ?

— C'est fait. Et c'est même devenu une tarte à la crème, en ce moment. Il suffit de trousser une histoire autour d'un député véreux pour que la surface de vos critiques double. Je m'y suis amusé, dans le *Retour de Luis*. Comme le député était de la majorité, j'ai récolté une étiquette d'écrivain de gauche. S'il avait été partisan du défunt programme commun, on m'aurait sans doute traité de fasciste. Le roman policier n'est pas suspendu dans le vide. Vous devez parler de la société, de ses rouages, et donc du pouvoir. Vous parlerez nécessairement des hommes qui ont choisi de l'incarner et auxquels ce pouvoir peut servir de masque. Le roman policier fait tomber ce masque et met le pouvoir à nu. C'est en ce sens qu'il est politique.

— Le roman policier trait, selon vous, vers une remise en cause de la société ?

— N'exagérons rien. Le polar reste avant tout un divertissement. Le lecteur qui en prend un le fait pour passer le temps. Il n'attend pas de nous une nouvelle version critique du *Capital*.

Propos recueillis par
CLAUDE COURCHAY.

le livre et son aventure

« Dommage qu'elle soit la moins rentable… »

« *LA journée commence à 6 heures avec l'arrivée de la presse parisienne. Tri : une heure. Après, je distribue les journaux à sept points de vente. Ensuite, les revues arrivent par train. Nouveau tri, nouvelle distribution vers 10 heures. Au retour, j'ouvre les cartons de livres. Le contrôle et la mise en place m'occupent jusqu'à 12 h. 30.* » Daniel Lanoë, trente-trois ans, dit cela sans amertume : au contraire, un sourire fleurit sans peine dans sa barbe bouclée.

Jusqu'en 1973, il travaillait dans une banque parisienne. Puis, il a fallu reprendre la librairie familiale. S'endetter aussi et établir une rigoureuse politique de gestion. Atout : sa formation bancaire et commerciale. Aujourd'hui, il a quadruplé le chiffre d'affaires de la Maison de la presse et du livre, sise 6, Grande-Rue — l'une des voies les plus petites de Châteaubriant (Loire-Atlantique).

L'après-midi, le magasin ouvre de 15 heures à 19 h. 30. « *Enfin, je peux prendre mon temps pour conseiller les clients.* » Mais la plupart des lecteurs choisissent eux-mêmes. « *Mes meilleurs clients sont aussi ceux qui lisent le plus de revues.* » Des fidèles viennent chaque mois s'approvisionner en livres. Quelques boulimiques — ou passionnés — en dévorent pour 500 francs et parfois plus. Dans l'ensemble, la vente est régulière. « *A quelques centaines de francs près, je sais dès le matin ce que j'aurai en caisse le soir.* » Il reçoit environ trente offices de nouveautés par mois et se rend une fois par semaine à Nantes chez le grossiste, d'où il rapporte d'autres livres. « *Je prends toutes les commandes, même pour le Canada.* » Après une émission télévisée littéraire, il connaît une pointe de vente. Parmi les nouveautés, les essais partent mieux que les romans. La situation est inverse en ce qui concerne les ouvrages en format de poche. La demande porte sur le best-seller, mais aussi sur « *le petit poète du pays* ». Il a pour 150 000 F de livres en stock. Parfois, il organise des séances de signatures, surtout avec des auteurs régionaux. Il anime aussi ses 11 mètres linéaires de vitrines.

Quatre personnes sont nécessaires pour faire « tourner » le magasin. Outre la presse (50 % de son chiffre d'affaires) et les livres (35 %), il dispose, en effet, d'un important rayon de papeterie (15 %). Il ne craint pas les grandes surfaces locales, qui proposent essentiellement des livres de poche. Il entretient aussi de bons rapports avec la bibliothèque municipale, « *animée par une personne dynamique et compétente* ». D'ailleurs, il soumissionne les achats de la bibliothèque ainsi que les livres scolaires. La ville, qui compte un important établissement secondaire, scolarise six mille enfants et adolescents. Ce qui explique, en partie, ses bonnes ventes de Sartre et de Camus.

Les vacances sont courtes et peu faciles à prendre : le magasin est ouvert toute l'année. Il faut trouver la période creuse : un casse-tête. Cela dit, Daniel Lanoë ne regrette pas la banque. « *La librairie est mon activité la plus intéressante* », dit-il. « *Dommage qu'elle soit aussi la moins rentable* », soupire-t-il.

BERNARD ALLIOT.

هكذا من الأصل



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Comédiens du Nord.

On dit souvent que les comédiens, pour travailler, doivent vivre à Paris (travailler suffisamment en tout cas pour avoir le droit de pointer au chômage). Ce n'est qu'une habitude, elle peut changer. Des acteurs professionnels de Lille, qui se sont formés avec Jacques Rosner, avec Gildas Bourdet, au Centre dramatique du Nord, vont occuper, du 13 avril au 6 mai, à 18 h. 30 et à 21 heures, la salle Salengro avec deux spectacles, Mark Twain *et* Règlements de contes, *de Jean-Marc Chotteau, avec Jean de La Fontaine.* « Aucune unité de style si ce n'est la gaieté au sens où l'entendait La Fontaine, un certain charme, un air agréable, qu'on peut donner à toute sorte de sujet, même les plus sérieux. »

Pâques normandes.

Le théâtre se promène dans les Abbayes normandes qui ont organisé leur « année ». Le premier des spectacles se compose de deux textes, la Passion, *de Péguy, et* Reste avec nous, *d'Henri Guillemin avec Jacques Monod, Raymond Gérôme, Benoît Allemane également responsable de la mise en scène. Les représentations ont lieu du 9 au 18 avril.*

** Renseignements : Association pour l'année des Abbayes normandes, Cité administrative, 76036 Rouen, tél. 62-81-88.*

Musique contre théâtre.

Que M. Valéry Giscard d'Estaing aille écouter Mozart dans la salle du Conservatoire (le Monde *du 5 avril) inquiète les élèves d'art dramatique. Ils craignent de la voir attribuée à des programmes de concerts. Ils soulignent, dans un communiqué, qu'il leur est* « indispensable d'avoir un rapport constant avec cette salle, qui représente leur principal lieu de travail » *et rappellent qu'ils* « ne cessent de dénoncer l'insuffisance des locaux ».

Théâtre

« CORIOLAN » à l'Odéon

Terry Hands présente au Théâtre de l'Odéon sa mise en scène de *Coriolan*, de Shakespeare. Les *comédiens sont ceux* de la Royal Shakespeare Company de Londres, mais Terry Hands *est devenu, depuis* pas mal d'années, un Parisien ; il s'est fait une place à la Comédie-Française, où ses travaux, *Meurtre dans la cathédrale, le Cid, Périclès,* ont été applaudis par l'assistance fidèle.

Terry Hands situe la tragédie de *Coriolan* à l'intérieur d'une caisse géante de planches de sapin peintes en noir. Sur le fond noir de cette caisse pivotent en interlude des parois de bois noir, comme les battants *d'une porte de prison ou* bien les éléments d'un grand box funèbre transformable.

Les personnages, parlementaires romains de droite ou de gauche, avocats ou ouvriers, soldats *et officiers romains ou* volsques, sont tous vêtus de cuir noir, de crêpe noir. Style motard et style *lévite*.

L'éclairage est noir aussi, mais des projecteurs isolent les protagonistes *dans des pinceaux* de lumière, comme au music-hall.

Les évolutions des acteurs, *mises à part quelques scènes de* bagarre, s'orientent surtout vers des arrangements de groupes, au *repos, face au public,* à la fin des déplacements — arrangements qui rappellent la statuaire des « mises au tombeau » : harmonie d'ensemble de torses penchés, de bras obliques, avec les taches claires des visages et des mains qui se détachent dans la pénombre. Beau et touchant.

Aussi bien Terry Hands s'emploie-t-il à ce que cette scénographie, ces compositions, n'existent que peu par elles-mêmes. Bien sûr un sentiment de tristesse est imposé, par ce noir et ce hiératisme, mais l'intention est d'abord de « cadrer étroit », d'isoler les scènes, une par une, dans le cylindre blanc cru d'un projecteur, bien en vue.

Ces scènes sont interprétées par les comédiens d'une façon traditionnelle. Ou bien on crie *fort, pour se faire* entendre des balcons plutôt que par ses partenaires, ou bien on module *musicalement son* Shakespeare avec des caresses de fauve, des passages à froid, des bouffées subites d'air marin, et aussi des tonalités bronzées de vieil harmonium portatif, tout cela d'un seul allant, avec une pincée d'humour. Cet exercice, les *Anglais* s'y entendent comme personne. La récitation « old-fashioned » de Shakespeare, entre amis, est presque un sport national, le dimanche, à la campagne, quand un ange passe.

Pour la conduite d'ensemble de ce *Coriolan*, Terry Hands n'a pas choisi une ligne définie, il laisse le choix entre les propositions diverses des historiens et des critiques. C'est très net dans l'interprétation qu'il a indiquée à Alan Howard (Coriolan) : Coriolan est-il un fifils à sa maman, un « immaturé », un colonel qui veut du sang, un « affreux », un fasciste, un simulateur, un a-politique, un demi-dieu ? Nous ne le saurons pas, l'interprétation reste ouverte.

Ce qui est net et sans bavures, *c'est que Terry Hands va au plus* sûr, soigne son Coriolan comme une star, l'isole dans des poses *attachantes sous le flot* de ses projecteurs, tantôt en para inconscient, couvert d'hémoglobine, *tantôt en ermite contrit,* couvert de cendre. L'acteur, Alan Howard, a mille tours dans son *sac et le jeu de jambes* d'un champion poids plume. Tant de mise en valeur et tant de maîtrise dans l'exécution produisent un effet ; mais Alan Howard manque de cette flamme mystérieuse qui *susciterait* un phénomène plus rare, à la dimension du génie de Shakespeare.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Odéon, 20 heures.

Exposition

ERNEST PIGNON ERNEST A L'ARC

Dessiner des poèmes d'agitation

Ernest Pignon Ernest (le doublement du prénom, pour éviter toute confusion avec le vieux maître), une exposition, un livre (1). A peu près dix années d'images faites pour la rue, fabriquées par centaines, nées le plus souvent de rencontres et d'échanges dans un temps et à un moment donnés, à propos d'un thème précisé collectivement, à Avignon, au Havre, à Grenoble... Une démarche d'artiste dont le musée, même utilisé intelligemment, c'est le cas, ne peut rendre compte qu'imparfaitement, dont un livre, aussi dense soit-il, c'est le cas, ne dit pas toute l'épaisseur. Ni les cimaises blanches ni les pages pleines ne peuvent évidemment donner la dimension de l'ancrage éphémère des images dans la vie, le poids de l'affichage sauvage, du choix de l'emplacement, le choc de la rencontre avec ces corps dessinés, saturés d'ombres et de lumière, au coin du trottoir, dans le tissu de la ville. Le corps de l'homme ou de la femme, le corps souffrant, blessé, déchiré, éclaté, écrasé, nu ou vêtu, de toute façon drapé dans les plis du quotidien, de la chair, de la veste ou du pantalon.

Dix années d'images grandes comme l'homme, faites pour les murs, les palissades, les passants. La même parfois répétée touchant l'autre sur des dizaines et des dizaines de mètres, ou espacée, sur les piles d'un pont de route, les arcades d'une rue, les colonnes d'un temple de la culture ; collées entre les fenêtres des immeubles, au bas des murs, au ras des trottoirs, à terre, étalées sur les escaliers du métro ou sur les degrés qui mènent à la basilique de Montmartre (les « Gisants », pour l'anniversaire de la commune ; le métro Charonne et la Guerre d'Algérie) ; ou encore là-haut sur les murs encore chauds de papiers peints des maisons éventrées par les bulldozers carnassiers (les expulsions). Le mur, la palissade, qui sépare, qui isole, cache la faille, le trou ; qui dissimule la lèpre, l'horreur ; la brique, la pierre, les planches, le béton, autant de supports hypocrites que l'image met à nu. L'image ne cache pas, ne recouvre pas, ne détourne pas, elle fait voir, comme un révélateur.

C'est, par exemple, une des plus fortes, l'image en trompe-l'œil d'une cave, d'un soupirail, collée à ras de terre, à un « autre niveau », près des pieds, des caniveaux, des chiens qui pissent, en bas sous les moulures des fenêtres d'une maison bourgeoise ou d'une banque, le visage et les corps épuisés de fatigue de ceux qui s'entassent dans les taules des marchands de sommeil (Avignon, les travailleurs immigrés).

Impossible de la confondre avec l'image publicitaire ou l'image politique au sens habituel. Elle agit autrement, s'arrête là où le discours pourrait commencer, autour de l'appareil ménager ou du programme politique qui vous aidera à « vivre mieux ». Elle ne donne pas de recette, pas de solution. C'est une image-choc. Un message poétique et politique, tout entier contenu dans le tracé des corps, et dans le rapport de l'image de l'homme avec l'espace dramatisé de la rue.

Il aurait peut-être fallu commencer par dire que Pignon sait dessiner, dessine remarquablement bien — pour lui c'est une évidence : un artiste doit savoir dessiner comme un serrurier réparer des serrures. Et que c'est de la maîtrise du trait que naît l'image forte, longuement préparée. Le musée, à défaut de montrer l'effet dans la rue, dit cela, très bien, qui confronte les sérigraphies, les grandes photos et les études préparatoires. Des dessins précis, fouillés, fermés, serrés, tendus à la limite toujours de l'académisme, qui y échappe pourtant. Une ligne de plus, un renflement de plus, un geste de plus, et... Mais non. Noir sur blanc, au fusain, au crayon, les gestes sont esquissés ; les mains détaillées, les veines, les rides. Les mains sont crispées sur la tête, sur le ventre écartelé de la femme assise (l'image de l'avortement) ; les têtes renversées, les corps oblitérés. Nuance du modelé, du muscle ; crayon doux, griseille, gradations et passages qui se perdront à l'épreuve, dans l'écran de soie, nécessaires pourtant pour la justesse des noirs et des blancs qui sortiront sur l'image sérigraphiée, dure et violemment contrastée.

Celui qui prête sa main, le « scribe » qui offre son « savoir dessiner » à des collectivités, est créateur à part entière, un individu irréductible à une méthode de fabrication d'images sur un thème socio-politique : la ségrégation raciale, ou les accidents du travail. A propos de son Rimbaud, *dans le livre il dit :*

« Je suis un type entre trente et quarante ans, vivant là et maintenant, situé moi aussi, un parmi des gens. L'image vient de ce tissu que nous avons en commun, comme mes *autres images ! Mais elle vient aussi* de moi ! — et toi, qui c'est ? — Je ne sais pas, mais c'est la différence entre l'art et les autres activités mentales. *Si j'étais un scientifique* — les éléments d'une expérience étant mis en place —, un autre type arriverait au même résultat que moi. Mais pas en art. Pas dans la poésie. C'est ce *qui en fait le caractère* exceptionnel. [...] Dire ça ! Dire qu'en dernière instance, de toute façon, c'est moi ! [...] Oser dire ça *signifie que mille autres auraient fait* mille autres choses. »

Ce qu'il fait, Pignon est le seul à le faire ainsi.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 22 avril.

(1) Ernest Pignon Ernest, *la Peau des murs*, de Marie-Odile Briot et Catherine Humblot, éditions Limage, B.P. 205, 75221 Paris Cedex 05, 39 F.

Musique

La symphonie « Résurrection »

La Deuxième Symphonie « Résurrection », *de Mahler, remplit aujourd'hui aussi régulièrement les salles de concerts que la* neuvième Symphonie *de Beethoven, sans doute parce qu'elle joue un peu le même rôle de « liturgie humaine » : qui ne s'est posé devant la mort, au chevet d'un mourant, la même question que Mahler ? Cette réponse qu'aucun exposé « raisonnable » ne peut donner, la symphonie* Résurrection *la fait entendre avec une force d'expression visionnaire qui déborde les raisonnements. Une heure et demie durant au moins, nous aurons vu et cru, comme nous aurons cru à la joie et à la fraternité avec la* Neuvième *de Beethoven.*

Cette foi traverse l'interprétation de Claudio Abbado et du London Symphony Orchestra que le doute n'effleure pas. Enracinée au centre de la vision mahlérienne, elle ne laisse place ni au spectaculaire ni au sarcasme.

Abbado, fils spirituel de Verdi, ému jusqu'au fond de l'être, ne se complaît nullement dans le macabre ou l'inexorable. La Todtenfeier *initiale* (Funérailles) *est lente, intense, poignante, mais reste toujours d'une grande tendresse et d'une transparente pureté qui vont s'épanouir dans les mouvements suivants : dans le* « ländler » *de rêve et de velours, bien sûr, mais aussi dans ce scherzo (sur le* lied de Saint Antoine de Padoue prêchant aux poissons), *où il ne met qu'humour et enjouement, là où Mahler parlait d'incrédulité et de négation, et qui devient une sorte de songe d'une nuit d'été avec cette perfection merveilleuse des vents, des bois surtout, de l'orchestre londonien, pour nous introduire à la limpide vision de l'*Urlicht (Lumière des origines).

Dans le final, succession de visions toujours plus grandioses qui montent de porte en porte jusqu'à cette résurrection tant désirée, au-delà des apparences, Abbado, sans rien enlever au fracas des apocalypses, souligne surtout l'unité et l'impulsion prodigieuse du discours musical qui vibre en chacun de ses détails, en chaque éclairage instrumental, jusqu'à l'âme ; interprétation pétrie d'humanité dans une sorte de « théâtralité » sublime, couronnée par les voix superbes de Lucia Valentini Terrani, de Barbara Hendrickx et du London Symphony Chorus, dont le relief, la précision et le « grain instrumental » n'ont rien à envier à ceux du London Symphony Orchestra.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert répété ce jeudi 5 avril au Théâtre des Champs-Elysées.

Jazz

Muhal Richard Abrams en soliste à Paris

Muhal (« numéro un ») Richard Abrams est, depuis mai 1965, l'un des chefs historiques de l'Association for the Advancement of Creative Musicians. Et, depuis une quinzaine d'années, à force de cohésion politique (au sens large), l'A.A.C.M. est restée un modèle inimitable autant qu'une association exemplaire : au point que la revue *Jazz-Hot* a pu, récemment, lui consacrer un numéro spécial. Aujourd'hui, Muhal n'en est plus le président. Ce qui est aussi, pour lui, l'occasion de sortir du rôle *d'éminence grise*.

Par l'Association, les musiciens « créatifs » de Chicago ont su faire valoir leurs droits : droits à l'écoute, à la *connaissance et à la reconnaissance*. Et, longtemps, Muhal est resté à l'ombre de cette histoire : des succès européens de l'Art Ensemble of Chicago ou de ceux d'Anthony Braxton. Longtemps même, il est resté à l'ombre des musiciens de tournée qu'il accompagnait régulièrement à Chicago... Il fallait d'ailleurs une *fameuse* obstination pour inventer, en 1961, l'Experimental Band d'où naîtrait un courant inconmarnable de la musique noire.

Pianiste et compositeur, Muhal Richard Abrams joue aussi de la clarinette, du hautbois et du violoncelle. Poly-instrumentiste, il rêve d'expériences universelles et commence de réaliser ses rêves. Et comment réduire le rêve qui se fonde sur l'improvisation sans limites : « *Nous pouvons tout jouer parce que nous sommes capables de tout jouer, parce que nous écoutons tout. Mais nous sommes des improvisateurs, des musiciens improvisateurs, et là est la grande différence.* » Ou encore, au cours du même entretien, lui qui en est si avare (*Jazz-Magazine*, 1977) : « *Il n'y a pas d'improvisation, dans toute l'histoire de la musique, qui soit comparable à l'improvisation noire américaine. Il n'y a jamais rien eu de tel, de comparable à ce qu'on appelle le « jazz » — personnellement je n'emploie pas le mot « jazz », — il n'y a jamais eu d'improvisation de ce genre dans aucun pays, même pas en Afrique. Telle est la vraie différence.* »

Quand il joue, en piano solo, Muhal Richard Abrams refait avec passion l'histoire des musiques noires. Du ragtime, qu'il adore, *aux éclats qu'on croit* contemporains. Parce qu'il est témoin et porteur d'une histoire. Parce que, né en 1930 à Chicago, il a toujours joué la *musique de son peuple* : « *Ils ont amené les esclaves dans ce pays,* dit-il encore, *eh bien ! ce qu'ils ont amené, essentiellement, c'est une révolution. Et le même phénomène s'est produit dans la musique. C'est un processus révolutionnaire... Il n'est pas nécessaire d'y songer comme à une guerre — personne n'y songe, chacun s'efforce d'être pacifique, — et cependant c'est une révolution...* »

Tel est Muhal Richard Abrams, révolutionnaire *sans violence* et inventeur inlassable de formes. Son premier séjour parisien en soliste : un événement.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards (rue des Lombards). Jusqu'au 12 avril, à 20 h. 30.

MORT DU PEINTRE BEAUFORD-DELANEY

Nous apprenons la mort, le 26 mars, au centre hospitalier Sainte-Anne, où il était interné depuis janvier 1976, du peintre noir américain Beauford-Delaney. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Ses obsèques auront lieu à l'Eglise américaine, quai d'Orsay, le vendredi 6 avril, à 11 heures.

Beauford-Delaney était né dans le Tennessee, probablement en 1901, il n'en était pas très sûr, d'un père pasteur méthodiste. Il avait fait ses études à Boston, puis, en 1929, s'était rendu à New-York, et c'est en 1955 qu'il avait élu domicile à Paris. Chaleureux, d'une « souriante sagesse », il avait attiré autour de lui de nombreux amis. C'était un de ces artistes d'un autre temps ; il se moquait bien de vendre, et de gloire.

Henry Miller, Jean Genet, l'écrivain noir James Baldwin, surtout, étaient de ces amis que le peintre, dans son studio de la rue Vercingétorix, aimait portraiturer.

« Si je suis frappé par la lumière qui émane de la peinture de Beauford, c'est qu'elle vient de la nuit, comme j'en viens, comme nous en venons tous », *a écrit Baldwin, dont les textes, avec ceux de Henry Miller et du peintre Georgia O'Keefe, préfaçaient sa rétrospective en 1978, au Studio Museum d'Harlem.*

A Paris, Beauford avait exposé souvent au Salon des réalités nouvelles, en 1954, en 1960 et en 1963, aux galeries Arnaud, Facchetti, Breteau, Lambert, Darthea Speyer...

Son internement en 1976, à Sainte-Anne, après qu'il eut été ramassé dans la rue, sans papiers et ne se souvenant de rien, avait provoqué une vive émotion dans son entourage (le Monde *des 5 et 17 août 1976*). — G. B.

● *Le réalisateur américain Gordon Parks* est mort le 3 avril à Nairobi, dans un accident *d'avion. Il était âgé de quarante-cinq ans.*

[Gordon Parks s'était d'abord fait connaître au début des années 60 comme guitariste et chanteur de musique folk. En 1964, il était devenu photographe, puis caméraman, en 1968. En 1972, il passe à la réalisation avec un film entièrement interprété par des acteurs noirs, « Superfly ». Il avait réalisé ensuite trois longs métrages et tournait au moment de sa mort le premier film de sa propre maison de production, créée au Kenya.]

Petites nouvelles

■ M. Stanislas Louchine a été nommé directeur du Théâtre Bolchoï de Moscou, le 4 avril 1979, en remplacement de M. Gueorgui Ivanov, qui devient vice-ministre de la culture. Auparavant, M. Louchine a occupé divers postes de responsabilité au ministère de la culture.

■ *Des ateliers de jazz, animés par* les musiciens français les plus représentatifs, sont ouverts jusqu'au 9 juin, sous l'égide de *Gérard* Terronès et Didier Levallet, au centre d'animation du Forum des Halles. Renseignements et inscriptions : 236-26-52, de 14 à 18 heures.

■ *Le cirque Rancy*, qui avait cessé ses activités à Rome au printemps dernier avant d'être déclaré en faillite (le *Monde* du 22 juillet 1978), va rouvrir, en association avec le cirque James Carrington.

Notes

Danse

Le Ballet de Nancy *au Théâtre de la Ville*

Désormais installé à Nancy, le Ballet-Théâtre *français (ex-B. T. C.)* se partage entre la danse contemporaine et la reconstitution d'un répertoire néo-classique remontant aux cinquante dernières années. Le programme que son directeur, Jean-Albert Cartier, a choisi de présenter à *Paris* repose sur des œuvres créées au temps où la compagnie séjournait encore à Angers. Entièrement consacré à des chorégraphes américains, il enchaîne trois variations sur un même thème — le rapport du couple — allant de la tendresse à l'humour féroce ou à la fantaisie cocasse.

« *Autumn Fields* », de Viola Farber, est une suite d'évolutions en demi-teintes très raffinées, où des rapports affectifs se nouent entre les êtres. La musique répétitive de Phil Glass et les sculptures en grillage de François Morellet en accentuent le caractère instable, fugitif. La troupe danse ce ballet dans un style assez classique. Noriko Kubota le vit de l'intérieur, elle est la seule à posséder la fluidité, la souplesse et l'énergie soutenue dans le mouvement que suppose la Modern Dance.

« Sans titre », de Lar Lubovitch, véritable performance technique entièrement soumise aux aléas d'une musique sarcastique et grinçante de Stravinski, est désormais inséparable de l'interprétation de James Urbain.

« Cooking French » a été composé par Louis Falco en 1978 à l'intention de *la compagnie. Ce n'est pas* un de ses meilleurs ballets. On y retrouve, certes, les gestes sans artifices, la joie de vivre et la grande mobilité des groupes, mais il faudrait aux danseurs plus de vitesse et d'élasticité pour exprimer les *audaces décontractées* du chorégraphe. L'ensemble donne l'impression de tourner en sous-régime. L'orchestration *racoleuse de Michael Kamel* sur des chansons de Piaf doit y être pour quelque chose. Un jeu de rideau de Katz modifie constamment l'espace ; il donne un air de 14 juillet à cette fête, dont l'entrain tonique n'est cependant pas à négliger.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

Variétés

Isabel et Angel Parra à la Gaîté-Montparnasse

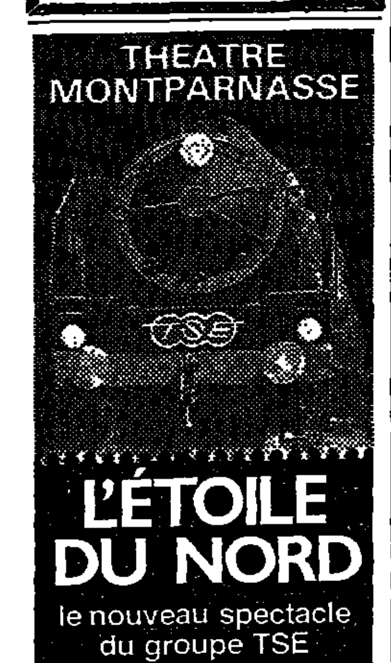
Isabel, Angel Parra et leurs amis sont de retour sur *une scène parisienne* avec leurs trésors de mots et de mélodies, avec leurs chants d'espoir, de *lutte et d'exil*, avec le témoignage et avec la douleur qui, dit une chanson, « devient légère seulement quand on chante ».

Les voix chiliennes des Parra portent haut la chanson populaire d'Amérique latine, souffrent parfois de « l'absence énorme de la Cordillère ou de ces champs semés de maïs », contiennent la nostalgie de la Peña, le centre artistique, la communauté au *folklore* vivant de la rue Carmen à Santiago, dans les années 60. Chez les Parra, une mélodie devient parfois plus qu'une *présence*, une personne.

Les Parra, qui viennent de publier séparément un album chez l'Escargot, chantent, *dialoguent* rue de la Gaîté jusqu'au 15 avril.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ La Gaîté-Montparnasse, 21 h. 30.







SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 5 avril

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Odéon, 20 h. : Coriolan.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
TEP, 20 h. 30 : Claude Nougaro.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Ateliers chorégraphiques de l'Opéra de Paris ; 18 h. 30 : Science-fiction, nouvelle vague.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Garden.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h 30 : Avec ou sans arbres.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : le Cadeau.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang. — La Resserre, 20 h. 30 : Mime-parade.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, 20 h. 30 : le Rachat. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Albert et son pont.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Per à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : la Foraine.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h : D. Lavanant ; 21 h. : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Font et P. Val.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Bonjour, ça va ?
La Tanière, 20 h. 45 : D. Leberre ; 22 h. 30 : G. Mechin.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.R., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Soleil, pays de brouillard.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Wino, rock.
Evry, Agora, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Derveaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov).
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : l'Echange.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : B. Benoit.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Revizor.
Montreuil, TEM, 20 h. 30 : les Années mortes.
Saint-Maur, Théâtre de la Pie, 21 h. : M. Robine, bouzouki et compagnie.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : K. McLure, D. Comtois-Cahen (Bach, Boismortier, d'Anglebert).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : L. Blanchard, S. Bartrop, E. Meningang.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado ; London Symphony Chorus (Mahler).
Ranelagh, 20 h. 30 : Trio Ravel (Mozart, Ravel, Mendelssohn).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : J. Menuhin (Beethoven, Debussy, Schubert).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Berlioz).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, piano.
Centre Mandapa, 21 h. : K. Ghosh, M. Roy Choudoury (musique de l'Inde du Nord).
Hôtel Gallifet, 18 h. 30 : Musique italienne des seizième et dix-septième siècles.
Notre-Dame, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Beethoven).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique et Orchestre de chambre de Versailles (Bach).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (de Machaut).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Deller Consort (Purcell).

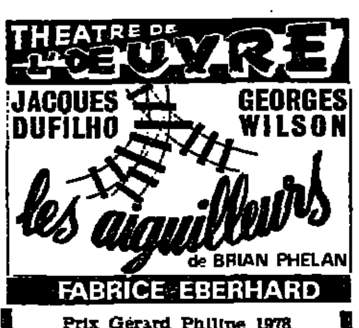
Jazz, pop', rock, folk

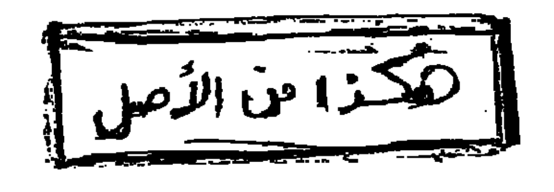
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Muhal Richard Abrams ; 22 h. 30 : Sugar Blue Quintet.
Campagne-Première, 20 h. : Surya, D. Lockwood ; 22 h. : The Gardner Berman Quartet.
Petit-Opportun, 22 h. : A. Mattei, J.-P. Mulot, C. Tissendier.
Le 28-Rue-Dunois, 23 h. : Bobby Few.
Gibus, 22 h. : Cygnus.
Patio, 22 h. : Cat Anderson.
Riverbop, 21 h. 30 : P. Catherine Trio.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : J. Bowie, L. Thomas, J. Newton, A. Davis Duo.

La danse

Ranelagh, 18 h. : Calck Hook Dance Theatre.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Père tranquille, de R. Clément ; 18 h., Panorama du film ethnographique : les Médecins aux pieds nus, le Nouvel An chinois à Chinatown ; 20 h. : le Temps de la maturité, de S. Shadid-Saless ; 22 h. : le Journal d'un amoureux, de S. Shadid-Saless.

Beaubourg, 15 h., 17 h. et 19 h. : Fantomas, de L. Feuillade ; 21 h. : Autoportrait, de H. H. K. Schoenharr.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 8, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ECOUTE VOIR (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (225-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

CALIFORNIA HOTEL, film américain de H. Ross. — V.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SKIEUR DE L'EVEREST, documentaire canadien de Y. Miura : Vendôme, 2e (742-97-52).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, film français de J. Yanne : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

BARBE BLEUE, film inédit de G. Ulmer. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

DOUX, DUR ET DINGUE..., film américain de J. Fargo. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK, dessin animé japonais. — V.f. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-96) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de R. Satlof. — V.o.-v.f. : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (561-10-60), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-39) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38).
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15)
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE SIMPLE HISTOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-30-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-18-45).

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
CENDRILLON (A., v. f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELECTRE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f.) : Kinopanorama, 15e 306-50-50).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. spé.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PETITE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PIERROT LE FOU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
QUOI DE NEUF PUSSICAT ? (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sf mar.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les festivals

ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE (v.o) : Olympic, 14e (542-67-42) : Réfugié provenant d'Allemagne, apatride et d'origine polonaise.
HOMMAGE A LA DANSE, U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Anna Karénine.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Studio Cujas, 5e (033-89-22) : American Graffiti.
JERRY LEWIS (v. o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Artiste et Modèle.
HITCHCOCK (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55) : les Amants du Capricorne.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h., 23 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.
M. DURAS, Olympic, 14e (542-67-42) : Des journées entières dans les arbres.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Women.
CHATELET-VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14). — I : 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : la Vie devant soi ; 20 h. (+ sam., 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 (+ ven., 24 h. 50) : Orange mécanique. — II : 14 h. : Alexandre Newski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. Casque d'or ; 20 h. : Pourquoi pas ; 22 h. (+ ven., 24 h. 10) : Midnight Express ; sam., 24 h. 10 : l'Œuf du serpent.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans..., 18 h 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50 (v.o.). — I : 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ve., sam. : 23 h. 50 : Panique à Needle Park — II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Let It Be ; 16 h. : Remember my Name ; 17 h. 40 : les Trois Femmes ; 19 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., 24 h. : Orange mécanique.



SPORTS

FOOTBALL

Championnat d'Europe : la Tchécoslovaquie bat la France 2 à 0

Une douche froide après la Coupe du monde

De notre envoyé spécial

Bratislava. — La Tchécoslovaquie, championne d'Europe en 1976 en Yougoslavie, défendra probablement son titre au mois de juin 1980 en Italie. Bien que sept des douze matches du groupe 5 de qualification restent à disputer, les footballeurs tchécoslovaques sont en position de force après avoir battu successivement la Suède à Stockholm (3 à 1) et la France (2 à 0), le 4 avril à Bratislava. Désormais, une victoire à domicile contre la Suède et deux succès contre le Luxembourg leur assureraient en effet la première place, quel que soit le résultat du match retour France-Tchécoslovaquie du 17 novembre.

Ce n'était pas en l'honneur de l'équipe de France, mais, de l'aéroport à la vieille ville, Bratislava était abondamment décorée. Sur tous les bâtiments publics ou au travers des rues, les banderoles mêlées aux drapeaux tchécoslovaques ou soviétiques célébraient l'amitié et la coopération entre les deux nations ou souhaitaient « *Longue vie au peuple soviétique, notre libérateur !* ». Bratislava a pu, grâce au succès de l'équipe nationale tchécoslovaque, commémorer avec encore plus d'éclat sa libération par l'armée soviétique le 4 avril 1945.

Associé à cet hommage, le football tchécoslovaque rappelle d'ailleurs, par ses caractéristiques, l'histoire agitée de la ville. Capitale de la République socialiste de Slovaquie, bâtie sur ce Danube qui la relie comme un cordon ombilical à Vienne, distante de 50 kilomètres, Bratislava, modelée tour à tour par les invasions tartares, turques et, plus récemment par le rayonnement de la Hongrie puis de l'Union soviétique, reste un carrefour d'influences aux confins des deux blocs européens. Dès lors, faut-il s'étonner si le football tchécoslovaque semble lui-même être constamment à la recherche d'un équilibre entre l'inspiration et le romantisme du football hongrois ou autrichien et la rigueur d'organisation des Allemands de l'Est ou des Soviétiques ? Ce n'est pas non plus un hasard si la Tchécoslovaquie est parvenue à cet équilibre en devenant championne d'Europe en 1976 aux dépens des Pays-Bas et de la République fédérale d'Allemagne, les deux précédentes finalistes de la Coupe du monde 1974. Plus qu'aucun autre pays, la Tchécoslovaquie a su en effet tirer profit de la longue trêve hivernale imposée par les intempéries pour instaurer une politique au service de son équipe de football.

Avant la reprise du championnat, le 25 février, les Tchécoslovaques ont ainsi pu effectuer leur traditionnelle tournée de préparation sous des latitudes plus clémentes en Argentine, puis au Brésil. Outre une rentrée de devises non négligeables, ces tournées ont l'avantage de donner à la sélection une cohésion et un esprit de corps.

A l'image de leur capitaine Anton Ondrus (1,89 mètre), les Tchécoslovaques, dont la moyenne de taille frôle 1,80 mètre, donnent une impression de force tranquille rayonnante. A la manière de leurs compatriotes ciseleurs de cristal de Bohême, ce sont des artisans amoureux du beau geste technique et du travail minutieux.

Dès lors, la meilleure façon de les perturber consistait sans doute à les gêner par la vitesse d'intervention et la spontanéité, deux caractéristiques majeures du football français. La recette avait déjà fait ses preuves puisque la France n'avait plus été battue depuis 1960 quand, en match de classement pour la troisième place du championnat d'Europe, la Tchécoslovaquie avait obtenu sa seule victoire en sept matches disputés depuis la dernière guerre mondiale.

Vifs et insaisissables comme des feux follets lâchés dans un magasin de cristaux, Loïc Amisse, Marc Berdoll et Albert Emon ont pu multiplier des contres et donner le frisson aux quarante-huit mille spectateurs. Mais, en ne concrétisant pas ces occasions, les joueurs français, dominés dans l'occupation du terrain, restaient sous la menace d'une faute de défense ou d'un tir de loin bien cadré. Ces deux mésaventures se sont répétées en quatre minutes quand Marian Masny, qui s'apprêtait à tirer, vit son pied accroché par Léonard Specht. C'était un penalty transformé par Antonin Panenka à la soixante-sixième minute avant que Frantisek Stambacher n'ôte les dernières illusions des Français d'un tir tendu et précis des 25 mètres.

Pour cette équipe de France décimée par les blessures de Marius Trésor, de Gérard Janvion, de Bernard Lacombe, par la méforme de Dominique Rocheteau ou les incartades de quelques stagiaires de Saint-Germain, mais plus encore troublée moralement par les séquelles de la Coupe du monde en Argentine, ces deux buts de la victoire tchécoslovaque ont fait, au propre comme au figuré, l'effet d'une douche glacée.

Après la déconvenue de la Coupe du monde, le championnat d'Europe offrait aux footballeurs français l'occasion de prendre une belle revanche, à leurs yeux et à ceux de l'opinion publique. Or ce match de printemps en Tchécoslovaquie débouche sur une désillusion et une élimination prématurée qui pourrait bien précipiter le renouvellement des cadres entrepris depuis le retour d'Argentine. C'était en tout cas l'intention de Michel Hidalgo, qui, après avoir inauguré ses fonctions de directeur des équipes de France contre la Tchécoslovaquie en mars 1976, manifestait cette fois l'intention de prendre un nouveau départ en favorisant, dès les prochaines rencontres, la promotion de jeunes joueurs dans la perspective des matches éliminatoires de la Coupe du monde 1982, qui débuteront à l'automne de 1980.

GÉRARD ALBOUY.

OMNISPORTS

LES MINISTRES FRANÇAIS ET SÉNÉGALAIS PUBLIENT UNE DÉCLARATION CONTRE L'APARTHEID

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, président en exercice de la conférence des ministres de l'éducation, de la jeunesse et des sports (CONFEJES) des Etats francophones, s'est rendu en visite officielle au Sénégal du 1er au 3 avril. A cette occasion, il a signé avec son homologue sénégalais, M. François Bob, une déclaration contre l'apartheid.

« *Les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de lutter contre toute forme de discrimination raciale en matière de sports* », indique ce texte, qui précise : « *Le ministre français de la jeunesse, des sports et des loisirs a rappelé la position de son gouvernement au sujet des contacts sportifs avec les pays pratiquant l'apartheid. Cette position s'inspire de la condamnation raciale qu'ils reflètent dans la composition des équipes ou des délégations à cette politique raciale doivent être découragés. Ni les organismes sportifs ni les sportifs ne sauraient accepter de servir de caution à une situation sportive inacceptable dès lors qu'elle implique une discrimination raciale.* »

En fait, alors que la campagne contre la tournée en France des rugbymen sud-africains du Transvaal et des Springboks s'intensifie, M. Soisson est allé sonder les responsables africains. Il est intéressant de noter que le ministre sénégalais a adopté la même position que lui, à savoir pas d'opposition à la tournée sud-africaine en France dans la mesure où elle est multiraciale, comme l'a assuré le président de la Fédération française de rugby (F.F.R.).

M. Soisson a, en outre, noté que la prochaine participation du tennisman Yannick Noah à un tournoi en Afrique du Sud est considérée comme un élément positif en faveur de l'intégration raciale. Il reste que le Sénégal se range en la matière dans le camp des modérés, sa délégation avec celle de la Côte-d'Ivoire n'ayant pas boycotté Montréal.



RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 5 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Concert en direct de Notre-Dame de Paris, en liaison avec France-Musique : « Missa Solemnis » (Beethoven), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec P. Lorengar (soprano), H. Schwarz (mezzo-soprano), K. Riegel (ténor), M. Rintzler (basse), les chœurs de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau.

Retransmise simultanément en modulation de fréquence sur France-Musique, cette messe que Beethoven ne mit pas moins de quatre ans à écrire pour l'intronisation de l'archiduc Rodolphe Magnifique.

22 h. 10, Magazine : L'événement.

Au sommaire : l'Iran (interview de l'ayatollah Khomeiny) ; les retraités de l'an 2000 ; les parachutistes ; une interview exclusive du roi Hussein de Jordanie ; le CERES avant le congrès du parti socialiste.

23 h. 20, Ciné-première (Vladimir Cosma).

Un compositeur de musique de film parle de son métier.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Émission des Assemblées parlementaires : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : « la Première Paye », d'Y. Laumet.

Pascal, seize ans, tout juste sorti du C.E.T., cherche du travail comme tant d'autres et finit par trouver une « boîte » qui l'embauche à l'essai. Sous le regard extraordinairement attentif d'Yves Laumet.

21 h. 30, Sports : Coupe d'Europe de basket-ball (en direct de Grenoble).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement pour l'indépendance de l'Europe ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA PROIE DES VAUTOURS, de J. Sturges (1959), avec F. Sinatra, G. Lollobrigida, P. Lawford, S. McQueen, C. Bronson (Rediffusion.)

Combattant en Birmanie pendant la seconde guerre mondiale, un officier américain franchit de sa propre initiative, la frontière chinoise avec ses hommes, pour une opération de représailles contre des pillards.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le travail et la toxicologie ;

20 h., Nouveau répertoire : « Bon Papa Highirte », d'O. Vianna Filho ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de Notre-Dame de Paris : « Missa Solemnis » en ré majeur (Beethoven), en liaison avec T.F. 1 ; 23 h., Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 6 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « la Crécelle », de C. Dyer, mise en scène M. Fagadau, avec M. Game, H. Courseaux, S. Sauvion.

Humour anglais sur un adolescent de trente ans amoureux d'une prostituée au cœur tendre.

22 h. 20, Questionnaire : Michel Albert, commissaire au Plan.

Qu'est devenue l'idée de planification à l'heure où M. Barre prône la liberté d'entreprise et le non-contrôle des prix ? Le responsable du VIIe plan justifie les « adaptations » rendues nécessaires. Faute de savoir prévoir...

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule, d'après l'œuvre de Régine Andry, adapt. M. André, réal. R. Lucat.

Premier épisode de la suite (triste) à Une femme seule, diffusé en 1975.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Les soldats).

Avec B. Clavel (la Femme de guerre) ; *A. Sanguinetti* (Histoire du soldat, de la violence et des pouvoirs) ; *H. Navarre* (le Temps des vérités) ; *V. Walters* (Services discrets).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : LE BEAU SERGE, de C. Chabrol (1958), avec G. Blain, B. Lafont, J.-C. Brialy, M. Méritz, C. Cerval, E. Beauchamp (N.).

François « le Parisien » retrouve son village natal de la Creuse et Serge, son ami d'enfance, alcoolique et déchu. Il cherche à le comprendre et à l'aider.

Une chronique paysanne et un choc de caractères. Premier film de Chabrol et coup d'envoi du cinéma d'auteurs de la « nouvelle vague ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la C.G.T. ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3-Le nouveau Vendredi : Enquête sur l'Iran, par C. Ockrent (sous réserves).

Christine Ockrent et Jean-Loup Reverier présentent un historique de la « révolution islamique » et tentent d'expliquer l'emprise de la dynastie Pahlavi, sur quelles fondations son pouvoir était assis. « L'Iran de l'an 1 » saura-t-il concilier tradition et développement ? Quels lendemains réservent les derniers soubresauts de la récente et fugace liesse populaire ?

21 h. 30, Documentaire : Fantomas, je pense à vous, de P. Cazals, réal. C. Marc.

Louis Feuillade a donné par ses films un visage aux vampires, à Fantomas, à Judex. Il a lancé « Musidora la Divine ». Cette émission tente de retrouver les sources d'inspirations du cinéaste sur les lieux mêmes de son enfance.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance. La civilisation hellénistique : Cléopâtre, l'Orient et Rome ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Échec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, New-York, un melting pot : minorités musicales et musiques des minorités ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Un livre, des voix : « la Maison du père », de M. Mohrt ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Kafka et Prague ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie ;

20 h., Relecture : « la France frénétique de 1830 », de J.-L. Steinmetz ; 21 h. 30, Black and blue : le Cohelmec Ensemble ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume (Luypaerts) ; 14 h. 20, Concerto (Chostakovitch) ; 15 h., France-Musique-Plus : Chaynes ; 17 h., Musica Hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Des notes sur la guitare : Narvaez, Valderrabano, Pujol ; 21 h. 20, De Baden-Baden : « Suite en fa opus 33 » et « Symphonie n° 4 en la majeur » (Roussel), « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), « Jeux » (Debussy), par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec D. Wayenberg, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h. 15, Douces musiques.

UNE HEURE SUPPLÉMENTAIRE D'ANTENNE POUR FR 3 RADIO-PICARDIE

● FR 3 Radio-Picardie ne diffusait jusqu'à maintenant qu'une demi-heure par jour d'informations en modulation de fréquence (de 12 heures à 12 h. 30). A partir du lundi 9 avril, elle aura droit (de 11 heures à 12 heures) à une heure d'antenne supplémentaire (*le Monde* du 5 avril). La Picardie est ainsi la dix-huitième région à accéder à l'indépendance *sur le plan de la radio. La* Haute-Normandie, le Centre, la Champagne-Ardenne, le Poitou-Charentes et l'Ile-de-France ne bénéficient pas de ce privilège.

Mme Alice Petit, qui se voit confier la responsabilité de Radio-Picardie, veut, dès le début, trouver une résonance régionale, c'est-à-dire parler de la Picardie et des Picards, qu'elle entend faire réagir en tant que tels. Le mercredi sera plus particulièrement consacré aux jeunes avec une émission intitulée « Interdit aux plus de dix-huit ans ».

Le samedi sera le jour de la découverte des villages, des villes, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise. FR 3 Radio-Picardie racontera des histoires picardes et fera une large place aux traditions régionales sans pour autant, bien au contraire, négliger la création puisque les activités culturelles des trois départements seront largement couvertes.

La vie de tous les jours et les conseils pratiques seront aussi au programme de Radio-Picardie.

L'émission régionale télévisée de mercredi de FR 3-Picardie a eu lieu, par ailleurs, normalement. Les journalistes ont décidé en effet de lever leur préavis de grève (*le Monde* du 31 mars). Ils déclarent avoir reçu l'assurance de la direction que l'émission consacrée à l'interruption volontaire de grossesse sera réalisée. Deux magazines de treize minutes sur le sujet seront diffusés dans le courant du mois de mai. — *(Corresp.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 5 AVRIL

— *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, répond aux questoins des auditeurs sur le thème : « La réforme des régimes matrimoniaux et la condition des femmes » au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 heures.

— Le magazine *Evénement* présente deux interviews exclusives de l'*ayatollah Khomeiny* et du roi *Hussein de Jordanie*, sur TF 1, à 22 h. 10.

CARNET

Mariages

Suzanne TARDIEU,
maître de recherche
au Centre national de la recherche scientifique,
Louis DUMONT,
directeur d'études
à l'École des hautes études en sciences sociales,
font part de leur mariage, célébré, dans la plus stricte intimité, le 2 avril 1979.
11, rue Lagrange, 75005 Paris.

Décès

— Mme France Bertin,
M. et Mme Jean Bertin,
M. et Mme Jean-Pierre Chassin et leurs enfants, David et Eric,
Le commandant et Mme Philippe Chassin et leurs enfants, Christine, Catherine et Julie,
Mme Yori Bertin-Chassin et ses enfants, Eve Chassin et Pascal Lefevre,
Mlle Prisca Bertin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile BERTIN,

survenu le 1er avril à son domicile.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Philippe du Roule, le 4 avril 1979, dans l'intimité familiale.
9, rue Saint-Simon, 75007 Paris.
239, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

— Grenoble, Paris.
Mme Henri Dagallier,
M. et Mme Bernard Dagallier, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Dagallier,
M. et Mme Xavier Dagallier, leurs enfants et petit-fils,
M. Henri Dagallier, prêtre à Vienne,
M. et Mme Jean Dagallier et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Dagallier et leurs enfants,
Mlle Paule Dagallier,
M. et Mme Michel Dagallier et leurs enfants,
M. et Mme François-Régis Dagallier et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Tiberghien et leurs enfants,
M. et Mme François Grivet et leurs enfants,
M. et Mme Christophe Dagallier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DAGALLIER,
ingénieur au corps des Mines,
chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand,
officier de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur le 4 avril 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 7 avril 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph de Grenoble.
Inhumation au cimetière de Varces (Isère).

— M. et Mme Georges Dethan,
Mlles Béatrice et Colette Dethan,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère,
Mme Edouard DETHAN,
née Jeanne Lemarchand,
survenu à Paris, le 4 avril 1979.
Le service religieux aura lieu à Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, le vendredi 6 avril, à 14 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.
142, rue de Courcelles, Paris (17e).
13, rue Clément-Marot, Paris (8e).

— Mme Paul Ducas,
Mme le docteur Danièle Ducas et M. le docteur Didier Poupardin,
Nathalie et Michel Rotterdam,
Marie Poupardin,
M. et Mme Roger Hermann,
son épouse, ses enfants et petits-enfants, son beau-frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. le docteur Paul DUCAS,
pédiatre,
ancien chef de clinique
de la faculté de médecine de Paris,
ancien assistant de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine,
auteur de nombreux travaux sur la réanimation des prématurés et de recherches sur l'incompatibilité fœto-maternelle rhésus,
survenu brutalement dans sa soixante-seizième année, le 1er avril 1979.
Le docteur Paul Ducas ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, un dernier hommage lui a été rendu le lundi 2 avril dans la plus stricte intimité.
58, rue de Courcelles, 75008 Paris.
1, rue Niepce, 75014 Paris.

— Mme Claude Gros,
Me Michel Libersa, Mme et leur fille,
Mme veuve Jean Loiseau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Maurice Corre, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Charles Jourdan et son fils,
Les familles Somers, Poissonnier-Georges,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude GROS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 4 avril 1979, dans sa soixante et unième année.
Levée du corps samedi 7 avril, à 8 h. 30, à l'Athénée de Cannes, 223, avenue de Grasse.
Cérémonie religieuse en l'église de Collobrières (Var) le même jour, à 10 h. 45.
25, avenue du Commandant-Bret, 06400 Cannes.
18, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris.

— La direction et le personnel de la Société pour l'équipement des industries chimiques Speichim ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude GROS,
officier de la Légion d'honneur,
leur directeur général adjoint, dans sa soixante et unième année, à Cannes, le 4 avril 1979.
Les obsèques auront lieu le samedi 7 avril, à 10 h. 45, en l'église de Collobrières.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Paul HENRY,
ingénieur en chef honoraire des chemins de fer du Maroc,
ingénieur principal honoraire de la S.N.C.F.,
administrateur de la Compagnie franco-marocaine,
survenu à Laval le 1er avril 1979.
De la part :
Des docteurs Pierre et Michèle Laligant,
De Mme Yvon Henry,
De leurs enfants,
Ainsi que des familles Henry, Hui et Picard.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.



PRESSE

Les syndicats de journalistes de l'« Aurore » s'associent à la plainte de l'U.N.S.J. contre M. Robert Hersant

A l'issue d'une assemblée générale, mercredi 4 avril, les syndicats de journalistes de *l'Aurore*, S.N.J., C.F.D.T. et F.O. ont pris la décision de « *lier l'affaire Aurore* » aux plaintes déposées par l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.) contre M. Robert Hersant pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944.

Ce texte définit les conditions de la transparence financière et de la publication des comptes, interdit les prête-noms, les cumuls — nul ne peut être directeur de plus d'un quotidien.

Concoquée à l'appel des syndicats de journalistes, l'assemblée du personnel du 4 avril devait se prononcer sur les nouveaux éléments concernant *l'Aurore*. Plus précisément, quelle signification (cf. *le Monde* du 31 mars 1979) faut-il donner aux récentes nominations au sommet de la rédaction de M. Marc Rouzier, de l'Agence générale presse information (A.G.P.I.), agence du groupe Hersant, et celle de M. Jacques Guilleme-Brulon, du *Figaro* ?

Pour les syndicats, un autre sujet d'inquiétude : la lettre de M. Hersant datée du 29 mars dernier. Il y annonçait que, dès avril, le jumelage de la publicité entre *le Figaro* et *l'Aurore* serait étendu aux pages publicitaires spéciales consacrées à Paris ainsi qu'aux pages féminines hebdomadaires. *L'Aurore* utiliserait divers éléments composés à la SIRLO et utilisés par *le Figaro* : les programmes de théâtre, de cinéma, télévision et radio venant ainsi s'ajouter au carnet et aux offres d'emploi.

Tous ces éléments sont-ils pour les syndicats la preuve que « *M. Hersant dirige pratiquement* l'Aurore », en violation de l'ordonnance de 1944 ?

La convocation d'un comité d'entreprise extraordinaire devait avoir lieu dans les meilleurs délais, annoncent les syndicats de *l'Aurore*, qui devaient également participer à la conférence de presse organisée par l'Intersyndicale de *Nord-Matin* et l'U.N.S.J. à Paris, le jeudi 5 avril, en fin de matinée.

L'UNESCO ET LES PROBLEMES DE COMMUNICATION

New-Delhi. — La commission de l'UNESCO, que préside M. Sean McBride, chargé d'étudier les problèmes de communication a achevé, vendredi 30 mars, les travaux de sa cinquième session ouverte le 26 mars.

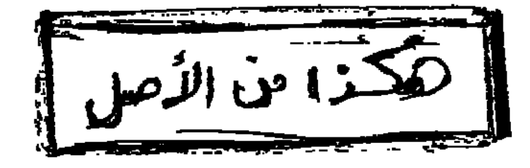
L'impact de la modernisation accélérée des télécommunications avait été au centre des discussions.

La protection des journalistes et les implications du nouvel ordre économique mondial sur la diffusion de l'information ont été à l'ordre du jour de la dernière séance.

Sur le premier point, la commission a décidé d'organiser un séminaire en mai prochain.

Pour qui concerne les relations entre la modernisation et l'internationalisation des communications, et l'établissement d'un nouvel ordre mondial, la commission a décidé de rechercher une position commune claire sur ce problème, en tenant compte des premiers résultats du dialogue Nord-Sud.

La commission a estimé que, pour une meilleure information, priorité devait être donnée dans chaque pays à l'activité des industries nécessaires aux échanges entre nations dans les domaines de la radio, de la télévision, de la presse, des ordinateurs, des livres et des films. — *(A.F.P.)*



مكان الأصل

AUJOURD'HUI

CARNET

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice MOISY,
ingénieur et chef d'entreprise
chevalier de l'ordre national du Mérite,

et de son épouse,
née Marie PANTIN,

survenu accidentellement le 30 mars 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril 1979, à 15 h. 30, en l'église de Janvry (Essonne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Emmanuelle et Michel Picard-Ferry,
Christian Picard-Ferry,
font part du décès de

Geneviève PICARD-FERRY,
née Prud'homme,

survenu le 3 avril 1979.

Ni fleurs ni cérémonie. Geneviève a fait don de son corps à la science.

4, rue Thénard, 75005 Paris.

— Mme Janine Prost et ses enfants,
Marielle, Cécile, Emmanuel et Agnès Richon,
font part du décès du

docteur Pierre PROST,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
psychothérapeute,
ancien externe des hôpitaux de Paris,
ancien président
de la Société de médecine de Paris,

leur père et grand-père, survenu le 3 avril 1979, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Bellevue à Meudon (gare de Bellevue), le vendredi 6 avril, à 11 heures.

7, rue Laurent-Pichat,
75116 Paris.

— Mme Halina Wakar,
M. Krzysztof Wakar,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Janusz WAKAR,
ancien résistant polonais,
décoré des médailles de guerre,

survenu le 1er avril 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 avril, à 14 heures, à l'église de l'Assomption (église polonaise), 263 bis, rue Saint-Honoré, suivie, à 16 heures, de l'inhumation au cimetière de Montmorency.

Rectificatif

— Dans l'avis de décès de

M. Jean MULLER,

paru le 3 avril, il fallait lire :
past-gouverneur
du Rotary International
167e district.

Services religieux

— La famille et les amis de
Beauford DELANEY,
décédé le 27 mars à l'hôpital Sainte-Anne, prient de se joindre à eux, le vendredi 6 avril, à 11 heures, lors de la cérémonie religieuse célébrée en l'église américaine, 65, quai d'Orsay, Paris.

(Voir page 25.)

Anniversaires

— Il y a un an,
Henri de RIOLS de FONCLARE,
pilote d'essais,
disparaissait brutalement dans un accident d'hélicoptère. Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Nicolas NABOKOV,
une messe sera célébrée à la cathédrale Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, 75008 Paris, le vendredi 6 avril 1979, à 17 heures précises.

Prières

— Les familles Hayat, Elhaik, Panzieri, Merlin, parentes et alliées, font part des prières de fin de mois à la mémoire de leur très chère et regrettée,

HAYAT Allégra,
née Souied,

qui seront dites samedi 7 avril, à 10 h. 45, à l'Oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, Paris (9e).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

VENDREDI 6 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Saint-Girons : « La manufacture et le musée de tapisserie des Gobelins ».

15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg ».

15 h., place de Stalingrad, Mme Pennec : « Ledoux à Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., Grand Palais : « Exposition Chardin » (Approche de l'art).

15 h. 30, façade, portail central : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (M. Teurnier).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Libre arbitre ou fatalité ? » (Loge unie des théosophes).

20 h. 30, 114 bis, rue de Vaugirard : « Le mystère de la Rose-Croix » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

INSTITUT

A l'Académie des beaux-arts

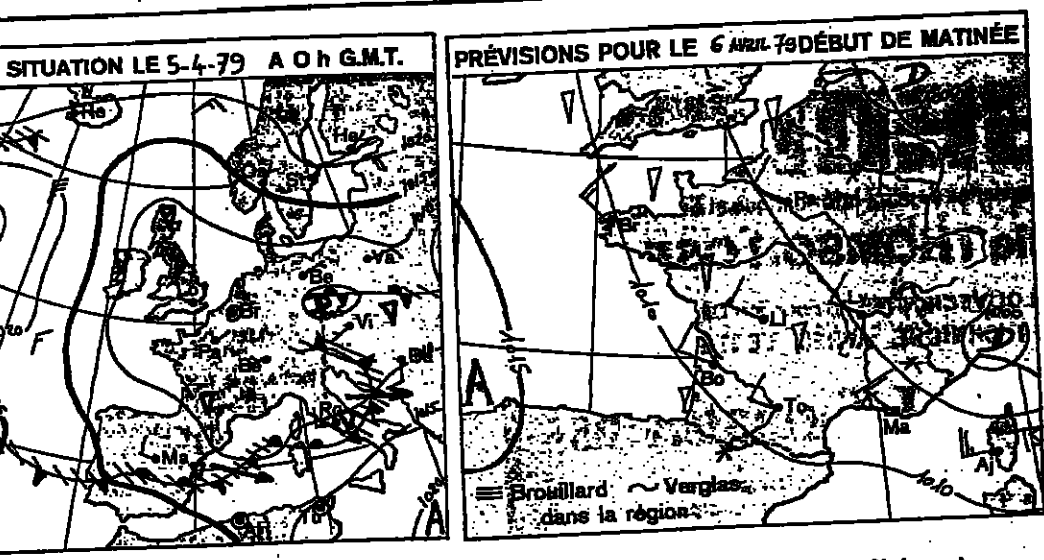
LE PEINTRE JEAN CARZOU

La réception, mercredi, sous la Coupole, du peintre Jean Carzou qui, à l'Académie des beaux-arts, succède à Jean Bouchaud, a donné lieu à une cérémonie particulièrement brillante où l'on remarquait notamment la présence de Mmes Raymond Barre et Jacques Chirac. Après le discours de M. Albert Decaris, qui a accueilli le nouvel académicien en retraçant sa carrière, M. Carzou a fait l'éloge traditionnel de son prédécesseur. Puis il s'est livré à un examen assez critique de l'art actuel. Picasso, selon lui, est un phénomène d'une habileté diabolique, mais il le *« laisse froid »*. Suit un examen assez acerbe de l'œuvre de l'auteur de *Guernica*. En ce qui concerne le Centre Pompidou, le nouvel académicien a été plus réticent encore. *« Si l'art officiel est bien là où on le dit »*, M. Carzou déclare que la véritable avant-garde est ailleurs. Et de souhaiter la fin de la dictature des fonctionnaires qui, comme nos militaires, sont en retard d'une guerre ou d'une révolution.

FEDERICO FELLINI

Le metteur en scène italien Federico Fellini a été élu, le mercredi 4 avril, associé étranger de l'Académie des beaux-arts. Il succède à son compatriote le comte Vittorio Cini, amateur d'art, mécène et créateur de la Fondation Cini de Venise. C'est la première fois que l'Académie des beaux-arts élit un homme de cinéma.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 avril à 0 heure et le vendredi 6 avril à 24 heures :

La majeure partie de la France restera sous l'influence d'un courant frais et instable provenant du nord de l'Europe. Ce courant ne s'atténuera que lentement, une hausse lente de pression se produira cependant par l'ouest.

Vendredi 6 avril, le temps sera généralement frais. De faibles gelées seront à craindre en début de matinée à la faveur de quelques éclaircies (bancs de brouillard possibles dans les vallées). Le ciel sera souvent nuageux avec des averses parfois orageuses et accompagnées de grêle. Ces averses » viendront peu fréquentes sur les régions proches de l'Atlantique ; elles seront encore nombreuses près de la Manche orientale et de la me. du Nord, ainsi que sur les versants nord des massifs montagneux, où il neigera à basse altitude. Il pourra même neiger en plaine en début de matinée.

Le littoral méditerranéen sera dégagé par le mistral et la tramontane. Ailleurs, les vents seront irréguliers, souvent modérés, parfois assez forts de secteur nord-ouest dominant.

Les températures maximales seront peu différentes de celles de jeudi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Brest, 9 et 0 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et —1 ; Clermont-Ferrand, 10 et 1 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 1 et 1 ; Lyon, 11 et 3 ; Marseille, 15 et 9 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 8 et 1 ; Pau, 10 et 3 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 9 et —2 ; Strasbourg, 10 et 1 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 6 et —1 ; Iles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 10 et 2 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 8 et 0 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, 4 et —4 ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, 8 et —1.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises des sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'office national autrichien, le mercredi 4 avril.

ALPES DU NORD

Alpes-d'Huez : 170, 600 ; Autrans : 15, 30 ; Arêches-Beaufort : 120, 390 ; Bellecombe-Crest-Voland : 30, 200 ; Bonneval-sur-Arc, 110, 190 ; Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs : 105, 255 ; Les Carroz-d'Arâches : 20, 280 ; Chamonix : 0, 600 ; Chamrousse : 80, 110 ; La Chapelle-d'Abondance : 15, 120 ; Châtel : 40, 160 ; La Clusaz : 25, 320 ; Combloux : 30, 300 ; Les Contamines-Montjoie : 10, 300 ; Le Corbier : 55, 210 ; Courchevel : 150, 210 ; Les Deux-Alpes : 60, 450 ; Flaine : 110, 530 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 15, 150 ; Les Gets : 25, 125 ; Les Houches : 2, 120 ; Megève : 25, 230 ; Les Menuires : 110, 200 ; Méribel : 60, 210 ; Morzine/Avoriaz : 10, 250 ; La Plagne : 210, 260 ; Pralognan-La Vanoise : 45, 80 ; Saint-François-Longchamp : 50, 200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 220 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50, 100 ; Samoëns : 40, 290 ; Thollon-les-Mémises : 30, 130 ; Tignes : 100, 200 ; Val-Cenis : 15, 120 ; Val-d'Isère : 150, 270 ; Valloire : 10, 180 ; Villars-de-Lans : 30, 180.

ALPES DU SUD

Auron : 120, 270 ; Beuil-les-Launes : 100, 120 ; La Colmiane-Valdeblore : 50, 110 ; La Foux-d'Allos : 180, 280 ; Isola 2000 : 220, 320 ; Montgenèvre : 160, 260 ; Orcières-Merlette : 120, 400 ; Les Orres : 60, 220 ; Pra-Loup : 40, 190 ; Risoul 1850 : 150, 240 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20, 250 ; Serre-Chevalier : 50, 250 ; Superdévoluy : 15, 250 ; Valberg : 100, 120 ; Vars : 40, 220.

PYRENEES

Les Agudes : 70, 150 ; Les Angles : 30, 190 ; Ax-les-Thermes : 10, 130 ; Barèges : 40, 300 ; Cauterets-Lys : 190, 410 ; Font-Romeu : 30, 120 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 80, 400 ; La Mongie : 100, 280 ; Saint-Lary-Soulan : 35, 265.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40, 120 ; Super-Besse : 40, 120 ; Super-Lioran : 90, 230.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 10, 60 ; Les Rousses : 30, 150.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 25, 105 ; Zell am See : 10, 130. Voralberg. — Gargellen : 50, 170 ; Lech/Arlberg : 60, 180 ; Zürs/Arlberg : 160, 200. Tyrol. — Ischgl : 20, 210 ; Kitzbühel : 10, 140 ; Lermoos : 10, 160 ; Obergurgl : 115, 215 ; St. Anton am Arlberg : 15, 470 ; St. Christoph am Arlberg : 470 ; Seefeld : 20, 70 ; Sölden : 10, 140.

Vacances

Départs de Pâques

ROUTES « DIFFICILES » VENDREDI SOIR ET SAMEDI MATIN

A l'occasion des fêtes de Pâques, plus de sept cent mille personnes vont quitter les gares parisiennes les 6, 7 et 8 avril par 1 163 trains, dont 254 supplémentaires, annonce la S.N.C.F. Le jour le plus « chargé » sera le vendredi 6 avril.

D'autre part, la direction des routes indique que les samedi 7 et lundi 16 avril seront les jours les plus difficiles pour la circulation.

Les conseils de l'« heure H » invitent à éviter de partir le vendredi 6 avril entre 18 heures et 21 heures et le samedi 7 avril entre 6 heures et 12 heures.

Pour le week-end de Pâques, les principales difficultés apparaîtront le vendredi 13 dans l'après-midi et la soirée, avec aussi quelques risques de bouchons dans la matinée du samedi.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 avril 1979 :

UN DECRET

● Relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat 9 % avril 1979.

UN ARRETE

● Relatif aux conditions d'admission à l'Ecole polytechnique par la voie de l'option organisée conformément au décret du 14 novembre 1977.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 351

(Grille : colonnes 1 à 9, lignes I à XI)

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à un tout petit buffet. — II. Tout ce qui est à gauche. — III. Qui devrait être allongé ; S'oppose au droit. — IV. Préfixe ; Pas fier. — V. Qualité qu'on peut attribuer à celui qui ne dort jamais. — VI. Marque le but ; Sous... sol. — VII. Un seul vaut mieux que deux promesses ; N'est pas toujours positif. — VIII. Prennent le meilleur. — IX. Mineur pour une messe ; Peut assommer quand il est de plomb. — X. Qualifie un blanc ; Mesure chinoise ; Caché. — XI. Certains sont gluants.

VERTICALEMENT

1. Caractère qu'on peut attribuer à tout ce qui est précieux. — 2. C'est de son fait s'il y a de la casse. — 3. Bœuf, chez les Romains ; Procéder à une union ; Adverbe. — 4. Point de départ ; Au bout des flèches. — 5. Agir comme un membre du collège ; Peut être assimilé à un poisson rouge. — 6. Qu'on peut facilement remuer ; Fit sortir de la pièce. — 7. Ne se trouve pas dans de beaux draps. — 8. Qu'on a du mal à faire céder ; Se déclare à l'oreille. — 9. Préposition ; Ses jours sont comptés ; Qui ont peut-être été avalés.

Solution du problème n° 2 350

Horizontalement

I. Caissiers. — II. Hibou ; Mou. — III. Alibi ; Ide. — IV. Dreiser. — V. Eisden. — VI. Ame ; Ta. — VII. Bu ; Tons. — VIII. Attention. — IX. Néo ; Ré. — X. Clientèle. — XI. Tuée.

Verticalement

1. Chais ; Banco. — 2. Ail ; Autel. — 3. Ibidem ; Toit. — 4. Sobriété ; Eu. — 5. Suies ; On ; Né. — 6. Identité. — 7. Emise ; Si. — 8. Rôdent ; Orle. — 9. Suer ; Année.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DU JARDINAGE
TIRAGE DU 4 AVRIL 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier (F.)
1	91	150
	751	500
	1 451	1 000
	1 711	5 000
	180 581	500 000
2	2	70
	82	220
	302	570
	8 772	1 070
	279 372	3 000 070
3	13	150
	283	500
	2 763	1 000
	4 733	1 000
	0 933	5 000
4	14	150
	50 414	100 150
5	0 815	5 000
6	226	500
	0 666	1 000
	0 346	5 000
	2 596	10 000
7	9 447	5 000
8	6 648	1 000
9	9	70
	3 969	1 070
	4 329	1 070
	7 269	1 070
	8 229	1 070
	4 189	10 070
0	090	500
	890	500
	9 910	5 000
	74 510	50 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU ZODIAQUE D'AVRIL
LE 11 AVRIL 1979 à VILLENEUVE-la-GARENNE (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 14 : 1 3 9 12 33 45 — numéro complémentaire 35

PROCHAIN TIRAGE LE 11 AVRIL 1979 VALIDATION JUSQU'AU 10 AVRIL APRES-MIDI

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA.	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SEMS
Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes
Filiale THOMSON CSF
recherche à LOUVECIENNES 78 pour son Département
ASSISTANCE TECHNIQUE APRES VENTE LOGICIEL

Ingénieurs Informaticiens

- diplômés études supérieures option informatique
- débutants ou possédant 1 à 2 ans d'expérience en informatique
- compétences sur séries MITRA ou SOLAR appréciées.

pour assurer L'INTERFACE TECHNIQUE AVEC LA CLIENTELE :
- *mise en œuvre et assistance de nos produits logiciels*
- suivi technique du parc installé.

C.V., photo + lettre manuscrite
à faire parvenir sous la réf. ITC6 au Service du Personnel
SEMS - 36/38 rue de la Princesse
78430 LOUVECIENNES.

SOGENOR
Un des premiers cabinets français de conseils auprès des banques, cherche
INGÉNIEURS OU ASSIMILÉS
ayant de solides connaissances en informatique et une expérience pratique étendue et approfondie des techniques bancaires. En particulier, dans le cadre d'applications informatiques.
- Séjours de 4 à 5 ans en cabinets spécialisés ou dans un service Organisation Banque très appréciés.
- Qualités requises : bonne présentation, imagination, méthode, contacts humains.
- Envisager séjours assez longue durée à l'étranger.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétent., ss réf. 504, à SOGENOR, 13, boul. Haussmann, 75009 PARIS

BANQUE PRIVEE
8e arrondissement, recherche
PROGRAMMEURS COBOL CONFIRMÉS
(2 ans expérience souhaités)
- Formation IUT ou équivalente.
- Dégagés obligations militaires.
- Libres rapidement.

Adresser candidatures détaillées N° 5.395 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ROBERT BOSCH (France) S.A.
Groupe BOSCH
- Equipement automobile
- Appareils ménagers
- Caméras et projecteurs Bauer

recherche pour son activité
VENTE TECHNIQUE AUTOMOBILE
ingénieur technico-commercial
chargé au sein d'une équipe dynamique de la vente d'équipements électriques et électroniques auprès des constructeurs automobile.
Déplacements essentiellement en Région Parisienne et en R.F.A.
Formation Ingénieur électronicien.
Expérience du milieu automobile souhaitée.
Connaissance indispensable de la langue allemande. Libre rapidement.
Restaurant entreprise. Avantages sociaux.
BOSCH
Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo au Département Gestion du Personnel - 32, avenue Michelet - 93404 SAINT-OUEN.

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche pour son service
PRODUCTION AUTO
RÉDACTEUR-CORRESPONDANCIER EXPÉRIMENTÉ NIVEAU A.M.
LIEU DE TRAVAIL 92110 CLICHY.
Ecrire avec C.V. et prétentions, M. DUBUISSON, LA PROTECTRICE, 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY. Téléphone : 739-91-80.

Importante société électronique recherche :
JEUNE INGÉNIEUR
Diplômé Grande école (ECP, Mines). Débutant libéré service national seront seules prises en considération les candidatures à option. GESTION SCIENTIFIQUE
Adr. C.V., photo N° 6.258, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PROJET'S INFORMATIQUE
2 ANALYSTES PROGRAMM. langage GAP 2, sur IBM 3/15, postes évolutifs. 48, rue de Londres, PARIS-8e. Métro EUROPE - 387-26-40.

CABINET INTERNATIONAL DE REVISION COMPTABLE PARIS 16e recherche :
COLLABORATEUR FISCALISTE
Ayant une formation licence D.E.S. en droit ou D.E.C.S., désireux de s'intégrer au sein d'une équipe.
Expérience en cabinet souhaitée avec bonnes connaissances de la langue anglaise parlée et écrite.
Env. C.V. et prét., s/réf. 6.583, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour son LABORATOIRE DE CHIMIE
TECHNICIEN CHIMISTE
Homme, diplômé B.T.S. ou équivalent, possédant permis conduire, pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laboratoire.
Salaire annuel brut de début : 43.335 F. - Adresser C.V. complet manuscrit à Mme le Chef du Personnel, 17-19, r. de Flandre, 75935 Paris Cédex 19.

Société Exploitation forestière proche
FONTAINEBLEAU
recherche
COMPTABLE 2e échelon
EXPERIENCE - 30 ans minim. Ecr. à T 12.175 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT cherche AMBULANCIER C.C.A. Tél. : 16 (91) 79-28-05.

secrétaires

AGENCE PUBLICITE recherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
Bilingue ANGLAIS - FRANÇAIS, de préférence connaissance annonces classées journaux étrangers. Libre rapidement.
Adresser C.V., photo et prét., n° 6.158, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

proposit. com. capitaux

PRETS HYPOTHEC. rap. 13 % TRAVAUX IMMOBILIERS 80 % et sur tous MATERIELS 80 %. TEL. : 526-04-92.

formation profession.

Association Education Populaire recrute : *PERMANENTS* d'Associations pour postes de responsabilité et de gestion pour région parisienne, expérience professionnelle demandée. Ecr. n° 21 209 Centrale d'Annonces 121, rue de Réaumur, Paris-2e.

cours et leçons

Cours d'anglais Devon auprès de la mer 11 - 17 ans
Professeurs agrégés, familles professionn. 75 livres par sem. The Principal Lympstone Tutors Sowden House, Exmouth, Devon.

occasions

LIVRES - Achat comptant à Domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci, Paris-6e - Tél. 326-68-28.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50 000 metres carrés en stock. Téléphone 589-84-64.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend 304 Peugeot, 1978, 30.000 km., vert métallisé, vitres teintées, blaxonnée, toit ouvrant. Prix Argus à débattre. Téléphone, après 20 heures, 020-08-20.

divers

B.M.W. OCCASIONS
320 - 323 I - 525 - 528 I
1978-1979 peu roulées, garanties. Auto-Paris XV. — Tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, Paris (17e), mardi, jeudi, de 16 à 19 heures.

demandes d'emploi

RESPONSABLES D'ENTREPRISES
Des SECRÉTAIRES DE DIRECTION
BILINGUES ANGLAIS, diplômées de l'Enseignement Supérieur, souhaitent vous rencontrer. Terminant le 11 avril un stage de formation professionnelle (AFPA), elles seront tout à fait opérationnelles. Elles ont acquis des connaissances approfondies en dactylo, sténo française et anglaise, anglais commercial, fonctionnement d'une entreprise...
Elles cherchent des postes à Paris, en région parisienne et en d'autres régions.
S'adresser : ANPE, 8, rue Félix-Faure, 75015 Paris. Tél. : 828-40-42

JEUNE PHARMACIEN
FRANÇAIS
dynamique, diplôme suisse, ayant sens de l'organisation et esprit d'entreprise, et connaissant parfaitement
L'AMERIQUE DU SUD
cherche opportunité dans secteur commercial de préférence.
Etudie toutes propositions.
(Langues : Anglais et Espagnol.)
Ecrire sous chiffre B 18-115.139 PUBLICITAS CH 1211 GENEVE 3.

INGÉNIEUR
RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT
- 12 ans d'expérience recherches.
- Mise au point procédés dans domaine polymérisation.
- Thermodynamique.
- Technologies spéciales.

Excellente culture scientifique. Esprit ouvert. Anglais courant.
Etudierait toutes propositions pour ANIMATION EQUIPE DANS ENTREPRISE DYNAMIQUE
Préférence province.
Ecrire n° T 11.425 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TECHNICIEN EN BATIMENT
37 ans, 20 ans expérience, capable d'exécuter : plans, métrés, vérifications, descriptifs et coordination de travaux T.C.E.
cherche
PLACE STABLE A PARIS
LIBRE DE SUITE
Ecr. n° 6.022 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR ELECTRICIEN
12 ans expérience, étude et réalisations, installations industrielles haute et basse tension. Equipem., automatismes, etc.
Recherche poste vente matériels et appareillages industriels et bâtiment.
Ecr. n° 868, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Traductrice, 23 a., diplôme ESIT, franç., Angl., Russe, ch. emploi mi-temps, edition, organ., etc., trad. gén. et techn. Bonne dactylo. Apt. rédaction
Ecr. n° 830 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H. 22 ans, SERIGRAPHE complet, ch. situation stable. Tél. : 347-14-91, apr. 18 heures.

H. 35 a., lic. droit, exp. compt. mém., 7 ans expérience cabinet, recherche poste en rapport, direct. administr. et financière. Ecr. n° 884, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Franç. 30 a., résid. à New-York, excell. présentation, ch. emploi : Expérience (U.S.A.)
- Directeur et public-relation pr prestigieuse maison prêt-à-porter française.
- Société services pour P.M.E. tentant percée américaine.
- Connaissance effective du marché américain luxe, prêt-à-porter (acheteurs, grands magasins).
- Réelles introductions milieu presse.

Sérieuses références. Disponible rapidement. De passage à Paris.
Téléphoner au 783-22-55 ou écrire n° 881, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

perdu-trouvé

Perdu, 31 mars, rue Douai (9e), fem. ratier tricol. 10 m. Collier jaune. Réc. 280-17-12, 774-20-04.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
PARIS
recherche
POUR CONTROLE BUDGÉTAIRE
CADRE DÉBUTANT
dégagé des obligations militaires
De formation école supérieure de commerce, attiré par les problèmes de gestion, il sera intégré à une équipe dynamique et pourra exploiter ses qualités d'analyse et de méthode.
Après un stage de formation, il se verra confier :
- l'élaboration et le suivi de budgets ;
- des études de rentabilité et d'organisation.

Poste de responsabilité, offrant des possibilités d'évolution de carrière à la mesure des aptitudes du candidat retenu.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 1.030 à PUBLICITE DUFAYEL
47, rue La Bruyère, Paris (9e), qui transmettra.

emplois régionaux

THOMSON-CSF
Centre de CHOLET
recherche pour son SERVICE MICRO-ÉLECTRONIQUE HYBRIDE COUCHE ÉPAISSE
UN INGÉNIEUR
A.M., INSA ou ENSCI
ANGLAIS lu et parlé souhaité
Minimum 23 ans, ayant une expéirence en physique des matériaux.
Cet ingénieur sera chargé, dans la section études, d'assurer le suivi des processus technologiques utilisés, d'évaluer et mettre en œuvre de nouveaux procédés avec une équipe de techniciens.
Il participera par ailleurs aux travaux technologiques engagés au niveau du Groupe.
Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc, 49309 CHOLET.

Importante Société Metz (57) recherche pour son SERVICE VENTES
INGÉNIEUR
Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent. Débutant ou avec expérience. Pratique de l'anglais indispensable. Poste évolutif dans Société en expansion continue. Ecrire à : n° 4.861, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire (XIe).

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Laboratoire universitaire cherche
INFORMATICIEN
connaissant système structure fichiers FORTRAN pour travail sur PRIME et IBM 370. Téléph. : 336-25-25, poste 48-04, ou se prés. Université Paris-VI, Institut de physique du Globe, Tr 14-24, 4, pl. Jussieu, Paris-5e.

Important groupe proche banlieue Ouest recherche
JEUNES INGÉNIEURS
Diplômés Grande Ecole électronique, libérés service national, débutants ou 1 à 2 ans expér. motivés par action commerciale dans domaine électronique de pointe spécialement orienté vers les télécommunications. Anglais souhaité.
Adresser C.V., photo et prét. à n° 6.261 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INSTITUT CURIE Section Médicale 12, rue Lhomond, PARIS (5e). cherche
INFIRMIÈRE SURVEILLANTE
pour bloc opératoire diplômée. Cadre et salle d'opérations.
Ecrire avec C.V. ou se présenter Surveillante Générale, tél. 329-12-42, poste 401.

Editeur américain rech. rédacteurs pour écrire rapports européens sujets industr. en angl. Prière de répondre en angl., en précisant votre expér. et les sujets dans lesquels vous êtes spécialisés.
Ecr. à 6.027, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

INFORMATIS
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant SIRIS 3 - IRIS 50 Salaire : 130.000 F/an
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA - P.D.P. 4 ans expér. temps réel.
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80 Postes à responsabilités
26, rue Daubenton, 5e. 337-99-22

Société d'électronique en pleine expansion rech. pour son laboratoire d'études
JEUNES INGENIEURS
1 an d'expér. minimum pour :
- développement de matériels (automatismes et transmissions numériques) ;
- Développement de logiciel de microprocesseurs.

Lieu de travail : Clamart.
Adr. C.V. dét. à C.G.P. n° 712 25, rue Cavendish, 75019 Paris. qui transmettra.

L'immobilier

immeubles

CLARIDE S.A. recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation, bonne catégorie, Paris et banlieue immédiate. 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris 16e - 720-16-61

ETATS-UNIS
Immeubles A VENDRE 3 millions à 100 millions de dollars
Centres commerciaux, Hôtels, Immeubles de Bureaux.
Contacter : DENNEY PUGMIRE, REI, PO box 21526, Salt-Lake City Utah 84121, USA. (Renseignements strictement confidentiels).

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou louées. Téléph. à M. Gérard : 563-11-48 (heures bureaux), C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

pavillons

CHATOU RESIDENTIEL sur 380 m2, pavillon 1936, 4/5 pièces, garage, prix 630 000 F.
LE VESINET proche RER sur 750 m2, villa de 8 pièces, prix : 1 220 000 F.
CABINET CARLIER : 071-37-61.

MORANGIS
PAVILLON 5 pces, tout confort, sous-sol, terrain 380 m2.
PRIX : 375.000 F
ETI
Téléphone 448-96-23
Ouvert le Dimanche.

FONTENAY-SS-BOIS. Av. Foch, Belle maison, 8 p. pr., parfait état, tout conft, jardin paysagé, gar., 1.300.000 F - 344-03-43

maisons individuelles

91 LONGJUMEAU 30 mn PARIS
par Autoroute, Cars, S.N.C.F., Maison 300 m2 s/2 nivx, gar. 2 voit. 950 m2 terrain clos. Tél. : 448-93-41.

bureaux bureaux

BUREAUX A VENDRE
11e à R. de C. RUE MOUFLE (P) (M)
525 m² divisibles (225 et 300 m²)
13e - RUE EUGÈNE-OUDINÉ (P)
466 m² divisibles
17e à R.-de-C. (P) (M)
260 m² RUE LEMERCIER
LOCAL COMMERCIAL
13e à R. de C. 489 m² (P)
SAF 622.10.10

Société suisse cherche bureau communautaire avec adr., tél., télex, secrétaire écrivant franç., allemand et anglais.
Ecr. n° 7527, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SIEGES SOCIETES DOMICILIATIONS R.C., R.M. Tous services - 622-15-21

SIEGES SOCIETES DOMICILIATIONS Artisans et Commerçants, Permanence téléphonique, Secrétariat, Télex + Bureaux meublés. TELEPH. : 373-33-23

RUEIL-MALMAISON Bur. + atelier 650 m2. 1.070.000 F - 050-45-81

BOULOGNE pr. av. de la Reine murs burx occupés. Loyer 40.000 F. 260.000 cpt. + viager 18.000 annuel. TEL. : 825-42-17 ou 49-15.

Boutiques

Place Saint-Pierre (près) Pptaire vend dans bel imm. pierre de taille, boutique vide avec salle de bains, wc, cave réserve. Rue calme. Px 95.000 F. En toute propriété - 224-02-86.

locaux commerciaux

PARTICULIER LOUE
SORTIE SUD MONTPELLIER ROUTE CARNON
LOCAUX EN FACADE TOUS COMMERCES 540 m2 ou 1 100 m2.
Possibilité mezzanine 550 m2. Vitrines - Parking important.
Emplacement premier choix et voisinage immédiat grandes surfaces.
Ecrire N° R. 5.047 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

hôtels-partic.

BUTTE-MONTMARTRE, ds une voie privée, verdure, je vends charmante mais. 200 m2, récept., 3 chbres, dépend., gde terrasse, VUE PARIS. T. : 264-02-63 mat.

ASNIERES
1 900 000 F. Luxueux hôtel particulier, grande réception, 6 chambres. Idéal profession libérale. Téléphone 733-68-67.

fonds de commerce

A vdre fonds fleurs, face grand marché, possib. changer bail. MENTON. Tél. : (93) 35-72-36.

Particulier vend, Toulouse, raison famille, commerce pneus avec murs ou bail neuf : T 4 compris 1.200, — mois — très bon emploi 1.000 m2 couverts, matériel moderne poids lourds + 2 postes tourisme : 2 ponts, 2 machines automatiques à monter les pneus, 3 équilibreurs électroniques, réglage train AV, 1 Estafette atelier, 30.000 km. + 1 J7 Diesel, 20.000 km. Bénéfice annuel 285.000 F. Prix demandé 850.000 F. — Ecrire sous le n° E 5.058, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

Achète avec murs : meublé - hôtel - résidence, 7e, 8e, 16e, 17e. Ecrire sous la référence 3.385 à : PUBLICITE GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009.

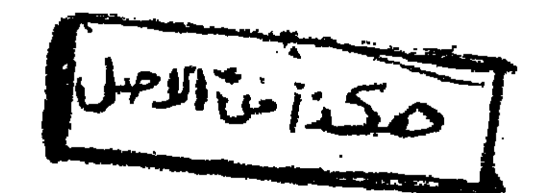
Cause retraite vends garage de 444 m2, plein centre BEZIERS, 3 locaux contigus, parking, réparations, location autos, tenu 51 ans, logement F4. Garage Berlioz, 7 bis, rue Berlioz, 34500 BEZIERS.

ALFORTVILLE. Cède raison santé, fds comm. alim. générale bien situé, bon rapp. - 376-31-87.

A céder une boutique (jouets, cadeaux, décoration) en plein essor, exceptionnellement située, charmante et d'un bon rapport. Prix 300.000 F plus le stock. Téléphonez au : 260-08-22, ou venez voir. Boutique du Palais-Royal, 9, r. Beaujolais, 75001.

AGENCE MATRIMONIALE à vendre. TEL. 538-71-36.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,59

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

EXCELLENT PLACEMENT *Quartier* HALLES
2 P. TT CONFT
Livrable fin 1979. Luxueux. Ascens. 270.000 F. AVEC 50.000 F comptant. Téléph. : 325-63-00

4e arrdt.

Bd HENRI-IV - *Original duplex*, vaste séjour, 2 chambres, formant maison indépendante de 160 m2 + sous-sol 120 m2 habitables - 567-22-88

PRÈS PLACE DES VOSGES
Luxueuse rénov. 2 Duplex, 3e et 4e, 74 et 89 m2. *Vie directe env. 8.500 F/m2. S/place.* - 271-89-52

5e arrdt.

MAUBERT, DANS MÊME IMM. *4e ét.* Studio rez-de-chaussée, 2 pces, tout confort, dans voie calme - Tél. : 766-50-45

LUXEMBOURG
Propriétaire vend STUDIOS grenier aménagé. Double living + 1 chambre, GD APPARTEM. 120 m2 + terrasse 30 m2. Dans *imm. refait neuf* - 723-38-48

6e arrdt.

MONTPARNASSE - Duplex *125 m2, 6/7e étage*, séjour, 4 chambres - 567-22-88

Hautefeuille - Ecole Médecine
95 M² DUPLEX, asc., caractère. Park. Soleil. ODE. 95-10. Lux.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM — CIMI **CIMI Tél. 227.44.44**
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

7e arrdt.

SEGUR - Ravissant pigeonnier 2 pièces, cuisine, bains, 33 m2, 7e étage sans ascenseur. Bel imm. pierre de t. 160.000 F - 567-22-88

PARIS-7e
7, RUE VANEAU
GRAND 3 PIECES 122 M2
Vue sur jardin. Hôtel classé. Construction neuve. Visite tous les jrs, 14 h. à 17 h. SAGE - 359-63-63. 21, av. *Montaigne, Paris* (8e)

DUROC Idéal profess. libérale, gd standing, 170 m2, 5 P. tt confort, chbre service. 1.260.000 F. - 577-29-29.

10e arrdt.

STUDIO *EQUIPE 37 m2*, TERRASSE 89 m2. Pisc., *Imm.* LE LAFAYETTE. 260.000 F. Tél. : 266-27-55.

11e arrdt.

VOLTAIRE, *sur av. Parmentier, 3 p., entrée, cuis., wc, s. bains, débarras, 12 m2 balc.* 310.000 F. Téléphone : 379-36-35

MÉTRO VOLTAIRE
Av. Parmentier, dans bel imm. ravalé, 3 pièces 95 m2, tout cft. 380.000 F - 379-57-21

12e arrdt.

Près av. ST-MANDE, imm. réc., sél. + chambres, gd balc., tout confort. Parkg. 510.000. 344-03-43

Bd VOLTAIRE (Mo Boulets/Nation), belle terrasse sur jardin, vaste 5 p., cuisine, 2 bains, wc, box. 660.000 F - 345-82-72

PORTE DOREE - Récent. *Belle terrasse.* Soleil. Entrée, séjour, salon, *cuisine, 1 chambre. Park.* 415.000 F - 346-63-85

BEL-AIR - Récent. Standing. Séj. + chbre, tout conft. Parkg. *Prix : 270.000 F* - 344-03-43

2 P. Terrasse - Imm. neuf Standing. 14 h-19 h : 78, rue de WATTIGNIES

NATION *Pierre de taille*, standing. 3 PIECES TT CFT, parfait état, 1er étage. 590.000 F. - 704-88-18.

14e arrdt.

MAINE-MONTPARNASSE
Imm. *ravalé.* Stud., gde cuis., tt cft. 124.000 F - 344-43-87

DENFERT-ROCHEREAU
8, RUE DU SAINT-GOTHARD
3 PIECES + Loggia 565.000 F.
Renseignements :
SEFRI-CIME - 538-52-52

16e arrdt.

ALMA - Beau 4 PIECES Parfait état, 4e, ascenseur. 780.000 F - 651-32-20

AVENUE FOCH
4e ét., soleil, 200 m2, récept., 2 chbres, galerie, *cuisine équip.*, 2 bains, service. BELLE DECORATION. Pour visite : C.B.S., 524-40-08

AUTEUIL Imm. récent. Appt. tr. gd stdg., chbre S/JARDINS. *salon*, s. à mang., 3 chbres, cuis. éq. chbre serv., box. 503-03-19.

17e arrdt.

Av. CLICHY. Beau 2 p. Ref. nf. Cuis. équip., bns, tt cft. Soleil. Exceptionnel. Ptaire : 878-41-65

TERNES Imm. ancien, 5e ét. ss asc. Grand studio, 35 m2, confort. *Cave. TEL A SAISIR.* 170.000 F. 572-28-43.

18e arrdt.

MONTMARTRE
S/JDIN. Plusieurs appartements 3 et 5 pièces, confort. Occupés *ou libres, dans bel immeuble.* 359-81-49

VUE SUR MONTMARTRE
8 P. EN TRIPLEX, environ 180 M2 + 2 TERRASSES. BEAUCOUP DE CHARME. Plein soleil. Tél. 266-92-15

20e arrdt.

« LA CAMPAGNE A PARIS » Belle maison particulière 1930, récept. 55 m2, 4 ch., 2 sanit., *cuis., gar., jard. 264-02-63. mat.*

PR PLACEMENT - Bd Davout. *Studios, cuis., asc., ch. central,* de 35 à 55.000 F - 742-06-42

BUZENVAL face Mo pr. square, 2 P., tt cft, 43 m² + terrasse, *65 m²* - 310.000 F - 346-11-76.

78 - Yvelines

Fourqueux, 2 km Sud St-Germain, part. vd appt dupl. 140m², tr. calme. Vue except. 6 p. pr., 2 gar. Tél. apr. 16 h. 973-25-32

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Dans une très élégante propriété début de siècle, 3 remarquables appartements, très haut standing s'ouvrant sur un parc de 1.600m² avec arbres centenaires, dans un calme monacal, à 500 m RER. RHODES, Le Vésinet, 971-83-84

Fouqueux (2 km S. St-Germain) part. vd appt duplex 140 m², tr. calme, vue exc., 6 p. pr., 2 gar. T. apr. 16 h. 973-25-32.

PARLY 2 2/3 pièces type 1 BIEN PLACE. *Calme. Cause départ étranger.* 245.000 F. — Tél. : 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. Pte St-Cloud, bel imm. ancien, entr., 2 p., cuis., s. d'eau, 870.000 F - 620-36-49.

ASNIERES BOURGUIGNONS Bel immeuble 1930, chauff. cent. 1) 2 P., wc, *cuis., s. eau. 120.000, av. 24.000.* 2) 3 P., cuis., wc, salle d'eau. Prix 180.000 F, avec 36.000 F. Propriétaire 720-89-18 (poste 33)

COURBEVOIE, près GARE. Belle affaire, propr. vd dans imm. rénové ravissant 2 P., entr., cuis. équ., bains, wc, moquette, état neuf, 118.000 F. *Tél. : 755-82-30.*

SAINT-CLOUD
Petite résidence, tout confort, 12 logements, chff. individuel. Magnifique appartement 4 pces. Balcon 24 m2. Box et cave. 750.000 F. Vendredi, samedi, dim., lundi, *602-97-72*

94 Val-de-Marne

VINCENNES - Résidentiel près métro, Bois, R.E.R., belle restauration d'immeuble, asc., chff. centr., interphone.

Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.

Visite sur place ts les jours 14-19 h., sauf lundi, 38, av. *Franklin-Roosevelt, ou* GEFIC CTI, 723-78-90.

SAINT-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, gd séj., s. à manger, 4 chbres, impeccable 567-22-88.

95 - Val-d'Oise

ENGHIEN. Vue LAC. *Partic. vd* BON STDG. 4 P. 90 m2. Refait *neuf. 7.000 le m2. 414-86-37.*

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

Proche gare FONTAINEBLEAU appartement 5 pièces principales. Prix 115.000 F. AGENCE DU PARC, 13, rue du Parc-Fontainebleau. - 422-25-37.

Province

CAGNES/MER. Appt tr. b. état, *3 P., 70 m², près commerces,* cave, parkg. Urgent, 240.000 F. Tél. (93) 58-38-72.

TROUVILLE
17, rue de Paris, direct. mer, beau 2 p. tt cft. 155.000. 555-41-66

NICE
Urgent - *Magistrat vend* 1 million 50.000 FF, crédit. *Appt. standing*, dernier étage, env. 190 m2, 2 balcons sur bd, 3 téléph., 2 bains, 2 toilettes, interphone, sonnerie alarme, *5 pièces* + séjour 44 m2, escal. intérieur, accès toit terrasse, gd bar, jardin suspendu 4 expos. *Vue panor. Prox. ts commerces* et mer, plus bus. Demander la notice, FILIPPINI, 136, bd Cessole, Nice. T. (93) 84-15-66 France

VINCENNES face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables en juin 79
BALCON : 8,19 m² — CUISINE 15,15 m² — CHAMBRE 1 12,75 m² — CHAMBRE 2 12,24 m² — asc — 4 p — ENTRÉE 7,47 m² — wc 1 — wc 2 — placard — SÉJOUR 29,46 m² — CHAMBRE 3 10,85 m² — BALCON : 14,18 m²
surface totale : 106,77 m² + balcons : 22,37 m²
du studio au 5 pièces avec loggias et larges balcons, façades en pierre de taille.
LE SAINT LOUIS
40, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite de l'appartement-décoré tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Sogeprom — provime

constructions neuves

VINCENNES
PLEIN SUD - FACE BOIS
Immeubles d'une architecture élégante dans un environnement de verdure.
A 5 min. du R.E.R. et du centre des commerçants.
du 2 au 5 pièces
Bureau de vente s./place : jeudi-vendredi-samedi, dimanche, de 13 h. à 19 h.
31, avenue Foch - 365-45-91
Commercialisation : SACOFI - 246-70-50.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, *préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12*, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et *immeuble. Paiement comptant.*

URGENT, RECHERCHE 5-7 P., tt *confort, 8e, 16e, 17e*, Rive gauche, NEUILLY. *MICHEL & REYL - 265-90-05.*

RECH. 4-5 PIECES Paris *ou proche* 770-70-79 ou 523-00-41

locations non meublées Offre

Paris

15e - FRONT DE SEINE. Immeuble neuf, sté pptaire, loue directement appartements de standing, cuisine équipée - 2 P., 50 à 71 m², 2.860 à 4.100 F. 3 P., 97 à 123m², 5.000 à 7.400 F. *4 P., 125 m², 7.800 F par mois,* ch., park., tél., télex compris. Renseignemts le jeudi, de 10 h. à 18 h. - 775-80-35.

Avenue FOCH. Rénovation gd standg, deux 2 p., 3.000 à 3.500 F + chg ; 3 P., 4.200 F + charges. - S.P.G., 265-05-49.

QUAI ILE SAINT-LOUIS
Exceptionnel, duplex, décoré. *Réception, s. à manger, chbre,* cuis. aménagée, bains. 7.500 F net. S.P.G. 265-05-49.

BELLEVILLE - Immeuble neuf, propriétaire loue directement 2 P. 2.000 F, 3 P. 2.400 F, 4 P. 2.800 F, 5 P. 3.300 F, charges et parking compris. 775-80-35.

Av. MONTAIGNE, Paris-8e, très gd standg, appt 400 m² environ, grande réception, 4 *chambres*, 3 bains, dressing, 2 services, *loyer 12.500 F/mensuels*, reprise justifiée. SIDAV, 734-33-02.

BRETEUIL - *705-39-10* grand 5-6 P., tout cft + 2 P. *cft, au 7e étage*, 7.000 F + chg.

Région parisienne

Part. loue 3 P., cuis. 65 m², cft, Mo Gentilly, 1er étage. Ecr. ou tél. (73) 92-03-18, *Mme* EVAUX Yvonne, 3, imp. Ste-Philomène, *63000 CLERMONT-FERRAND.* Libre 1er avril.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 P. PARIS et *villa banlieue Ouest.* Pptaire direct 265-67-77.

Région parisienne

Part. rech. appart. tout *confort, région*
CHOISY-LE-ROI
Tél. : 820-18-62.

Rech. APPART. 3 ou 4 PCES prox. 92-CHATILLON. Houbert, 8, r. de Malakoff, 92320 Châtillon.

Pour sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. *Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.*

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PCES *pour cadres étrangers, garantis* par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

SERVICE ETRANGERS *pour cadres mutés Paris* rech. du STUDIO au 5 PCES, LOYERS GARANTIS *par stés* ou ambassades - 285-11-08.

viagers

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00
Prix, indexation et garanties. ETUDE GRATUITE, DISCRETE

propriétés

Part. vend 90 km de PARIS *près NEMOURS* site protégé, fermette en L, *aménagem. à terminer*, 200 m2 habitables, chauffage central, séjour 60 m2, 2 chambres, salle d'eau, cuisine. 1) Av. terrain 800 m2 320.000 F. 2) *Av. terrain 1 hectare*, tennis et maison d'amis : 520 000 F. *TEL. : 281-16-89.*

PARC de SCEAUX résidentiel *Près Parc et RER* belle ppté. Prix élevé. Téléph. : 350-86-78.

70 km Ouest de Paris, 2 km d'Anet, maison de plain-pied en longueur, 200 m2 hab. tt cft s/ parc 3 000 m2. Tél. : 224-98-59.

Très belle propriété près de
MONTFORT-L'AMAURY
villa de caractère, beau parc boisé avec vue dégagée. TEL. : 973-38-52.

LE VESINET Résidentiel. Belle villa 1900 style Louis XIII, salon, salle à manger, 6 chbres. *Parc* 3.300 m2, arbres centenaires. *Rivière - EXCEPTIONNEL.* IMMOB. OUEST - 976-18-18

VAR Sur 15 ha Pins - Chênes - Oliviers. Anc. bergerie + cabanons pierre. Bons murs. Splend. vue. Accès. Prix *300.000 F, crédit* possible. Tél. (94) 77-08-10

Particulier, 11 km CANNES
MAS Séj., 3 ch., cft, chbre de service, ds vieux village provençal, vue impren. Jardin, petite piscine. T. (93) 67-28-44, avant 10 h et après 18 h 30.

DEUX-SEVRES Part. vd MAIS. BOURGEOISE s/1.400 m2 terr. envir., pelouses.
10 PIECES cheminées, poutres appar., 2 bns, 2 wc, *dépendances*, ts Cces, médecin, piscine, écoles, C.E.G., B.E.P.C. PRIX 460.000 F. Tél. : (49) 76-33-00

65 KM PARIS
avant GISORS - Propriété pierre, petites tuiles (caractère), excell. état, hall, gd séjour, salon 42 m2, poutres, cheminée rustique, cuis., 4 chbres, grand dégagement, 2 bns, 2 wc, cave, chauff. cent. fuel, gar., atelier, 3.000 m2 terrain planté paysagé. Prix 530.000 F avec gros crédit.
AVIS 8, faubourg Cappeville, GISORS - (16) 32-55-14-05

MALLORCA
(BALEARES)
bastide du XVIIIe siècle restaurée, tout confort (Tél.), à 1/4 d'heure de Palma, 500 m d'altitude vue panoramique, *sur* 45 000 m2 boisés toutes espèces. EXCEPTIONNELLE PROPRIETE salons, salle à manger donnant sur grande terrasse, 5 chambres avec bns ou douche, 1 chambre de service, *cuisine aménagée avec* chambre froide. Maison de gardiens *indépendante.* Piscine. Ecrire au Propriétaire Jacques LORY *6, rue du Général-de-Larminat,* 75015 PARIS *ou Tél. : 306-95-00 heures bur.*

AU CŒUR LUBERON
SOLIDE MAISON
villageoise, en pierres apparentes, compren. au r.-de-ch. : *entrée, séj. av. pout. et chem.* + cuis., un gd gar, une rem., s. d'eau, w.-c., + une pièce av. puits donn. s/jdinet plein sud. 1er ét., 4 ch. av. tomettes pro*vençales* + gd gren. amén. av. fenêtre. Gr. œuv. en tr. b. ét., pet. jardinet en fac. Aff. rare. Prix total : 225 000 F, avec 50 000 F compt., solde en 15 a.

VALLÉE D'APT
SAINT-SATURNIN-D'APT
Sortie ravis. hameau, 7 500 m2 splend. terr. à bât. pr 2 mais., complanté cerisiers plein rapp. vue en promontoire à 180° sur vallée d'APT, à l'abri du mistral, viabilité. Prix total : 200 000 F., avec 40 000 F comptant, solde en 15 ans. Possibilité en deux lots.

AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT-SATURNIN-D'APT 84490 TEL. : (90) 75-40-76. *Agt FNAIM march. de biens.*

GARCHES. Très résidentiel, *calme sur terrain* 3.500 m2, villa 14 P. + dépend. *parfait état. 574-44-41.*

BORD RISLE
A vendre sur 2.200 m2,
DEUX CHAUMIERES
de caractère, parfait état, tt conft., 5 chbres, pêche 1 km autre rive. 750.000 F. *326-61-60 avant 10 heures.*

Pr. **GISORS** Mais. ANCIENNE entr., sél. chemin., poutres, liv., cuis., 3 chbres, bains, ch. fuel, dépend. Jardin 1.300 m2 av. bord rivière. Prix 370.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à *GISORS. Tél. (16-32) 55-86-20.*

DROME-ARDECHE
Superbes demeures, mais. de camp., villas, terr. Rens. et prix sur demande Marc Bourret, 07300 ST-JEAN-DE-MUZOLS. Tél. (75) 08-20-59, de 10 à 13 h.

villas

NOISY LE-ROI
Plein centre mais calme sur 600 m2. Terrain belle *construction récente* 200 m2, séjour double, *5 chbres, cuis. équipée,* 2 bains + combles aménagés. Très bon état. *PRIX : 790.000 F.*
FEUCHEROLLES proximité
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
pavillon récent, séjour 40 m2, coin feu, 5 chbres, 2 bains. Terrain planté *500 m2 irréprochable.* PX. 645.000 F + 33.000 F.

CPH IMMOBILIER — *Agence du Centre commercial de Parly 2* — Tél. 955-48-00

Banl. Bordeaux 20' du centre par autor., villa 1976 F4, gar., 1.000 m2 jardin, dans les pins, copropriété de 3 courts de tennis attenants. Prix 350 000 F. Tél. (16-56) 07-03-61 ap. 18 h.

Part. vd mais. Hte-Provence s/ lac magnif., voile, pêche, séj., cuis., 3 ch., 2 san., 2 w-c, gar. *2 voit., cel., buan. 3 000 m2 pins* 650 000 F. T. 200-33-04 p. 40-18.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Sur joli jardin planté de 580 m2, villa récente, séj. 38 m2, cheminée, 3 chbres, combles aménageables. PRIX. 665.000 F.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Villa récente de plain-pied, 220 m2, belle réception, 4 chbres. Jardin clos 1.000 m2. PRIX : 870.000 F.

FEUCHEROLLES
Construction 1971, jardin 500 m2, séjour 40 m2, coin feu, 5 chbres, mezzanine. PX. 645.000 F + 33.000 C. F.

CPH IMMOBILIER — Agence de Parly 2 — Tél. 954.54.54

MORANGIS
5, rue du Colombier, villa plain-pied, 6 Pièces, tout confort, terrain de 420 m2. Prix 530.000 F.
E.T.I.
448-82-86.
Ouvert le dimanche.

MEUDON
7 MINUTES R.E.R. INVALIDES. Part, de préfér. à Part., vend villa, calme, 154 m2, séjour double, bureau, 4 chambres, 2 bains, cave atelier, garage 2 voitures, jardin 900 m2. Prix 1.300.000 F. *Téléphone : 027-39-13,* avant 9 heures, après 20 heures.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Début du siècle, bon état, séjour 30 m2, 3 chbres, grenier aménageable, 400 m2 de terrain clos de murs. PRIX : 610.000 F

NEAUPHLE-LE-VIEUX
Maison ancienne rénovée, 110 m2, 5 pièces. Conviendrait commerce d'antiquités. PRIX : 445.000 F.

CPH IMMOBILIER — Agence de Parly 2 — Tél. 954.54.54

Prox. VERSAILLES
Belle maison individuelle, gde réception + 5 chbres, 3 bains, garage. JARDIN 840 m2. *735.000 F - AMP. 17-47*

CROISSY-SUR-SEINE 10' R.E.R.
VILLA ILE-DE-FRANCE *parfait état, réception 45 m2* + 6 chbres, 3 bains, vaste sous-sol, tout confort. Jardin 700 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE VESINET 10' R.E.R.
Commerces - AGREABLE VILLA SUR 1.800 m2 boisé, sur pelouse salon, salle à mang. séparés, 4 chambres, tt confort, *dépendances. 1.650.000 F* A SAISIR - EXCLUSIVITE. Agence MAIRIE - 976-52-52

PRES LYCEE **ENGHIEN** BELLE VILLA MANSART. Grande récept. + 6 chbres, 2 bains, gar. 2 voit., sous-sol total, parc 1.890 m2. 1.300.000 F. Tél. : 989-31-74.

CHAMPAGNE-SUR-SEINE, maison de plain-pied s. 1.700 m2 *de terrain, séjour, cuis., 2 ch.,* cab. toil. Prix 171.000 F. CAT, 77670 ST-MAMMES. T. 070-58-60.

terrains terrains

EN AUVERGNE ET LIMOUSIN
A VENDRE
Terrains à bâtir pour constructions libres *en bordure plans d'eau navigables :* LIMOUSIN : Lac de Vassivière. Lotissement d'Auphelle.
AUVERGNE
Lac de Saint-Etienne-Cantalès. Lotissement d'Espinet.
Tous renseignements :
MELUN SÉNART-IMMOBILIER
5, place Verneau, 77240 CESSON
Téléphone : 063-22-12
ou SOMIVAL, 46, bd Pasteur, 63001 CLERMONT-FERRAND (73) 93-81-10.

90 km *Ouest Louviers* part. vd 26 604 m2, 130 m façade, 12 F le m2. Tél. : 607-43-78 matin.

Part. achète terrain à bâtir AU VESINET. Tél. : 16 (26) 88-40-08, le soir.

Pptaire *vend terrain d'angle à* LIMEIL-BREVANNES 3 500 m2. *Tél. : 630-14-36 pr ts renseign.*

Terrains 20 ha + 15 ha, 10 F *le m2, 800 m. mer, Corse. CU* Me ARNAL. — 12120 Cassagnes.

VAR - Exceptionnel, 5 ha. pour 2 villas, *TOTAL 700.000 F.* Tél. : 16 (93) 80-32-03.

A 30 km SAINT-TROPEZ (Var) joli terrain mi-boisé *35.000 m² pour* 2 villas. Accès Nationale. Prix : 350.000 F. Tél. 16 (94) 27-05-17.

MONTLIGNON, 15 KM PORTE ASNIERES - 2.300 à 2.650 m², permis de construire - 130 F le m² - Tél. 989-31-74.

Part. vd terrain à bâtir 9 km ROYAN, près bourg. 2.035 m², 40 F le m². Tél. (46) 02-02-56.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE
PROXIMITE BRUNOY (91) environnement exceptionnel : DERNIER TERRAIN LIBRE, Centre *Ville* **2.160 M2** C.O.S. *0,30* 450.000 F. — 900-51-10, H. de B.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
TERRAINS 900 m2
IMMOBILIÈRE DES YVELINES
TÉL. : 973-38-52.

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, *toutes superficies, pour création* DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, Paris-8e. Téléphone : 266-57-22.

maisons de campagne

Particulier vend maison 16e siè*cle à aménager*. Prix 55.000 F. Visite sur place les 13, 14, 15 et 16 avril. Mme Alibert, 6, rue Pasteur, Saulieu (Côte-d'Or).

A vendre, côte normande, 20 km. Caen, maison ancienne, bon état. S'adresser pour visiter à : Me Gil Leconte, à Bayeux (14). Tél. : (31) 92-01-21.

VALLÉE DU LOT
Aveyron, lim. Cantal, site exc. *Mais. habit. tr. anc. à rén., dép.,* four pain ét. marche, grange magnif. pierre pays s/env. 3 ha. Px : 230.000 à déb. T. *594-17-72.*

Sud Ardèche, maison typique à restaurer avec terrain, vue superbe, rivière, soleil. Px 100.000 F. *Tél. (91) 73-07-55*

fermettes

Part. loue à Part. agréable fermette, tt cft, 110 km. Paris, jard. *40 ares. Tél., 12-20 h., 535-46-86.*

VAL DE LOIR
Proxim. CLOYES
Vue sur champs et forêt. Sortie hameau. *Charmante FERMETTE* restaurée et décorée à l'ancienne *(petites tuiles, poutres et solives,* carrelages, boiseries...)

1 gd séj. *50 m2* avec *cheminée* pierre L. XIV, 1 chambre-séjour *rustique av. cheminée*, 1 *chbre* d'amis, s. de bns, cuis. boisée, cellier, bûcher. Tt conft. Parfait état. Sur terrain clos 1.700 m2 dessiné et planté. Tél. le soir après *20 heures au 642-02-57.*

manoirs

XVIIe - 30 km EST
2 MANOIRS ATTENANTS. CFT. *5 chbres* X 2. *Communs* Mais. garde, Etangs. Jdin. Bois 35 ha. Grande qualité. Belles Demeures de France - Téléph. : 387-92-76. 68, bd Malesherbes, Paris (8e)

50 mn PARIS AUTOROUTE OUEST
Manoir luxueusement aménagé

châteaux

Vends CHATEAU en Bourgogne, *2 heures Paris S.H. - 1.500 m2,* vastes dépendances, sur 42 ha. *Parc, terre, bois, étang.* Ecr. : BOUILLER, 10, place des Cordeliers - 21000 DIJON

PERIGORD - Pptaire vd direct. célèbre château du XVe dominant site *classé* (village, vallée, large rivière), petit parc féerique *ceint de remparts. Chapelle* gothique. Pisc. Très gd luxe. *Cft soigné ds le moindre détail.* Exc. distrib., entretien facile et peu coûteux. Habit. tt de suite. 3.500.000 F. Ecr. no 7520, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

ANJOU Petit CHATEAU XIXe *15 P. + dépendances* PARC et Bois 28 ha. Px 900.000 TEL. (41) 51-04-65. Cab. GRUAT, 30, r. Beaurepaire 49400 SAUMUR.

chasse-pêche

SOLOGNE, région Romorantin, offre 3 ACTIONS pour compléter *groupe* 18 fusils chasse dimanche, beau territoire Gd R.-vs CHASSE (faisans, canards et gros gibier). Renseignements 222-43-30 ou 576-80-08, après *20 heures.*

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. **au 296-15-01**

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE SUR LICITATION, au Palais de Justice d'Evry (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 24 AVRIL 1979, à 14 h., EN TROIS LOTS de :
1er LOT : PROPRIÉTÉ *D'ÉPOQUE* FIN L. XVIII **A BIÈVRES (91)**
1, r. Léon-Mignotte. Comprt : une partie centrale, une aile à gche de la partie centrale, une aile sur rue, 2 petits pavillons indépendants. CONTENANCE : 27 000 M2.
2e LOT : IMMEUBLE A PARIS (18e) 16, rue ERNESTINE et 13, rue EMILE-DUPLOYE. Comprt. : divers bâtiments. Cour, hangar, dépend. Superficie : 426 m2 env.
3e LOT : BOUTIQUE A PARIS (3e) 103, r. VIEILLE-DU-TEMPLE Arr.-boutique. Réserve, w.-c.
M. à P. : (pvt être baissées du 1/4 ou de moitié) : 1er LOT : 2 000 000 F. — 2e LOT : 600 000 F. — 3e LOT : 40 000 F.
Consignation et Ministère d'un avocat du Barreau d'Evry obligat. pr enchérir. Pour ts rens. s'adr. à Me NAVEL, avocat, 41-45, bd Décauville. Résid. de l'Orangerie à 91 EVRY (077-15-94) ; à Me DU CHALARD, avocat, Imm. « Le Mazière », r. des Mazières à 91 EVRY (077-15-57), et au greffe du T.G.I. d'EVRY, où est déposé le cahier des charges. Pour visiter la propriété de Bièvres, s'adr. à Me DURANT, huissier, 6, bd Jean-Jaurès à 91 ARPAJON (490-00-34).

Vente sur saisie immob. au Pal. Just. à Paris, jeudi 26 avril 1979, à 14 h.
HOTEL PARTICULIER, PARIS (16e), 15, R. BERLIOZ
Rez-de-chaussée, deux étages et dépendances
M. à Prix : 400.000 F - S'adr. Me DRIGUEZ
avocat à Paris (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, tél. 225-13-20.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« IL PEUT Y AVOIR UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE L'EMPLOI » affirment les présidents des établissements publics de la majorité

Les présidents des conseils régionaux appartenant à la majorité ont adopté le mercredi 4 avril une résolution affirmant leur volonté de voir les régions jouer un rôle accru en matière d'animation économique et d'emploi. *« Il peut exister une politique régionale de l'emploi »*, ont-il affirmé.

Au cours d'une réunion organisée au conseil régional d'Ile-de-France, les quatorze présidents (1) ont formulé des propositions communes sur cette question, qu'ils transmettront au président de la République et au premier ministre.

Ils demandent que le champ d'application des aides aux créations d'entreprise soit étendu aux secteurs de recherche et au tertiaire, que le cautionnement des prêts bénéficie à de nouvelles catégories d'établissements de crédits, la création d'instituts de participation permettant le lien entre les sociétés de développement régional (S.D.R.) et les conseils régionaux. Autres revendications : une coordination plus étroite entre la DATAR et les responsables régionaux, le déplafonnement des ressources financières des régions.

Les présidents des conseils régionaux ont décidé de se retrouver régulièrement en invitant les présidents appartenant à l'opposition.

(1) Il s'agit de MM. Pierre Schiele (C.D.S.), président du conseil régional d'Alsace ; Marcel Lucotte (P.R., Bourgogne) ; Raymond Marcellin (P.R., Bretagne) ; Jean Delaneau (P.R., Centre) ; Jacques Sourdille (R.P.R., Champagne-Ardenne) ; Edgar Faure (R.P.R., Franche-Comté) ; Michel Giraud (R.P.R., Ile-de-France) ; Maurice Halff, président du Conseil économique et social, représentant M. Pierre Messmer (R.P.R., Lorraine) ; German (sans étiquette, Basse-Normandie) ; André Bettencourt (P.R., Haute-Normandie) ; Olivier Guichard (R.P.R., Pays de la Loire) ; Jacques Mossion (C.D.S., Picardie) ; Francis Hardy (R.P.R., Poitou-Charentes) ; Paul Ribeyre (CNIP, Rhône-Alpes).

A Brunoy

LES TRAVAUX CONTINUENT

Le tribunal administratif de Versailles a rendu, le 28 février 1979, un jugement ordonnant le sursis à exécution, c'est-à-dire l'arrêt des travaux de construction d'un commissariat de police à Brunoy (Essonne) dans la résidence Talma.

L'affaire remonte à 1977. Le promoteur de la résidence Talma avait alors cédé un terrain de 3 000 mètres carrés à la mairie pour la construction d'un commissariat de police (« le Monde » du 30 novembre 1978). Un permis de construire fut délivré le 17 avril 1978. « Or, affirment les copropriétaires de la résidence, ce bâtiment ne pourrait être construit qu'avec notre accord. Nous ne nous opposons pas à l'installation d'un service public, mais à sa construction dans la résidence, puisqu'elle entraînera la disparition d'aires de jeux et d'espaces boisés. »

Les copropriétaires, qui offrent pour la construction du commissariat un parc de stationnement situé à proximité, ont donc porté l'affaire devant le tribunal administratif, qui leur a donné raison... mais les travaux continuent.

P.T.T.

Le secrétariat d'État dément que des fonctionnaires allemands aient des responsabilités dans l'administration française

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a démenti les informations données par la Fédération C.G.T. et abondamment reprises et commentées par « l'Humanité » des 4 et 5 avril, sous le titre : « De hauts fonctionnaires allemands à la tête des services publics français ».

La Fédération C.G.T. des P.T.T. avait, dans un communiqué daté du 3 avril, dénoncé un projet gouvernemental visant à procéder à partir d'octobre à des échanges de hauts fonctionnaires avec l'Allemagne fédérale. *« Il ne s'agit pas de simples stages de formation mais d'affectations de fonctionnaires allemands dans des fonctions d'étude et de responsabilité »*, déclare les postiers C.G.T., qui estiment que ce projet *« viole le statut général des fonctionnaires »*.

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a fait, le 4 avril, la mise au point suivante :

Des échanges de fonctionnaires sont pratiqués depuis plusieurs années entre l'administration française et diverses administrations étrangères. Ces échanges, qui existent depuis 1972 avec la Grande-Bretagne, depuis 1978 avec le Canada (province du Québec), qui devraient commencer en octobre prochain avec la R.F.A., sont destinés à *« améliorer la connaissance réciproque des méthodes de travail et de l'organisation du service public dans les pays concernés »*.

Jusqu'à présent, seize fonctionnaires ont été, sur la base de cette réciprocité, échangés avec des administrations étrangères des postes et télécommunications, mais aucune candidature n'a encore été retenue dans le cadre des échanges franco-allemands.

Au secrétariat d'Etat à la fonction publique on indiquait d'autre part que les fonctionnaires accrédités dans le cadre de ces échanges, n'étaient appelés en aucune manière à intervenir dans les prises de décision.

TRANSPORTS

UNITED AIRLINES ANNULE SES VOLS

Lock-out dans la plus grande compagnie aérienne du monde occidental

United Airlines, la plus grande compagnie aérienne des Etats-Unis et du onde occidental, qui est paralysée depuis le dimanche 1er avril par une grève des mécaniciens, a annulé tous ses vols jusqu'au 16 avril. Elle transporte normalement 130 000 passagers par jour et dessert cent villes américaines.

United Airlines, qui a déjà mis à pied 13 300 pilotes, hôtesses de l'air et stewards, devra mettre au chômage temporaire 15 000 autres employés à partir du 11 avril. — (A.F.P.)

PROCÈS POUR CONCORDE

La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et la société américaine Universal City studios ont réclamé, le mercredi 4 avril, devant M. Drai, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, la saisie de toutes les copies diffusées en France du film italien S.O.S. Concorde.

Ce film, produit par la Dania Film National Cinematografica, est diffusé en France par le Consortium d'achats audiovisuels. Les requérants estiment que le titre de ce film ne peut être utilisé en France sans l'autorisation de la SNIAS qui a déposé la marque Concorde en 1963.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST A-T-ELLE RAISON D'ACHETER DES AUTOBUS ALLEMANDS ?

Une vive controverse oppose les élus communistes aux élus socialistes de la communauté urbaine de Brest (CUB), présidée par M. Jo Gourmelon (P.S.), après la décision prise par la majorité de l'assemblée d'acheter vingt-cinq autobus ouest-allemands. Les élus communistes étaient opposés à cette décision, dans la mesure où il y avait également une offre concurrente de la firme française Renault véhicules industriels.

C'est dans ce contexte que le président de la CUB vient d'adresser une lettre au ministre des transports, M. Joël Le Theule, lui demandant de *« prendre des dispositions pour que les constructeurs français soient plus concurrentiels sur le marché du matériel de transport urbain »*. Dans sa lettre, M. Gourmelon indique qu'en fonction de la qualité technique des matériels et des délais de livraison, c'est la firme ouest-allemande Kassbohrer qui a été retenue, cell-ci ayant fait une offre de 1,7 million de francs inférieur à celle de Renault véhicules industriels.
inférieure à celle de « Renault

Indiquant que cette décision a été prise *« non sans regrets »*, le président de la CUB souligne que *« retenir un concurrent de 14 % plus cher serait contraire à la réglementation des marchés publics »*. Il rappelle également que, lors de la séance du 25 mars, où cette décision a été prise, le groupe communiste s'était élevé contre la passation de ce marché, estimant qu'il était préférable d'acheter du matériel français

● *Des handicapés manifestent à Nanterre.* — Une cinquantaine d'handicapés ont manifesté, le mercredi 4 avril, en gare de Nanterre-Université, afin de protester contre le manque d'équipements adapté à leur état dans les gares de la nouvelle ligne S. N. C. F. Paris-Saint-Lazare-Cergy-Pontoise. Les manifestants réclamaient notamment l'installation de rampes sur les quais de gare afin de leur permettre d'accéder plus facilement aux trains.

● *La sécurité des passages à niveau.* — Les élus du syndicat communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines viennent de réclamer la fermeture *« immédiate et définitive »* du passage à niveau de La Verrière, où, le lundi soir 2 avril, quatre personnes ont trouvé la mort. Dans un communiqué, ils demandent que les travaux de franchissement de la voie par souterrain soient immédiatement entrepris. *« Noud refusons d'avance*, ajoutent-ils, *l'exploitation simpliste et sempiternelle de la défaillance humaine. Le fond du problème est que ce passage à niveau représente un véritable danger, dans la mesure où il ne correspond plus du tout au trafic routier énorme de cette partie ouest de la ville nouvelle. »* De son côté, le syndicat C.G.T. des cheminots a demandé que des crédits soient affectés de toute urgence à la suppression de *« ces points noirs »* qui constituent les passages à niveau.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LES CONFLITS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Divergences syndicales à Usinor-Dunkerque où les dirigeants C.F.D.T. sont suspendus

De nos correspondants

Dunkerque. — Le conflit né au parc à brames d'Usinor-Dunkerque continue d'avoir des répercussions, indiquent nos correspondants. L'épuisement des réserves en lingots d'acier va conduire à l'arrêt de la tôlerie forte, seule installation encore en exploitation. Ce serait alors l'activité de la tuberie Vallourec qui serait affectée. Si, lundi, le train à bandes demeurait paralysé, l'usine sœur de Mardyck s'arrêterait à son tour, faute de tôle moyenne à transformer en tôle fine. L'arrêt de la production de fonte aux hauts fourneaux préoccupe très vivement les dirigeants de l'usine voisine de Creusot-Loire, qui utilise de très gros tonnages de fonte liquide fournie par Usinor-Dunkerque pour ses fabrications.

Le meeting qui s'est déroulé mercredi 4 avril à Grande-Synthe, centre résidentiel d'Usinor, a surtout révélé de profondes divergences syndicales. Au communiqué intersyndical appelant à la grève pour le 6 avril, il manque la signature de la C.G.C. Mais il s'agit surtout du conflit intérieur qui a surgi au sein du syndicat C.F.D.T. d'Usinor-Dunkerque. La marche sur Paris, à laquelle ont participé une partie des militants cédétistes animés par M. Claude Bernard, en désaccord avec les consignes d'abstention de l'union locale et de leur fédération a laissé des traces. Sur proposition d'un secrétaire de la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T., le conseil syndical dunkerquois a suspendu le conseil C.F.D.T. d'Usinor - Dunkerque et l'a remplacé provisoirement par un « collectif » de quatre membres.

Entre les deux tendances se partagent les militants C.F.D.T. d'Usinor, derière M. Bernard d'un côté et M. Jacques Deroo de l'autre sans que l'on sache exactement dans quelel proportion. Néanmoins, ces tendances doivent s'exprimer vendredi lors du meeting C.G.T. - C.F.D.T. organisé à l'occasion de la vènue à Grande-Synthe d'un nombre importan tde sidérurgistes des autres établisements d'Usinor.

● **LOIRE : grèves-bouchons chez Creusot-Loire.**

Saint-Etienne. — A l'usine Creusot-Loire (division Marrel), employant à Rive-de-Gier mille deux cent soixante-dix salariés, l'atelier des laminoirs à plaques est toujours paralysé depuis le 14 mars par la grève de vingt ouvriers. Selon notre correspondant à Saint-Etienne la direction a commencé à appliquer la mise en chômage progressive qu'elle avait annoncée pour les différents secteurs de production.

Les premiers touchés ont été les quelque vingt chauffeurs de fours le 28 mars, puis, lundi, des ouvriers de l'atelier de traitements thermiques auxquels devaient s'ajouter, ce jeudi 5 avril, vingt-quatre membres d'équipes de manutention.

A l'usine Creusot-Loire Ondaine, les cent ouvriers des deux ateliers de traitements thermiques sont en grève avec occupation des locaux depuis mardi, pour obtenir des améliorations salariales et des conditions de travail. La contre-proposition de la direction offrant un contrat de progrès basé sur l'intéressement aux résultats a été refusée par la C.G.T. et la C.F.D.T. La prolongation de ce conflit risque, selon la direction, de paralyser l'activité de toute l'usine occupant trois mille deux cents ouvriers.

D'autre part, aux établissements Loire-Record Potain, employant à la fabrication de grues quelque cinq cents personnes à Charlieu (Loire), une grève générale a été déclenchée le 2 avril par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Le mouvement est suivi à 95 % par les ouvriers horaires dont les revendications sont essentiellement salariales.

● **HERBLAY : occupation et séquestration.**

Pontoise. — Après la pose des scellés sur les portes du magasin Confiance, dans la zone industrielle d'Herblay (Val-d'Oise), les trente-deux employés de la société ont décidé depuis le 2 avril d'occuper les locaux après avoir « séquestré » le directeur, M. Perinet, solidaire malgré tout du personnel. Cette décision, indique notre correspondant à Pontoise, fait suite au jugement rendu le 20 février par le tribunal de commerce de Pontoise, qui avait prononcé une liquidation de biens.

Créé par M. Pierre Poujade, le magasin Confiance Distribution, libre service de gros, avait été ouvert le 13 octobre 1975. Mais le 10 février 1976, la direction déposait son bilan et le 1er avril 1976 le tribunal de commerce décidait alors de le confier en gérance à la Société d'exploitation de Confiance, dont le P.-D. G. est M. Robert Schilis, vice-président du Conseil d'Etat.

Les difficultés financières ne disparaissaient pas pour autant et la direction de la société devait multiplier auprès du gouvernement des demandes de prêts. Le 19 décembre 1978, M. Perinet était reçu au ministère de l'économie, où on l'assurait que le prêt de 5 millions de francs nécessaires à l'assainissement financier de la société lui serait accordé dès lors qu'un partenaire se ferait connaître.

Ce partenaire, M. Hass, P.-D.G. d'Euromarché et de Berthier-Saveco, remonte une chaîne de distribution de magasins Aseco. Intéressé par le libre-service d'Herblay, il négocie le rachat des murs avec le groupe Drouot-Assurances, propriétaire des lieux. « *Hélas ! Nous avons été pris de vitesse par le tribunal qui a prononcé son jugement à la requête de l'URSSAF*, précise M. Perinet. *Mais il ne faut pas oublier que les trois cents commerçants actionnaires de la société attendent que cette affaire soit résolue. Le gouvernement a accepté de nous aider, il faut qu'il tienne parole.* »

● *A l'aciérie Solmer*, située à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), les soixante ouvriers des hauts fourneaux ont cessé le travail depuis le mardi 3 avril pour réclamer une augmentation de salaire de 300 francs par mois, l'harmonisation des traitements, la levée des sanctions contre des grévistes, l'augmentation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail. Selon l'intersyndicale C.G.T. - C.F.D.T., cette grève bloque la production de fonte à 70 %.

● *Deux mille cinq cents personnes environ ont manifesté* à La Roche-sur-Yon (Vendée), mercredi 4 avril, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN, qui organisaient une journée départementale d'action contre le chômage.

Le président du tribunal de commerce adresse un ultimatum au P.-D. G. de Manufrance et une mise en garde à l'intersyndicale

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le compte à rebours a commencé à Manufrance. M. Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, vient d'adresser deux lettres respectivement au P.-D. G., M. Mestries, et à l'intersyndicale.

La première est une sorte d'ultimatum, dont la sévérité n'est comparable qu'au réquisitoire dressé par les deux curateurs le 31 août 1977 (*le Monde* du 2 septembre 1977).

Elle souligne tout d'abord, au début du troisième mois d'exercice du P.-D. G. « *l'aggravation constante de la situation* » et « *l'absence de perspectives claires de redressement* ». Le seul point positif des deux mois écoulés « *est la mise à disposition des fonds nécessaires à l'impression du catalogue* »,

Et le président du tribunal de commerce d'insister auprès de M. Mestries sur « *l'absolue nécessité de tout faire* » pour que cette mise à disposition devienne effective.

M. Boutrand attire l'attention du P.-D.G. et du conseil d'administration « *sur l'impérieuse nécessité* » de présenter au tribunal « *avant la fin de la semaine, un plan comportant les mesures de redressement rendues indispensables par la gravité exceptionnelle de la situation* ». En tout état de cause, M. Mestries est sommé de faire part « *avant le 8 avril* » des mesures qu'il compte prendre, étant clairement notifié qu'il ne pourra s'agir d'un simple document formel, « *mais de l'expression claire et irrévocable de la volonté des partenaires concernés d'assurer la sauvegarde des éléments essentiels de Manufrance* ». Faute de quoi, le tribunal ne pourrait « *que constater la défaillance définitive* » du plan du P.-D.G.

Le conseil d'administration a été convoqué pour le vendredi 6 avril.

Dans sa seconde lettre, M. Boutrand rappelle à l'intersyndicale, que le catalogue doit être impérativement mis en vente fin mai et que pour ce faire il est « *impérieux que les opérations de warrantage soient achevées à la fin de cette semaine* ».

Le transfert du stock servant de garantie au prêt de 10 millions de francs du pool bancaire pour permettre la sortie du catalogue connaît en effet quelques aléas. Si la totalité des trois mille cinq cent quatre machines à coudre a bien quitté la firme stéphanoise, il restait dans l'après-midi du 4 avril encore en souffrance près de neuf cents bicyclettes et surtout de huit mille à dix mille fusils, les syndicats ayant exigé pour chacun d'eux un emballage individuel.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. (ouvriers et cadres) et C.G.C. se refusaient à endosser la responsabilité de ce qui pourrait intervenir « *si un esolution globale n'était pas annoncée d'ici demain soir* ». En contrepartie, ils se sont engagés à ce que les conditions de warrantage soient respectées dans le temps imparti.

PAUL CHAPPEL.

M. Raymond Barre : il est « scandaleux » que des grévistes continuent à être rémunérés

M. Robert André-Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, président de la commission des finances, a évoqué, mercredi 4 avril, au Palais-Bourbon, les grèves intervenues à la radio et à la télévision, dans les postes, à l'E.D.F. et à la S.N.C.F. « *Le droit de grève est, certes, un droit fondamental*, a-t-il reconnu, *mais il doit se concilier avec un principe tout aussi fondamental : celui de la continuité du service public.* »

Interrogé sur la position du gouvernement, M. Barre lui a répondu : « *Nous sommes respectueux du principe de l'exercice du droit de grève reconnu par notre Constitution, comme il est normal dans un pays démocratique. Mais la démocratie est menacée quand il y a désordre et un certain nombre de grèves récentes dans les services publics ne peuvent être tolérées en raison des perturbations qu'elles provoquent. Ces grèves ont d'ailleurs été le fait de minorités, et je rends hommage à la plus grande partie des travailleurs du service public, fidèles à une longue tradition d'attachement à la continuité de ce service. Dans les centres de tri*, a-t-il insisté, *c'est l'action d'une minorité d'agents qui a créé des difficultés.* »

La continuité du service public à la télévision

En ce qui concerne la radio et la télévision, il a estimé « *scandaleux* » que le personnel perçoive sa rémunération « *au moment même où il fait grève* », et indique que le ministre de la culture avait demandé au conseil d'administration des sociétés concernées d'étudier les économies à réaliser sur les frais généraux et les investissements afin de compenser les pertes dues aux grèves car, a-t-il réaffirmé, « *il n'est pas question d'augmenter les redevances* ».

Le premier ministre a poursuivi : « *Le ministre de la culture a été également chargé de préparer, dans le cadre de la loi de 1974 et tout en respectant le droit de grève, des dispositions pour éviter les abus de ces dernières semaines et assurer la continuité du service public. La proposition de loi déposée par M. Vivien à ce sujet, ainsi que celle présentée par d'autres membres de la majorité, sont intéressantes. Le gouvernement ne voit pas d'objection à ce que l'article 36 de la loi de 1974 concernant la continuité du service en cas de cessation concertée du travail soit complété par de nouvelles dispositions, et il acceptera, à ce sujet, les propositions venant de la majorité.* »

[A intervalles plus ou moins courts, les députés de la majorité et parfois les ministres affirment la nécessité d'assurer la continuité du service public et de réglementer le droit de grève. Ces déclarations se font de plus en plus nombreuses, comme si leurs auteurs, et M. Barre lui-même, estimaient pouvoir s'appuyer sur une opinion publique lassée par les grèves et portée à juger avec *sévérité des fonctionnaires et* autres agents que leur statut met à l'abri du chômage.

Quant au paiement des grévistes on peut observer qu'il suffit de la cessation de travail de quelques personnes pour paralyser le courrier, les émissions télévisées, etc. Les *retenues de salaires ne sont opérées* que pour les agents qui se déclarent eux-mêmes grévistes, conformément à une pratique fort ancienne, que M. Barre ne saurait découvrir aujourd'hui.]

CONJONCTURE

LE RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS DU VIIIe PLAN

Répondre au troisième défi de l'économie française

Le rapport sur les principales options du VIIIe Plan, adopté par le conseil des ministres du 4 avril, se décompose en trois parties. La première analyse les bouleversements qui se sont produits ces derniers temps dans le monde. Outre les difficultés croissantes d'approvisionnement en énergie et en matières premières, le rapport note que *« la rareté a changé de camp »* et que *« les données se sont inversées »*

« L'économie française en est à son troisième grand défi depuis la deuxième guerre mondiale », le premier étant celui de la reconstruction du pays à partir de 1946, le second celui de l'ouverture de nos frontières dans le cadre du Marché commun. Le désordre de l'économie mondiale des années 70 a été caractérisé par l'abondance des liquidités internationales, le dérèglement du système monétaire international, la hausse massive des prix du pétrole et, nous l'avons vu, l'émergence de nouveaux pays concurrents.

Cet ensemble de mutations profondes a des effets brutaux, notamment sur l'emploi, pour lequel, souligne le rapport, *« il n'existe pas de remède miracle »*. Quant à la remise en ordre nécessaire de l'économie française, elle doit se faire dans la perspective d'une croissance élevée et régulière.

Pas de chiffrage

Le rapport ne dit pas à quel niveau doit se situer cette croissance, en vertu d'un *a priori* qui lui tient lieu de charte. Il a été affirmé au préalable qu'*« il devient plus difficile de prévoir le comportement d'agents économiques exposés à des mutations rapides et elles-mêmes imprévues. Et, surtout, l'environnement économique international se trouve de plus en plus soumis à l'aléa, alors même que l'économie nationale en est davantage dépendante. Ainsi, devient-il impossible de prétendre enfermer l'avenir dans un schéma unique, considéré comme le plus « probable ». Les aléas auxquels un pays développé, de dimension moyenne comme le nôtre, se trouve maintenant exposé, ne peuvent plus se résumer, cinq ans à l'avance, dans un ensemble unique d'informations chiffrées.*

» C'est la raison pour laquelle le gouvernement estime qu'il n'est pas possible de s'engager sur une projection centrale qui constituerait le fondement quantitatif du VIIIe Plan. De plus, demander au Parlement de consacrer une telle projection par son vote, ce serait faire fi de l'imprévisible et laisser croire que l'avenir peut être fixé à l'avance. »

De la même manière, il est répété que *« la croissance ne se décrète pas »*.

Ce qui importe, toujours selon les auteurs du Plan, c'est de rendre notre économie compétitive afin d'en tirer partie *« grâce à une politique offensive de l'exportation »*. L'équilibre de nos échanges reste, bien entendu, un objectif majeur. *« Les pays qui se sont le mieux adaptés à la nouvelle géographie économique du monde sont d'ailleurs ceux qui ont le mieux su spécialiser leurs industries exportatrices en fonction de leur capacité propre, d'une part, de la demande mondiale, d'autre part. »*

En ce qui concerne la maîtrise des finances de la nation, il est indiqué que *« le VIIIe Plan marquera une pause en matière de dépenses publiques »*.

● PARTAGE DES REVENUS.

« D'un point de vue plus dynamique qui est celui de toute politique à moyen terme, la taille du gâteau qui pourra être partagé demain n'est pas indépendante de la manière dont s'effectue le partage aujourd'hui: l'effort d'épargne consenti contribue, en effet, à accroître l'investissement productif et, partant, la production et l'emploi de demain. L'ampleur de cette épargne et les conditions de sa transformation en biens d'équipement dépendent elles-mêmes du partage de la valeur ajoutée entre les diverses parties prenantes. »

Les six options

« Les options du VIIIe Plan sont les choix ouverts que le gouvernement soumet à l'avis du Conseil économique et social et au vote du Parlement. »

● L'ENERGIE.

Les actions du VIIIe Plan porteront sur une économie et une meilleure utilisation de l'énergie, sur la diversification et la sécurité de l'approvisonnement, sur le développement de l'électricité nucléaire, sur la recherche et le développement d'énergies nouvelles.

« L'énergie qui ne pourra être économisée ou fournie à partir du nucléaire, du gaz ou du charbon, devra provenir d'une consommation accrue de pétrole. C'est dire l'importance des actions tendant à augmenter le volume de l'offre pétrolière à notre disposition. L'exploration de nouveaux gisements par les compagnies françaises, la mise en œuvre et l'amélioration des techniques de récupération assistée sont donc des actions prioritaires. La diversification géographique de nos importations doit en outre être poursuivie. »

● LE DEVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE CONCURRENTIELLE.

L'action du VIIIe Plan contribuera à améliorer les conditions de financement des entreprises, à donner une nouvelle impulsion à l'innovation, à adapter l'effort de recherche, à favoriser la création et le développement des petites et moyennes entreprises.

« Si l'Etat est appelé à participer aux actions permettant d'atteindre ces quatre objectifs, le succès de notre industrie dépend fondamentalement — comme on l'a indiqué ci-dessus — du dynamisme propre des entreprises.

» Il conviendra d'examiner comment les interventions économiques, aujourd'hui trop concentrées sur quelques secteurs, voire un nombre limité d'entreprises, pourront être redéployées et comment la rémunération des capitaux à risque pourra être améliorée en vue d'assurer un plus large financement de l'innovation.

● RENFORCER LES ACTIVITES AGRICOLES ET L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE.

Indépendamment du projet de loi d'orientation agricole qui doit être soumis au Parlement, *« le VIIIe Plan doit être préparé en fonction de trois objectifs : adapter le système de production agro-alimentaire, se doter d'un appareil efficace d'exportation, rechercher une moindre indépendance à l'égard de l'importation »*.

● DES ACTIONS SPECIFIQUES POUR L'EMPLOI.

C'est grâce au secteur tertiaire, indique le rapport, que l'on peut espérer créer l'essentiel des emplois dont les Français ont besoin.

« Tous les services ne se prêtent pas aux lois du marché. Ainsi, dans le domaine social ou culturel, dans les loisirs et l'aménagement de l'espace, existe une demande potentielle, au moins partiellement solvable, qui paraît s'étendre. Certains de ces services peuvent avoir un effet d'entraînement sur l'économie ; dans la mesure où, directement ou indirectement, ils sont financés par les utilisateurs, ils peuvent remplacer des consommations de produits importés ; par leur dynamisme, ils peuvent revitaliser une zone rurale ou un quartier de ville. Mais l'excessive centralisation des décisions, la rigidité des réglementations et le poids des habitudes administratives freinent le développement de ces services, que collectivités et associations ne demandent qu'à créer, gérer et prendre en charge : garderies d'enfants, loisirs et activités culturelles des personnes âgées, activités sportives, etc. Là aussi, comme dans l'industrie, il faut libérer l'initiative. »

Une réduction de la durée du travail ne peut se concevoir de façon brutale et massive.

« Pour que la réduction du temps de travail soit créatrice d'emplois sans porter atteinte à la compétitivité des entreprises, plusieurs conditions sont nécessaires : que la compensation salariale soit strictement limitée, que la productivité du travail s'améliore et que l'équipement existant soit mieux utilisé. Les effets seront différents selon qu'il s'agit de travail posté ou non, selon la nature des tâches accomplies. Il ne peut donc y avoir de réponse unique, et les réductions de durées du travail auront sur l'emploi des effets différents selon les modalités retenues, les entreprises et les postes de travail auxquels elles s'appliquent, les conséquences sur les rémunérations. »

Quant au travail à temps partiel, il intéresserait, selon les estimations, un million de travailleurs, auxquels satisfaction pourrait être donnée *« sans que cela nuise à notre économie »*.

● LA PROTECTION SOCIALE.

« La France dispose aujourd'hui d'un système de protection sociale complet et efficace qui la situe parmi les premiers pays du monde. Quelles que soient les difficultés économiques, cette protection doit être sauvegardée, mais la baisse de la natalité doit redonner la première place à la famille : tout doit être mis en œuvre pour que les transferts en faveur des familles soient privilégiés par rapport aux prestations de caractère individuel. Toutefois, la politique familiale ne pourra être sensiblement plus dynamique que dans la mesure où les autres dépenses de protection (santé, vieillesse) seront maîtrisées. »

La famille, la santé, la vieillesse et la protection des plus démunis seront au cœur des orientations pour le VIIIe Plan.

« Dans une période de croissance modérée, le ralentissement des dépenses de santé doit être recherché par une plus grande efficacité de l'organisation sanitaire, par une limitation de l'offre de soins là où elle conduit à des gaspillages et à des consommations inutiles et par une modération de la consommation médicale privée. »

● L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE.

« Promouvoir un urbanisme à l'échelle humaine, améliorer l'habitat, favoriser les transports en commun, sauvegarder le patrimoine naturel, lutter contre les pollutions, les nuisances et les gaspillages, renforcer la participation des associations à la vie publique, aménager le temps, tels sont les principaux axes d'une politique que le Plan entend défendre. »

Sous la loi des incertitudes

Le Plan n'est plus ce qu'il était et ne le sera plus. Le premier ministre en a averti la presse, le mercredi 4 avril. Le temps est révolu où l'on pouvait rêver autour des chiffres, comme des astrologues autour des planètes. *« Il faut renouveler les méthodes »*, a confirmé M. Barre, en ironisant sur *« la marge d'improbabilités »* à laquelle aucun économiste ne saurait se fier.

De fait, les marges ont été parfaitement réduites dans le rapport sur les principales options du VIIIe Plan ; les prévisions chiffrées ont été bannies du texte et la définition d'une politique de croissance s'y trouve le plus souvent réduite à une intention : elle devra être le plus élevée possible et régulière...

Pourtant, l'analyse de la situation que l'on trouve dans le rapport, ne manque pas d'intérêt. Les *« informations solides [sur] des questions controversées »* sont bien au rendez-vous du Plan. Mais c'est pour en tirer une conclusion qui revient à nier la crise. Selon le rapport, nous vivons simplement une période d'adaptation, face à un bouleversement économique mondial. A nous de relever le défi.

Comment ? Surtout pas en *« faisant fi de l'imprévisible »*, ou en *« laissant croire que l'avenir peut être fixé d'avance »*. *« Le volontarisme du Plan existe »*, ajoute le texte ; *« il s'affirme par son caractère plus sélectif »*, gagnant *« en intensité ce qu'il perd en exhaustivité »*. Sont aussi dénoncées, non sans raison, les mauvaises habitudes qui ont pu conduire dans le passé à faire de la planification un catalogue de souhaits pas tous réalisables.

Mais de là à confondre les choix qui demeurent indispensables avec de simples orientations, il y a une bonne distance : n'est-ce pas renoncer à une tradition vieille de plus de trente ans ?

Sans en revenir aux aspects directifs des plans d'après-guerre, époque où tout était à reconstruire, ne doit-on pas conserver au Plan son caractère de *« réducteur d'incertitudes »*, selon la formule de M. Massé, ancien commissaire, ou même accepter de *« gérer l'imprévisible »*, comme le disait naguère le président de la République ?

Les auteurs du VIIIe Plan semblent d'ailleurs se prendre les pieds dans leurs propres arguments quand, après avoir affirmé l'impossibilité d'*« enfermer l'avenir dans un schéma unique »*, ils annoncent leur intention de réexaminer la situation à mi-parcours. Sur quelle base se fera cette vérification ?

Ce n'est pas méconnaître l'importance des options retenues que de déplorer, sinon des oublis majeurs dans ce rapport, du moins le refus de ses auteurs d'allonger la liste des options prioritaires avec des thèmes cependant évoqués dans l'analyse de départ. Que propose le rapport concrètement pour réduire les inégalités des revenus ? Pour diminuer la progression des dépenses publiques ? Pour s'attaquer au chômage, autrement que par l'espérance d'une *« croissance soutenue et équilibrée »* ? dont on ne voit pas les moyens prévus pour l'assurer. Pourquoi le dialogue Nord-Sud, dont M. Giscard d'Estaing avait dit qu'il était la pierre angulaire du nouvel ordre économique, n'est-il pas même mentionné ?

Peut-être serait-ce retomber dans le piège de l' « exhaustivité » ? Cependant, à s'en tenir à un problème longuement traité par le rapport, celui de l'énergie, on voit que la timidité l'a emporté sur l'audace. Nous voilà dans nos tranchées fixant un minima d'importation de pétrole, avançant l'heure de nos horloges et priant les Français d'éteindre la lumière plus tôt que de coutume. N'est-ce pas sur ce chapitre qu'il eût fallu montrer du courage, inventer précisément en raison du futur ?

Indépendamment des ressources et des variations du dollar, a-t-on imaginé ce qu'apporterait un renchérissement volontaire du prix de l'énergie ? A coup sûr, une économie de cette énergie non plus recommandée mais imposée. Egalement une plus grande possibilité d'exploiter, par le rapprochement des coûts, des sources nouvelles, comme le charbon liquéfié ou les schistes bitumeux.

Cet exemple montre la distance qu'il y a entre l'audace que l'on eût souhaitée et la prudence qui se mêle à presque toutes les pages du rapport. Certes, le gouvernement ne peut être accusé de rester les bras croisés : la détermination matoise du premier ministre s'exprime par des mesures dont la plus récente, concernant la relance des investissements, Coïncide avec la présentation du rapport. Mais, précisément, pourquoi faut-il que ces mesures, que le premier ministre qualifie de structurelles, échappent au Plan ?

La réponse à cette question pourrait être de deux ordres. D'une part, en se refusant à établir des prévisions chiffrées qu'il lui faudrait respecter, le gouvernement évite de redoutables mises en cause ; le manque de précision traduit ici un défaut de consensus dont le pouvoir a conscience. D'autre part, le manque de concertation qui a présidé à l'élaboration des orientations du Plan empêche qu'y aient été retenues des exigences tenant mieux compte des réalités sociales. Il est clair que les partenaires sociaux, si on les avait sérieusement consultés, auraient agi pour que les problèmes de l'emploi soient traités avec un plus grand souci de l'immédiateté.

Mais c'eût été remettre en cause une politique que le chef de l'Etat et le premier ministre tiennent pour seule efficace à terme. Qui dira les incertitudes dont sont menacées à leur tour de telles politiques ?

FRANÇOIS SIMON.

AGRICULTURE

DEVANT LE CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

M. Debatisse a seulement évoqué la possibilité de son départ

M. Barre préside ce jeudi 5 avril un comité interministériel consacré à la dernière mise au point du texte sur la loi d'orientation agricole. Celle-ci a été le thème central du congrès de la F.N.S.E.A. qui s'est achevé mercredi à Deauville, et où M. Debatisse, dont l'annonce du départ était attendue, en a seulement évoqué la possibilité.

Dans un discours politique démontrant que le monde paysan, avec sa pratique déjà ancienne de l'Europe, pouvait tracer pour l'économie nationale *« une troisième voie entre capitalisme et collectivisme »*, M. Debatisse a justifié sa toujours éventuelle candidature au Parlement européen. Ne pouvant encore faire état de sa décision et contraint malgré tout d'en informer le congrès, il a réussi à dire au revoir aux responsables de la centrale paysanne sans annoncer son départ.

L'hésitation que M. Debatisse dit éprouver devant l'engagement politique tient à deux facteurs. Le premier est conjoncturel : avec la crise, la remise en cause de la politique agricole commune et la concurrence internationale, le moment est-il bien choisi de quitter le navire syndical ? Le second est plus prosaïque : il concerne le numéro des dossards et la participation d'autres membres du syndicalisme agricole dans l'équipe nationale de l'U.D.F.

Ce trente-troisième congrès devait répondre aux interrogations des paysans : quels engagements les pouvoirs publics prennent-ils avec la loi d'orientation agricole ? Celle-ci, thème du congrès, est en chantier, rappelons-le, depuis neuf mois maintenant.

La loi d'orientation avait été commandée par le chef de l'Etat dans son discours de Vassy, en décembre 1977. Elle vise à être le soutien législatif de la montée en puissance de l'agriculture française jusqu'à l'an 2000.

Aux questions du président de la F.N.S.E.A., M. Méhaignerie, le ministre de l'agriculture, a apporté des réponses qui semblent satisfaire le syndicat. Il y a en premier lieu la décision d'inscrire parmi les six priorités du VIIIe Plan, l'agriculture et l'agro-alimentaire. Ensuite, le ministre de l'agriculture adressera au nom du gouvernement, *« aux quatre organisations agricoles représentatives, une lettre d'engagement financier pour préciser secteur par secteur le montant substantiel de l'effort consenti pour développer les investissements agricoles »*. Les dirigeants professionnels avaient demandé que l'Etat, à côté de la loi d'orientation, s'engageât dans une loi-programme, afin d'assurer le financement de la modernisation de l'appareil de production agricole. La lettre d'engagement dont a parlé M. Méhaignerie semble correspondre à ce vœu.

Troisième décision annoncée par le ministre : *« La création d'un fonds interministériel de 300 millions de francs regroupant les crédits des différentes administrations consacrés à l'aménagement rural, permettant d'augmenter la cohérence des interventions de l'Etat. »* M. Méhaignerie s'est efforcé d'aplanir ce qu'il appelle des malentendus. Si les points de divergence entre le projet gouvernemental de loi d'orientation et la position de la F.N.S.E.A. portant sur le foncier (contrôle des cumuls et régimes de succession) semblent avoir été réglés, d'autres subsistent sur le plan économique. M. Debatisse avait rappelé que le renforcement du pouvoir économique d'une agriculture fondée sur les exploitations familiales était en opposition avec le libéralisme affiché de certains membres du gouvernement. Pour M. Méhaignerie *« concilier l'exigence de compétitivité avec le maintien d'un maximum d'agriculteurs, c'est refuser le dilemme des exploitations viables et non viables, car compétitivité ne signifie pas obligatoirement agrandissement »*.

La F.N.S.E.A. entendait aussi faire de la mise en place d'une véritable interprofession pour le porc un test de la volonté des pouvoirs publics à s'engager dans la voie de l'économie contractuelle. M. Méhaignerie répond, comme il l'avait fait devant la Fédération nationale porcine, qu'il n'est pas question de créer un office supplémentaire, dont les objectifs peuvent être atteints à travers des structures existantes.

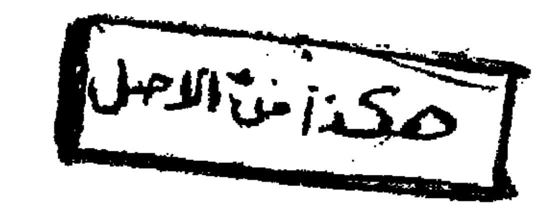
Après avoir précisé que les éleveurs normands touchés par l'épizootie de fièvre aphteuse seraient indemnisés, comme le furent les Bretons en 1974, le ministre s'est attaché à redorer le blason de l'élevage français qui, certes, souffre des montants compensatoires monétaires, mais dont la relative perte de vitesse est due à un retard technologique. Aussi dégage-t-il trois priorités pour la future politique de l'élevage : l'éradication de la brucellose d'ici deux ans, le développement de l'amélioration génétique et de la vulgarisation, un renversement de la hiérarchie des prix en faveur des productions animales, telle qu'elle existe aux Etats-Unis.

Prix et revenus

Les prix, ce congrès ne pouvait pas ne pas en parler. Une augmentation de 5,4 % par la dévaluation du « franc vert » a déjà été obtenue. Les M.C.M. qui frappent les exportations sont ramenées de 10,6 % à 5,3 % et supprimés pour le porc et les vins de table (sauf sur l'Italie où leur maintien protège le marché français). Pour la F.N.S.E.A., l'augmentation minimale totale des prix agricoles nécessaire au maintien du revenu doit atteindre 8 %, ce qui signifie qu'une augmentation des prix en unités de compte d'environ 3 % doit être encore obtenue. Pour le ministre, le revenu agricole doit suivre l'évolution des coûts de productions estimés entre 6 % et 8 % pour 1979.

Il faudra attendre les élections britanniques et juin pour parvenir à un résultat.

JACQUES GRALL.



CONJONCTURE

LES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT POUR SOUTENIR L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Le dispositif d'aide coûtera 3,2 milliards de francs à l'État en 1980 et 1981

Alors que se produisait un « dégel » de l'investissement, ce qui s'est passé en Iran et sur le marché pétrolier a indiscutablement créé un attentisme chez les chefs d'entreprises, a déclaré en substance M. Barre en présentant, mercredi 4 avril à la presse, les mesures de relance de l'investissement qu'il avait commentées, quelques heures auparavant, en conseil des ministres.

« Je me suis personnellement rendu compte de cet attentisme, a déclaré M. Barre. J'avais fait étudier des mesures de soutien à l'investissement pour mai et juin. Mais nous les avons avancées pour compenser l'effet déflationniste de la hausse des prix du pétrole et faire que les anticipations des chefs d'entreprises soient soutenues et même stimulées. »

Après avoir déclaré qu'il était prêt — le cas échéant — à faire à nouveau quelque chose pour soutenir l'activité du bâtiment et des travaux publics. M. Barre a décrit les mesures de soutien aux investissements décidées dans le cadre de la réévaluation des bilans. L'incitation fiscale jouera sur 1979 et 1980 pour éviter d'en concentrer les effets sur une période trop brève, ce qui s'était révélé néfaste dans le passé. En réponse à une question qui lui était posée sur le point de savoir si, une fois encore, ce ne serait pas les entreprises étrangères qui bénéficieraient de la majeure partie des commandes d'investissements, M. Barre a précisé que l'étalement de la mesure sur deux ans avait justement pour but d'éviter un tel effet. « Il y a toutes chances que les entreprises françaises productrices de biens d'équipement en bénéficient », a-t-il affirmé.

Selon M. Barre, bien plus qu'aux préoccupations conjoncturelles, les mesures qui viennent d'être prises répondent à des nécessités structurelles de notre développement. Au total, y compris les prêts et les aides à la recherche et à l'aménagement du territoire, c'est une somme de 5,8 milliards de francs que le gouvernement « met au pot » sur deux ans pour favoriser l'investissement. Mais les incitations fiscales à l'investissement ne diminueront effectivement les impôts des entreprises qu'en 1980 et 1981 (à concurrence de 3,2 milliards en tout). C'est dire aussi que l'effet ne s'en fera pas sentir sur le budget de l'Etat cette année.

Les mesures prises pour encourager les investissements de l'industrie sont de deux ordres : incitation fiscale et aide financière sous forme de prêts. Les investissements contribuant à l'aménagement du territoire (rééquilibrage de l'activité dans certaines régions) et les efforts de recherche et d'innovation vont également être aidés fiscalement.

● AIDE FISCALE A L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL.

Cette aide bénéficiera aux entreprises qui auront augmenté leurs investissements en 1979 par rapport à 1978 et en 1980 par rapport à 1979.

Les entreprises industrielles *qui auront procédé* avant le 31 décembre à la réévaluation de leur bilan pourront déduire de leur bénéfice des années 1979 et 1980 une fraction de leur provision de réévaluation, dans la limite de 10 % de l'accroissement de leurs investissements industriels constatés en 1979 et 1980. Les conditions dans lesquelles ces dispositions pourront être prolongées après 1981 seront préconisées dans les futures lois de finances.

On sait que la loi des finances pour 1978 a autorisé les entreprises à réévaluer leurs actifs amortissables (immeubles, machines, équipements...). Cette réévaluation — destinée à tenir compte des effets de l'inflation qui renchérit le coût de remplacement des équipements — aurait en principe permis aux sociétés de faire des amortissements beaucoup plus importants et donc de dégager des bénéfices moindres à leurs bilans. D'où des pertes importantes de recettes fiscales pour l'État.

Pour neutraliser l'effet fiscal de la réévaluation des bilans, les pouvoirs publics ont mis en place un système dans lequel la fraction d'amortissement supplémentaire permise (à l'actif) par *la réévaluation* est *strictement* compensée par l'intégration dans les profits des entreprises (*au passif) de la plus-value* de réévaluation. Ainsi, tout amortissement supplémentaire est balancé par un *gonflement* du bénéfice qui en annule les effets. La décision qu'a annoncée M. Barre, le 4 avril, consiste à ne réintégrer dans le bénéfice de 1979 et 1980 qu'une *fraction seulement* de la plus-value. Une firme dont les investissements auraient, par *exemple, augmenté* de 20 % en 1979 par rapport à 1978, pourra déduire des bénéfices inscrits au bilan l'équivalent de 10 % de cet accroissement, soit 2 % de ses investissements.

Cet avantage fiscal n'est pas réservé aux entreprises qui ont réévalué leur bilan : il bénéficiera à toutes les autres (notamment aux petites et *moyennes entreprises) qui, en* 1979 et 1980, auront augmenté leurs investissements. Cet *accroissement* devra figurer au bilan (ce ne seront donc plus les commandes qui seront prises en considération, comme dans l'aide décidée en 1975).

Le coût de cette mesure, nul pour le budget de l'Etat en 1979, est estimé à 1,9 milliard en 1980 et 1,3 milliard en 1981, soit 3,2 milliards de francs en deux ans.

● AIDE FINANCIERE : 2 MILLIARDS DE FRANCS SUPPLEMENTAIRES.

Les 2,5 milliards de francs de prêts « bonifiés » (à taux d'intérêt réduit) mis en septembre dernier à la disposition des entreprises qui avaient des projets d'investissements créateurs d'emplois, est portée à 4 milliards de francs. Ces prêts sont *accordés* au taux de 8,75 %.

De plus, l'enveloppe de 500 millions de francs de prêts « participatifs » du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) est portée à 1 milliard de francs. Ces prêts bénéficieront non seulement aux entreprises créant des emplois, mais aussi à celles qui se reconvertissent, aux entreprises « performantes » dont la croissance est ralentie du fait de structures financières inadaptées, aux firmes qui, en raison de leurs efforts sur les *marchés* internationaux, ont besoin de renforcer leurs fonds propres.

● AIDE FISCALE AUX INVESTISSEMENTS CONTRIBUANT A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Le gouvernement a décidé d'associer un avantage fiscal à l'attribution de certaines primes *d'équipement accordées dans le* cadre de la politique d'aménagement du territoire. Pour les primes de développement régional, d'orientation agricole, de développement et d'installation artisanale, accordées en 1979 et 1980, les entreprises « *pourront ajouter la moitié du montant de la prime au prix de revient des immobilisation acquises ou créées grâce à celle-ci* ». En d'autres termes, les entreprises concernées bénéficieront d'un amortissement du bien acquis supérieur à son prix de revient réel. En contrepartie, elles devront renforcer leurs fonds propres à due concurrence.

Le coût de la mesure est évalué à 100 millions de francs en 1980 et à 120 millions de francs en 1981.

● AIDE FISCALE ET PRIVEE POUR LA RECHERCHE : DEUX INCITATIONS.

Pour favoriser la *recherche*, le gouvernement a décidé d'instituer deux incitations. La première consiste à offrir aux entreprises la possibilité d'amortir dès la première année (à partir de 1979) la moitié du montant des investissements nouveaux en matériels de recherche scientifique et technique. Cette mesur sera réservée aux entreprises n'employant pas plus de deux mille salariés et qui ne sont pas contrôlées par des *sociétés cotées en bourse*. Son coût est estimé à 90 millions de francs en 1980.

La seconde incitation est une prime « *d'innovation* » pour les dépenses effectuées auprès de centres de recherche publics ou agréés « *en vue de contribuer à la recherche ou à la mise au point de produits ou procédés nouveaux ou améliorés* ». Cette prime représentera 25 % des dépenses des firmes dans *ce domaine*. Elle est plafonnée à 1 million de francs par entreprise et par an. *Coût pour l'Etat* : environ 150 millions en 1979.

PRESQUE 6 MILLIARDS, MAIS RIEN EN 1979

Que coûteront les diverses aides à l'Etat ?

● *Incitations fiscales à l'investissement* :

	Coût en millions de F 1980	1981
— investissements industriels (aide fiscale égale à 10 % de la progression de l'investissement)..	1 900	1 300
— investissements *contribuant* à l'aménagement du territoire	100	120
— investissements pour la recherche...........	90	90
Total :	2 090	1 510
● *Crédits budgétaires (primes « innovation ») :*		
— coût en 1979	150	
● *Elargissement des enveloppes de prêts en 1979 :*		
— prêts bonifiés aux investissements créateurs d'*emplois*	1 500	
	1 500	
— prêts participatifs	500	
Total général :	5 750	

En septembre dernier, le gouvernement avait mis environ 10 milliards de francs, sous diverses formes, à la dispositions des entreprises pour leurs investissements.

● *Pour une publicité déguisé*, M. Jean-Jacques Goupil président-directeur général de la société Fluocaril, a été condamné récemment à 10 000 francs d'amende par la *trente et unième chambre correctionnelle* de Paris. Cette publicité en faveur du dentifrice vendu par cette firme était, selon les juges, contenue dans des causeries à caractères scientifique diffusées en 1976 au nom de l'« *Association Fluocaril* », par R.T.L., Europe 1 et Radio-Monte-Carlo, *afin* de vanter les mérites *du fluor* dans la prévention des caries dentaires.

Le film de nos « temps forts »

(Suite de la première page.)

Second « départ », la construction européenne. A ce sujet, *comment ne pas partager avec* Pierre Drouin un certain désenchantement en constatant que — si l'on me permet de corriger *pour une fois Péguy* — la mystique n'a pas su se transmuer en politique ? Et, pourtant, il reste tant à faire, *sur ce demi-continent* le plus menacé du monde par un gigantesque retournement de la géo-économie, qui est en train de *banaliser le savoir-faire industriel* où l'Europe a excellé et de raréfier les ressources naturelles dont elle est dépourvue !

Mais cela ne doit pas faire *oublier ce qui a été accompli*. Et à quoi de Gaulle, plus que quiconque, a contribué, malgré l'opposition de « *maints idoines* » et même si c'est avec des *semences préparées* par Jean Monnet.

Trois hommes publics, nous dit P. *Drouin, ont dominé cette génération* : de Gaulle d'abord, évidemment ; Mendès France et Pinay ensuite.

Peut-on imaginer personnages *plus dissemblables ?* Quoi de commun entre le géant de l'Histoire, l'avocat radical à la tristesse « *abyssale* » et le tanneur de Saint-Chamond avec sa « tête d'électeur » ? Vraie question. Et c'est par sa manière de la traiter que l'ouvrage prend son visage et commence à *déployer* la force de son propos. P. Drouin ne cherche pas à *nous imposer* son interprétation, à *nous assener* sa réponse. Il fait mieux. Ayant capté l'attention du lecteur, il l'aide à *réfléchir*, à chercher des repères, s'arrêtant *lui-même au bord d'une piste qu'il ne fait qu'esquisser*, comme par respect...

La source du charisme gaullien est évidente : le Général n'a jamais *gouverné qu'au nom d'une certaine idée de la France*. Mais pourquoi chez P. M. F., *entré dans la* légende bien avant d'arriver à Matignon, la durée du rayonnement personnel n'a-t-elle d'égale *que la brièveté de son passage au* pouvoir ? Et comment se fait-il que Pinay, lui, soit donc encore consulté à Matignon plus de vingt ans après *en être parti ?*

Premier jalon — combien actuel ! — de leur piste commune, *ces trois hommes ont placé, au* centre de leur action publique, cette règle d'or de l'indépendance *nationale* qu'est la solidité de la *monnaie appuyée sur l'équilibre* des échanges extérieurs. Et, selon le mot de de Gaulle, « la libération des échanges. C'est là une révolution ! » *Chacun d'eux, à sa manière*, a osé prendre des décisions douloureuses mais nécessaires, impopulaires *mais dictées par l'intérêt* général. Peut-être, comme le suggère P. Drouin, ont-ils accédé à la popularité parce qu'ils avaient *eu le courage d'affronter l'impopularité...*

Effervescences et crises

Est-ce ce goût de la vérité chez les gouvernants qui fait courir les Français ? Je n'en dirai pas plus pour ne pas déflorer davantage le *livre, si ce n'est par cette phrase :* « Comme Pinay, comme Mendès France, et par de toutes autres voies, de Gaulle a su *mobiliser* les *énergies, canaliser les aspirations* et faire respirer aux citoyens une autre odeur que celle souvent trouble des partis politiques. » *Jouvenel a écrit* : « *Le pouvoir est une altitude*, on y respire un autre air. » Et si la démocratie, la vraie, c'était pareil ?

Plus de la moitié du livre est ensuite consacrée aux idées qui ont échauffé la tête des Français ou les ont touchés au cœur. P. *Drouin fait ici ressortir une contradiction, ou du moins une ambivalence* par la simple juxtaposition des deux thèmes sous l'invocation desquels il place sa discussion du climat intellectuel *des dix dernières années :* *effervescences* d'un côté, crises de l'autre, avec entre les deux la coupure de la fin 1973.

« Effervescences » : ce thème est *l'occasion d'opposer* les idées de mai 1968 à l'« impératif industriel », et surtout de souligner ce *qui est trop souvent passé inaperçu*, à savoir que l'impératif industriel est chronologiquement postérieur, comme si une bonne partie *des Français, après avoir paru* renoncer un instant aux blandices de la croissance, s'était ensuite ravisée : les *psychodrames de l'anti-croissance ont en effet* débouché sur les quatre années de la croissance la plus vive que nous ayons *jamais obtenue*.

« *Crises* » *est le terme qui englobe* les principaux sujets débattus en France depuis lors, ou plus exactement depuis 1972, puisque le *premier rapport* du Club de Rome précéda de très peu la guerre du Kippour. Ce terme se *justifie* tout à fait *s'il s'agit d'évoquer* la crise de confiance dont souffrent des idées-forces comme croissance, science ou technologie, *et le grand renversement de nos* représentations du futur qui sont passées, en quelques années, des avenirs en rose aux avenirs en *noir. Je le trouve plus discutable* quand on l'applique aux mutations structurelles que nous connaissons *depuis le début* des années 70, *car il suggère à tort l'impression* que nous sommes dans une phase aiguë, désagréable mais temporaire, qu'il s'agit de franchir le *moins mal* et le plus vite possible.

En réalité, il me semble que nous sommes en présence de tout autre chose. Nous entrons dans une ère nouvelle, dans laquelle les armements se diffusent de plus en plus largement au sein des nations moyennes et petites, cependant que les savoir-faire industriels se répandent à un rythme accéléré, et de manière irréversible à travers le monde. *C'est dans ce nouveau contexte de multiples polarisations* généralisées et de « *paix chaude* » (P. Hassner) que la France va devoir *livrer la double bataille du* niveau de vie et de la qualité de vie, deux enjeux que Pierre Drouin a peut-être trop tendance à opposer *alors qu'ils sont, me semble-t-il,* étroitement complémentaires.

Un livre-service

Il écrit : « La crise que nous connaissons est « heureusement » (1) *celle-ci : la remise en cause des objectifs d'expansion.* » (Page 184.)

Certes — et j'en suis convaincu depuis le début, — l'enjeu *central de la fin du siècle pour les* pays développés est de commencer à construire une société basée sur « une idée moins partielle de *l'homme* » (*Pierre Massé*) *que* celle sur laquelle se fondent les manipulations de notre subconscient qui tentent d'établir partout *le pouvoir de la marchandise*. Mais cela ne doit pas nous conduire à jeter le bébé avec l'eau du bain. Où sont les *Français* qui *accepteraient volontiers une diminution de* leur pouvoir d'achat ? Nous ne pouvons plus ignorer les rigueurs *de la croissance douce*. A *croissance* lente, société dolente. Ceux *qui regardent*, par exemple, l'évolution du budget de la Sécurité *sociale sont bien forcés de* conclure que si notre expansion devenait négative, notre société deviendrait explosive.

Mais il y a de la place entre le modèle anglais et le modèle japonais. A ce sujet, je regrette que Pierre Douin, *qui paraît avoir tout* lu et qui jette sur des dizaines d'auteurs l'eau vive de son écriture limpide et cursive, ne nous ait entretenu ni de l'économie duale de Gershuny, ni du beau voyage d'Henri Mendras « Au pays de *l'utopie rustique* » *qui vient de* paraître (2).

Mais l'un des grands mérites de ce livre est précisément d'ouvrir *maints débats de ce genre.*

Pierre Drouin ne joue pas les maîtres penseurs. Loin de prétendre *nous imposer* « *sa vision des choses* », il nous propose, avec une rare impartialité, une succession de bonnes « vues sur les faits ». Au *lieu de tomber dans le travers* si fréquent qui consiste à tordre les données pour en extraire une « thèse », il se borne à suggérer des « hypothèses ». Son ouvrage *n'est pas un* « *livre-marchandise* » tout fait, tout emballé, à prendre ou à laisser ; c'est un « livre-service » ouvert, à la disposition du *lecteur, qui se situe* presque toujours à ce point élevé d'accomplissement où le talent rejoint la modestie. Je parie que bientôt, on l'appellera « Le Drouin ».

MICHEL ALBERT.

(1) C'est nous qui soulignons.

(*) *Qu'est-ce qui fait courir la France ?* Ed. Plon, 220 p., 40 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3245	4,3285	— 135	— 100	— 285	— 240	— 760	— 690
$ can. ...	3,7340	3,7395	— 160	— 120	— 305	— 255	— 705	— 635
Yen (100).	2,0125	2,0175	+ 10	+ 40	+ 15	+ 60	+ 100	+ 60
DM	2,2930	2,2970	+ 15	+ 50	+ 50	+ 90	+ 155	+ 215
Florin	2,1280	2,1320	— 10	+ 20	— 25	+ 10	— 35	+ 20
F. B. (100)	14,5145	14,5420	— 40	+ 75	— 190	— 15	— 630	— 240
F. S.	2,5345	2,5390	+ 110	+ 145	+ 225	+ 265	+ 725	+ 790
L. (1 000)..	5,1299	5,1468	— 240	— 185	— 445	— 370	—1200	—1120
£	8,9330	8,9465	— 395	— 315	— 815	— 700	—1880	—1735

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/8	5 1/2	5 1/16	5 7/16	5 1/16	5 7/16	5 3/8	5 3/4
$ E.-U. ..	3 9/16	3 7/8	10 1/8	10 1/2	10 5/16	10 11/16	10 9/16	10 15/16
Florin	7	7 1/2	6 5/8	7 1/8	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
F. B. (100)	6	7 1/2	6 7/8	7 7/8	7 1/8	8 1/8	7 5/8	8 5/8
F.S.	1/16	7/16	3/16	9/16	5/16	11/16	1 1/4	1 5/8
L. (1 000).	9	10 1/2	11 1/4	12 1/4	11 1/8	12	11 1/2	12 3/4
£	11 1/4	12	11 3/4	12 5/8	11 3/4	12 1/2	11 5/16	12
Fr. franç..	6 5/8	7 1/8	6 5/8	7 1/8	7 5/16	7 13/16	8 1/8	8 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURO - CROISSANCE (Sicav)

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1978, au terme duquel l'actif net de la société s'élevait à 138,99 millions de francs, contre 119,86 millions de francs un an auparavant, la valeur liquidative de l'action étant passée au cours de cette période de 135,77 F à 159,32 F. Elle a, par ailleurs, décidé la distribution d'un coupon net de 7,28 F assorti d'un avoir fiscal de 0,52 F, en progression sensible par rapport au coupon net de 5,97 F (+ crédit d'impôt 0,80 F) servi au titre du précédent exercice.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé la mise en paiement, le 9 avril, de ce dividende, qui pourra être réinvesti en actions de la société, en franchise de droit d'entrée, jusqu'au 30 juin 1979.

D'autre part, M. Vincent Hollard a présenté au conseil la démission de ses fonctions de président et de son mandat d'administrateur, compte tenu des nouvelles responsabilités auxquelles il doit être très prochainement appelé.

Le conseil d'administration l'a vivement remercié de sa contribution au développement d'EURO-CROISSANCE et a désigné pour lui succéder M. Lucien Ogier, vice-président de la société depuis l'origine.

Sur proposition de M. Ogier, le conseil a coopté en tant qu'administrateur M. André Georges, qui doit être bientôt nommé président de la CAVAMAC (Régime de retraite complémentaire).

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, SICOMI du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale et extraordinaire le 29 mars 1979, ont approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 27 219 452,71 F, contre 24 379 902,08 F au titre de l'exercice 1977.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 18 avril 1979, d'une somme de 23 490 000 F, représentant 86,3 % du bénéfice net comptable ; le dividende unitaire correspondant, n'ouvrant droit ni à avoir fiscal ni à crédit d'impôt, s'élève à 26,10 F, contre 23,10 F, en augmentation de près de 13 %.

MUTUABAIL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de MUTUABAIL, réunie le 29 mars 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 9 593 039,91 F, contre 7 264 020,15 F au titre de l'exercice 1977.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 3 avril 1979, d'une somme de 8 350 000 F, représentant 87 % du bénéfice net comptable ; le dividende unitaire correspondant, n'ouvrant droit ni à avoir fiscal ni à crédit d'impôt, s'élève à 16,70 F, contre 12,50 F, en augmentation de près de 34 %.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a renouvelé pour six ans les mandats de président de M. Yann L'Heveder, de vice-président d'AUXI-BAIL IMMOBILIER et de directeur général de M. Gérard Attard.

Il est rappelé que le conseil de MUTUABAIL est ainsi constitué :

— Président : Yann L'Hévéder ;
— Vice-présidents : Banque régionale d'escompte et de dépôts, AUXI-BAIL Immobilier ;
— Administrateurs : Jean-Claude Haas, Michel Mery, Assurances générales de France-Vie, Caisse centrale de crédit hôtelier commercial et industriel, Caisse des dépôts et consignations, Crédit foncier de France, Crédit mobilier industriel SOVAC, La Mondiale, Union des assurances de Paris-Vie ;
— Censeurs : Georges Gay, André Wormser.

GROUPE DARTY

DARTY

Chiffres d'affaires consolidés 1978-1979

Les ventes de marchandises et les prestations de services consolidées hors taxes de l'exercice 1978-1979 se terminant, le 28 février 1979, ont atteint 1 448 768 000 F contre 1 milliard 164 521 000 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 24,4 %.

Il est à noter que la comptabilisation de certaines prestations de services (incluses dans le chiffre d'affaires consolidé) a été modifiée au cours de l'exercice 1978-1979 en application de l'article 84 de la loi de finances pour 1979 (loi n° 78-1239 du 29 décembre 1978). Aux termes de cet article, les produits correspondant aux fournitures de services sont rattachés aux exercices au cours desquels les prestations sont fournies. Les produits des prestations des exercices précédents étaient rattachés à l'exercice pendant lequel le contrat était conclu.

Sans cette modification de comptabilisation, les ventes de marchandises et les prestations de services consolidées pour l'exercice 1978-1979 se seraient élevées à 1 milliard 478 864 000 F.

Chiffres d'affaires de la société-mère 1978-1979

Les ventes de marchandises de la société-mère ont atteint 1 milliard 076 076 000 F en 1978-1979 contre 891 145 000 F au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 20,8 %.

Les ventes détail de la société-mère de l'exercice 1978-1979 se sont élevées à 895 090 000 F, en augmentation de 19 % sur l'exercice précédent.

Prise de participation

Les Etablissements Darty et fils ont pris, en mars 1979, une participation majoritaire de 85,3 % dans le capital de la société M.D.R. Cette dernière, seule société franchisée de Darty, exploite trois magasins respectivement situés à Rouen, à Maromme (banlieue de Rouen) et à Caen.

Cette prise de participation permettra l'expansion géographique du groupe Darty en Normandie.

La société M.D.R. est organisée selon le même schéma qu'une filiale provinciale du Groupe Darty avec un entrepôt central situé à Oissel dans la région rouennaise, un siège administratif localisé dans les mêmes locaux et des services après-vente desservant la clientèle des zones de Rouen et de Caen.

La société M.D.R. qui exploitait un rayon meuble dans ses magasins de Rouen et de Maromme a complètement arrêté cette activité au 28 février 1979 pour se consacrer exclusivement à la vente d'appareils électro-domestiques.

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Conseil d'administration du 26 mars 1979

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1978 ainsi que le compte de pertes et profits qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan, établi conformément au nouveau plan comptable, totalise 1 326 399 917 F au lieu de 1 127 333 317 F au 31 décembre 1977. Il fait ressortir, à l'issue des opérations de réévaluation légale des biens amortissables et non amortissables de la banque, un total de plus-values de 38 832 966 F.

Le compte de pertes et profits fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 14 337 441 F contre 13 235 206 F en 1977.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 18 942 350 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer à chacune des deux cent cinquante mille actions de 100 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende d'un montant de 20 F (identique à celui de l'exercice précédent), ce règlement assurant un revenu global de 30 F par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10 F.

Il sera demandé à l'assemblée générale de reporter à nouveau 4 942 350 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1978 de la B.N.C.I. (Océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie - Mer Rouge à Djibouti, s'établit à 1 509 709 077 F contre, à fin 1977, 1 240 497 901 F, présentée conformément au nouveau plan comptable.

PUBLICIS S.A.

L'exercice 1978 a été marqué par un développement général des activités du groupe en France comme dans le reste de l'Europe. C'est ainsi que, sous réserve des derniers ajustements que pourraient nécessiter les opérations de consolidation des comptes, le chiffre d'affaires consolidé sera de l'ordre de 2 milliards 370 millions de francs contre 2 131 431 000 F — et le bénéfice consolidé, après impôt, s'établira aux environs de 35 000 000 F — contre 23 645 000 F l'année précédente.

Pratiquement toutes les branches ont apporté leur contribution à cette progression.

Dans le secteur des agences de publicité, Publicis-Conseil et ses filiales ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 558 930 000 F — en augmentation de 14,5 % et dégagé un bénéfice consolidé, après impôt, de 12 millions de francs — contre 8 785 000 F en 1977.

Les agences du réseau international Intermaco-Farner ont, de leur côté, traité un chiffre d'affaires de 1 050 millions de francs (au taux des changes du 31 décembre 1978), en accroissement de 7,7 % sur l'année précédente et présentent un bénéfice consolidé après impôt de 9 490 000 F, contre 7 693 796 F.

Globalement l'activité des diverses sociétés de médias (presse, affichage, cinéma, radio, télévision) a représenté un chiffre d'affaires consolidé de 667 641 000 F (+ 13, 6 %) et le bénéfice consolidé après impôt atteindra 9 218 000 F, contre 8 754 000 F.

Dans le secteur de la distribution, les Drugstores Publicis, en progression de 11,2 %, ont réalisé un chiffre d'affaires de 113 752 000 F — le bénéfice après impôt s'établissant à 1 647 000 F, contre 2 032 603 F — (étant rappelé que ce dernier résultat n'avait supporté que partiellement l'impôt du fait d'un reliquat de reports déficitaires).

En ce qui concerne la société holding Publicis S.A., les revenus de l'exercice 1978 se sont élevés à 10 126 356,17 F, contre 5 707 363,67 F. Le bénéfice net s'établit à 9 millions 0[illegible]9 287,23 F (après réintégration d'un montant de provisions devenues sans objet de 1 [illegible]52 901,43 F) contre 2 385 360,49 F pour l'exercice 1977.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration appelé prochainement à arrêter les comptes définitifs sera en mesure de décider, cette année encore, une majoration du dividende pour le moins équivalente à celle pratiquée l'année dernière.

BANQUE NATIONALE DE PARIS INTERCONTINENTALE

Conseil d'administration du 26 mars 1979

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1978 ainsi que le compte de pertes et profits qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan, établi conformément au nouveau plan comptable, totalise 1 965 740 497 F contre 1 775 097 802 F au 31 décembre 1977. Il fait ressortir à l'issue des opérations de réévaluation légale des biens amortissables et non amortissables de la banque, un total de plus-values de 155 982 504 F.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1978 ressort à 14 302 367 F soit un montant équivalent à celui de 1977 (14 304 684 F) bien qu'ait été constituée, au niveau des résultats du groupe de Beyrouth, une provision de 6 375 282 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 17 515 704 F, après affectation à la réserve légale de 715 118 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer à chacune des 1 184 664 actions de 50 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 11 % (identique à celui de l'exercice précédent), soit un dividende statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 5 %.

En conséquence, il sera versé un montant de 5,50 F, ce règlement assurant un revenu global de 8,25 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,75 F.

Il sera également demandé à l'assemblée de prélever sur le reliquat un montant de 6 784 881 F de manière à porter l'ensemble des réserves à 76 000 000 F.

Le solde ainsi reporté à nouveau sera de 4 215 170 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1978 de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (Océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie et B.N.P. Canada Inc.) s'élève à 7 612 819 152 F contre, à fin 1977, 6 920 538 793 F, présentée sur des bases identiques et conformément au nouveau plan comptable.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La grève de la Bourse n'ayant pas permis la cotation normale du droit de souscription à l'augmentation de capital, ouverte le 5 mars 1979, la clôture de l'émission, prévue initialement pour le 5 avril, est reportée au 27 avril 1979.

Une nouvelle publication sera faite au « Bulletin des annonces légales obligatoires » et dans un journal d'annonces légales.

BANQUE OTTOMANE

Après examen des comptes de l'exercice 1978 le comité a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 9 mai à Londres, la distribution à titre de dividende d'un montant de 1.550.000 livres, soit 3 livres sterling et 10 pence par action, qui entraînerait, conformément aux statuts, le paiement aux parts de fondateur d'un montant total de 72.222 livres, soit 334,38 livres par part entière.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

(Maison fondée en 1772)

Lors de sa réunion du 28 mars 1979, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1978 ainsi que les termes du rapport qui sera soumis à l'assemblée générale convoquée pour le 13 juin 1979.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à F 34 976 000 contre F 24 980 000 en 1977, après 4 139 000 F d'amortissements et provisions.

Le bénéfice net qui ressort à F 13 453 000 a été obtenu après, entre autres, un accroissement net de F 7 063 000 des provisions pour hausse des prix et affectation de F 883 000 à un compte de provisions pour participation des salariés.

Au niveau des comptes du groupe qui n'incluant pas encore Canard-Duchêne, on relève un bénéfice net comptable de F 16 650 000 et un bénéfice net ajusté de F 20 814 000.

Il sera proposé une distribution de F 5 895 164. Celle-ci permettrait d'allouer un dividende unitaire de F 12,20 aux 388 800 actions anciennes (F 11 en 1977) et aux 77 760 actions nouvelles créées en représentation de l'augmentation de capital en numéraire devenue définitive en 1979 et un dividende de F 6,10 aux 33 284 actions créées en rémunération de l'apport Canard-Duchêne.

BANQUE OTTOMANE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts, pour le mercredi 9 mai 1979, à midi et demi, au Great Eastern Hotel (Essex Room) Liverpool Street, Londres E.C. 2.

ORDRE DU JOUR :

1) Rapport du comité pour l'exercice ;

2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1978 ;

3) Fixation du dividende ;

4) Nomination de membres du comité.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, l'assemblée générale est composée de toute personne réunissant au moins trente actions, soit comme actionnaire, soit comme mandataire, soit comme actionnaire et mandataire.

Toutefois, afin de pouvoir exercer le droit de prendre part à l'assemblée générale, il est nécessaire que les titres et éventuellement les pouvoirs aient été déposés dix jours au moins avant la date fixée pour la réunion :

— A Istanbul, au siège central ;
— A Paris, à la Banque Ottomane, 7, rue Meyerbeer, 75009 Paris ;
— A Londres, à la Banque Ottomane, 23 Fenchurch Street, E.C. 3, ainsi que dans les diverses agences de la banque.

Le rapport du comité et les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège social à Istanbul et dans les sièges de Londres et de Paris.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT (U.I.C.)

Le conseil d'administration, réuni le 30 mars 1979, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1978.

Le total du bilan, à 3.003.771.574 F, n'est pas comparable à celui du bilan précédent (836.954.243 F). En effet, conformément au nouveau plan comptable des banques, les valeurs reçues en pension ou achetées ferme et remises en garantie, qui figuraient au hors bilan, sont désormais incorporées à l'actif et au passif. Par contre, les agios restant à recevoir des emprunteurs disparaissent des comptes de régularisation.

Il a été procédé à la réévaluation, d'une part, des actifs amortissables (immeubles sociaux et matériels divers), d'autre part, de la participation de 60 % dans la société propriétaire de l'immeuble, 11, avenue de Friedland.

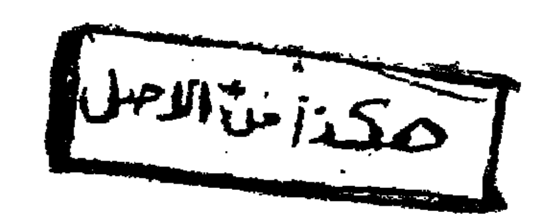
Il en est résulté un écart de réévaluation de 18.358.486 F (réserve réglementée : 8.287.317 F, provision réglementée : 810.337 F, compte d'ordre : 9.260.832 F).

La réserve réglementée de 70.635.539 F, constituée en 1977, sur laquelle 36 millions de francs avaient été prélevés pour incorporation au capital, se retrouve ainsi à 42.942.846 F

Après 29.817.355 F d'impôt sur les sociétés, contre 17.036.039 F et 13.500.000 F de dotation à la provision pour éventualités diverses, le bénéfice net de l'exercice ressort à 17.888.632 F (dont 1.093.083 F de plus-values) contre 14.448.077 F (dont 1.202.988 F de plus-values) en 1977.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai la distribution d'un dividende net de 10 F donnant, impôt versé au Trésor compris, un revenu global de 15 F à chacune des 600.000 actions composant le capital social.

Il est rappelé que l'an dernier, pour 480.000 actions, le dividende net avait été de 9,50 F et le revenu global de 14,25 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 AVRIL

Calme et irrégulier

Les actions françaises se sont une nouvelle fois montré irrégulières, mercredi, à la Bourse de Paris. En léger repli la veille, l'indicateur instantané a terminé cette séance en progrès (+ 0,25 % environ). La réponse des primes, qui n'avait pu se dérouler le 21 mars du fait de la grève des commis, a eu lieu aujourd'hui, et la majorité de ces engagements conditionnels ont été abandonnés. La liquidation sera effectuée le 5 avril, la date de la suivante restant fixée au 20 avril.

En dehors du matériel électrique, encore bien orienté, tous les compartiments se sont révélés irréguliers. Une majorité de baisses ont même été relevées parmi les pétroles français.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Saulnes, Simco, Chargeurs et Legrand (+ 4 à 6 %). A l'inverse, Aquitaine, Marine Wendel et Elf Gabon ont cédé le maximum de terrain (— 4 à 5 %).

« Sans les querelles de la majorité, sans les agressions de Jacques Chirac, le marché eût été beaucoup plus ferme », *disait-on dans les travées du palais Brongniart. Une chose est sûre : entre la stabilité du loyer de l'argent et la bonne tenue du franc, les boursiers n'ont relevé dans l'actualité aucune nouvelle susceptible de freiner la reprise espérée des cours.*

Sur le marché de l'or, encore assez actif (11,43 millions de francs d'échanges, contre 12,19 millions la veille), le lingot est resté relativement stable à 33 640 francs, contre 33 650 francs. Quant au napoléon, il s'est adjugé 1,60 F à 284 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

LONDRES

La tendance est assez soutenue jeudi à l'ouverture. Les industrielles varient cependant dans d'étroites limites, mais leur indice progresse de 0,6 point à 324,4. Bonne tenue des fonds d'Etat. Hausse des pétroles. Les mines d'or gagnent du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 240 50 contre 248 ..

VALEURS	CLOTURE 4/4	COURS 5/4
Beecham	702	706 ..
British Petroleum (1)	11 90	11 15
Courtaulds	103	104 ..
De Beers	382	383 ..
Imperial Chemical	393	397 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	303	301 ...
Shell	782	765 .
Vickers	191	190
War Loan 3 1/2 %	34 3 4	34 7 8
*West Driefontein	33 ...	33 1/4
*Western Holding	28 5 16	28 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

G.O.B.T.P. — Le dividende net pour l'exercice 1978 a été fixé à 11 F contre 9 F pour 1977.

FRANCAREP. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 7,85 millions de francs contre 5,91 millions en 1977. Dividende global : 8,25 F contre 6,75 F.

PUBLICIS S.A. — Le bénéfice net consolidé du groupe s'est établi autour de 35 millions de francs en 1978 contre 23,64 millions en 1977. Les résultats nets de la holding se sont élevés à 9,08 millions de francs contre 2,38 millions. Le dividende global augmentera dans les mêmes proportions qu'à l'issue du précédent exercice (+ 1,80 F à 10,80 F).

S.F.I.M. — Résultat net pour 1978 : 15,52 millions de francs contre 13,74 millions. Dividende global : 21 F contre 16,50 F.

VEUVE CLICQUOT. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 20,31 millions de francs contre 14,26 millions. Dividende global : 18,30 F contre 16,50 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	3 avril	4 avril
Valeurs françaises	99,9	100,4
Valeurs étrangères	115,8	116,9
Indice général	86,5	87

NEW-YORK

Le rythme des échanges s'accélère

Le rythme des échanges, relativement rapide ces derniers jours, s'est encore sensiblement accéléré mercredi à Wall Street et, à l'issue d'une séance assez fiévreuse, 42,16 millions d'actions avaient été traitées contre 33,61 millions la veille. Les investisseurs institutionnels sont restés de la partie, augmentant encore leur mise après s'être échangé 573 « paquets » d'au moins 10 000 actions contre 393 la veille.

Cela dit, la tendance a été assez résistante et l'indice Dow Jones, un moment en progrès de 6 points, a terminé en hausse de 1,47 point seulement à 869,80. Sur 1 919 valeurs cotées, 915 ont monté, 595 ont baissé et 409 sont restées stables.

L'inflation et les commentaires divers qu'elle suscite de la part de personnalités gouvernementales sont à l'origine de ce mouvement. Autour du Big Board, l'on attend cependant une prochaine baisse des taux d'intérêt.

VALEURS	COURS 3/4	COURS 4/4
Alcoa	54 3/8	54 1/2
A.T.T.	61 5/8	61 3/4
Boeing	67 ...	67 ...
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 3/4
Du Pont de Nemours	141 7/8	142 3/4
Eastman Kodak	66 ...	65 1/2
Exxon	53 1/4	53 3/8
Ford	43 7/8	44 1/4
General Electric	47 7/8	47 3/4
General Foods	32 5/8	32 5/8
General Motors	57 7/8	58 1/2
Goodyear	16 7/8	17 ...
I.B.M.	319 1/2	317 1/2
I.T.T.	29 1/8	29 1/8
Kennecott	24 3/8	24 1/8
Mobil Oil	74 5/8	75 3/8
Pfizer	32 1/8	31 7/8
Schlumberger	105 1/4	105 5/8
Texaco	26 1/8	26 5/8
U.A.L. Inc.	26 3/4	26 3/4
Union Carbide	39 3/8	39 1/2
U.S. Steel	24 1/4	24 1/2
Westinghouse	19 ...	19 ...
Xerox	59 3/8	58 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/4	5/4
1 dollar (en yens)	214 425	214 60

BOURSE DE PARIS - 4 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	.. ..	1 529	GAN (Sté) Centr.	654 ..	654 .	Laffitte-Bail	165	169 50	Immobanque	110 .	109 20
5 %	.. ..	8 863	S.P.E.G.	173 ..	171 50	Locabail Immob.	333	334 .	Cie Lyon. Imm.	118 10	118
5 % 1920-1980	. ..	0 863	D.A.P.								

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Agache-Willot	556	554	S.K.F. Aktiebolag	60	56 .	Credinter	*152 87	145 75
Filés-Fourmies	21	20 20	Sperry Rand	219	213 .	Croissance-Immo	*183 45	175 13
Lainière-Roubaix	39 20	40	Steel Cy of Can.	... ..	111 .	Euro-Croissance	*176 13	168 15
Roudière	324	324	Stilfontein	.. ..	23 .	Financière Privée	*409 84	391 29
Saint-Frères	100	104 .	Suéd. Allumettes	66 ..	.. ..	France-Entrepr.	*256 38	244 75
			Tenneco	140 60	.	Fructifrance	*277 08	264 52
			Thorn Electrical	d 34	36 50	Fructidor	*171 22	163 48
M. Chambon	147	...	Thyss c. 1 000	...	239	Gestion Mobilière	*235 01	224 35
Gén. Maritime	53	53 ..				Mondiale Invest.	194 78	185 28
Delmas-Vieljeux	223	225	United Technolog.	161 ..	163	Oblisem	*136 14	129 96
Nat. Navigation	o 74	74				Optimavalor	*191 19	192 12
Navale Worms	98	96 .	Vaal Reefs	89 50	183	Planinter	*319 72	305 22
Saga	24	23	Vieille Montagne	244	242 60	S. L. Est	*473 11	451 66
S.C.A.C.	127 50	131 ..	Wagons-Lits	... .		Sogipaco	*132 99	126 96
Stemi	258	... .	West Rand	11 80	11 70	Sogistar	*426 32	406 65
Tr. C.I.T R.A.M.	114	115	C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..		Valorem	*193 39	184 62
Trans. et Indust.	108	107 50	Emprunt Young	..	295			

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	Tél. Ericsson	328	332 ..	332 ..	328 ..
220	Thomson-Br.	227	228	229 .	227 ..
260	— (obl.)	271	270	270	270 ..
360	U.I.S.	392	395	395	392 .
220	U.C.B.	230	230 20	230 40	227 10
130	Un. F. Bques	309 50	309 50	309 50	315 60
198	U.T.A.	204 60	203 ..	203	205 10
11 50	Usinor	11 80	11 60	11 70	11 50
123	— (obl.)	122 50	122 50	122 50	122 60
235	Gen. Motors	243 50	248 .	248 .	248
17	Goldfields	19 45	19 30	19 20	19 30
23	Harmony	23 80	23 70	23 80	23 70
5 60	Hitachi	5 10	5 15	5 15	5 25
310	Hoechst Akt.	308	308 50	308 50	308 60
32	Imp. Chem.	36 20	36 40	36	36
80	Inco Limited	85 .	87 70	87 70	86 50
1320	I.B.M.	1355	1371	1375	1370
121	I.T.T.	123 80	125 80	125	125 20
280	Merck	285 50	291 40	291 60	296
12 50	Charter	14 60	14 60	14 50	14 50
124	Chase Manh.	135	137 50	137 50	137 50
94	Cie Petr. Im.	102 ..	106 ..	105	
480	C.F.F.-Can.	510	515	515	505
25	De Beers (S.)	29 15	29 10	29 10	29 10
550	Deutsche Bank	634	634	634	641
305	Dome Mines	325	335 50	337	335
565	Du Pont Nem.	595	610	611 .	600
255	East. Kodak	272 50	282 80	283 .	282 70
18	East Rand	19 15	19 05	18 95	19
132	Ericsson	133	131 20	132	131 30
225	Exxon Corp.	229 50	232 80	234 30	230
177	Ford Motor	187	187 50	187 50	187 50
101	Free State	98 90	98 90	98 60	98 30
198	Gen. Electric	204 80	208 50	211 ..	206 50
270	Royal Dutch	291 ..			291 10
24	Rio Tinto Zinc	26 30	26 50	26 30	26 50
57	St-Helena Co	59 70	60	59 90	59 90
430	Schlumberger	450 ..	459 80	460 50	459 80
64	Shell Fr. (S.)	68 .	68 ..	67 90	67 50
615	Siemens A.G.	591 ..	595	594	591
34	Sony	35 ..	35 90	36 10	35 60
260	Unilever	271	271 50	271 50	270
21	Union Corp.	24 90	24 75	24 80	24 95
114	U. Min. 1/10	117 60	114 50	114 50	113 20
140	West Drief.	141 10	142	142 50	141 50
53	West Deep.	49 20	50 20	50 20	49 45
122	West Hold.	121	121 50	121 50	121 50
245	Xerox Corp.	260 50	255 ..	255	254 20
0 84	Zambia Corp.	0 93	0 90	0 97	0 92

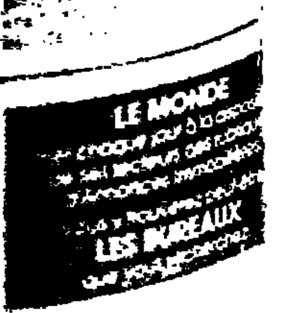
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/4	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 232	4 324	4 30
Allemagne (100 DM)	229 800	229 840	229
Belgique (100 F)	14 517	14 511	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 260	213 140	210 50
Danemark (100 krd)	82 680	82 660	82
Norvège (100 k)	84 610	84 540	84
Grande-Bretagne (£ 1)	8 957	8 939	8 ..
Italie (1 000 lires)	5 137	5 132	5 10
Suisse (100 fr.)	253 850	253 680	251 50
Suède (100 krs)	98 870	98 880	97 25
Autriche (100 sch.)	31 345	31 320	31 50
Espagne (100 pes.)	6 340	6 352	6 35
Portugal (100 esc.)	8 946	8 935	9
Canada ($ can 1)	3 747	3 735	3 665
Japon (100 yens)	2 025	2 018	1 98

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (kilo en barre)	33600	33550
Or fin (en lingot)	33650	33640
Pièce française (20 fr.)	282 4	284
Pièce française (10 fr.)	219 90	220
Pièce suisse (20 fr.)	265 80	267 10
Union latine (20 fr.)	239 50	239 50
Souverain	302 20	305 10
Pièce de 20 dollars	1282	1308 40
Pièce de 10 dollars	720 20	720 20
Pièce de 5 dollars	454	
Pièce de 50 pesos	1340	1338 50
Pièce de 10 florins	251 50	257 70



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les négociations entre la direction de Sacilor-Sollac et les syndicats s'achèvent sur une impasse totale

M. Mayoux, le nouveau P.-D.G. de SACILOR-SOLLAC, a confirmé aux syndicats de la sidérurgie, le 4 avril, lors de la cinquième et dernière réunion de concertation — quarante heures de discussion au total, — que la nationalisation des effectifs du groupe était pour lui une nécessité si l'on voulait que SACILOR-SOLLAC retrouve un équilibre financier en 1981, alors que le déficit pour 1978 atteint 1 milliard de francs et que celui de 1979 doit encore s'élever à un demi-milliard de francs.

Selon M. Mayoux, il faudrait investir 3,5 milliards de francs d'ici à 1981 pour moderniser les équipements, et notamment le grand train de laminoirs de la Sollac, à Ebange - Florance. M. Mayoux assure qu'il n'y a aucun plan de déflation d'effectifs aussi brutale, mais il n'exclut pas des « *allégements gérables* » par la suite, compte tenu de la modernisation, des départs et de la rotation du personnel.

En tout état de cause, compte tenu du « délai de prévenance » de quatre mois, la commission départementale de l'emploi sera saisie dès le 16 avril des premières demandes de licenciements : dans cette optique et pour éviter tout chômage. M. Mayoux souhaite que s'ouvrent au plus vite les négociations sur la convention sociale : « *Ie serait raisonnable d'en avoir terminé en fuin.* » En outre, les travailleurs immigrés recevront de Sacilor-Sollac une indemnité supplémenatire de 10 000 francs en sus des 50 000 francs alloués par les pouvoirs publics dans le cadre de « l'aide au retour ».

Pour les organisations syndicales, c'est l'échec : dans une déclaration commune elle constatent « *qu'il n'y a pas eu de négociations, ni d'atténuation des mesures annoncées, mais un simple échange d'informations, sans qu'à aucun moment la direction de l'entreprise infléchisse ses positions* ».

« *On nous a menés en bateau* », a déclaré M. Paul Marchelli (C.G.C.) ; « *les négociations n'ont jamais commencé* » a estimé la C.G.T. « *C'est encore plus difficile que ce que l'on craignait* », a jugé la C.F.D.T., et « *la direction de Sacilor-Sollac a été dans l'incapacité de présenter un plan industriel cohérent* » selon F.O. et la C.F.T.C. L'ensemble des syndicats a demandé l'ouverture d'une négociation tripartite avec M. Giraud, ministre de l'industrie, M. Mayoux indiquant qu'il « *n'avait jamais refusé de se rendre à une convocation d'un ministre, mais qu'il n'en voyait pas l'utilité* ».

Vendredi se tiendra la réunion de synthèse pour le groupe Usinor, qui devrait vraisemblablemen tdéboucher sur la même impasse.

Comme nous l'avions souligné au début des négociations, l'absence quasi-totale de marge de manœuvre laissée par M. Giraud au P.D.G. du groupe sidérurgique, essentiellement sur le plan financier, permettait de prévoir une telle issue.

FRANÇOIS RENARD.

A Grenoble et à Cannes

NOUVELLES MANIFESTATIONS DE LYCÉENS CONTRE LES MESURES DE « REDÉPLOIEMENT »

Les mesures de « redéploiement », prévues par le ministre de l'éducation, ont provoqué de nouvelles réactions chez les lycéens.

● A GRENOBLE, un millier d'élèves ont manifesté, mardi 3 avril, pour protester contre ces mesures, qui entraîneraient, selon eux, une concentration des lycées dans le centre de la ville et une dispersion des collèges à la périphérie. Après avoir parcouru les rues du centre-ville puis s'être installés pendant une demi-heure sur les pelouses du rectorat, les lycéens ont décidé de se regrouper place Victor-Hugo. De brefs mais sévères affrontements les ont opposés aux forces de l'ordre ; six manifestants ont été interpellés. Au cours de ces interpellations, un reporter du *Dauphineé libéré* a été frappé d'un coup de matraque par un représentant des forces de l'ordre, ce qui a entraîné une protestation des syndicats de journalitses S.N.J. et C.G.C.

● A CANNES, le lycée Jules-Ferry et le lycée d'enseignement professionnel annexé ont été fermés jusqu'au samedi 7 avril inclus, à la suite de grèves et de manifestations. La décision a été prise par le rectorat, qui invoque « *l'impossibilité de fonctionnement normal de l'établissement* ». Le proviseur du lycée a précisé que l'administration procéderait à la réinscription des élèves, qui devront être accompagnés de leurs parents.

● *Le Festival des régies de production radio-télévision* (FIREP) qui a lieu du 5 au 10 avril au Palais des expositions de Nice s'ouvre avec un colloque scientifique international sur « le devenir des monopoles de télévision face au développement des satellites ». Une série de manifestation artistiques sont prévues, et notamment la remise, le samedi 7 avril, du Prix international de la jeune chanson à Gilbert Lafaille.

BANGKOK DÉMENT QUE M. POL POT SE SOIT RÉFUGIÉ EN THAÏLANDE COMME L'AFFIRME HANOÏ

Alors que la nouvelle offensive militaire vietnamienne contre les Khmers rouges se poursuit dans les régions occidentales du Cambodge proches de la Thaïlande, Hanoï — citant l'agence officielle de Phnom-Penh S.P.K. — a affirmé, jeudi 3 avril, que le quartier général de M. Pol Pot était « tombé » et que ce dernier s'était réfugié en Thaïlande avec son état-major. Cette nouvelle est démentie de source militaire à Bangkok, où l'on estime qu'elle a été publiée pour justifier la présence de trois divisions vietnamiennes, soit environ trente mille hommes, près de la Thaïlande.

La chute du réduit, où s'était replié le premier ministre du Kampuchéa démocratique, — gouvernement qui est encore membre des Nations unies et est reconnu par plus de pays que son rival pro-vietnamien, la République démocratique du Kampuchéa — est considérée comme « possible » par certains services de renseignements occidentaux à Bangkok. D'autant que le Vietnam, au moment où il propose des négociations à Pékin, semble avoir décidé d'en finir avec une résistance khmère qui immobilise plus de cent mille hommes de son armée. Des renforts ont été envoyés récemment au Cambodge à bord d'avions militaires soviétiques. — (A. F. P., Reuter, U. P. I.)

● « *Nous sommes satisfaits de constater que le nombre de juifs autorisés à quitter l'Union soviétique a été en nette augmentation en 1978 et qu'il a continué de croitre au cours des premiers mois de 1979* », a déclaré mercredi 4 avril M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis restent cependant préoccupés par un certain nombre de personnes, dont Anatole Chtcharanski, pour lesquelles l'autorisation d'émigrer a été refusée de longue date par les autorités soviétiques. Depuis le début de 1979, douze mille juifs soviétiques ont émigrés. — *(Reuter.)*

Le rachat du Théâtre des Champs-Élysées par M. Lumbroso inquiète les musiciens et choristes de Radio-France

L'achat de la majorité des parts du Théâtre des Champs-Elysées par M. Fernand Lumbroso, organisateur de tournées internationales et producteur de spectacles (*le Monde* du 21 mars), suscite un « *vif mécontentement* » chez les quelque quatre cents musiciens et choristes de Radio-France, dont une partie des concerts a traditionnellement lieu dans cette salle. Dans un communiqué, la branche musique du Syndicat national de radiotélévision C.G.T. dénonce « *la carence des services de l'Etat* » dans cette affaire.

Le ministère de la culture et de la communication souhaite conserver la vocation de la salle dont l'acoustique est excellente et où se succèdent les manifestations de prestige — concerts et ballets en particulier — depuis le 31 mars 1913. Au cours d'une conférence de presse, le 6 février, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, avait annoncé que l'Etat envisageait de racheter ces parts, mises en vente il y a deux ans par le truchement de Radio-France et de l'Opéra de Paris.

La Comédie-Française elle-même avait été intéressée avant de choisir l'Odéon. Elle jugeait le coût de l'exploitation trop élevé. C'est peut-être l'une des raisons qui ont fait traîner les négociations et permis à M. Fernand Lumbroso de traiter l'affaire, et aussi la difficulté de concilier les activités de l'Opéra, de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre national. En revanche, pour M. Fernand Lumbroso, le Théâtre des Champs-Elysées peut s'autofinancer. « *C'est une question de gestion,* dit-il. *Evidemment, le prix des places doit le permettre. Un public existe qui a les moyens de payer. Ce n'est pas un choix. Si le ministère veut que je démocratise, il peut me subventionner !* »

Le ministère n'envisage pas de subvention et demande, pour l'instant, à vérifier la légalité du dossier d'achat. Ultérieurement, des « conversations » seront entreprises avec M. Fernand Lumbroso pour « *mettre au point une convention sauvegardant la ligne artistique du théâtre* ». De son côté, M. Fernand Lumbroso explique : « *Je ne sais pas encore exactement ce que je vais faire. Les programmes sont fixés pour six mois. Je vais examiner les projets en cours de la saison prochaine et préparer les miens, qui ne commenceront qu'en 1980-1981. J'ai le temps de réfléchir. Je garderai le Festival d'automne avec le Forum de la danse, je collaborerai sans doute avec l'Opéra.* »

Depuis trente ans, M. Lumbroso — qui travaille avec sa sœur, Odette Lumbroso — présente de par le monde de grands spectacles. Il a fait venir pour la première fois le Berliner Ensemble à Paris, au Théâtre des nations, et aussi *Porgy and Bess* à l'Empire, et vingt ans plus tard, au Palais des congrès, les ballets Moisseiev, le Bolchoï, l'Opéra de Pékin et aussi Carmen Amaya, Katherin Dunham... Il organise les tournées françaises dans l'Est et en Orient. Il prépare celle de Marcel Maréchal en U.R.S.S. pour le mois d'octobre, celle du *Tartuffe* de Planchon à Tokyo au mois de mai. Il a coproduit des spectacles, de *la Dame aux camélias*, avec Edwige Feuillère, à *Notre-Dame de Paris*, par Robert Hossein, en passant par le *Rodogune*, d'Antoine Bourseiller.

M. Fernand Lumbroso est spécialisé dans les échanges avec les pays de l'Est. Il entretient des relations d'affaires avec l'ALAP (Agence littéraire artistique parisienne pour les échanges culturels) : « *Nous sommes deux sociétés distinctes. Nous coproduisons parfois des spectacles, des tournées, mais nous sommes totalement indépendants l'un de l'autre. L'ALAP n'entre en rien au Théâtre des Champs-Elysées.* »

« *En 1970, Marcel Landowski m'avait proposé d'acheter l'ensemble de l'immeuble. Je n'en avais pas les moyens. L'Etat s'en est porté acquéreur, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Quand la société d'exploitation a été mise en vente, je me suis intéressé à l'affaire. Les prix et les charges ne sont pas les mêmes ! Mais cela ne s'est pas fait en huit jours. Les contrats étaient prêts depuis le mois de janvier.* »

M. Fernand Lumbroso et sa sœur aiment le Théâtre des Champs-Elysées. Pour les spectacles gigantesques dont ils s'occupent, ils ont toujours besoin de salles à leur mesure, comme le Palais des sports ou le Palais des congrès. — C. G.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1979 a été tiré à 588 709 exemplaires.